This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

27. e. 1

MES MÉMOIRES.

Ouvrages de G. de La Landelle.

Le Morne aux Serpents.	2 vol.
Les Iles de Glace.	4 vol.
Une Haine à Bord	2 vol.

Sous presse :

Le dernier des Flibustiers.
Les Princes d'Ébène.

Ouvrages de Xavier de Montépin.

Le Vicomte Raphaël.	5 vol.
Mignonne	2 vol.
Brelan de Dames	4 vol.
Le Loup noir	2 vol.
Confessions d'un Bohême	3 vol.
Les Chevaliers du Lansquenet	10 vol.
Les Viveurs d'autrefois	4 vol.
Pivoine	2 vol.
Les Amours d'un Fou	4 vol.

Sous presse.

Les Oiseaux de Nuit.
Vicomte et Marquise.

Ouvrages d'Alexandre Dumas fils.

Tristan le Roux.	3 vol.
La Dame aux camélias.	1 vol.
Aventures de quatre femmes	6 vol.
Le docteur Servans	2 vol.
Le Roman d'une femme	4 vol.
Césarine	1 vol.

Sous presse.

Monsieur Théodore.
Henri de Navarre.
Les Amours véritables.

Impr. de E. Dépée, à Sceaux (Seine).

MES

MÉMOIRES

PAR

ALEXANDRE DUMAS.

1

PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR,
37, RUE SERPENTE.

1852

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
16 DEC. 1927
OF OXFORD

MÉMOIRES

D'ALEXANDRE DUMAS

CES MEMOIRES

sont dédiés à l'honorable

COMTE ALFRED D'ORSAY

MON FRÈRE D'ART ET AMI DE CŒUR,

ALEXANDRE DUMAS.

Ma famille.

Je suis né à Villers-Cotterêts, petite ville du département de l'Aisne, située sur la route de Paris à Laon, à deux cents pas de la rue de la Noue, où mourut Desmoutiers, à deux lieues de la Ferté-Milon, où naquit Racine, et à sept lieues de Château-Thierry, où naquit La Fontaine.

J'y suis né le 24 juillet 1802, rue de Lormet, dans la maison appartenant aujourd'hui à mon ami Cartier, qui voudra bien me la vendre un jour pour que j'aille mourir dans la chambre où je suis né, et que je rentre dans la nuit de l'avenir au même endroit d'où je suis sorti de la nuit du passé.

J'y suis né le 24 juillet 1802, à cinq heures et demie, ce qui me constitue, à l'heure où je commence ces Mémoires, c'est à dire le lundi 18 octobre 1847, quarante-cinq ans et trois mois.

Je suis un des hommes de notre époque auquel on a contesté le plus de choses ; on m'a contesté jusqu'à mon nom de *Davy de la Pailleterie*, auquel je ne tenais pas beaucoup, puisque je ne l'ai jamais porté, et qu'on ne le trouvera à la suite de mon nom de *Dumas* que dans les actes

officiels que j'ai passés devant notaires, ou dans les actes civils auxquels j'ai figuré comme personnage principal ou comme témoin.

Je demande donc la permission de transcrire ici mon acte de naissance :

VILLE DE VILLERS-COTTERETS.

Extrait des registres de l'état civil.

« Du cinquième jour du mois de thermidor, an X de la République française.

« Acte de naissance de Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, né ce jourd'hui, à cinq heures et demie du matin, fils de Thomas-Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, général de division, né à Jérémie, île et côte de Saint-Domingue, demeurant à Villers-Cotterêts; et de Marie-Louise-Elisabeth Labouret, née audit Villers-Cotterêts, son épouse,

» Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

» Premier témoin : Claude Labouret, aïeul maternel de l'enfant.

» Second témoin : Jean-Michel de Violaine, inspecteur forestier du quatrième arrondissement communal du département de l'Aisne, vingt-sixième conservation, demeurant audit Villers-Cotterêts; sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé :

» Signé au registre : AL. DUMAS, LABOURET et DEVIOLAINE.

» Constaté suivant la loi par moi Nicolas Brice-Mussart, maire de la ville de Villers-Cotterêts, faisant les fonctions d'officier de l'état-civil.

» Signé : MUSSART. »

J'ai souligné le mot *son épouse*, parce que tout en me contestant mon nom de

Davy de la Pailleterie, ceux qui me le contestaient se sont appuyés sur ce fait que j'étais bâtard.

Si j'avais été bâtard, j'aurais tout simplement accepté la barre, comme ont fait de plus célèbres bâtards que je ne l'eusse été, et comme eux j'eusse si bien travaillé de corps ou d'esprit, que je fusse arrivé à donner à mon nom une valeur personnelle. Mais, que voulez-vous, messieurs, je ne le suis pas, et il faudra bien que le public fasse comme moi, c'est à dire qu'il se résigne à ma légitimité.

On s'est rabattu alors sur mon père. Dans un club, à Corbeil, un monsieur fort bien vêtu, ma foi, et qu'on m'a assuré appartenir à la magistrature, — ce que je n'eusse jamais cru, si cette assurance ne m'eût été donnée par des gens

dignes de foi. — un monsieur qui avait lu dans je ne sais quelle biographie que ce n'était pas moi, mais mon père qui était bâtard, ce monsieur me dit que si je ne signais pas mon nom de Davy de la Pailleterie, c'est que mon père ne s'était jamais appelé de ce nom, attendu qu'il n'était pas le fils du marquis de la Pailleterie.

Je commençai par appeler ce monsieur du nom dont on appelle les gens qui vous disent de ces choses. Puis le nom que je lui donnai parut lui être aussi indifférent que si c'eût été son nom de famille. J'écrivis à Villers-Cotterêts, afin que l'on m'envoyât un second extrait du registre de l'état civil ayant rapport à mon père, comme on m'en avait déjà envoyé un premier ayant rapport à moi.

Je demande donc au lecteur la per-

mission de lui remettre ce second extrait sous les yeux. S'il avait le mauvais goût de préférer notre prose à celle du secrétaire de la mairie de Villers-Cotterêts, qu'il s'en prenne à ce monsieur de Corbeil :

Extrait des registres des actes de l'état civil de la ville de Villers-Cotterêts.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, premier de la république française, le 28 du mois de novembre, à huit heures du soir, après la publication d'un ban fait à la principale porte de la maison commune, le dimanche 18 du courant, et affiché depuis ce temps à l'endroit à ce destiné, du futur mariage entre le citoyen *Thomas-Alexandre Davy de la Pailleterie*, âgé de trente ans et huit mois, colonel des hussards du Midi, né à la Guinodée, au Trou Jérémie, en

Amérique, fils de feu *Alexandre-Antoine Davy de la Pailleterie*, ancien commissaire d'artillerie, mort à Saint-Germain-en-Laye, en juin 1786, et de feue Marie-Tessette Dumas, décédée à la Guinodée, près du Trou Jérémie, en Amérique en 1772;

» Ses père et mère, d'une part.

» Et la citoyenne Marie-Elisabeth Labouret, fille majeure du citoyen Claude Labouret, commandant de la garde nationale de Villers-Cotterêts, et propriétaire de l'hôtel de l'Ecu, et de Marie-Joseph Prévost, ses père et mère, d'autre part;

» Lesdits domiciliés, quant au futur, en garnison à Amiens, et quant à la future en cette ville; vu aussi *leurs extraits de naissance*, ne s'étant trouvé aucune opposition; — Je, Alexandre-Au-

guste-Nicolas Longpré, officier municipal et public de cette commune, soussigné, ai reçu la déclaration de mariage des susdites parties, et ai prononcé, au nom de la loi, qu'elles étaient unies en mariage. Le tout fait en présence des citoyens et des citoyennes Louis-Brigitte-Auguste Espagne, lieutenant-colonel du 7e régiment du hussards, en garnison à Cambrai, natif d'Auch, département du Gers;

» Jean-Jacques-Etienne de Bèze, lieutenant du même régiment de hussards, natif de Clamecy, département de la Nièvre ;

» Jean-Michel de Violaine, greffier, commis de la maîtrise et notable de cette ville, tous trois amis de l'époux;

» Françoise-Elisabeth Retou, *belle-mère de l'époux*, veuve de défunt *Antoine-*

Alexandre Davy de la Pailleterie, demeurant à Saint-Germain-en-Laye.

» Présens le père et la mère de l'épouse, tous majeurs, lesquels ont signé avec nous et les parties le présent acte.

» Signé au registre : Marie-Louise-Elisabeth Labouret, — Thomas-Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, — veuve de la Pailleterie, — Labouret, — Marie-Joseph Prévost, — L.-A. Espagne, — Jean-Jacques-Etienne de Bèze, — Jean-Michel de Violaine. — Longpré, officier public.

Ceci posé, que ni moi, ni mon père n'étions bâtards, et en nous réservant de prouver à la fin de ce chapitre que mon grand-père ne l'était pas plus que nous, je continue :

Quant à ma mère, Marie-Louise-Eli-

sabeth Labouret, elle était fille, comme on l'a vu, de Claude Labouret, commandant de la garde nationale et propriétaire de l'hôtel de l'*Ecu*, au moment où il signait le contrat de mariage de sa fille, mais anciennement premier maître d'hôtel de Louis-Philippe d'Orléans, fils de Louis d'Orléans, qui avait fait si peu de bruit, et père de Philippe-Joseph, qui venait de prendre le surnom de Philippe-Egalité, et qui en faisait tant.

Louis-Philippe était mort d'une attaque de goutte au château de Saint-Assise, le 18 novembre 1785. — L'abbé Maury, qui disputait fort alors contre le fils, avait fait l'éloge funèbre du père à Notre-Dame.

Je me rappelle avoir très souvent entendu parler à mon grand-père de ce

prince comme d'un homme excellent et assez charitable, quoique avare; mais c'était surtout madame de Montesson que mon grand-père tenait en véritable idolâtrie.

On sait que Louis-Philippe d'Orléans veuf en premières noces de cette fameuse Louise-Henriette de Bourbon-Conti dont les déréglements amoureux avaient fait scandale même à la cour de Louis XV, avait, le 24 avril 1775 épousé en secondes noces Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Rion, marquise de Montesson, restée veuve en 1769, du marquis de Montesson, lieutenant des armées du roi.

Ce mariage, quoique resté secret, s'était fait de l'agrément du roi Louis XV. Soulavie donne sur sa célébration et son accomplissement quelques détails assez

curieux pour que nous les consignions ici.

Ces détails ne manqueront pas d'intérêt, nous l'espérons, dans une époque où les mœurs sont devenues si différentes de ce qu'elles étaient alors.

Posons d'abord ceci en principe : c'est que madame de Montesson passait, à la cour et à la ville, pour avoir cette singulière idée de ne vouloir être la femme de M. le duc d'Orléans qu'après l'avoir épousé.

M. de Noailles a fait depuis, sur la résistance de madame de Maintenon aux désirs de Louis XIV en pareille circonstance, un livre qui lui a ouvert les portes de l'Académie.

Voyez à quoi tient l'homogénéité des corps constitués. Si madame veuve Scarron n'avait pas été vierge, ce qui

est possible, M. de Noailles ne faisait pas son livre, et l'Académie, où le besoin de M. de Noailles se faisait sentir, restait incomplète et par conséquent dépareillée.

Cela ne faisait rien à M. de Noailles, qui restait toujours M. de Noailles.

Mais que devenait l'Académie ?

Revenons à M. le duc d'Orléans, à son mariage avec madame de Montesson, et au récit de Soulavie, que nous reproduisons textuellement :

« La cour et la capitale étaient instruites des tourments du duc d'Orléans et des rigueurs de madame de Montesson.

» Ce prince, conduit par l'amour, ne voyait jamais ni le roi, ni le duc de Choiseul, qu'il ne renouvelât la demande d'épouser madame de Montesson.

» Mais le roi s'était fait une règle de politique, qui fût suivie pendant tout

son règne, et qui ne permettait pas de légitimer ses enfants naturels, ni ceux des princes.

» Par les mêmes principes, il refusait à la noblesse du royaume la permission de contracter des mariages avec les princes du sang.

» Les débats interminables entre les princes légitimes et les princes légitimés par Louis XIV, les intrigues dangereuses du grand dauphin et de madame de Maintenon, étaient les derniers exemples qu'on citait pour motiver les refus dont le roi et ses ministres accablaient M. le duc d'Orléans. Le sang royal de la maison de Bourbon était encore réputé divin. Son mélange était un crime politique.

» Du côté de Henri IV, prince béarnais, la maison de Bourbon se trouvait alliée

dans le Midi à plusieurs maisons d'une noblesse subalterne. La maison de Bourbon méconnaissait ces alliances, et il suffisait qu'un gentilhomme peu connu eût tenté de les faire valoir, pour être exclu des grâces de la cour.

» Le ministre était d'ailleurs si satisfait de tenir les d'Orléans sous sa dépendance, que Louis XV refusa avec constance de faire madame de Montesson la première princesse du sang, par un mariage solennel, obligeant le duc d'Orléans de se contenter d'un mariage secret. Ce mariage, quoique légitime, comme union conjugale, n'aurait aucun caractère de ceux des princes du sang, et ne serait pas publié.

» Madame de Montesson ne voulait ni jouer le rôle forcé de première princesse du sang, ni soutenir avec les prin-

cesses des hostilités d'étiquette qui n'étaient point dans son caractère.

» Déjà habituée à l'observation des règles de la décence avec M. le duc d'Orléans, elle parut contente de l'épouser comme madame de Maintenon avait épousé Louis XIV.

» L'archevêque de Paris, instruit de l'agrément du roi, accorda aux deux époux la dispense des trois publications de bans.

» Le chevalier de Durfort, premier gentilhomme de la chambre du prince, en survivance du comte de Pons et Périgny, l'ami du prince, furent les témoins du mariage béni par l'abbé Peufart, curé de Saint-Eustache, en présence de M. de Beaumont, archevêque de Paris.

» Le jour du mariage, le duc d'Orléans

avait à Villers-Cotterêts une cour très nombreuse.

» La veille et le matin de la cérémonie, il avait dit à M. de Valençay et à ses plus intimes qu'il touchait enfin à une époque et au moment d'une sorte de bonheur qui n'avait que le seul désagrément de n'être pas connu.

» Le matin du jour qu'il reçut à Paris la bénédiction nuptiale, il dit :

» *Je laisse la compagnie, je reviendrai plus tard; je ne reviendrai pas seul, mais bien avec une personne avec laquelle vous partagerez l'attachement que vous portez à mes intérêts et à ma personne.*

Le château fut pendant toute la journée dans la plus grande attente. Monsieur d'Orléans, sans proférer le mot : *mariage!* avait laissé la clef des secrets de la journée.

» Le soir, on le vit rentrer au salon de compagnie, qui était fort nombreux, tenant par les mains madame de Montesson, sur laquelle se réunirent tous les regards.

» La modestie était le plus beau de ses ornements. Toute la compagnie fut touchée de ce premier instant d'embarras.

» Le marquis de Valençay alla vers elle, et, la traitant avec les manières et les égards dus à une princesse du sang, il fit les honneurs de la maison en homme initié dans les mystères de la matinée.

» L'heure du coucher arriva.

» Il était d'usage chez le roi et dans la maison des princes, que le seigneur le plus qualifié, recevant du valet de chambre la chemise, la présentât au prince,

quand il se couchait. A la cour, le premier prince du sang avait les prérogatives de la donner au roi. Chez lui il la recevait du premier chambellan.

» Il est dit dans les lettres de madame de Sévigné du premier janvier 1680, que :

« Dans les mariages de la famille » royale, les nouveaux époux étaient » couchés, et les chemises étaient don- » nées par le roi et par la reine. Quand » Louis XIV eut donné la chemise au » prince et la reine à la princesse, le » roi l'embrassa tendrement quand elle » fut au lit, et la pria de ne rien contes- » ter à M. le prince de Conti, mais d'être » obéissante et douce. »

» Au mariage de Monsieur le duc d'Orléans, la cérémonie de la chemise eut lieu de cette sorte : d'abord un moment

d'embarras le précéda ; le duc d'Orléans et le marquis de Valençay temporisèrent quelque temps, d'un côté avant de la demander, de l'autre avant de la recevoir.

» Il y avait dans M. d'Orléans l'aimable retenue d'un homme modéré dans les jouissances les plus pures.

» Valençay, enfin, la présenta au prince, qui, en se dépouillant de celle de la journée, jusqu'à la ceinture, offrit à toute la compagnie le spectacle d'une épilation complète, suivant les règles de la plus brillante galanterie du temps.

» Les princes ou les grands ne consommaient des mariages ou ne recevaient les premières faveurs d'une maîtresse qu'après avoir subi cette opération préalable. »

La nouvelle du fait passa, dans le mo-

ment, de la chambre dans le reste du palais, et l'on ne douta plus du mariage du duc d'Orléans avec madame de Montesson, contrarié par tant d'intérêts et d'incidents.

Le duc d'Orléans vécut, depuis son mariage, avec la plus grande intimité et confiance avec son épouse. Elle lui rendit extérieurement les honneurs qui étaient dus au premier prince du sang.

Elle l'appelait monseigneur en public et parlait avec respect aux princesses du sang, leur accordant le pas et les préséances d'usage, en entrant ou en sortant, et pendant leurs visites dans les grand appartements du Palais-Royal.

Elle conservait le nom de veuve de M. de Montesson; mais elle était appelée de son mari : *Madame de Montesson*, ou simplement *madame*, ou quelquefois

ma femme, suivant les circonstances. Il l'appelait de cette manière, lorqu'il était avec les amis. — Le soir, en quittant la compagnie, on lui entendait dire souvent : « *Ma femme, irons-nous bientôt nous coucher* ? »

Le caractère excellent de madame de Montesson fit longtemps le bonheur de ce prince et son propre bonheur.

Elle s'occupait de musique et des chasses, dont elle partageait les plaisirs avec le prince. Elle avait un théâtre dans l'hôtel qu'elle occupait à la Chaussée-d'Antin, théâtre sur lequel elle jouait avec lui.

Le duc d'Orléans, né bonhomme et naïf, réussissait dans les rôles de paysan, et madame de Montesson dans ceux de bergère et d'amante.

Feue madame la duchesse d'Orléans

avait prostitué cette maison au point que les dames n'y revenaient qu'avec des réserves étudiées et suivies. Madame de Montesson y rétablit le bon ton, la dignité, rouvrit la porte aux plaisirs délicats et ranima le goût des arts, du bel esprit, et y ramena souvent la gaîté et la bonhomie.

Ce château de Villers-Cotterêts, dans lequel Soulavie raconte que s'acopmplit ce mariage si désiré, était avec Sainte-Assise la résidence de M. le duc d'Orléans.

Ce château faisait partie des apanages de la famille depuis le mariage de Monsieur, frère du roi Louis XIV, avec madame Henriette d'Angleterre.

Le bâtiment, presque grand à lui seul comme toute la ville, et qui, devenu un dépôt de mendicité, un asile de refuge,

loge aujourd'hui sept à huit cents pauvres, ce bâtiment n'offre rien de remarquable comme architecture, à part un coin de l'ancienne chapelle qui appartenait, autant qu'on en peut juger par ce qui précède, à l'époque de la plus belle renaissance. Commencé par François Ier, le château a été achevé par Henri II.

Le père et le fils y ont apposé chacun son cachet. François Ier y a sculpté des salamandres; Henri II son chiffre et celui de sa femme, Katherine de Médicis.

Les deux chiffres, qui se composent de la lettre K et de la lettre H, sont renfermés dans les trois croissants de Diane de Poitiers.

Etrange réunion de chiffres des époux et des armes de la maîtresse, et qui est encore visible aujourd'hui à l'angle de

l'avons constaté dans les actes cités par nous, du marquis Antoine-Alexandre Davy de la Pailleterie, colonel et commissaire général d'artillerie, auquel appartenait par héritage la terre de la Pailleterie, érigée en marquisat par Louis XIV, en 1707.

Les armes de la famille étaient d'azur à trois aigles d'or, aux vols éployés pour deux, et un avec un anneau d'argent placé en cœur, embrassés par les griffes dextres et senestres des angles du chef, et reposant sur la tête de l'aigle de pointe.

A ses armes, mon père, en s'engageant comme simple soldat, ajouta une devise, ou plutôt, mon père, en renonçant à son titre et par conséquent à ses armes, prit en leur lieu et place cette devise : *Deus dedit, Deus dabit.* Devise

qui eût été ambitieuse, si Dieu ne l'avait pas contresignée.

Je ne sais quelle brouille de cœur ou quel projet de spéculation détermina mon grand-père à quitter la France, vers 1760, à vendre sa propriété et à s'en aller prendre une habitation à Saint-Domingue.

En conséquence de cette détermination, il avait acheté une immense étendue de terrain situé vers la pointe occidentale de l'île, près du cap Rose, et connu sous le nom de la Guinodée, ou Trou-de-Jérémie.

C'est là que mon père naquit, de Louise Cessette Dumas et du marquis de la Pailleterie, le 25 mars 1762.

Le marquis de la Pailleterie avait alors cinquante-deux ans, étant né en 1710.

Ses yeux s'ouvrirent dans la plus belle

partie de cette île magnifique, reine du golfe où elle est située, et dont l'air est si pur qu'aucun reptile venimeux n'y saurait vivre.

Un général, chargé de reconquérir Saint-Domingue qui nous avait échappé, eût l'ingénieuse idée, comme moyen de guerre, de faire transporter de la Jamaïque à Saint-Domingue toute une cargaison de reptiles les plus dangereux que l'on pût trouver. Des nègres, charmeurs de serpents, furent chargés de les prendre sur un point et de les déposer sur l'autre.

La tradition veut qu'un mois après tous eussent péri, depuis le premier jusqu'au dernier.

Saint-Domingue n'a donc ni serpents noirs, comme Java, ni serpents à sonnettes, comme l'Amérique du Nord, ni Cooper Cassel comme le Cap ;

mais Saint-Domingue a des caïmans.

Je me rappelle avoir entendu raconter à mon père, — j'étais bien enfant, puisque mon père est mort en 1806 et que je suis né en 1802, — je me rappelle, dis-je, avoir entendu raconter à mon père qu'un jour revenant, à l'âge de dix ans, de la ville à l'habitation, il avait vu, à son grand étonnement, étendu au bord de la mer une espèce de tronc d'arbre qu'il n'avait pas remarqué en passant au même endroit deux heures auparavant. Il s'était alors amusé à ramasser des cailloux et à les jeter au soliveau ; mais tout à coup, au contact de ces cailloux, le soliveau s'était réveillé.

Le soliveau n'était rien autre qu'un caïman qui dormait au soleil.

Les caïmans ont le réveil maussade,

à ce qu'il paraît. Celui dont il est question avisa mon père et se mit à courir après lui. Mon père, véritable enfant des colonies, fils des plages et des savanes, courait bien, mais il paraît que le caïman courait ou sautait encore mieux, et cette aventure eût bien pu me laisser à tout jamais dans les limbes, si un nègre qui mangeait des patates, posé à califourchon sur un mur, n'eût vu ce dont il s'agissait, et crié à mon père, déjà fort essoufflé : Petit Mossié, couri droit, petit Mossié, couri gauche. Ce qui, traduit du créole en français, veut dire : Mon petit Monsieur, courez en zigszags, genre de locomotion tout à fait antipathique à l'organisation du caïman, qui ne peut que courir droit devant lui, ou sauter à la manière des lézards.

Grâce à ce conseil, mon père arriva

sain et sauf à l'habitation. Mais en arrivant, comme le Grec de Marathon, il tomba hors d'haleine, et peu s'en fallut que ce ne fût comme lui, pour ne plus se relever.

Cette course, dans laquelle l'animal était le chasseur et l'homme le chassé, avait laissé une profonde impression dans l'esprit de mon père.

Mon grand père, habitué à la vie aristocratique de Versailles, avait peu de goût pour l'existence qu'il menait aux colonies. D'ailleurs sa femme, qu'il aimait beaucoup, était morte en 1772, et comme elle était chargée de tous les détails de l'habitation, l'habitation, depuis sa mort, allait perdant tout les jours de sa valeur. Le marquis fit un bail de cette habitation, moyennant une redevance

qui devait lui être exactement payée, et revint en France.

Ce retour eut lieu vers 1780; mon père avait donc dix-huit ans.

Au milieu de l'élégante jeunesse de cette époque, parmi les Lafayette, les Lameth, les Dillon, les Lauzun, qui furent tous ses camarades, mon père vivait en vrai fils de famille. Beau de visage, quoique son teint de mulâtre donnât un caractère étrange à sa physionomie; élégant comme un créole, admirablement fait à l'époque où c'était un avantage d'être bien fait, avec des pieds et des mains de femme, prodigieusement adroit à tous les exercices du corps, un des meilleurs élèves de Laboissière, le premier maître d'escrime du temps, luttant de force, d'adresse et d'agilité avec Saint-Georges, qui, âgé de

quarante-huit ans, avait toutes les prétentions d'un jeune homme, et justifiait toutes ces prétentions, mon père devait avoir et eut une foule d'aventures dont nous rapporterons une seule qui, par son caractère d'originalité, mérite cette exception.

En outre, un nom illustre s'y rattache, et, soit au théâtre, soit dans mes romans, ce nom s'est présenté si souvent sous ma plume, que c'est presque un devoir pour moi, d'expliquer au public d'où vient ma sympathie pour ce nom.

Le marquis de la Pailleterie avait été compagnon d'armes du duc de Richelieu, plus vieux que lui de quatorze ans, à l'époque où celui-ci, sous les ordres du marquis d'Asfeld, commandait une brigade au siège de Philisbourg. Ce devait être en 1738.

M. le duc de Richelieu était, comme on sait, du côté de son grand-père, qui se nommait *Vignerot*, d'assez médiocre naissance.

Il avait inutilement changé le T qui termine ce nom en D, et invoqué une origine anglaise pour dérouter les chercheurs de filiation. Les limiers héraldiques prétendaient que le susdit Vignerot avec un T, et non avec un D, était tout bonnement un joueur de luth, lequel avait séduit la nièce du grand cardinal, comme Abeilard la nièce du chanoine Fulbert, et qui, plus heureux qu'Abeilard, l'avait épousée après l'avoir séduite.

Le maréchal, qui, au reste, à cette époque, n'était pas encore maréchal. — Vignerot par son père, n'était encore que Richelieu par sa grand'mère, — ce

qui ne l'avait pas empêché d'épouser en premières noces mademoiselle de Noailles, et en secondes mademoiselle de Guise, alliance, — nous parlons de la dernière, — alliance qui l'apparentait avec la maison impériale d'Autriche et le faisait cousin du prince de Pont et du prince de Lixen.

Or, il arriva qu'un jour que le duc de Richelieu avait été de tranchée, et que, selon son habitude, il ne s'était pas ménagé, il arriva, dis-je, qu'il revenait au camp avec mon grand-père, alors gentilhomme de la chambre de M. le prince de Conti, et suivait la chaussée tout couvert de sueur et de boue.

MM. les princes de Pont et de Lixen se promenaient sur cette même chaussée. Le duc, pressé de rentrer chez lui pour

changer de tout, passa près d'eux au galop et en les saluant.

— Oh! oh! dit le prince de Lixen, c'est vous, mon cousin, vous voilà bien crotté; vous l'êtes un peu moins cependant depuis que vous avez épousé ma cousine.

M. de Richelieu arrêta court son cheval, mit pied à terre, invita mon grand-père à en faire autant, et s'avança vers le prince de Lixen :

— Monsieur, lui dit-il, vous m'avez fait l'honneur de m'adresser la parole.

— Oui, monsieur le duc, répondit le prince.

— Je puis, je crois même avoir mal entendu ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire. Vous plairait-il de me répéter les mêmes paroles, sans y changer une syllabe?

Le prince de Lixen s'inclina en signe d'acquiescement, et répéta, mot pour mot, la même phrase qu'il avait déjà prononcée.

Elle avait un tel caractère d'insolence, qu'il n'y avait pas d'arrangements possibles. M. de Richelieu salua M. de Lixen et mit l'épée à la main.

Le prince en fit autant.

Le prince de Pont se trouva naturellement le témoin de son frère, le prince de Lixen, et mon grand-père celui du duc de Richelieu.

Au bout d'une minute, M. de Richelieu passa son épée au travers du corps du prince de Lixen, lequel tomba raide mort entre les bras du prince de Pont.

Quarante-cinq ans s'étaient passés depuis cet événement. M. de Richelieu, doyen des maréchaux de France, avait

été nommé président du tribunal du point d'honneur, en 1781, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il en avait donc quatre-vingt-sept quand arriva l'anecdote que nous allons raconter.

Mon père avait vingt-deux ans.

Il se trouvait un soir, en grand négligé, au théâtre de la Montansier, dans la loge d'une créole fort belle et fort en réputation à cette époque. Soit à cause de la grande popularité de la dame, soit à cause de son négligé, il se tenait sur le derrière de la loge.

Un mousquetaire qui, de l'orchestre, avait reconnu la dame, se fit ouvrir la loge, et, sans demander autrement la permission, vint s'asseoir auprès d'elle et commença d'entamer la conversation.

— Pardon, monsieur, dit la dame, l'interrompant aux premiers mots, mais il me semble que vous ne remarquez pas assez que je ne suis pas seule.

— Et avec qui donc êtes-vous? demanda le mousquetaire.

— Mais, avec monsieur, je pense, répliqua la dame en indiquant mon père.

— Ah! pardon, dit le jeune homme, je prenais monsieur pour votre laquais.

Cette insolence n'était pas plutôt lâchée, que l'impertinent mousquetaire, lancé comme par une catapulte, allait tomber au milieu du parterre.

Cette chute, comme on comprend bien, à laquelle personne ne s'attendait, produisit un grand tumulte.

Elle intéressait non-seulement celui qui tombait, mais encore ceux sur qui il tombait.

Le parterre était debout à cette époque, et n'eut par conséquent pas besoin de se lever. Il se retourna vers la loge d'où avait été lancé le mousquetaire, en jetant de grands cris.

Mon père, qui s'attendait aux suites qu'une pareille affaire devait naturellement avoir, sortit de la loge à l'instant même, pour attendre son adversaire dans le corridor, mais il n'y trouva qu'un officier de la connétablie, qui le toucha de sa baguette d'ébène à pomme d'ivoire, en lui annonçant qu'au nom de messeigneurs les maréchaux de France, il s'attachait à sa personne.

C'était la première fois que mon père avait affaire à la connétablie. Elevé à Saint-Domingue, où il n'y avait aucun tribunal de maréchaux, il n'était point

au courant des pratiques de l'institution.

— Pardon, monsieur, dit-il au garde, vous venez de m'annoncer, je crois, que vous vous attachiez à ma personne.

— J'ai eu cet honneur, monsieur, répondit le garde.

— Voudriez-vous avoir la bonté de m'expliquer ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire, monsieur, que de ce moment à celui où le tribunal du point d'honneur aura décidé de votre affaire, je ne vous quitterai plus !

— Vous ne me quitterez plus ?

— Non, monsieur.

— Comment ! Vous allez me suivre ?

— Oui, monsieur.

— Partout où j'irai ?

— Partout.

— Même chez madame ?

Le garde s'inclina avec un politesse exquise.

— Même chez madame.

— Même chez moi ?

— Même chez vous.

— Dans ma chambre ?

— Dans votre chambre.

— Oh ! c'est trop fort, cela !

— C'est ainsi, monsieur.

Et le garde s'inclina avec la même politesse que la première fois.

Mon père avait bien envie de faire du garde de la conétablie comme il avait fait du mousquetaire ; mais toutes les réponses, et même les injonctions que nous venons de rapporter, lui avaient été dites avec une telle courtoisie, qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher.

Mon père reconduisit la dame jusqu'à sa porte, la salua aussi respectueuse-

ment que le garde de la connétablie l'avait salué lui-même, et ramena le délégué de MM. les maréchaux de France chez lui.

Celui-ci s'installa dans son appartement, sortant avec lui, rentrant avec lui, ne le quittant pas plus que son ombre.

Trois jours après, mon père fut assigné à comparaître devant M. le duc de Richelieu, qui alors habitait le fameux pavillon de Hanovre.

On sait que les Parisiens avaient baptisé ainsi l'hôtel que M. de Richelieu avait fait bâtir au coin du boulevard et de la rue de Choiseul, parce qu'ils prétendaient, et peut-être n'était-ce pas sans raison, que la guerre de Hanovre en avait fait les frais.

Mon père s'appelait alors le comte de

la Pailleterie. Nous dirons bientôt à quelle occasion il renonça à ce nom et à ce titre. Ce fut donc sous ce nom et sous ce titre que mon père fut annoncé chez le maréchal.

Ce nom éveilla un double souvenir dans l'esprit et dans le cœur du vainqueur de Mahon.

— Oh! oh! dit-il en se renversant dans son fauteuil, seriez-vous par hasard le fils du marquis de la Pailleterie, un ancien ami à moi, qui fut pendant le siége de Philisbourg, mon témoin dans le duel où j'eus le malheur de tuer le prince de Lixen?

— Oui, monseigneur.

— Alors, m'sieu (c'était la manière du duc de Richelieu de prononcer le mot monsieur), vous êtes le fils d'un brave

gentilhomme ; vous devez avoir raison. Contez-moi votre affaire.

Mon père raconta l'événement tel que nous venons de le raconter nous-même.

Il y avait dans cette affaire et dans celle de M. de Richelieu avec son cousin, une trop grande ressemblance pour que cette ressemblance ne frappât point le maréchal.

— Oh ! oh ! Et vous affirmez que cela s'est passé ainsi, m'sieu ?

— Sur ma foi de gentilhomme, monseigneur.

— Il vous faut une réparation alors, et si vous voulez aujourd'hui m'accepter pour témoin, je serai enchanté de vous rendre à mon tour le service que m'sieu votre père m'a rendu il y a tantôt quarante-six ou quarante-sept ans.

Comme on le comprend bien, mon

père accepta cette offre qui sentait son Richelieu des pieds à la tête.

La rencontre eût lieu dans le jardin même du pavillon de Hanovre. L'adversaire de mon père reçut un coup d'épée à travers l'épaule.

Cette aventure devait réunir les deux vieux amis ; le duc de Richelieu demanda au fils des nouvelles du père, et apprit que le marquis de la Pailleterie, après avoir habité Saint-Domingue pendant près de vingt ans, était revenu en France et habitait maintenant Saint-Germain-en-Laye.

Une invitation fut envoyée au marquis de la Pailleterie, de venir voir le duc au pavillon de Hanovre.

Comme on pense bien, mon grand-père n'y manqua point ; ces deux héros de la régence parlèrent longuement de

leurs campagnes et de leurs amours. Puis au dessert, la conversation tomba sur mon père, et il fut convenu que le maréchal saisirait la première occasion qui se présenterait de placer, dans l'armée, le fils de son vieil ami.

Il était décidé que la carrière de mon père s'ouvrirait sous de moins illustres auspices.

Vers cette époque, mon grand-père épousa en secondes noces Marie-Françoise Retou, sa femme de charge; il avait alors soixante-quatorze ans.

Ce mariage amena un refroidissement entre le fils et le père.

Il résulta de ce refroidissement que le père serra plus que jamais les cordons de sa bourse, et que le fils s'aperçut un matin que la vie de Paris, sans argent, était une sotte vie.

Il alla donc trouver le marquis et lui annonça qu'il venait de prendre une résolution.

— Laquelle ? demanda le marquis.

— Celle de m'engager.

— Comme quoi ?

— Comme soldat.

— Où cela ?

— Dans le premier régiment venu.

— A merveille, répondit mon grand-père. Mais comme je m'appelle le marquis de la Pailleterie, que je suis colonel, commissaire général d'artillerie, je n'entends pas que vous traîniez mon nom dans les derniers rangs de l'armée.

— Alors, vous vous opposez à mon engagement ?

— Non, mais vous vous engagerez sous un nom de guerre.

— C'est trop juste, répondit mon père.

Je m'engagerai sous le nom de Dumas.

— Soit.

Et le marquis, qui n'avait jamais d'ailleurs été un père tendre, tourna le dos à son fils, le laissant libre de faire ce qu'il voudrait.

Mon père s'engagea donc, ainsi que la chose avait été convenue, sous le nom d'Alexandre Dumas.

Il s'engagea le 2 juin 1786 au régiment des dragons de la reine, 6e de l'arme, sous le n° 429.

Ce fut M. le duc de Grammont, grand-père du duc de Guiche actuel, qui reçut son engagement sous le nom d'Alexandre Dumas; seulement à l'appui de cet engagement, fut annexé un certificat que le duc de Guiche, voici deux ans à peu près, est venu m'apporter comme un bon

souvenir de M. le duc de Grammont, son père.

Il était signé de quatre notables de Saint-Germain-en-Laye, et constatait que, quoique s'engageant sous le nom d'Alexandre Dumas, le nouvel enrôlé était bien le fils du marquis de la Pailleterie.

Quant au marquis, il mourut treize jours après l'engagement de son fils aux dragons de la reine, comme il convenait à un vieux gentilhomme qui ne voulait pas voir la prise de la Bastille.

Voici son extrait mortuaire, tel qu'il est consigné sur le registre de Saint-Germain-en-Laye.

« Le vendredi 16 juin 1786, le corps de Marie-Alexandre-Antoine Davy, marquis de la Pailleterie, écuyer, seigneur et patron de Bielleville, époux de Marie-Françoise Retou, mort le jour précédent,

âgé d'environ soixante-seize ans, a été inhumé au cimetière, messe chantée, en présence du clergé et du sieur Denis Nivanat, bourgeois, du sieur Louis Regnault, aussi bourgeois, amis du défunt, qui ont signé à Saint-Germain-en-Laye.»

Par cette mort, le dernier lien qui retenait mon père à l'aristocratie se trouvait rompu.

Le nouvel enrôlé rejoignit son régiment en garnison à Laon, vers la fin du mois de juin 1786.

Mon père, nous l'avons déjà dit, à l'âge de vingt-quatre ans qu'il avait alors, était un des plus beaux jeunes hommes qu'on pût voir. Il avait ce teint bruni, ces yeux marrons et veloutés, ce nez droit qui n'appartiennent qu'au mélange des races indiennes et caucasiques. Il avait les dents blanches, les lèvres sym-

pathiques, le cou bien attaché sur de puissantes épaules, et, malgré sa taille de cinq pieds neuf pouces, une main et un pied de femme. Ce pied surtout faisait damner ses maîtresses, dont il était bien rare qu'il ne pût pas mettre les pantoufles.

A l'époque où il l'épousa, son mollet était juste de la grosseur de la taille de ma mère.

La liberté dans laquelle il avait vécu aux colonies avait développé son adresse et sa force d'une manière remarquable. C'était un véritable cavalier américain, un gaucho. Le fusil ou le pistolet à la main, il accomplissait des merveilles dont Saint-Georges et Junot étaient jaloux. Quant à sa force, elle était devenue proverbiale dans l'armée. Plus d'une fois, au régiment, il s'amusa, au ma-

nége, en passant sous quelque poutre, à prendre cette poutre entre ses bras et à enlever son cheval entre ses jambes. Je l'ai vu, et je me rappelle cela avec tous les étonnements de l'enfance, porter deux hommes debout sur sa jambe pliée, et avec les deux hommes en croupe traverser la chambre à cloche-pied. Je l'ai vu, dans un moment de douleur, prendre un jonc de grosseur moyenne entre ses deux mains et le briser, en tournant une main à droite et une main à gauche. Je me rappelle enfin que, sortant un jour du petit château des Fossés, où nous demeurions, il avait oublié la clef d'une barrière; je me rappelle l'avoir vu descendre du cabriolet, prendre la barre transversale, et, à la deuxième ou troisième secousse, faire éclater la pierre dans laquelle elle était scellée.

Le docteur Férus, qui a servi sous mon père, m'a raconté souvent qu'âgé de dix-huit ans à peu près, lui, Férus, fut expédié à l'armée des Alpes comme aide-chirurgien. Le soir de son arrivée, il prit plaisir à regarder au feu d'un bivouac, un soldat qui, entre plusieurs tours de force, s'amusait à introduire son doigt dans le canon d'un fusil de munitiou, et le soulevait, non pas à bras, mais à doigt tendu.

Un homme, enveloppé d'un manteau, se mêla aux assistants et regarda comme les autres, puis, souriant et jetant son manteau en arrière :

— C'est bien cela, dit-il. Maintenant, apportez quatre fusils.

On obéit, car on avait reconnu le général en chef.

Alors, il passa ses quatre doigts dans

les quatre canons, et leva les quatre fusils avec la même facilité que le soldat en avait levé un seul.

— Tiens, dit-il en les reposant lentement à terre, quand on se mêle de faire des tours de force, voilà comment on les fait.

Férus, en me racontant cette anecdote, en était encore à comprendre comment les muscles d'un homme pouvaient soulever un pareil poids.

Le père Moulin, le maître d'hôtel du Palais-Royal, où fut tué le général Brune, à Avignon, le père Moulin qui lui-même était d'une force telle, que le jour de l'assassinat du maréchal, et en le défendant, il fut un des assassins, *en lui passant la main sous les côtes*, — ce sont ses propres expressions, — et le jeta par une fenêtre; le père Moulin me

racontait que servant sous mon père, en Italie, un ordre du jour était intervenu défendant aux soldats de sortir sans leur sabre, sous peine de quarante-huit heures de salle de police.

Cet ordre du jour était motivé par les fréquents assassinats qui avaient lieu.

Mon père passait à cheval et rencontra le père Moulin, qui, à cette époque-là, était un beau et grand garçon de vingt-cinq ans.

Malheureusement, ce brave et grand garçon de vingt-cinq ans n'avait pas de sabre au côté. En apercevant mon père, il se mit à courir pour gagner une rue transversale; mais mon père qui avait avisé le fuyard et reconnu la cause de sa fuite, mit son cheval au galop, le rejoignit, et tout en lui criant : « Mais gredin, tu veux donc te faire assassiner, » il

l'empoigna par le collet de son habit, et le soulevant de terre, sans presser ni ralentir la marche de son cheval, il l'emporta ainsi dans sa serre, comme un épervier fait d'une allouette, jusqu'à ce que, trouvant un corps de garde, il le jeta dedans en criant : « Quarante-huit heures de salle de police à ce gredin là! »

Le père Moulin avait fait les quarante-huit heures de salle de police, mais ce qui lui était resté dans l'esprit, ce qui lui avait paru durer le plus longtemps, ce n'étaient pas les quarante-huit heures de prison, c'étaient ces dix minutes de course.

Son adresse à la chasse était égale à sa force. J'ai retrouvé dans les Alpes, où, comme on vient de le voir, il a commandé en chef, des traditions conser-

vées chez les vieillards qui avaient chassé avec lui et qui citaient des exemples presque incroyables de sa rapidité, à ce qu'on appelle, en termes de chasse, *jeter le coup*.

Au reste un seul fait en donnera une idée.

Mon père, chassant dans le Delta avec un de ses officiers d'ordonnance, celui-ci marcha sur la queue d'un serpent qui se dressa à l'instant même contre lui ; mais, au moment où il s'élançait, mon père lui cassa la tête d'un coup de fusil et le tua.

A peine mon père avait-il rejoint son régiment, que l'occasion se présenta de déployer son adresse comme élève de Laboissière. Le régiment du roi et le régiment de la reine, qui avaient été en rivalité, se trouvèrent en garnison dans la même ville.

C'était une belle occasion pour faire de la petite guerre; de si dignes rivaux ne la laissèrent pas échapper.

Un jour un soldat du régiment du roi passa près d'un soldat du régiment de la reine.

Le premier soldat arrêta le second.

— Camarade, lui dit-il, tu ne sais pas une nouvelle?

— Non, répondit celui-ci; mais si tu me la dis, je la saurai.

— Eh bien! c'est que le roi f... la reine.

— Ce n'est pas vrai, répondit l'autre; c'est qu'au contraire c'est la reine qui f... le roi.

L'insulte était grave de part et d'autre, il fallut recourir aux armes.

Une centaine de duels eurent lieu

dans les vingt-quatre heures, mon père en prit trois pour son compte.

Dans un de ces duels il reçut un coup de pointe au front; heureusement, comme Duguesclin, il avait la tête dure.

Cette blessure, à laquelle il ne fit aucune attention dans le moment, eut plus tard de graves conséquences et faillit le rendre fou.

Les premiers événements de la révolution se passèrent, sans que mon père y prit aucune part. L'assemblée nationale fut constituée, la Bastille tomba, Mirabeau grandit, tonna et mourut, tandis que, simple soldat ou brigadier, mon père faisait ses garnisons en province.

Vers 1790, il vint en détachement à Villers-Cotterêts, et y connut ma mère, qu'il épousa, comme nous l'avons dit, le 29 novembre 1792.

Cependant la révolution grandit en France, et la coalition s'organisait à l'étranger. Le 27 août 1791, quatre jours après la première insurrection des nègres à Saint-Domingue, Léopold Ier, empereur d'Allemagne, et Frédéric-Guillaume II de Prusse, se réunirent à Pilnitz, et, en présence de M. de Calonne, l'ancien ministre, et de M. de Bouillé, à qui l'affaire des Suisses de Nancy avait donné une si triste célébrité, ils rédigèrent la déclaration suivante :

« Leurs Majestés ayant entendu les désirs et les représentations de LL. AA. Monsieur et le comte d'Artois, frères du roi, regardant conjointement la situation où se trouve actuellement le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à toute l'Europe, ils espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être

reconnu par les puissances dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leurs susdites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. Alors, et dans ce cas, leurs dites Majestés l'empereur et le roi de Prusse sont résolus d'agir promptement d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires, pour obtenir le but proposé en commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes des ordres nécessaires pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. »

Ce furent ces quelques lignes qui al-

lumèrent à Quiévrain un incendie qui ne s'éteignit qu'à Waterloo.

Le 14 janvier 1792, un décret de l'Assemblée nationale, invita le roi Louis XVI à demander au nom de la nation, des explications à l'empereur; le 10 février était fixé comme terme à sa réponse, et à défaut de réponse, disait le décret, le silence de l'empereur, après la déclaration de Pilnitz, sera considérée comme une rupture des traités de 1756 et comme une hostilité.

Le 1er mars suivant, l'empereur Léopold mourait, épuisé de débauche à l'âge de quarante-cinq ans, et son fils François lui succédait dans les Etats héréditaires.

Comme aucune réponse satisfaisante n'avait été faite, les troupes se portèrent à la frontière, et le régiment des

dragons de la reine, où mon père servait toujours, et depuis le 16 février 1792 en qualité de brigadier, fut placé sous les ordres du général de Beurnonville.

Ce fut au camp de Maulde que mon père trouva la première occasion de se distinguer. Commandant, comme brigadier, une découverte composée de quatre dragons, il se rencontra à l'improviste avec une patrouille ennemie composée de douze chasseurs tyroliens et d'un caporal. Les apercevoir, et, malgré l'infériorité du nombre, donner l'ordre de charger, fut l'affaire d'un instant. Les Tyroliens, qui ne s'attendaient pas à cette brusque attaque, se retirèrent dans une petite prairie entourée d'un fossé assez large pour arrêter la cavalerie. Mais, je l'ai dit, mon père était

excellent cavalier ; il montait un cheval de race qu'il appelait *Joseph*. Il rassembla les rênes, lança Joseph, franchit le fossé comme M. de Montmorency, et se trouva au milieu des treize chasseurs, qui, étourdis d'une pareille audace, tendirent leurs armes et se rendirent. Le vainqueur réunit en un seul faisceau les treize carabines, les posa sur l'arçon de sa selle, fit marcher les treize hommes à la rencontre de ses quatre dragons, qui se tenaient de l'autre côté du fossé qu'ils n'avaient pu franchir, portant l'arme haute, et, ayant le dernier repassé le fossé, il ramena les prisonniers au camp.

Les prisonniers étaient rares à cette époque. L'apparition de quatre hommes en ramenant treize produisit donc une vive sensation dans le camp. Cette preuve

de courage que venait de donner le jeune brigadier fit du bruit ; le général Beurnonville voulut le voir, le fit maréchal-des-logis, l'invita à dîner, et mit son nom à l'ordre du jour.

Ce fut la première illustration qui s'attacha à ce nouveau nom d'Alexandre Dumas, adopté par le fils du marquis de la Pailleterie.

A partir de ce moment, le général Beurnonville voua à mon père une bienveillance qu'il lui a toujours conservée, et il avait coutume de dire, quand mon père était de service au quartier-général :

« Oh ! cette nuit, je dormirai tranquille, c'est Dumas qui veille sur nous. »

C'était le moment des enrôlements volontaires, et la France présentait au

monde un spectacle qui pouvait passer pour exemple.

Jamais nation n'avait été si près de sa perte que l'était la France en 1792, si ce n'est la France de 1428.

Deux miracles la sauvèrent, cette bien-aimée fille de Dieu. En 1428, le Seigneur suscita une vierge qui sauva la France, comme Jésus avait sauvé le monde, en mourant.

En 1792, il souleva tout un peuple, il mit son souffle dans toute une nation. Xerxès, sur le rocher de Salamine, se crut moins sûr d'Athènes, se jetant à la nage et se réfugiant sur la flotte de Thémistocle; Louis XIV, aux portes d'Amsterdam, se crut moins sûr de la Hollande, se noyant pour lui échapper, que le roi Frédéric-Guillaume ne se crut sûr de la France à Longwy et à Verdun.

La France sentit la main de la mort qui s'étendait sur elle, et, par une puissante et terrible contraction, déjà les pieds pris dans son linceul, elle s'élança hors de son tombeau.

Tout la trahissait.

Son roi, qui essayait de fuir à Varennes et de rejoindre Bouillé, à Montmédy. Sa noblesse, qui combattait dans les rangs ennemis et qui poussait les ennemis sur la France. Les prêtres, plus terribles, qui infiltraient la guerre civile, non pas même entre citoyens d'une même patrie, d'une même province, d'une même ville, mais entre les membres de la même famille, entre le mari et la femme, entre le fils et le père, entre le frère et la sœur.

A cette époque, où la Rome française luttait, nous ne dirons pas contre elle,

mais contre l'Europe, il n'y eut peut-être pas une maison qui n'eut sa Camille maudissant son frère et pleurant son amant.

Oh! c'est dans ces moments-là que la France est grande, et qu'on s'aperçoit qu'elle a bien réellement une mission providentielle, puisque là où tout autre peuple succomberait, elle se lève, combat et triomphe.

Tous les historiens ont parlé de Paris à cette époque; il semble que ce soit Paris qui ait tout fait, que la révolution armée soit sortie de Paris pour marcher à la frontière.

Oui, certes, Paris avec ses bureaux d'enrôlements dressés sur les places publiques, Paris avec ses recruteurs, allant de maison en maison, Paris avec ses canons tonnant, ses tambours battant,

ses cloches sonnant, Paris avec ses proclamations de la patrie en danger, Paris avec son drapeau de détresse, aux plis immenses, flottant aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, Paris avec la grande voix de Danton criant : aux armes ! a beaucoup fait ; mais la province a fait autant que Paris, et elle n'a pas eu ses terribles journées des 2 et 3 septembre.

Deux départements, le Gard et la Haute-Saône, levèrent à eux seuls deux armées.

Deux hommes à eux seuls armèrent et équipèrent chacun un escadron de cavalerie.

Un village se donna tout entier, depuis le premier jusqu'au dernier homme, et en se donnant offrit une somme de trois cent mille francs.

Les mères firent plus que donner leur

argent, firent plus que de se donner elles-mêmes. Elles donnèrent leurs fils, second accouchement plus terrible, plus douloureux, plus déchirant que le premier.

Huit cent mille hommes s'enrôlèrent. La France, qui avait eu grand' peine à rassembler une armée pour défendre les Thermopyles de l'Argonne et pour gagner la bataille de Valmy, avait douze armées et commençait de marcher à la conquête de l'Europe, un an après.

Ce fut une grande faute à Frédéric-Guillaume et à Léopold que de déclarer la guerre à la Révolution. S'ils se fussent contentés de tracer une espèce de cordon sanitaire autour de la France, de la circonscrire d'une ceinture armée, la France se fût probablement dévorée elle-même. Le volcan qui faisait irrup-

tion eût tout renfermé, flammes et laves dans ce sombre et profond cratère que l'on appelait Paris, et où bouillonnaient des journées comme les 5 et 6 octobre, comme le 20 juin, comme le 10 août; comme les 2 et 3 septembre, comme le 21 janvier. Mais ils crevèrent la montagne de deux coups d'épée, et la Révolution, à qui on ouvrait une voie, se répandit sur le monde.

A tout moment on voyait arriver à l'armée quelque nouveau régiment dont on ne soupçonnait pas même l'existence, qui n'était porté sur aucun cadre.

Créé de la veille, tout incomplet encore, il marchait à l'ennemi.

Saint-Georges avait été nommé colonel de la légion franche de cavalerie des Américains du Midi.

Boyer de son côté, venait de lever le

régiment des hussards la Liberté et de l'Égalité.

Tous deux connaissaient mon père; tous deux le voulurent avoir sous leurs ordres.

Saint-Georges le prit le premier comme sous-lieutenant, le 1er septembre 1792.

Boyer le prit comme lieutenant le lendemain.

Enfin Saint-Georges, qui à tout prix voulait le garder, le fit nommer colonel le 10 janvier 1793.

Placé en réalité à la tête du régiment, car Saint-Georges, peu friand du feu, était resté à Lille pour veiller à l'organisation complète de sa troupe et y manger pour son propre compte l'argent qu'on lui avait donné pour acheter des chevaux; placé à la tête du régiment, disons-nous, mon père vit s'ouvrir de-

vant son courage et devant son intelligence un plus vaste champ. Les escadrons de guerre disciplinés par lui furent cités par leur patriotisme et leur belle tenue. Toujours au feu, il se passa peu d'affaires au camp de la Madeleine où ses escadrons ne donnassent, et partout où ils donnèrent ils laissèrent un souvenir honorable, souvent une trace glorieuse. Un jour, entre autres, le régiment se trouva d'avant-garde et heurta tout à coup un régiment hollandais caché dans les seigles, qui, dans cette saison et dans ce pays, s'élèvent à hauteur d'homme. La présence de ce régiment fut révélée par le mouvement d'un sergent qui, placé à quinze pas à peine de mon père, apprêta son fusil pour faire feu.

Mon père vit ce mouvement, comprit

qu'à cette distance le sergent ne pouvait le manquer, tira un pistolet de ses fontes, et lâcha le coup avec tant de rapidité et de bonheur, qu'avant que l'arme ne fût abaissée le canon était percé à jour par la balle du pistolet.

Ce coup de pistolet fut le signal d'une charge magnifique dans laquelle le régiment hollandais fut taillé en pièces.

Mon père ramassa sur le champ de bataille ce fusil au canon percé d'une balle, et qui ne tenait plus à droite et à gauche que par une parcelle de fer. Je l'ai eu longtemps en ma possession ; mais il a fini par m'être volé dans un déménagement.

Les pistolets qui avaient opéré ce miracle de justesse avaient été donnés par ma mère et sortaient des magasins de Lepage. Ils acquirent plus tard une cer-

taine célébrité dans l'armée d'Italie. Quand nous en serons là, nous dirons à quelle occasion.

Le 30 juillet 1793, mon père reçut son brevet de général de brigade de l'armée du Nord.

Le 3 septembre de la même année, il fut nommé général de division à la même armée.

Enfin, huit jours après, il fut nommé général en chef des Pyrénées-Occidentales.

Ainsi, le 28 novembre 1792, ma mère avait épousé mon père, lieutenant-colonel de hussards.

Et moins d'une année après, il était nommé général en chef.

Il lui avait fallu vingt mois, en partant des derniers rangs, puisqu'il n'était que simple soldat, pour atteindre

une des plus hautes positions de l'armée.

Avec ce grade de général de brigade, mon père avait été envoyé auprès de Kléber, au siége de Maestricht; mais il resta peu de temps sous les ordres de celui qui plus tard, en Egypte, devait devenir son ami intime.

Nommé général de division à la même armée, le 3 septembre, il avait été porté au commandement des Pyrénées-Occidentales, et huit jours après, il recevait du ministre de la guerre, Bouchotte, avis de sa nomination en ces termes :

« Paris, le 11 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

» Le ministre de la guerre,

» Au citoyen Dumas, général de division à l'armée du Nord.

» Je vous préviens, général, que le conseil exécutif provisoire, comptant

Sur votre patriotisme, votre courage et votre expérience, vous a nommé général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales, vacante par la mort de Delbecq. La Convention nationale a approuvé cette nomination, et je m'empresse de vous envoyer votre lettre de service, en vous invitant à ne pas perdre de temps pour vous rendre au poste qui vous est désigné.

» Cette nomination va vous fournir une nouvelle occasion de montrer votre dévoûment à la chose publique et de terrasser ses ennemis, et le républicanisme que vous avez montré jusqu'à présent est un sûr garant que vous n'en épargnerez aucun.

» J. Bouchotte, »

Le 24, ses instructions lui étaient remises.

Nous transcrivons ici ces instructions, qui nous paraissent importantes, en ce qu'émanant directement du gouvernement révolutionnaire, à l'époque la plus révolutionnaire de ce gouvernement, c'est-à-dire le 24 septembre 1793, elles ne prescrivent aucune de ces mesures de rigueur auxquelles les représentants du peuple se livraient dans les départements ; peut-être aussi ces représentants du peuple avaient-ils des instructions particulières, et laissait-on jouer aux militaires les beaux rôles dans cette sanglante tragédie.

On verra le rôle qui était tracé à mon père.

« Pyrénées-Occidentales.

» Paris, 24 septembre, l'an II.

» Notes pour le général Alexandre Dumas.

» L'armée des Pyrénées-Occidentales est composée, d'après l'article 2 du décret du 30 avril 1793, des forces de la République disposées sur la frontière et dans les places fortes ou ports, dans toute la partie du territoire sur la rive gauche de la Garonne, ce qui comprend les départements des Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, des Landes et du Gers, ainsi que tout le pays sur la rive gauche de la Garonne, dans les départements de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde.

» On pense que le général doit se rendre promptement à Bayonne par Bordeaux. Il y verra en passant la représentation du peuple, les autorités constituées et les chefs militaires. Il se concertera avec eux sur tout ce qui concerne la défense et la tranquillité de la

partie de la République comprise dans son commandement, ainsi que sur l'emploi le plus convenable à faire des réquisitions qui doivent se trouver dans les lieux de rassemblements indiqués par les représentants du peuple.

» Il arrivera le plus tôt possible à St-Jean-de-Luz, où est son quartier-général. Il examinera scrupuleusement son état-major et les employés supérieurs des différents corps de l'armée.

» Il se fera rendre par chacun, tous comptes et renseignements sur sa partie de gestion.

» Il se fera représenter tous les livres d'ordre, plans, cartes et mémoires relatifs à la défense de la frontière et des côtes. Il entendra le chef du génie et autres personnes instruites.

» Il fera une visite des camps, can-

tonnements et postes, pour y maintenir l'uniformité et l'exactitude qui doit y exister dans le service.

» Il prendra connaissance des cols, ports ou passages les plus fréquentés, et, s'ils sont occupés par les Espagnols, il cherchera dans sa sagesse les moyens de les en chasser et de s'y établir, si cela est militairement bon et possible, sans compromettre les troupes.

» Leur position actuelle est en quatre divisions.

» 1° Celle de Saint-Jean-de-Luz, de douze mille hommes, dont l'avant-garde est à Uruges et ses avant-postes couvrent depuis Troubler en Borda jusqu'à Coulin Baïta.

» Le corps de bataille est campé en avant du fort de Socoza de Saint-Jean-de-Luz, sur les hauteurs de la Cha-

pelle, de Boudagain, de Belchéséa, jusqu'à la rivière de Nivelle.

» L'objet de cette division est de contenir l'ennemi derrière la Bidassoa et de défendre le pas de Beza.

» 2° La division de Serres et de Saint-Pée, de quatre à cinq mille hommes, est établie à Ascain, Serres, Saint-Pée et Ainhœvé, et ses avant-postes couvrent Helbaren et Notre-Dame-de-Bon-Secours.

» Elle empêche l'entrée en France par Zugarro, Murdi et Ordache, et inquiète l'ennemi sur la vallée de Bartan; alors, il faudrait porter des troupes à Souzarde, Espelette et Ittassu.

» 3° La division de Saint-Jean-Pied-de-Port, d'environ dix mille hommes, dont deux bataillons et trois compagnies basques sont à Baygorry, pour en dé-

fendre la vallée, un bataillon à Anhaix ; le reste couvre la ville, qui est un passage très important ; elle menace d'ailleurs l'ennemi dans les blouses, la vallée de Rastan et sur la route de Pampelune, par Roncevaux.

» 4° La division des cantonnements de Pau comprend : Pau, Navarreins, Oleron, la Basse-Burie, les vallées de Baretoux, d'Aspet, d'Onan, d'Avar et de Saint-Savin.

» Cette division est de cinq mille hommes et peut s'augmenter par les réquisitions des départements des Hautes-Pyrénées, du Gers, de la Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde et des Landes.

» Son objet est de défendre les vallées

et d'être le réservoir qui doit alimenter l'armée.

» Les Espagnols ont une artillerie formidable, depuis Fontarabie jusqu'à Biriaton.

» Leurs forces, dit-on, sont de quinze mille hommes, de Fontarabies à Cerdac, et autant environ sur Saint-Jean-Pied-de-Port, retranchés partout.

» Leurs dispositions militaires paraissent bonnes.

» En temps de paix, nos postes, sur l'extrême frontière, étaient à Andays, à Saint-Jacques de Soubeyrany, à Pas-de-Béhobie, Biriaton et autres postes à une lieue de la frontière, dans les environs de la Ruhne et sur les bords de la Bidassoa.

» Le grand camp des Bouquets est le premier à occuper avec Andays et des

avant-postes à Serres et à Jolimont, pour contenir l'Espagnol, qui craindra pour son flanc et ses derrières.

» En avant de Saint-Jean-Pied-de-Port est le poste de Castel-Mignon, que les Espagnols nous ont pris, et que l'on doit s'occuper de leur reprendre, et même, en se portant au col de Baguette, qui est la porte de l'Espagne sur ce point.

» Ces renseignements locaux ont été puisés dans des Mémoires dont les éléments se trouveront à l'état-major de l'armée ou au bureau du génie, avec des doubles des reconnaissances militaires qui ont été faites de la frontière.

» Le général s'en fera rendre compte et dirigera ses opérations en conséquence d'après ses forces actives et de réquisition, ainsi que celles des ennemis et et leurs positions, en profitant de toutes

les circonstances qui se présenteront d'attaquer avec avantage et sans se compromettre.

» Il tiendra la main à ce que toutes les troupes s'exercent et s'instruisent, et notamment les officiers, qui seront dans le cas d'être suspendus s'ils ne se trouvent pas en état de remplir leurs fonctions.

» Les écoles de théorie seront publiques. Elles embrasseront toutes les parties du service, police, comptabilité et discipline républicaine.

» Un officier-général et un officier d'état-major seront spécialement chargés de cet objet.

» Le général trouvera l'armée dans un excellent esprit et il n'aura qu'à l'y entretenir.

» Il fera surveiller et arrêter les hom-

mes suspects qui pourraient s'y être glissés.

» Il évitera toute communication avec les ennemis.

» Il ne laissera, sous aucun prétexte, pénétrer personne dans son camp.

» Il enverra les déserteurs sur les derrières, dans les lieux convenus.

» Il entretiendra une correspondance exacte avec le ministre de la guerre, indépendamment de celle de l'état-major.

» Enfin son civisme et son courage le rendent digne de la confiance nationale. Il ne la trompera point, et il donnera à ses frères d'armes l'exemple de toutes les vertus républicaines. »

Mais, arrivé à Bayonne, de graves dissentiments éclatèrent entre lui et les représentants du peuple en mission dans cette ville.

Ces représentants du peuple étaient les citoyens Monestier, Pinet aîné, Garraud, d'Artigoyte et Cavaignac.

Cette mission s'était faite, dans le midi, une triste célébrité ; aussi, lorsque les représentants que je viens de nommer virent arriver mon père, dont ils connaissaient les opinions modérées, voulurent-ils parer le coup.

Le 3 brumaire, avant même que mon père fût arrivé, ils avaient pris l'arrêté suivant :

« Au nom de la République française une et indivisible.

» Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Occidentales et les départements voisins.

» Instruits que le ministre de la guerre vient d'élever au grade de généraux de division, dans l'armée des Pyrénées-

Occidentales, des citoyens qui n'ont pas la confiance des républicains, nominations qui, ayant excité la sollicitude de la société populaire de Bayonne, qui a craint d'abord de voir enlevés à leur poste les officiers sans-culottes placés par des représentants montagnards; en second lieu, de voir de nouveau des intrigants et des militaires suspects travailler à égarer le soldat, l'ont engagée de faire part de ses craintes à leur collègue Garraud, qui a déjà pris à cet égard des mesures provisoires;

» Instruits en même temps que le citoyen Dumas, nommé par le conseil exécutif général de l'armée des Pyrénées-Occidentales, est près d'arriver à Bayonne et qu'il a été annoncé par son aide-de-camp, nommé Darièle, déjà arrivé en ladite ville;

» Considérant qu'au moment où le ministre de la guerre a fait la nomination dont il est question ci-dessus, il ne pouvait encore être instruit des *opérations importantes* que les représentants du peuple ont fait dans l'armée des Pyrénées-Occidentales, opérations commandées par la voix impérieuse du salut de la chose publique, et auxquelles le ministre et le conseil exécutif s'empresseront d'applaudir lorsqu'ils en auront connaissance.

» Considérant que l'intérêt de l'armée exige que les nominations faites par les représentants du peuple, des généraux et officiers qui ont mérité par leur courage, leurs talents et leurs sentiments républicains, la confiance du soldat, soient maintenues.

» Arrêtent :

Art. 1er

» Les nominations faites jusqu'à ce jour par les représentants du peuple dans l'armée des Pyrénées-Occidentales, soit de général en chef, soit de tout autre officier, sont maintenues.

Art. 2.

» Il est défendu au citoyen Muller, général en chef des Pyrénées-Occidentales, de délivrer des lettres de service aux officiers qui viennent d'être, ou qui seraient promus à quelque grade que ce soit par le conseil exécutif, dans ladite armée, et de les faire reconnaître dans le grade que le ministre vient de leur conférer.

Art. 3.

» Il est ordonné, tant au citoyen Dumas, nommé général de l'armée des Pyrénées-Occidentales, par le conseil

exécutif, et à tous autres officiers qui pourraient être ou avoir été promus à quelque grade, par ledit conseil exécutif, dans ladite armée, de sortir des murs de Bayonne et du Saint-Esprit, dès qu'ils y seront arrivés, jusqu'à l'arrivée des représentants du peuple dans cette ville.

» Le général La Roche, commandant la ville de Bayonne et de la citadelle du Saint-Esprit, tiendra la main à l'exécution rigoureuse de cette disposition. Sont exceptés pourtant de ladite disposition, les officiers qui étaient déjà dans l'armée lorsqu'ils ont été nommés par le ministre. Ceux là resteront à leur poste, dans le grade qu'ils avaient précédemment.

Art. 4.

» Les représentants du peuple se rendront incessamment à Bayonne; ils y

conférèreront ensemble sur le parti à prendre sur les nominations du conseil exécutif.

» En attendant, ils invitent le citoyen Garraud, leur collègue, actuellement à Bayonne, de vouloir bien adhérer au présent arrêté, et de tenir la main à son exécution.

» Fait à Mont-de-Marsan, le 1er du deuxième mois de l'an II de la République française une et indivisible.

» J.-J.-B. MONESTIER (du Puy-de-Dôme), J. PINET aîné et D'ARTIGOYTE, signés. »

« Le représentant du peuple soussigné adhère, à l'arrêté ci-dessus, et déclare qu'il n'a et ne peut avoir aucune application au citoyen Frégeville, général de division, attaché depuis longtemps à cette armée, que les représentants du peuple ont appelé auprès d'eux, tant

à Toulon qu'à Bordeaux. Il estime en conséquence que le général Frégeville doit exercer les fonctions de général divisionnaire, soit à Bayonne, soit à l'armée, dès le moment de son arrivée.

» A Bayonne, le 3 du second mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

» Signé GARRAUD. »

Malheureusement, mon père n'était pas un homme que l'on pût faire sortir avec cette facilité d'une ville où il croyait avoir le droit de rester.

Il resta donc à Bayonne.

Ce refus d'obéir à MM. les représentants du peuple amena, le surlendemain de son arrivée, c'est à dire le 9 brumaire, ce nouvel arrêté :

« Au nom de la République française une et indivisible.

» Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Occidentales et les départements voisins.

» Considérant que le Comité de salut public et la Convention nationale ne connaissent pas les réformes devenues si nécessaires opérées dans cette armée, non plus que les remplacements qui y ont eu lieu à l'époque où la promotion du général Dumas par le ministre de la guerre ou par le conseil exécutif a été approuvée par la Convention nationale ;

» Considérant que le général Muller a reçu de ces représentants le soin de commander provisoirement en chef cette armée, à raison des preuves qu'il a déjà données de son talent, de son activité, de son courage et de son républicanisme prononcés, à raison de l'expé-

rience qu'il avait acquise depuis quatre mois d'un travail assidu, de la manière de faire la guerre en ces contrées, où les localités ne permettent pas d'exercer cet art et cette profession comme dans les autres armées de la République, et où il faut un temps très considérable et un coup-d'œil très observateur pour réduire toutes les portions de forces employées sur une multitude de points en un ensemble et en un corps d'armée; enfin, encore en raison de ce que ses services près de cette armée et sa manière morale d'exister, lui avaient concilié l'amitié, l'estime et la confiance des chefs et des soldats.

» Considérant que le général Muller est encore aujourd'hui en pleine jouissance de cette estime, de cette amitié et de cette confiance, que seul il peut con-

duire et terminer une campagne dont seul il a la clé et les dispositions ; enfin que cette campagne et la guerre ne peuvent durer encore environ que trois semaines, ou même moins ;

» Considérant que le général Dumas, contre lequel d'ailleurs les représentants du peuple n'ont aucun reproche à former, ne pourrait obtenir ces connaissances des localités, des plans et des positions, que dans six semaines au moins, ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même dans la conférence *amicale* que les représentants du peuple ont eue avec lui ;

» Considérant que, depuis la réforme opérée dans l'armée et l'élection provisoire du général Muller, l'ordre et la discipline, la concorde et la bonne union

règnent plus vigoureusement et promettent des succès marqués;

» Arrêtent que, pour le meilleur service de la République, provisoirement et jusqu'à un décret définitif de la Convention nationale, le général Muller retiendra le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

» Mais arrêtent aussi qu'il demeurera libre au général Dumas d'être employé dans cette même armée, en qualité de chef divisionnaire, jusqu'à ce décret définitif.

» A Bayonne, le deuxième jour du deuxième mois de l'an II de la République une et indivisible.

» Signé : J.-B.-B. MONESTIER (du Puy-de-Dôme). D'ARTIGOYTE, GARRAUD, CAVAIGNAC et PINET aîné. »

Mon père avait obtenu la satisfaction

qu'il désirait, les représentants du peuple avaient déclaré qu'ils n'avaient aucun reproche à former contre lui, et rapporté l'article de l'arrêté qui lui enjoignait de quitter Bayonne.

Quant à l'autorisation qui lui était accordée de servir dans l'armée comme chef divisionnaire, on comprend qu'il n'en usa point.

Il s'installa donc, avec sa maison militaire, sur la place où on lui avait, d'avance, retenu son logement. Malheureusement, cette place était celle où avaient lieu les exécutions.

Lorsque l'heure terrible arrivait, et lorsque toutes les autres fenêtres se garnissaient de curieux, mon père fermait les siennes, baissait ses jalousies et tirait ses rideaux.

Alors, sous ses fenêtres fermées, il se

faisait une émeute terrible. Tous les sans-culottes du pays se rassemblaient et hurlaient :

— Eh ! *monsieur de l'humanité*, à la fenêtre ! à la fenêtre !

Malgré ces cris, qui plus d'une fois prirent le caractère de la menace, et auquel mon père et ses aides-de-camp, le sabre au côté et les pistolets au poing, s'apprêtèrent plus d'une fois à répondre à main armée, pas une de ses fenêtres ne s'ouvrit, pas un des officiers appartenant à l'état-major de mon père ne parut au balcon.

Il en résulta que le nouveau général envoyé par le pouvoir exécutif cessa de s'appeler le citoyen Alexandre Dumas, et ne fut plus connu que sous le nom, fort compromettant à cette époque, sur-

tout au milieu de ceux qui le lui avaient donné, de *monsieur de l'humanité.*

« Contestez-moi mon nom de Davy de la Pailleterie, messieurs. Ce que vous ne contesterez pas, c'est que je suis le fils d'un homme qu'on appelait *Horatius Coclès* devant l'ennemi, et *monsieur de l'humanité* devant l'échafaud.

Comme on le comprend bien, cet état de choses ne pouvait durer. Mon père, d'ailleurs, à cette résistance, jouait sa vie à un jeu bien autrement dangereux que celui du champ de bataille.

La réponse du Comité de salut public, en date du dixième jour de frimaire, fut celle-ci :

« Le Comité de salut public arrête :

» Que le conseil fera passer sur le champ dix mille hommes de l'armée des Pyrénées-Occidentales dans la Vendée,

pour se réunir à la portion de l'armée de l'Ouest dirigée contre les rebelles de ce département et autres circonvoisins, sur la rive gauche de la Loire.

» Cette division sera commandée par le général Dumas.

» Le conseil exécutif prend à cet effet les mesures les plus actives et fera parvenir ses ordres par courrier extraordinaire.

» Signé au registre :

» ROBESPIERRE, LINDET, BARRÈRE, CARNOT, BILLAUD-VARENNES et C. A. PRIEUX.

» Pour copie conforme :

» Le ministre de la guerre,

» J. BOUCHOTTE. »

Mon père arriva dans la Vendée.

Là, c'était bien autre chose encore.

Au moment de son arrivée, le général

Canclaux, mis en suspicion, venait d'être rappelé à Paris.

Mon père était tout porté; il reçut le commandement en chef de l'armée de l'Ouest.

Il commença par étudier les hommes qu'il avait à commander, comme le bon ouvrier, avant de se mettre à la besogne, commence par étudier l'outil qu'il a dans la main.

L'outil était mauvais, si l'on en croit le rapport de mon père; si l'on veut bien le lire attentivement, si l'on veut bien se reporter à l'époque où il a été écrit, 17 vendémiaire an II, on conviendra qu'il y avait dans ce rapport de quoi le faire guillotiner vingt fois.

C'est un miracle qu'il ne l'ait pas été une.

Voici ce rapport :

RAPPORT SUR L'ARMÉE, SUR LA VENDÉE.

Armée de l'Ouest.

« Au quartier-général, à Fontenay-le-Peuple.

» 17 vendémiaire, an II, de la république une et indivisible.

» Le général en chef au comité de salut public.

» Je n'ai différé mon rapport sur l'état de l'armée et de la guerre de la Vendée, qu'afin de le faire sur des données certaines, acquises par mes propres yeux; autrement il n'eût été que l'écho des différents récits que j'entendais et qui m'étaient faits par des personnes qui avaient embrassé les choses chacune sous un point de vue différent. Aujourd'hui, de retour de mon inspection, il en sera autrement, et je vais vous parler sur des faits qui sont à ma connaissance person-

nelle, et sur des désordres dont j'ai été le témoin.

» Eh bien! il faut le dire, il n'est à l'armée de l'Ouest presque aucune partie, soit militaire, soit administrative, qui n'appelle la main sévère de la réforme. Les bataillons n'ont point de consistance. Les anciens cadres sont réduits à 150 hommes.

» Vous devez juger par là de la quantité de recrues qu'ils viennent de recevoir, de la nullité des bataillons dont la partie saine se trouve paralysée par l'inexpérience de la majorité, tandis que la mauvaise composition des officiers ne laisse pas même l'espérance de former des hommes nouveaux.

» Mais le mal n'est pas là tout entier.

» Le mal est surtout dans l'esprit d'indiscipline et de pillage qui règne dans

l'armée, esprit produit par l'habitude et nourri par l'impunité. Cet esprit est porté à un tel point que j'ose vous dénoncer l'impossibilité de le réprimer, à moins d'envoyer les corps qui sont ici à d'autres armées, et de les remplaeer dans celle-ci par des troupes dressées à la subordination.

» Pour vous convaincre de cette vérité, il vous suffira d'apprendre que des chefs ont été menacés d'être fusillés par leurs soldats, pour avoir voulu, d'après mon ordre, empêcher le pillage. Vous serez d'abord étonnés de ces excès, mais vous cesserez bientôt de l'être en réfléchissant que c'est une conséquence nécessaire du système suivi jusqu'à présent dans cette guerre. Le *mouvament* du vol et du brigandage une fois imprimé, il est difficile de l'arrêter à volonté. Vous le savez,

citoyens représentants, la Vendée a été *traitée comme une ville prise d'assaut. Tout y a été saccagé, pillé, brûlé.* Les soldats ne comprennent pas pourquoi cette défense de continuer aujourd'hui de faire ce qu'ils faisaient hier.

» Vous ne trouverez pas même, dans les officiers généraux, le moyen de rappeler dans les rangs des soldats l'amour de la justice et des bonnes mœurs. Plusieurs sans doute, tous même, j'ose le dire, sont pénétrés de bons principes et en désirent le retour; mais une partie de ces hommes a servi dans cette armée au moment où le pillage s'y exerçait; témoins des défaites de nos armes, ces hommes ont perdu, par leur participation aux vieilles défaites, l'autorité nécessaire pour arrêter le cours des désordres que j'ai signalés; l'autre manque

de fermeté, de lumières, de moyens propres à ramener parmi les troupes l'ordre et la discipline. Ainsi, en dernière analyse, je n'ai trouvé que peu d'officiers généraux capables de faire le bien. Leur composition est généralement mauvaise, et il règne dans toute l'armée un abandon, un esprit d'indiscipline et de pillage déplorables. Il n'y a aucune activité, aucune surveillance, aucune instruction. Je suis arrivé la nuit jusqu'au milieu des camps, sans avoir été non-seulement reconnu, mais signalé. Faut-il s'étonner alors des déroutes que nous avons récemment éprouvées.

» Et cependant, jamais les vertus militaires sont plus nécessaires que dans les guerres civiles. Comment sans elles exécuter les mesures prescrites par vous. Comment convaincre les habitants de

ces contrées de votre justice, lorsque la justice est violée par vos troupes elles-mêmes, de votre respect pour les propriétés et pour les personnes, lorsque les hommes chargés de proclamer ce respect pillent et assassinent publiquement et impunément. Vos intentions et leur conduite sont sans cesse en contradiction, et nous n'obtiendrons, en demeurant dans la même situation, aucun résultat heureux. En changeant de système, il faut changer d'hommes. Il est d'autant plus urgent de faire appuyer les principes par des exemples, que les habitants de ce pays ont été souvent trompés par de fausses espérances et que plus d'une fois on a violé les promesses qu'on leur a faites.

» Et maintenant je me serais mal expliqué, si vous pouviez induire de mon

rapport que la Vendée est encore dangereuse pour la République et qu'elle menace sa liberté.

» Ce n'est point là mon opinion, et je crois même que la guerre peut être promptement terminée, en adoptant les mesures que je vous ai proposées et qui consistent :

» 1° Dans le renouvellement de l'armée;

» 2° Dans le renouvellement des officiers généraux ;

» 3° Dans le choix épuré que l'on fera de ces officiers destinés à être employés dans la Vendée. Ils doivent être capables par leur expérience, leurs lumières et leur probité, enfin par leur conduite ferme et soutenue, de maintenir la discipline la plus sévère et d'arrêter le penchant au pillage.

» Vous le dirai-je, citoyens représen-

tants, tant de difficultés surpassent mes forces, et je préfère vous faire cet aveu que de rester en arrière de votre attente. Je serais glorieux de terminer cette malheureuse guerre et de délivrer la République des maux dont elle a été menacée; mais le désir de la gloire ne m'aveugle point. Mes moyens ne sont pas suffisants pour remplir toutes vos vues, pour réorganiser l'armée, pour suppléer à l'incapacité des officiers généraux, pour rappeler la confiance des habitants des pays révoltés, enfin pour donner une nouvelle vie et surtout une nouvelle âme à tout ce qui m'entoure.

» Tant que les choses resteront dans le même état, il m'est donc impossible de répondre à vos espérances, et de vous assurer la fin de la guerre de la Vendée.... »

Ne vous semble-t-il pas lire le rapport de quelque vieux Romain, au temps de Regulus ou de Caton l'ancien, envoyé dans quelque province révoltée, à la suite du proconsulat de quelque Calpurnius Pison ou d'un Verrès ?

Ce rapport équivalait à une démission, et, l'on en conviendra, méritait mieux, eu égard à l'esprit du temps. Mais je ne sais quel bon génie protégeait mon père. Au lieu de payer de sa tête les vérités terribles qu'il venait de dire, il fut nommé, le 2 nivose an II, général en chef de l'armée des Alpes, dont il prit le commandement le 2 pluviose suivant.

Disons un mot de la situation où se trouvait l'armée des Alpes, au moment où mon père fut nommé son général en chef.

D'abord on était déjà si loin des déroutes de Quiévrain et de Marchais, de

la prise de Longwy et du bombardement de Lille, qu'on les avait presqu'oubliés. Au bout d'un an, la France, qui s'était vue si près de l'invasion, avait reporté la guerre sur le territoire ennemi; la Belgique tout entière était subjuguée. Nos soldats mesuraient de l'œil les montagnes de la Savoie, qu'ils allaient bientôt franchir, et l'Autriche, notre vieille ennemie, déjà menacée du côté de l'Allemagne, allait encore être attaquée en Italie.

Il est vrai qu'au cri de détresse poussé par François et par Frédéric-Guillaume, trois nouveaux ennemis s'étaient levés contre nous, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. Les anciennes ligues qui avaient mis la vieille monarchie à deux doigts de sa perte, à Fontenoy et à Rosbach, menaçaient la jeune République;

mais au cri de la *Marseillaise*, nous l'avons dit, un miracle s'était produit, la France entière s'était levée, et sept armées faisaient face à la fois aux ennemis du dehors et du dedans.

Au moment où les Prussiens avaient pénétré dans la Champagne et où les Autrichiens avaient envahi les Flandres, le roi de Sardaigne avait cru la France perdue, et il n'avait plus hésité à se joindre à la coalition et à mettre son armée sur le pied de guerre. Inquiet de ces démonstrations, le gouvernement avait envoyé le général Montesquiou en observation dans le Midi. Il y était à peine depuis un mois, que convaincu que la France pouvait compter désormais le roi de Sardaigne au nombre de ses ennemis, il envoya au gouvernement le plan de l'invasion de la Savoie. Après de grandes

difficultés suivies même d'une disgrâce momentanée, le général Montesquiou reçut l'ordre de mettre ses projets à exécution. Il transporta son camp aux Abresses, ordonna au général Anselme, qui commandait le camp du Var, de faire ses dispositions pour entrer, vers la fin de septembre, dans le comté de Nice, et de combiner ses mouvements avec ceux de la flotte, qui, sous le commandement de l'amiral Truguet, s'organisait dans le port de Toulon.

De leur côté, les Piémontais à la vue de nos préparatifs d'invasion, s'étaient hâtés de se mettre en défense. Trois redoutes avaient été élevées, l'une près de Champareillon, les deux autres aux abîmes de Miaux. Montesquiou laissa les travaux grandir, les retranchements s'achever. Puis au moment où il apprit

que les Piémontais allaient y conduire du canon, il lança, pour les tourner le maréchal-de-camp Lureque, avec le 2e bataillon de chasseurs et quelques grenadiers. Les Piémontais, qui n'étaient pas en mesure complète de se défendre, n'essayèrent pas même de résister, et nous abandonnèrent les ouvrages qu'ils venaient d'achever avec si grand'peine. Ils prirent la fuite sans même tirer un coup de fusil. L'évacuation des ponts, des marchés de Bellegarde, de Notre-Dame-de-Miaux et l'Arremont, fut le résultat de cette rètraite. Les Français suivirent les Piémontais à une demi-journée de marche. Montmélian ouvrit ses portes.

L'esprit public, comprimé par l'occupation sarde, commença de se faire jour. De tous côtés les Français étaient ac-

cueillis en libérateurs. Les Piémontais fuyaient au milieu des acclamations qui saluaient le drapeau tricolore.

Des députations de tous les villages venaient au devant du général Montesquiou. Sa marche était un triomphe. Des députés vinrent au devant de lui jusqu'au château des Marches pour lui apporter les clefs de Chambéry, et le lendemain, avec une escorte de cent chevaux, huit compagnies de grenadiers et quatre pièces de canon, il entrait dans la ville, où l'attendait un grand repas, offert par le conseil municipal à lui, à ses officiers et à ses soldats.

Dès-lors la Savoie fut incorporée à la France, sous le nom de département du Mont-Blanc qu'elle conserva jusqu'en 1814.

Cette première conquête s'était faite

par la seule supériorité des manœuvres du général français sur son adversaire, et sans tirer un seul coup de fusil.

Pendant ce temps le général Anselme s'emparait du comté de Nice, et ajoutait à la France le département des Alpes-Maritimes, lequel fut bientôt augmenté du territoire de la principauté de Monaco.

Mais là s'arrêta l'invasion française. La guerre civile commençait de rugir à l'intérieur. Jean Chouan avait soulevé la Vendée avec ses sifflements nocturnes. L'échafaud en permanence sur la place de la Révolution réclamant sa part de sang, le général Montesquiou, proscrit par la Convention, parvint à gagner la Suisse et à y trouver un asile. Anselme arrêté paya de sa tête la conquête de Nice. Biron le remplaça dans son com-

mandement et lui succéda sur l'échafaud. Enfin Kellermann, auquel mon père devait succéder, nommé général en chef à son tour, vint prendre ce poste que la suspicion rendait plus dangereux que la mitraille. Mais bientôt Kellermann se trouve entre une armée piémontaise prête à prendre l'offensive, et Lyon qui se révolte. Il jette alternativement les yeux vers l'Italie et vers la France, sépare sa petite armée en deux corps, en laisse un sous les ordres du général Brunet, et conduit lui-même l'autre sous les murs de Lyon.

Aussitôt le départ de Kellermann, les Piémontais, profitant de la réduction des troupes françaises, étaient tombés sur elle au nombre de vingt-cinq mille hommes. Mais, pendant dix-huit jours cette poignée de braves résista, combat-

tant sans cesse, ne reculant que pas à pas, ne perdant que vingt lieues de pays, et sauvant tous ses magasins.

Cependant le général Brunet ne pouvait résister plus longtemps. Il fit connaître sa position à Kellermann. Kellermann quitta aussitôt le siége de Lyon, accourut à l'armée, conduisant un renfort de trois mille hommes, qui portent la totalité de ses forces à huit mille hommes. Trois cents gardes nationaux sont placés par lui en seconde ligne, et avec ces faibles moyens il reprend l'offensive, le 13 septembre 1793.

Son plan d'attaque, parfaitement combiné par lui, et non moins bien exécuté par ses lieutenants et ses soldats, eut un succès complet, et, dès le 9 octobre suivant, les ennemis étaient chassés de Faucigny, de la Tarentaise et de la Mau-

rienne, repoussés de positions en positions. Les Piémontais voulurent enfin tenir dans celle de Saint-Maurice, où ils avaient établi plusieurs pièces de canon. L'avant-garde y arriva le 4 octobre, à sept heures du matin ; la canonnade dura jusqu'à dix heures, moment où le gros de l'armée parut avec l'artillerie. Aussitôt, et pendant que les canons français font taire la batterie ennemie, Kellermann donne l'ordre au 2e bataillon de chasseurs de tourner les Piémontais, habitués à cette guerre de montagnes ; les huit cents hommes qui le composent s'élancent à travers les rochers, franchissent les précipices, se suspendent au-dessus des abîmes et abordent les Piémontais avec une telle impétuosité qu'ils ne peuvent soutenir leur choc, et fuient en désordre abandonnant Saint-Maurice.

De ce village que Kellermann vient de quitter il écrit à la Convention :

« Le Mont-Blanc a été envahi il y a » quelques jours par un ennemi nom- » breux, et le Mont-Blanc est évacué au- » jourd'hui. La frontière de Nice à Ge- » nève est libre, et la retraite des Pié- » montais de la Tarentaise nécessitera » celle de la Maurienne. La prise du » Mont-Blanc a coûté deux mille hom- » mes à l'ennemi et une immense quan- » tité d'argent. »

La récompense de Kellermann fut un décret d'arrestation et l'ordre de comparaître devant la Convention.

Ce fut pour le remplacer, tandis qu'il allait rendre compte de ses victoires, que mon père fut appelé à l'armée des Alpes.

Son premier soin, en abordant, fut de

reconnaître les lignes de l'ennemi et de rétablir les communications rompues entre l'armée des Alpes et l'armée d'Italie. Tout en s'occupant de ces premières opérations, il envoya à la Convention un plan de campagne qui fut adopté.

Pendant ce temps, mon père s'était abouché avec les plus hardis chasseurs de chamois; il avait fait avec eux une ou deux excursions pour leur prouver qu'il était digne de faire leur partie, et ayant gagné leur confiance, ou plutôt leur dévoûment dans ces courses au milieu des neiges, il convertit ses compagnons de chasse en guides.

Un matin, le général en chef quitta l'armée, il laissa le commandement à l'un de ses généraux de division, prit des vivres pour quelques jours et partit avec trois de ses affidés.

Il fut cinq jours absent; pendant ces cinq jours il étudia tous les passages par lesquels on pouvait arriver jusqu'à la redoute du Mont-Cenis. Cette étude n'était pas chose facile, attendu qu'elle ne pouvait se faire que la nuit et au milieu des abîmes dans lesquels le moindre faux pas eût précipité l'imprudent éclaireur.

Le cinquième jour il revint.

Le Mont-Cenis était le nœud stratégique du plan, le pivot sur lequel toutes les manœuvres devaient tourner. Le Mont-Cenis était réputé imprenable à cause de ses neiges éternelles, de ses abîmes sans fond et de ses chemins impraticables.

En rentrant au camp, mon père dit :

« Dans un mois le Mont-Cenis sera à nous. »

Il avait pour le seconder dans cette

entreprise, il faut le dire, des hommes habitués depuis un an à cette guerre des montagnes, et qui n'avaient jamais reculé que devant l'impossible. Maintenant, c'était l'impossible qu'il fallait vaincre. Il fallait que les soldats passâssent là où jamais montagnard n'avait passé; il fallait que le pied de l'homme foulât une neige qui ne connaissait que le sabot ou la serre de l'aigle.

Mon père fit faire trois mille crampons de fer qu'il distribua à ses soldats et avec lesquels ils s'étudièrent à passer dans les endroits les plus difficiles.

Le printemps arriva, et, avec lui, la possibilité d'agir; mais, de leur côté, les Piémontais s'étaient mis sur une terrible défensive. Le Mont-Cenis, le Valaisan et le Petit Saint-Bernard étaient hérissés de canons. Mon père décida que l'on com-

mencerait par s'emparer du Saint-Bernard et du Valaisan.

Les ennemis qu'il fallait atteindre bivouaquaient au-delà des nues. C'était une guerre de Titans : le ciel à escalader.

Dans la soirée du 24 avril, le général Bagdelaune reçut l'ordre de gravir le Petit Saint-Bernard, afin de se trouver au point du jour prêt à l'attaquer.

Mon père s'était réservé le Mont-Valaisan.

Le général Bagdelaune se mit en marche à neuf heures du soir. Pendant dix heures il marcha dans des précipices, sans suivre aucun chemin frayé et sur la foi des guides qui, plus d'une fois trompés eux-mêmes par l'obscurité, égarèrent nos soldats. Enfin, à la pointe du jour, il parvient à la redoute, l'attaque avec le courage et l'impétuosité dont les

hommes qu'il commande ont déjà donné tant de preuves; mais la redoute est terrible, la montagne semble un volcan enflammé. Trois fois Bagdelaune ramène à la charge ses soldats repoussés trois fois. Tout à coup les bouches des canons du Mont-Valaisan changent de direction, une pluie de boulets écrase les défenseurs du Saint-Bernard. Mon père a réussi le premier dans son entreprise, c'est lui qui a tourné contre les Piémontais leurs propres canons. Le Mont-Valaisan, qui devait protéger le Saint-Bernard, le foudroie. Les Français, qui reconnaissent le secours inattendu qui leur arrive, s'élancent une quatrième fois. Les Piémontais, intimidés par cette puissante diversion, n'essaient pas même de résister. De tous côtés ils fuient; le général Bagdelaune lance à leur poursuite deux ba-

taillons de chasseurs. Pendant trois lieues les Piémontais sont poursuivis et relancés comme des chamois, à la trace du sang. Vingt pièces de canon, six obusiers, treize pièces d'artillerie de montagne, deux cents fusils et deux cents prisonniers sont les trophées de cette double victoire.

Reste le Mont-Cenis.

C'est pour s'emparer de cette dernière redoute, qui doit compléter la libre et entière occupation de la Savoie, en enlevant aux Piémontais tous les moyens de déboucher dans ce duché à leur volonté, et en les forçant à cantonner dans les plaines du Piémont, que le général en chef a fait toutes ses dispositions.

Déjà plusieurs tentatives avaient été faites et avaient avorté. Dans une de ces tentatives faites au mois de février,

le général Sarret avait perdu la vie. Le pied lui avait manqué, il avait roulé au fond d'un précipice, et son corps était resté enseveli sous les neiges.

De là le soin que mon père avait pris de faire des crampons pour lui et pour ses hommes.

Le Mont-Cenis était attaquable de trois côtés seulement; le quatrième était tellement défendu par la nature, que les Piémontais s'étaient contentés de le protéger par un rang de palissades.

Pour arriver de ce côté, il fallait monter du fond même d'un abîme.

Mon père simula des attaques sur trois faces, puis, le soir du 9 floréal (8 mai), il partit avec trois cents hommes.

Il devait tourner la montagne, gravir l'inaccessible rocher, et donner le signal

de l'attaque aux autres corps par son attaque même.

Avant de commencer l'ascension, mon père montra à ses hommes le rocher qu'il fallait gravir.

— Tout homme qui tombera, dit-il, doit comprendre d'avance qu'il est un homme mort, et que, dans une pareille chute, rien ne peut le sauver. Il est donc inutile qu'il crie. Son cri peut faire manquer l'entreprise en donnant l'éveil.

Trois hommes tombèrent. On entendit leurs corps bondir de rochers en rochers, mais on n'entendit pas un cri, pas une plainte, pas un soupir.

On arriva sur le plateau. Quoique la nuit fût obscure, on pouvait distinguer du fort cette longue ligne noire qu'allaient tracer sur la neige les habits bleus des soldats. Mais le cas était prévu. Cha-

que homme avait roulé sur son sac une chemise et un bonnet de coton.

C'était l'uniforme ordinaire de mon père lorsque, la nuit, il chassait le chamois.

On arriva jusqu'au pied des palissades sans avoir éveillé un seul qui-vive.

Arrivés aux palissades, les soldats commencèrent à escalader; mais mon père, grâce à sa force herculéenne, trouva un moyen plus simple et moins bruyant : c'était de prendre chaque homme par le fond de son pantalon et le collet de son habit, et de le lancer par dessus les palissades. La neige amortissait à la fois et la chute et le bruit.

Surpris au milieu de leur sommeil et voyant au milieu d'eux les soldats français sans savoir comment ils y étaient

parvenus, les Piémontais firent à peine résistance.

Un mois juste, jour pour jour, après la prédiction faite, le Mont-Cenis était à nous.

Tandis que mon père enlevait le Mont-Cenis, une autre colonne de l'armée des Alpes, passant par le col d'Argentière, en avant de Barcelonnette, s'emparait du poste des Barricades, envahissait la vallée de la Hure, et mettait ainsi l'armée des Alpes presque en relation avec l'armée d'Italie, dont l'extrême gauche s'avançait jusqu'au dessus du petit village d'Isola, vers Saint-Dalmatio-Salvatico.

Mon père en était juste arrivé au point où l'on rappelait les généraux en chef de l'Armée des Alpes pour les guillotiner. On le rappela, mais on ne le guillotina point.

J'ai déjà dit que mon père avait du bonheur.

Rappelé le 6 messidor an II, mon père quitta l'armée le 18.

Du moment où on ne le guillotina pas, mon père était enchanté de se trouver à Paris. Depuis quelque temps, il lui était poussé une loupe au front qui lui donnait d'effroyables maux de tête. Cette loupe lui était venue à la suite d'un coup de pointe qu'il avait reçu dans un des trois duels qu'ils avait eus au régiment pour soutenir la prééminence de la reine sur le roi. Il en résultait que la loupe était adhérente au crâne, et que son extirpation présentait quelques dangers.

L'opération fut faite avec beaucoup de bonheur par M. Pelletan.

Le 15 thermidor de la même année, un

arrêté du comité de salut public nomma mon père commandant de l'école de Mars au camp des Sablons.

Ce commandement ne fut pas de longue durée.

Le 18 thermidor, c'est à dire trois jours après cette nomination, il fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Mais avant de quitter Paris, mon père avait un compte à régler avec son ancien colonel Saint-Georges.

Nous avons dit en temps et lieu que loin de se rendre à son régiment, Saint-Georges avait trouvé plus commode de demeurer à Lille, où il s'était fait envoyer par le gouvernement des chevaux de remonte, ce qui ne l'avait pas empêché, en vertu de ces pouvoirs que s'arrogeaient les chefs de corps à cette époque, de requérir une énorme quan-

tité de chevaux de luxe dont il avait trafiqué.

Le chiffre auquel les chevaux étaient estimés montait à près d'un million.

Quoiqu'on ne fût pas bien sévère, à cette époque, pour ces sortes de peccadilles, Saint-Georges s'était donné de telles licences, qu'il fut appelé à Paris pour y rendre ses comptes. Comme les comptes de Saint-Georges étaient fort mal tenus, il trouva à propos de tout rejeter sur mon père, en disant que c'était lui qui avait été chargé de la remonte du régiment. Le ministre de la guerre écrivit donc à mon père, lequel prouva immédiatement qu'il n'avait jamais commandé une seule réquisition, ni acheté ni vendu un seul cheval.

La réponse du ministre déchargea entièrement mon père; mais il n'en avait

pas moins gardé rancune à Saint-Georges, et comme sa loupe, qui le faisait horriblement souffrir, l'entretenait dans une mauvaise humeur continuelle, il avait positivement résolu de se couper la gorge avec son ancien colonel.

Saint-Georges, tout brave qu'il était le pistolet ou l'épée à la main, aimait assez à choisir ses duels. Heureux ou malheureux, celui-là devait faire grand bruit. Mon père se présenta donc trois fois chez Saint-Georges sans le trouver, puis il y retourna trois autres fois sans le trouver encore, mais en laissant sa carte. Enfin, sur la dernière de ses cartes, il laissa une menace tellement pressante, que le surlendemain du jour où il avait été opéré, mon père étant couché et gardé par Dermoncourt, qui fut depuis son aide-de-camp, Saint-Georges se

présenta chez lui, et sur l'annonce du motif qui le retenait au lit, allait se retirer en laissant sa carte à son tour, lorsque Dermoncourt, qui avait fort entendu parler de lui, voyant un mulâtre admirablement bel homme et qui bégayait en parlant, reconnut Saint-Georges, et allant à lui :

— Ah ! monsieur de Saint-Georges, lui dit-il, c'est vous ! Ne vous en allez pas, je vous prie, car tout malade qu'il est, le général est un homme à courir après vous, tant il a hâte de vous voir.

Saint-Georges prit à l'instant même son parti.

— Oh ! ce cher Dumas, s'écria-t-il, je crois bien qu'il a le désir de me voir, et moi donc ! Nous avons toujours été si bons amis. Où est-il ? Où est-il ?

Et, s'élançant dans la chambre, il alla

se jeter sur le lit, prit mon père dans ses bras, le serrant à l'étouffer.

Mon père voulut parler, mais Saint-Georges ne lui en laissa pas le temps.

— Ah! ça, mais, lui dit-il, tu voulais donc me tuer? Me tuer, moi! Dumas tuer Saint-Georges! Est-ce que c'est possible? Mais est-ce que tu n'es pas mon fils? Est-ce que, quand Saint-Georges sera mort, un autre que toi peut le remplacer? Allons vite, lève-toi. Fais-moi servir une côtelette, et qu'il ne soit plus question de ces bêtises-là.

Mon père était fort décidé d'abord à pousser l'affaire à fond. Mais que dire à un homme qui se jette sur votre lit, qui vous embrasse, qui vous appelle son fils et qui vous demande à déjeûner?

Ce que fit mon père; il lui tendit la main en lui disant :

— Ah ! brigand ! tu es bien heureux que je sois ton successeur, comme tu dis, au lieu d'être celui du dernier ministre de la guerre, car je te donne ma parole que je te ferais pendre !

— Oh ! guillotiner, au moins, dit Saint-Georges en riant du bout des lèvres.

— Oh ! non pas, non pas ! Ce sont les honnêtes gens que l'on guillotine à cette heure ; mais les voleurs on les pend.

— Voyons, franchement, quelle était ton intention en venant chez moi ? dit Saint-Georges.

— De t'y trouver d'abord.

— C'est trop juste... Mais après ?

— Après ?

— Oui.

— Je serais entré dans la chambre où l'on m'aurait dit que tu étais. J'eusse refermé la porte, j'eusse mis la clé dans

ma poche, et de celui de nous deux qui, au bout de cinq minutes, aurait encore été vivant, se serait chargé de l'ouvrir.

— Alors, dit Saint-Georges, tu vois que j'ai bien fait de ne pas m'y trouver.

Or, comme en ce moment-là même, la porte s'ouvrait pour annoncer qu'on était servi, la discussion finit et le déjeûner commença.

De l'armée de Sambre-et-Meuse, mon père passa avec la rapidité des mouvements que la Convention faisait exécuter à cette époque à ses généraux, au commandement en chef des côtes de Brest; mais seize jours après cette nomination, tous ces commandements factices lui déplaisant, il donna sa démission et se retira à Villers-Cotterets, près de ma mère, qui déjà, depuis un an ou deux, était accouchée de ma sœur aînée.

Bien des choses s'étaient accomplies le 28 novembre 1792, où le lieutenant-colonel Thomas-Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie avait épousé Marie-Louise-Elisabeth Labouret.

D'abord, à l'étranger, vengeance rapide des déroutes de Marquin et des prises de Longwy et de Verdun par les victoires de Valmy et de Jemmapes. — Occupation de Chambéry par le général Montesquiou. — Occupation de Nice par le général Anselme. — Le siége de Lille levé. — Prise de Mayence par le général Custines. — Entrée de nos troupes à Francfort-sur-Mein. — Occupation de Bruxelles par le général Dumouriez. — Réunion de la Savoie à la France. — Prise de la citadelle d'Anvers par le général Labourdonnaye. — Prise de Namur par le général Valence. — Déclaration

de guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne. — Prise de Breda et de Gertruydemberg par d'Arçon. — Première coalision contre la France, qui rassemble la Prusse, l'Autriche, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, l'Etat ecclésiastique et le roi de Sardaigne.

Perte de la bataille de Nerwinde, qui amène l'émigration de Dumouriez et du duc de Chartres. — Réunion à la France du pays de Porentruy. — Les Anglais nous prennent Tabago. — Les Espagnols envahissent le Roussillon. — Lyon s'insurge. — Les nègres massacrent les blancs à Saint-Domingue. — Mayence se rend aux Prussiens, — Valenciennes aux Autrichiens, — Pondichéry aux Anglais; — Toulon est livré; — le

Quesnoy capitule ; — mais Jourdan débloque Maubeuge ; — mais Toulon est repris, et Bonaparte apparaît.

1794 s'est ouvert sous de meilleures auspices. Jourdan, Marceau, Lefèvre, Championnet et Kléber ont gagné la bataille de Fleurus. Ypres a été repris par Moreau. Une seconde bataille de Fleurus ouvre aux armées françaises la Belgique. La prise d'Ostende et de Tournay par le général Pichegru, et l'occupation de Mons par le général Ferrand ont dégagé nos frontières et permis d'assiéger Condé, Valenciennes, le Quesnoy et Landrecies, qui sont prises : Condé, le 15 juin, Valenciennes, le 28 juillet ; le Quesnoy, le 11 septembre 1793, et Landrecies, le 30 avril 1794. Enfin, nous rentrons dans Gand, dans Bruxelles, dans Landrecies, dans Newport, dans Anvers, dans Liége,

dans Fontarabie, dans Saint Sébastien, dans Valenciennes, dans Condé, dans Aix-la-Chapelle. Nous faisons invasion dans la vallée de Roncevaux, de poétique mémoire. Nous enlevons de force Audernach, Coblentz, Venloo, Maëstrich, Nimègue, Figuières.

Nous gagnons la bataille d'Escola qui dure cinq jours, du 15 au 20 octobre 1794, et où les deux généraux en chefs sont tués, Dugommier le 18, La Union le 20. Nous occupons Amsterdam, dont le stathouder s'enfuit à Londres. Nous prenons, par une charge de hussards, la flotte hollandaise, retenue dans les glaces du Texel. Berg-Opsoom se rend à Pichegru. Rost est pris après soixante-dix jours de siége. La Hollande est conquise. Enfin un traité est conclu entre la Toscane et la France, qui introduit la république

française dans le système politique de l'Europe.

La Prusse a imité l'exemple de la Toscane et conclu avec la France un traité de paix à Bâle. C'est François Barthélemy, neveu de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, qui l'a signé, avec le baron de Hardenberg, le 5 avril 1795. Les deux puissances n'ont rien à se restituer.

Le 15 mai, un troisième traité de paix a été fait entre la France et les Provinces-Unies. Les Provinces-Unies cédèrent à la France tout le territoire batave qui se trouve sur la rive gauche de l'Escaut oriental, ainsi que les deux rives de la Meuse au sud de Vanloo, y compris cette place.

Les Provinces-Unies paient à la France pour l'indemnité des frais de la guerre,

100 millions de florins, argent courant de Hollande.

Enfin, le 28 juillet, l'Espagne, à son tour, traite avec la France. La France rend à l'Espagne ses conquêtes de Biscaye et de Catalogne. L'Espagne cède à la France la partie de Saint-Domingue qu'elle possède.

Voilà notre situation vis-à-vis de l'Europe vers le milieu de l'année 1795.

Maintenant un mot de notre situation intérieure. Il y a halte et transformation des deux côtés. Le vieux monde croule, entraîne sous ses débris ceux-là même qui l'ont sapé. Un monde nouveau surgit.

Le siècle de Louis XV s'achève. Le siècle de Napoléon commence.

Le grand événement qui occupe la

France au 28 novembre 1792, c'est le procès de Louis XVI.

Le 7 novembre, sur le rapport de Mailhe, député de la Haute-Garonne, la Convention a décrété que Louis XVI peut être jugé et qu'il le sera par elle. Le même jour, Robespierre a demandé que le roi, sans nul délai, soit déclaré traître à la patrie, criminel envers l'humanité, et qu'il soit condamné à mort pour donner un grand exemple au monde.

Le 4 décembre, décret qui déclare que quiconque tentera d'établir en France la royauté ou tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, sera puni de mort.

Le 6 décembre, décret qui nomme une commission de vingt-et-un membres avec mission d'accélérer l'instruction du procès de Louis XVI.

Le 11 décembre Louis ~~XIV~~ XVI paraît à la barre.

Le 25 décembre, Louis XVI fait son testament.

Le 15 janvier, l'appel nominal s'ouvre sur ces deux questions : 1° *Louis est-il coupable de conspiration contre la liberté et d'attentat contre la sûreté de l'Etat*, OUI OU NON ?

Sur 719 membres présents, 683 votent pour l'affirmative.

2° *Le jugement qui sera rendu sur Louis sera-t-il soumis à la sanction du peuple réuni dans les assemblées primaires*, OUI OU NON ?

Sur 749 membres présents 424 refusent l'appel au peuple.

Une troisième question est posée, suprême, capitale, définitive :

« Quelle peine Louis a-t-il encourue ?»

397 voix sur 713 votants ont répondu: *La peine de mort !*

Enfin, on a procédé à un quatrième appel nominal conçu en ces termes :

— *Sera-t-il sursis à l'exécution du jugement de Louis Capet*, OUI OU NON ?

380 voix sont contre le sursis.

310 pour.

Il n'y aura donc pas de sursis.

Le 20 janvier, le jugement est signifié à Louis XVI.

Le 21 janvier, à dix heures, Louis XVI est exécuté.

Pour faire face à l'Europe qui se soulève, la Convention crée dix armées, armée du Nord et des Ardennes, commandée par le général Custines; armée de la Moselle, commandée par Houchard; armée du Rhin, commandée par Alexandre Beauharnais; armée des Alpes, commandée par Kellermann; armée d'Italie, commandée par Brunet; armée de Pyré-

nées-Orientales, commandée par Deflers; armée des Pyrénées-Occidentales, commandée par Dubousquet; armée des côtes de la Rochelle, commandée par le général Canclaux; armée des côtes de la Manche, commandée par Félix Wimpfin; armée de l'Ouest, commandée par Vestermann.

La même loi établit près de chaque armée des représentants du peuple pris dans la Convention et investis de pouvoirs illimités.

Aussi, trois des généraux que nous venons de nommer mourront-ils sur l'échafaud: Custines, Houchar et Alexandre Beauharnais.

La Gironde, qui a voté avec les Jacobins au procès du roi, se sépare d'eux.

Le 18 avril, elle obtient l'établisse-

ment d'une commission à l'effet de contenir les terroristes.

La commission nommée le 18 sera dissoute le 27, rétablie le 28 et définitivement supprimée le 31.

Elle aura eu pour résultat d'amener une scission complète entre les deux partis.

Le 31 mai, les Girondins sont proscrits.

Le 13 juin, Marat est poignardé par Charlotte Corday.

Le 1er août, Marie-Antoinette est déférée au tribunal révolutionnaire.

Le 5 août, création d'une armée révolutionnaire ambulante, qui parcourra les départements, traînant après elle de l'artillerie et la guillotine. Elle existera jusqu'à la réaction thermidorienne.

Le 3 septembre, le procès de Marie-Antoinette s'engage.

Le 5 septembre, décret qui abolit l'ère chrétienne et qui porte le commencement de l'ère des Français au 22 septembre 1792.

Le 12, Marie-Antoinette subit un premier interrogatoire.

Le 16, Marie-Antoinette est condamnée à mort...

A onze heures du matin, le même jour, elle monte sur l'échafaud.

Le 31 octobre, les Girondins sont exécutés à leur tour.

Le 6 novembre, c'est celui de Philippe-Egalité.

Le 11, celui de Bailly.

Le 1er décembre, on compte les détenus : il y en a quatre mille cent-trente dans les différentes prisons de Paris.

Le 1er mars 1794, il y en a six mille.

Le 27 avril, sept mille deux cents.

Le 5 avril, Danton, Chabot, Bazire, Lacroix, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelle et Fabre d'Eglantine sont exécutés.

Robespierre dominera sans opposition. Avec lui, les maîtres de la France seront Barrère, Merlin (de Douai), Saint-Just, Couthon, Collot-d'Herbois, Fouché (de Nantes), Verdier et Cernot.

Aussi est décrété le 16 :

« 1° Que tous les individus prévenus de conspiration ou qui porteront ombrage seront traduits de tous les points de la République au tribunal révolutionnaire de Paris.

« 2° Que tous les ci-devant nobles et étrangers sortiront des villes frontières

et maritimes dans le délai de dix jours sous peine de mort. »

Le 22, on guillotine Malesherbes, le défenseur de Louis XVI. On le conduit à l'échafaud avec sa fille, sa sœur, son gendre, sa petite-fille et le mari de cette petite-fille. Le martyre est entier. L'holocauste est complet.

Le nombre des prisonniers va croissant. Le 1er mai, on en compte huit mille.

Le 8, Lavoisier est exécuté. Vingt-sept autres fermiers généraux, dont on a oublié les noms, sont exécutés avec lui.

Le 10, la princesse Elisabeth monte sur l'échafaud. Son fichu se dérange : « Au nom de la pudeur, monsieur, couvrez-moi le sein, » dit-elle au bourreau. Et elle meurt.

Le 8 juin, Robespierre célèbre la fête

de l'Etre Suprême. C'est le grand-prêtre du nouveau culte élevé sur une estrade qui s'appuie au bâtiment des Tuileries, entouré de ses adeptes. Il prononçe un discours dans lequel il daigne reconnaître l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'âme. Après quoi, il met le feu à deux mannequins représentant l'Athéisme et le Fanatisme.

Les prisonniers continuent d'augmenter. On compte onze mille quatre cents détenus dans les prisons de Paris.

Il y a trente-deux prisons à Paris, vingt-sept de plus que du temps de la Bastille.

On attend un 2 et 3 septembre.

Il arrive un 9 et 10 thermidor.

Il était temps. On venait de faire, à Bicêtre, l'expérience d'une machine à neuf tranchants. La première machine,

en effet, ne fonctionnait pas assez vite. Les 25, 26 et 27 juillet, on n'avait pu exécuter en tout que cent trente-cinq personnes avec la guillotine de la place de la Révolution et celle du faubourg Saint-Antoine.

Alors les thermidoriens règnent à leur tour, règne plus doux, mais qui cependant a ses exigences.

D'abord, le 26 juillet, les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just, Lebas, Henriot et dix-sept autres jacobins sont exécutés.

Le 10 août, un décret modifie le tribunal révolutionnaire, qu'on n'ose pas encore abolir.

Il procédera avec des formes plus favorables aux accusés. Ceux-ci pourront avoir des défenseurs. La reine en a eu

deux, c'est vrai, mais ils ont reçu l'ordre de ne pas la défendre.

Les exécutions n'auront plus lieu tous les jours, et chaque exécution ne comprendra plus qu'un petit nombre de condamnés.

Dans les derniers temps, quand on guillotinait les condamnés par fournées de vingt-cinq à trente, le fer s'émoussait sur les derniers. Alors il fallait s'y reprendre de deux à trois fois ; puis cela répandait une telle quantité de sang qu'une maladie épidémique, causée par l'odeur de ce sang, se déclara dans le faubourg Saint-Antoine. Sur la place de la Révolution, ce sang s'épanchait dans un fossé creusé autour de l'échafaud. Un enfant se laissa cheoir dans ce fossé et s'y noya.

Après le tribunal révolutionnaire vient

le comité de salut public. Cette fois la cause, au lieu de précéder l'effet, le suit. — Le comité de salut public! — Terrible titre, mérité peut-être; le comité de salut public, qui peut-être en effet a sauvé la France! — Mais vous vous rappellez ce mot de Pyrrhus après la bataille d'Héraclée :

« Encore une victoire comme celle-là, et nous sommes perdus! »

Le 24 août, un décret limite ses attributions, Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Carnot sortent de la formidable institution; Barrère, après y avoir siégé pendant dix-sept mois, Carnot pendant quatorze.

Le 8 octobre, soixante-treize députés proscrits rentrent à la Convention. Ils ont été proscrits après le 31 mai. Ils rentrent après le 9 thermidor. Les princi-

paux d'entre eux sont : Lanjuinais, qui a tenu le dernier au 31 mai; Boissy-d'Anglas, qui salua la tête de Féraud au 1er prairial; Daunou et Henri La Rivière.

Le 16, Carrier, décrété d'accusation à la majorité de 418 voix sur 500, est condamné à mort et exécuté.

Le 2 février 1795, Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Vadier sont mis en accusation.

Le 1er avril, ils sont condamnés à la déportation.

Barrère, réfugié en Belgique, rentrera en France en 1830, et mourra au sein de sa famille.

Billaud-Varennes, déporté à Cayenne avec Collot-d'Herbois, parviendra à s'échapper et gagnera le Mexique, où il entrera dans un couvent de dominicains

sous le nom de Polycarpe Varenas. Il prendra parti pour les colons insurgés contre la métropole, manquera deux fois d'être fusillé et ira mourir à Haïti en 1820.

Collot-d'Herbois, mauvais comédien, mauvais poète et toujours à moitié ivre, se trompera un jour de bouteille, boira de l'eau-forte pour de l'eau-de-vie, et mourra à Cayenne en 1796, dans des douleurs atroces.

Le 3 mai, un décret restitue aux familles des condamnés *pour toute autre cause que l'émigration* les biens confisqués.

Deux familles sont exceptées du bénéfice de cette loi : la famille de Louis XVI et celle de Robespierre.

C'est Lanjuinais et Boissy-d'Anglas qui signalent par ce décret leur rentrée à l'Assemblée.

Le 6, Fouquier-Tinville et quinze juges ou jurés de l'ancien tribunal révolutionnaire sont exécutés en *Grève*, à Paris.

Comprenez-vous, en grève? Tout est donc rentré dans l'ordre, puisque l'échafaud lui-même a repris sa place.

Cependant, au milieu de tout cela, comme on l'a vu, des moyens de défense ont surgi comme par miracle de tous côtés.

La France, qui avait à peine une armée en 1787, en a eu six en 92, dix en 93, quatorze en 95.

Le 3 octobre 1793, Carnot fait un rapport à la Convention, dans lequel il lui donne connaissance des ateliers créés et des mesures improvisées pour obtenir avec rapidité de nombreux et formidables moyens de défense contre l'ennemi.

En effet, la science s'est mise à la dis-

position du Comité du salut public. Elle a pris sa part à la révolution en s'occupant de trouver des moyens extraordinaires de défense. Elle s'est posée des problèmes presque impossibles à résoudre, et elle les a résolus.

La France manquait de salpêtre, de canons et d'armes. En neuf mois, la commission scientifique a extrait du sol de la France, qui fournissait neuf cent mille livres de salpêtre par an, douze millions de salpêtre.

Il n'existait en France, avant la Révolution, que deux fonderies de bouches à feu en bronze, et quatre en fer. Ces six fonderies donnaient annuellement neuf cents canons.

Quinze fonderies pour les bouches à feu en bronze, et trente pour les bouches à feu en fer sont créées.

Les unes donnent par an sept mille canons. Les autres, treize mille.

Une immense fabrique d'armes à feu a été improvisée à Paris même et donne cent quarante mille fusils par année, c'est à dire plus que ne donnaient, avant la révolution, toutes les autres ensemble.

Une seule manufacture d'armes blanches existait avant la guerre.

Vingt manufactures sont ouvertes et dirigées par des procédés nouveaux.

Une manufacture de carabines, — armes inconnues à la France, s'organise et produit. — L'aérostat et le télégraphe deviennent des machines de guerre.

Enfin, grace à un nouveau procédé, les cuirs qui exigeaient ordinairement plusieurs années de préparation, sont tannés en huit jours.

Ainsi, pendant que la Convention

créait ses quatorze armées, la science leur fournissait un matériel. Aussi, les membres du comité de salut public diront-ils hautement.

« Ces nouvelles victoires, et toutes » celles qui ont signalé l'immortelle » campagne de 1794 sont à nous. Elles » sont l'effet des mesures qu'on nous » reproche comme des crimes. C'est » avec ces succès que nous rendrons » compte de tout le sang que nous avons » versé. »

Ces paroles terribles, mais profondément vraies, ce n'est ni Attila ni Genséric qui les a dites; c'est Carnot.

Oui, vous avez été le marteau de Dieu. Et vous avez forgé l'épée qui a délivré le monde, terribles héros de la Convention!

Qu'un sombre et triste culte vous soit

donc rendu, formidables Titans de 93 à 94, qui avez entassé juin sur août, septembre sur janvier, prairial sur thermidor, et qui, du haut de l'Olympe monarchique escaladé par vous, avez foudroyé l'Europe !

Voilà donc les événements qui s'étaient accomplis dans la période écoulée entre le mariage de mon père et son retour à Villers-Cotterets, après sa démission donnée de commandant en chef de l'armée des côtes de Brest.

Il y était fort heureux, fort tranquille, et espérait y être fort oublié, lorsque le 14 vendémiaire au matin, il reçut cette lettre :

« Paris, 13 vendémaire de l'an IV de la République française, une et indivisible.

» Les représentants du peuple chargés

de la force armée de Paris et de l'armée de l'intérieur,

» Ordonnent au général Dumas de se rendre de suite à Paris, pour y recevoir les ordres du gouvernement.

» J.-J.-B. DELMAS, — LAPORTE. »

Que se passait-il donc à Paris ?

Nous allons le dire.

Le 13 vendémaire s'accomplissait ; Bonaparte mitraillait les sections sur les marches de l'église Saint-Roch.

La Convention avait jeté les yeux sur mon père pour la défendre ; mon père n'était point à Paris ; Barras proposa Bonaparte, et Bonaparte fut accepté.

Cette heure, qui sonne une fois, dit-on, dans la vie de tout homme et qui lui ouvre l'avenir, avait sonné pour lui.

Mon père prit la poste à l'instant même, mais il n'arriva que le 14.

C'est pendant ces trois mois, sans doute, qu'il a eu son apparition comme Macbeth, et que les trois sorcières lui ont dit : Salut, tu seras général en chef; salut, tu seras premier consul; salut, tu seras empereur.

La Convention, sauvée par Bonaparte, termina le 26 octobre sa session de trois ans, par un décret d'amnistie pour tous les délits révolutionnaires qui ne sont pas compliqués de vol ou d'assassinat.

Puis, après avoir rendu huit mille trois cent soixante-dix décrets, elle se retire, ou plutôt se réorganise, pour reparaître sous la triple formé du conseil des anciens, du conseil des Cinq-Cents et du Directoire.

Les cinq directeurs sont : Laréveillère-Lepaux, Letourneur de la Manche, Rewbel, Barras et Carnot.

Tous cinq sont conventionnels.

Tous cinq ont voté la mort du roi.

Ces nominations, toutes révolutionnaires, amènent une émeute dans le pays de Bouillon. Le 23 brumaire an IV, mon père, remis en activité, est envoyé pour comprimer cette révolte, résultat auquel il arrive sans effusion de sang.

De là, mon père passe de nouveau à l'armée de Sambre-et-Meuse et à l'armée du Rhin, est nommé commandant de place à Landau, le 21 nivôse an IV, revient passer en congé à Villers-Cotterêts le mois de ventôse; enfin, il retourne comme général divisionnaire, le 7 messidor, à cette armée des Alpes qu'il a commandée en chef, et dont la destination est de garder la frontière et d'observer le Piémont, avec lequel on est en paix.

D'abord il avait eu envie de refuser. En temps de guerre, il eût tout pris, même le fusil d'un soldat; en temps de paix, il était plus difficile.

— Acceptez toujours, général, lui dit Dermoncourt, vous serez là sur le chemin de l'Italie. De Chambéry à Suze, il n'y a que le Mont-Cenis à traverser.

— En ce cas, répondit mon père, j'ai bien fait de le prendre.

Et il partit.

En effet, comme nous l'avons dit, la guerre éteinte avec l'Espagne, la Prusse, la Toscane, le Piémont et la Hollande, est restée vivace entre nous et nos deux éternelles ennemies, l'Autriche et l'Angleterre.

Le 17 novembre 1795, les Anglais attendus vainement à Quiberon, ont évacué l'Ile-Dieu. Sombreuil et douze cents

émigrés français sont passés par les armes. Au bruit de la fusillade qui retentit jusqu'à Londres, Pitt s'écrie : — Du moins le sang anglais n'a coulé d'aucune blessure.

— Non, lui répond Shéridan, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores.

Quant à l'Autriche, nous continuons de la rencontrer au Nord et au Sud à la fois. Masséna lui gagne au Sud la bataille de Loano, et Bernadotte au Nord le combat de Crutznach.

Seulement, on ne profitait pas de ces victoires. Bonaparte soumit, par l'entremise de Barras, au Directoire, un vaste plan qui fut adopté.

On était en train d'en finir avec la Vendée, où Hoche faisait fusiller Stofflet et Charrette. Débarrassée de cette inflam-

mation d'entrailles, la France complètement guérie à l'intérieur pouvait jeter toutes ses forces sur l'Italie et l'Allemagne.

Voici quel était le plan du Directoire.

La Vendée pacifiée, on prenait immédiatement l'offensive. Nos armées du Rhin bloquaient et assiégeaient Mayence, soumettaient l'un après l'autre les princes de l'empire, transportaient le théâtre de la guerre dans les États héréditaires et s'établissaient dans les splendides vallées du Mein et du Necker.

Dès-lors elles ne coûtaient plus rien à la France. La guerre défrayait la guerre.

Quant à l'Italie, il fallait y remporter une grande victoire qui décidât le roi de Piémont à la paix ou qui permît de lui enlever ses États. Cette opération terminée, le royaume de Piémont effacé de la

carte d'Italie et réuni à la France, sous le nom de département du Pô, on franchissait ce fleuve en évitant Pavie; on enlevait Milan de l'Autriche, puis on s'enfonçait dans la Lombardie et l'on venait, par le Tyrol et par Venise, frapper aux portes de Vienne.

L'Italie comme l'Allemagne, et, certes, aussi bien que l'Allemagne, l'Italie nourrissait nos armées.

En conséquence de ce plan, et dans le but de le mettre à exécution, Hoche, pour achever la pacification de la Vendée, réunit sous son commandement les trois armées des côtes de Cherbourg, des côtes de Brest et de l'Ouest : cent mille hommes.

Jourdan conserva le commandement de Sambre-et-Meuse.

Moreau remplaça Pichegru sur le Rhin.

Et Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie.

Le 21 mars 1796, Bonaparte quitta Paris, emportant dans sa voiture deux mille louis; c'est tout ce qu'il a pu réunir, en joignant à sa propre fortune et à celle de ses amis, les subsides du Directoire.

Alexandre emportait sept fois plus lorsqu'il partit pour la conquête des Indes.

Il est vrai que les louis d'or, à cette époque, valaient 7,200 fr. en assignats.

Pourquoi Bonaparte, à ces belles armées du Rhin, à ces quatre-vingt mille hommes bien armés et bien équipés, qu'on mettait sous les ordres de Jourdan et de Moreau, et qu'on eût mis sous les siens s'il eût voulu, préférait-il les vingt-cinq mille soldats nus et affamés de la rivière de Gênes? C'est que l'Italie est l'Italie, c'est-à-dire le pays des riches sou-

venirs; c'est qu'il préférait l'Éridan et le Tibre au Rhin et à la Meuse, le Milanais au Palatinat; c'est qu'il aimait mieux être Annibal que Turenne ou le maréchal de Saxe.

En arrivant à Nice, il trouva une armée sans vivres, sans vêtements, sans souliers, luttant à grand'peine pour se maintenir dans ses postes, et ayant devant elle soixante mille hommes de troupes autrichiennes, et les généraux les plus renommés de l'empire.

Le lendemain de son arrivée, Bonaparte fit distribuer à chaque général, pour son entrée en campagne, la somme de quatre louis, puis montrant aux soldats les campagnes d'Italie :

« Camarades, leur dit-il, vous manquez de tout au milieu de ces rochers; jetez les yeux sur ces riches plaines qui se dérou-

lent à vos pieds. Elles vous appartiennent, allons les prendre. »

C'était à peu près le discours qu'Annibal avait tenu, il y avait dix-neuf cents ans, à ses Numides accroupris comme des sphynx sur les plus hauts rochers des Alpes, et regardant l'Italie de leurs yeux ardents. Et depuis dix-neuf cents ans il n'était passé entre ces deux hommes que deux autres hommes dignes de leur être comparés, César et Charlemagne.

Bonaparte avait, comme nous l'avons dit, soixante mille hommes à peu près devant lui : vingt-deux mille sous les ordres de Collé, campaient à Ceva, sur le revers des monts; trente-huit mille sous les ordres de Beaulieu, — cœur de jeune homme sous des cheveux blancs, — s'avançaient vers Gênes par les routes de Lombardie.

Bonaparte transporte son armée à Albengo, et, le 11 avril, heurte Beaulieu près Voltré.

De ce choc jaillit l'étincelle qui va embrâser l'Italie en onze jours. Le jeune général en chef bat cinq fois les ennemis à Montenotte, à Millesimo, à Digo, à Vico, à Mondovi. En onze jours les Autrichiens sont séparés des Piémontais; Provera est pris, le roi de Sardaigne est forcé de signer un armistice dans sa propre capitale, de livrer les trois forteresses de Cossi, de Tortone et d'Alexandrie. Et Bonaparte peut adresser à ses soldats la proclamation suivante :

« Soldats, vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt-et-un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes et conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez

fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes; vous vous étiez battus jusqu'ici pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie. Vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout, vous avez gagné des batailles sans canon, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie, souvent sans pain; les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâces vous en soient rendues, soldats! La patrie reconnaissante vous devra sa prospérité, et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de 1793, vos victoires actuelles en présagent une plus

belle encore. Les deux armées qui naguères vous attaquaient avec audace, fuient épouvantées devant vous; les hommes pervers qui riaient de votre misère et se réjouissaient dans leur pensée des triomphes de vos ennemis, sont confondus et tremblants. Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous. Les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par les assassins de Basseville! On dit qu'il en est parmi vous dont le courage mollit, qui préféreraient retourner sur le sommet des Apennins et des Alpes. Non, je ne puis le croire, les vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Digo, de Mondovi brûlent de porter au loin la gloire du peuple français. »

Alors Bonaparte marche sur la Haute-Italie, et devinant les succès à venir,

par les succès passés, il écrit au Directoire :

« Demain, je marche sur Beaulieu. Je l'oblige à repasser le Pô ; je passe immédiatement après lui, je m'empare de toute la Lombardie, et avant un mois j'espère être sur les montagnes du Tyrol, y trouver l'armée du Rhin, et porter, de concert avec elle, la guerre dans la Bavière. »

En effet, Beaulieu est poursuivi ; il se retourne inutilement pour s'opposer au passage du Pô ; le Pô est franchi. Il se met à couvert derrière les murs de Lodi. Un combat de trois heures l'en chasse. Il se range en bataille sur la rive gauche de l'Adda, défendant de toute son artillerie le pont qu'il n'a pas eu le temps de couper. L'armée française se forme en colonne serrée, se précipite sur le

pont, renverse tout ce qui s'oppose à elle, éparpille l'armée autrichienne, et poursuit sa marche en lui passant sur le corps. Alors Pavie se soumet, Perrighitone et Crémone tombent, le château de Milan ouvre ses portes, le roi de Sardaigne signe définitivement la paix, les ducs de Parme et de Modène suivent son exemple, et Beaulieu n'a que le temps de se réfugier dans Mantoue.

C'est en ce moment que l'on apprend que Wurmser arrive. Il amène soixante mille hommes ; trente mille détachés de l'armée du Rhin, trente mille qui viennent de l'intérieur de l'Autriche.

Ces soixante mille hommes vont déboucher par le Tyrol.

Voici quel est l'état des forces françaises et ennemies :

L'armée française était entrée en Ita-

lie forte de trente à trente-deux mille hommes, sur lesquels elle en avait perdu deux mille à peu près. Neuf mille hommes étaient arrivés de l'armée des Alpes. Quatre ou cinq mille avaient rejoint, sortant des dépôts de la Provence et du Var. L'armée comptait donc quarante-quatre à quarante-cinq mille hommes, échelonnés sur l'Adige ou groupés autour de Mantoue.

En outre, la Vendée étant pacifiée, on pouvait compter sur deux divisions tirées de l'armée de l'Ouest; mais encore fallait-il donner à ces deux divisions le temps de traverser la France.

L'armée autrichienne se composait de dix ou douze mille hommes, sans compter les malades et les blessés enfermés dans Mantoue, de douze ou quinze mille hommes, débris des batailles livrées de-

puis le commencement de la campagne et éparpillés dans la Haute-Italie, et des soixante mille hommes amenés par Wurmser.

Ces soixante mille hommes, non seulement on en faisait grand bruit, mais on doublait hardiment leur nombre. Cette fois, Bonaparte allait avoir affaire, non seulement, disaient ces mêmes bruits, à une armée quatre fois plus forte que la sienne, mais à un général digne de lui. Annibal allait trouver son Scipion. On répétait le vieux proverbe : « L'*Italia fu e sara sempre il sepolcro dei Francesi.* »

« L'Italie fut et sera toujours le tombeau des Français. »

Voilà ce que l'on disait.

Wurmser avait, comme nous l'avons dit, soixante mille hommes. De ces soixante mille hommes, il en avait dé-

taché vingt mille, qu'il avait donnés à Quasnadowicht, avec ordre de prendre la route qui tourne le lac de Garda, longe le petit lac d'Idra, et qui, après avoir traversé la Chiaia, vient déboucher à Salo.

Quant aux quarante mille autres, il les prit avec lui, les divisa sur les deux rives qui longent l'Adige, les uns marchant sur Rivoli, les autres allant déboucher sur Vérone.

Ainsi l'armée française, réunie autour de Mantoue, était enveloppée, attaquée sur son front par l'armée de Wurmser, attaquée sur ses dernières par la garnison de Beaulieu et par ces autres dix mille hommes que l'on rallierait.

Tout ce plan de Wurmser fut révélé à Bonaparte par son exécution même.

Coup sur coup il apprend :

Que Quasnadowitch a attaqué Salo, en a chassé le général Sauret, et que le général Guyeux y reste seul dans un vieux bâtiment, où il s'est jeté avec quelques centaines d'hommes;

Que les Autrichiens ont forcé la Corona, entre l'Adige et le lac de Garda;

Enfin qu'ils viennent de déboucher devant Vérone.

Le lendemain ils sont à Brescia.

Sur tous les points ils vont passer l'Adige.

Soit doute de sa fortune, soit qu'au contraire il veuille montrer la supériorité de son génie, Bonaparte rassemble ses généraux en conseil; tous sont d'avis de battre en retraite. Augereau, le soldat de Paris, l'enfant du faubourg Saint-Antoine, déclare que l'on peut décider ce que l'on voudra, mais que ni lui,

ni sa division ne reculeront d'un pas.

Bonaparte fronce le sourcil, car d'avance cette décision est la sienne. D'où vient qu'Augereau a été de son avis? Est-ce témérité ou génie? Il regarde cette tête d'Augereau vigoureusement accentuée, mais déprimée aux tempes et renflée aux maxillaires, c'est purement et simplement de la témérité.

Bonaparte congédie le conseil de guerre sans rien décider hautement; mais vis-à-vis de lui-même son plan est fait.

Bonaparte a son quartier général à Castel-Novo, presque à la pointe du lac de Garda; il réunira autour de lui une masse aussi considérable que possible en levant le siége de Mantoue; il abandonnera le Bas-Mincio et la Basse-Adige; il concentrera toutes ses forces sur Pes-

chiera, et battra séparément, avant qu'ils aient fait leur jonction, Quasnadowicht et Wurmser.

C'est par Quasnadowicht, le plus rapproché, le moins fort, qu'il commence.

Le 13 thermidor (31 juillet), tandis que Serrurier abandonne le siége de Mantoue, brûlant ses affûts, enclouant ses canons, enterrant ses projectiles et jetant ses poudres à l'eau, Bonaparte passe le Mincio à Peschiera, bat Quasnadowicht à Lonato, tandis qu'Augereau entre dans Brescia sans coup férir et que le général Sauret, remontant jusqu'à Salo, va dégager Guyeux, qui sans pain et sans eau se bat depuis deux jours et tient dans son vieux bâtiment.

Quasnadowicht qui croit nous surprendre et nous battre a été surpris et battu. Il s'arrête effrayé, décidé à ne

point s'engager davantage sans savoir ce qu'est devenu Wurmser.

Bonaparte s'arrête de son côté. Le véritable ennemi à craindre, c'est Wurmser. C'est à Wurmser qu'il faut faire face. Ses arrière-gardes deviendront ses avant-gardes, et *vice versâ;* il se retourne, il était temps.

Non seulement les généraux de Wurmser ont passé l'Adige, mais encore le Mincio, sur lequel ils doivent faire à Peschiera leur jonction avec Quasnadowicht. Bayalicht s'avance sur la route de Lonato et Lilpay a repoussé de Castiglione le général Valette, tandis que Wurmser s'est avancé sur Mantoue qu'il croit toujours bloquée, avec ses deux divisions d'infanterie et de cavalerie.

En arrivant au quartier général du

général Serrurier, il trouve les affûts en charbon et les canons encloués.

Bonaparte a eu peur, il s'est enfui ! Le calcul du génie est aux yeux du général autrichien l'effet de la peur.

Pendant ce temps-là, Bonaparte, que Wurmser croit fugitif, coupe en deux l'armée de Bayalicht à Lonato, en jette sur Salo une portion que poursuit et qu'éparpille Junot, se met à la poursuite de l'autre qu'il pousse sur Castiglione. Les Autrichiens fugitifs rencontrent les uns le général Sauret à Salo, les autres le général Augereau à Castiglione; des deux côtés ils sont pris entre deux feux.

On fait trois mille prisonniers à Salo, on fait quinze cents prisonniers à Castiglione, on tue et l'on blesse trois à quatre mille hommes, on prend vingt pièces de canons, et l'on mêle les fuyards de

Bayalicht à ceux de Quasnadowicht.

Wurmser a reconnu son erreur. A peine entré dans Mantoue, il accourt au bruit du canon ; il arrive avec quinze mille hommes, en rallie dix mille à Bayalicht et à Lilpay, et se met en ligne pour offrir le combat.

Bonaparte l'acceptera ; mais il lui faut toutes ses troupes. Il part au galop pour Lonato. Depuis trois jours, il a tout vu, tout ordonné, tout fait par lui-même. Dans ces trois jours, il a crevé cinq chevaux. Il arrive à Lonato. Une partie des troupes qui sont dans la ville se portera sur Salo et sur Gavardo, pour achever Quasnadowicht; tout ce qui restera de disponible redescendra avec lui jusqu'à Castiglione. A son ordre, les troupes se mettent en marche, chacune pour sa destination ; il reste à Lonato avec mille

hommes. Il y prendra quelques instants de repos, et le soir il sera à Castiglione pour présenter la bataille à Wurmser, au point du jour.

Bonaparte vient de descendre de cheval et de se mettre à table, quand on lui annonce que Lonato est entouré par quatre mille hommes, et qu'un parlementaire autrichien est là qui vient le sommer de se rendre.

Avec ses mille hommes, Bonaparte pourrait faire face aux quatre mille et les battre peut-être, mais il est pressé, c'est une autre ressource qu'il faut employer.

Il ordonne à tout son état-major de monter à cheval, se fait amener le parlementaire et ordonne qu'on lui débande les yeux.

Le parlementaire qui ne savait pas à

qui il avait affaire, s'étonne en voyant tout un état-major là où il ne croyait trouver que quelques officiers. Il n'en remplit pas moins sa mission.

— Mais malheureux, lui dit Bonaparte, quand il a fini, mais vous ne savez ni qui je suis, ni où vous êtes. Je suis le général en chef Bonaparte, et vous êtes tombé, vous et vos quatre mille hommes, au milieu de mon armée. Allez donc dire à ceux qui vous envoient que je leur donne cinq minutes pour se rendre, ou que je les ferai tous passer au fil de l'épée, pour les punir de l'insulte qu'ils osent me faire.

Un quart d'heure après, les quatre mille hommes avaient mis bas les armes.

A la nuit tombante, Bonaparte était à Castiglione.

Le lendemain, Wurmser était battu et laissait deux mille hommes sur le champ de bataille, où nos soldats, harassés de fatigue, couchaient pêle-mêle avec les morts.

En cinq jours, Bonaparte, avec trente mille hommes, venait d'en battre soixante mille. Wurmser avait perdu vingt mille hommes tués, blessés ou prisonniers. Il avait repris la route de Rivoli entre l'Adige et le lac de Garda, pour rentrer dans le Tyrol.

Bonaparte réunit deux mille huit cents hommes, se lance à la poursuite de Wurmser qui, en ralliant Quasnadowicht, en aura encore quarante mille; il gagne la bataille de Roveredo, entre à Trente, la capitale du Tyrol, laisse Vaubois à la garde du Tyrol, se jette dans les gorges du Tyrol à la poursuite de Wurmser;

avec dix-huit cents hommes, il en poursuit trente mille, fait vingt lieues en deux jours, rejoint Wurmser sur les bords de la Brenta, lui livre la bataille de Bassano, lui fait quatre mille prisonniers, lui prend tout son matériel, l'accule sur l'Adige et ne lui laisse d'autre ressource que d'aller avec les quatorze mille hommes qui lui restent demander un abri aux murs de Mantoue, qu'il était venu pour débloquer avec soixante mille hommes.

C'était la troisième armée autrichienne que Bonaparte détruisait depuis son entrée en Italie.

Wurmser, entré dans Mantoue, résolut de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et, pour ajouter aux vivres, il fit tuer et saler les sept mille chevaux de ses cavaliers dont il fit des fantassins.

Plus furieux de la façon dont ses hommes s'étaient conduits, il condamna ses officiers, pour les punir, à ne se promener pendant trois mois, dans les rues de Mantoue, qu'avec des quenouilles aux mains au lieu de cannes.

Les officiers subirent sans murmurer cette étrange punition.

Quant à Bonaparte, il laissa Serrurier bloquer Mantoue et s'en retourna à Milan attendre des secours du Directoire, et, en les attendant, fonder la République cisalpine.

Mon père passe de l'armée des Alpes à l'armée d'Italie, il est reçu à Milan par Joséphine, il est renvoyé au siége de Mantoue pour prendre le commandement de la première division — Arcole. — Bonaparte retourne à Milan. — L'espion vénitien. — Les commentaires de César-Labienus. — La boîte d'ivoire. — Les dépêches avalées. — Le purgatif. — L'ouverture des dépêches. — La lettre de l'empereur. — L'aide-de-camp de Bonaparte. — Ce que veut la dépêche de l'empereur d'Autriche. — Lettre de Bonaparte à mon père. — Bataille de Rivoli. — Le blocus de Mantoue.

Pendant que ces merveilles s'accomplissaient dans la Haute-Italie, mon père commandait toujours sa division de l'armée des Alpes. Comme c'était, ainsi que nous l'avons dit, un poste d'observation, il avait placé ses deux généraux de brigade Dufresne et Pailhod, l'un au pied

du Mont-Cenis, et l'autre à Saint-Pierre d'Albigny, dans la Tarentaise, tandis que lui-même était allé établir son quartier-général à La Chambre, petit village composé d'une douzaine de maisons et situé au pied d'une chaîne de rochers fort giboyeux en chamois.

De là sa prédilection pour La Chambre, où d'ailleurs il savait retrouver un de ses anciens guides du Mont-Cenis, chasseur enragé, et avec lequel il passait les jours et les nuits dans la montagne.

Un soir, en rentrant, après une chasse magnifique qui avait duré trois jours, mon père trouve une lettre qui lui ordonnait de se rendre en Italie, et de se mettre à la disposition du général Bonaparte. Cet ordre était en date du 22 vendémiaire (14 octobre).

Bonaparte ne signait déjà plus Buo-

naparte, c'était tout ce que désirait mon père, quoiqu'il partageât un peu cette répugnance de tous ses collègues, eux qui se regardaient comme de vieux généraux de trente-deux à trente-quatre ans, de servir sous un général de vingt-six ans; mais le bruit du canon de tant de batailles avait retenti à ses oreilles depuis un an, qu'il avait été tout prêt à demander du service en Italie, dans quelque grade que ce fût.

Mon père arriva à Milan le 19 octobre 1796.

Il y fut admirablement reçu par Bonaparte, et surtout par Joséphine, qui était venue l'y rejoindre et qui, en sa qualité de créole, aimait passionnément ce qui lui rappelait ses chères colonies.

Il trouva Bonaparte fort inquiet et surtout fort courroucé contre le Direc-

toire; qui l'abandonnait. Les généraux autrichiens avaient été battus; mais l'Autriche n'était point battue, elle.

Les troupes que l'empereur avait en Pologne, grace aux assurances que Catherine lui avait données, avaient pu se mettre en marche vers les Alpes. On en avait fait autant des troupes en observation sur le Danube et surveillant la Turquie. Toutes les réserves de la monarchie autrichienne étaient en outre dirigées sur l'Italie. Une nouvelle et spendide armée se préparait donc dans le Frioul, composée des débris de l'armée de Wurmser, des troupes venues de Pologne et de Turquie, enfin des réserves et des recrues. C'était le maréchal Altvintzy qui devait reprendre le commandement de cette quatrième armée chargée de

venger l'honneur de Collé, de Beaulieu, et de Wurmser.

Pour combattre cette nouvelle armée. Bonaparte n'avait plus que vingt-cinq mille hommes de troupes qui l'avaient accompagné en Italie ou qui étaient venus l'y rejoindre. Le canon autrichien, même au milieu de ses défaites, avait creusé de larges vides dans nos rangs. Il était arrivé quelques bataillons de la Vendée, mais fort diminué par les désertions. Kellermann, qui venait d'envoyer mon père, faisait dire par lui qu'il ne pouvait dégarnir la ligne des Alpes, obligé qu'il était de contenir Lyon et les bords du Rhône, où les compagnies de Jésus se livraient à toutes sortes de brigandages. Bonaparte demandait à cor et à cris la 40e et la 83e brigades avec les six mille hommes qui les

composaient, et s'ils arrivaient, il répondait de tout.

Aussi écrivait-il au Directoire :

« Je suis malade, je puis à peine me tenir à cheval; il ne me reste que du courage, ce qui est insuffisant pour le poste que j'occupe. On nous compte, le prestige disparaît. Des troupes, ou l'Italie est perdue. »

Mon père avait trouvé en effet Bonaparte fort changé. Cette maladie, dont il se plaignait c'était la gale, qu'il avait gagnée à Toulon, de la façon la plus héroïque, en chargeant lui-même un canon avec l'écouvillon d'un artilleur qui venait d'être tué. Cette gale, mal soignée, le fatiguait horriblement. Sa maigreur était effrayante; il semblait un cadavre ambulant ; ses yeux seuls vivaient.

Il ne désespérait pas cependant; il recommanda à mon père la plus grande surveillance et la plus incessante activité, et lui annonçant la prochaine rentrée en campagne, il l'envoya prendre devant Mantoue le commandement de la première division.

En effet, onze jours après, la campagne recommençait.

La quatrième tête était repoussée à l'Hydre. Le maréchal Altvintzi, à la tête de quarante mille hommes, avait jeté des ponts sur la Piave et s'était avancé vers la Brenta.

La campagne fut terrible, elle dura du 1^er^ au 17 novembre. Bonaparte, avec vingt mille hommes en attaquait cinquante mille. Un instant l'armée se trouva réduite à quinze mille hommes. Un instant Bonaparte découragé après les batailles sans

résultat de Bassiano de Caldiero, jeta ce cri de détresse au Directoire.

C'était le 14 novembre. Le 13 Bonaparte était rentré à Vérone après dix jours de lutte, non seulement contre les Autrichiens, mais contre la boue, la pluie et la grèle.

« Tous nos officiers supérieurs, écrit-il, sont hors de combat; l'armée d'Italie réduite à une poignée de monde est épuisée, les héros de Millesimo, de Lodi, de Castiglione et de Bassano, sont morts pour la patrie ou sont à l'hôpital, il ne reste plus au corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lamare, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, Rampon, Pigeon, Ménard, Chabrand, sont blessés, nous sommes abandonnés au fond de l'Italie. Ce qui reste de braves voient la mort infaillible, au milieu

de chances si continuelles et avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau et de l'intrépide Masséna est-elle prête à sonner. Alors, alors, que deviendront ces braves gens ? Cette pensée me rend réservé, je n'ose plus affronter la mort qui serait un sujet de découragement pour qui est l'objet de mes sollicitudes. Si j'avais reçu la 83e, forte de trois mille cinq-cents hommes connus à l'armée, j'aurais répondu de tout, peut-être sous peu de jours, ne sera-ce point assez de quarante mille hommes.

» Aujourd'hui, repos aux troupes ; demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. »

C'étaient là les plaintes; c'étaient là surtout les sombres prévisions de l'homme fatigué, mouillé, refroidi. — La plus

vigoureuse des organisations subit ces moments de doute, éprouve ces heures de découragement ; après les grandes fatigues l'ame subit les influences du corps: le fourreau ternit la lame.

Deux heures après avoir écrit cette lettre, Bonaparte avait adopté un nouveau plan.

Le lendemain avait lieu le combat de Rosser, qui commençait cette fameuse bataille d'Arcole qui devait durer trois jours.

Le cinquième jour, l'armée autrichienne avait perdu cinq mille prisonniers, huit ou dix mille tués ou blessés, et forte encore de quarante mille hommes, se retirait dans les montagnes, poursuivie par quinze mille Français.

Elle s'arrêta dans la capitale du Tyrol.

Quinze mille Français avaient accom-

pli cette œuvre gigantesque, de lutter contre cinquante mille hommes et de les vaincre.

Seulement, ils avaient repoussé l'armée d'Altvintzi, mais ils n'avaient pu la détruire, comme ils avaient fait des trois autres.

Bonaparte, de son côté, recommanda à Serrurier de poursuivre le blocus de Mantoue, en serrant Wurmser comme il avait serré Beaulieu, et s'en alla reprendre son quartier d'hiver à Milan, centre de ses négociations avec tous ces petits princes d'Italie, que la peur seule faisait nos alliés.

Il y était depuis trois semaines environ, lorsqu'arriva au blocus un évènement qui devait avoir une grande influence sur le dénoûment de cette terrible campagne.

Une nuit, c'était celle du 23 au 24 décembre, qui correspondait à celle du 3 au 4 nivôse, mon père fut réveillé par la visite de trois ou quatre soldats qui lui amenaient un homme qui avait été pris par une de nos sentinelles avancées, au moment où il s'apprêtait à franchir les premières palissades de Mantoue.

Mon père était à Marmirolo.

Le colonel commandant nos avant-postes à Saint-Antoine, envoyait cet homme à mon père, en le lui annonçant comme un espion vénitien, qu'il croyait chargé de quelque message d'importance.

L'homme interrogé répondit à merveille. Il était au service de l'Autriche, faisait partie de la garnison de Mantoue, était sorti de la ville pour une affaire d'amour; il s'apprêtait à y rentrer lorsqu'il avait été dénoncé à la sentinelle, qui l'a-

vait arrêté par le bruit que faisaient ses pas sur la neige gelée.

Fouillé jusqu'aux endroits les plus secrets, on ne trouva rien sur lui.

Mais, malgré l'apparente bonhomie des réponses de ce personnage et sa tranquillité apparente au milieu des investigations dont il était l'objet, mon père avait cru remarquer certains regards rapides, certains tressaillements dénotant l'homme dont la position n'est point parfaitement nette. D'ailleurs, le mot espion prononcé devant lui le rendait difficile sur les raisons données par le prisonnier sur sa sortie et sur sa rentrée.

D'ailleurs, quand un général en observation devant une ville de l'importance de Mantoue, espère tenir un espion, il ne renonce pas facilement à cet espoir.

Cependant, il n'y avait rien à dire; les

poches étaient parfaitement vides et les réponses mathématiquement précises.

Une des lectures favorites de mon père était Polybe et les Commentaires de César. Un volume des Commentaires du vainqueur des Gaules était ouvert sur la table placée près de son lit, et le passage que mon père venait de relire, avant de se coucher, était justement celui où César raconte que, pour pouvoir faire passer à Labienus, son lieutenant, des nouvelles sûres, il renfermait sa lettre dans une petite boîte d'ivoire, de la grosseur d'une bille d'enfant que le messager, lorsqu'il passait, soit devant les postes ennemis, soit dans quelqu'endroit où il craignait d'être surpris, tenait cette bille dans sa bouche et l'avalait s'il était serré de trop près.

Tout ce passage de César lui revint comme un trait de lumière.

— C'est bien, dit mon père, puisque cet homme nie, qu'on l'emmène et qu'on le fusille.

— Comment, général, s'écria le Vénitien épouvanté, à quel propos me fusiller?

— Pour t'ouvrir le ventre et y chercher les dépêches que tu as avalées, dit mon père avec autant d'aplomb que si la chose lui eût été révélée par quelque démon familier.

L'espion tresaillait.

Les hommes hésitaient.

— Oh! ce n'est point une plaisanterie, dit mon père aux soldats qui avaient amené le prisonnier. Et s il vous faut un ordre écrit, je vais vous le donner.

— Non, général, dirent les soldats; et du moment qne c'est sérieux...

— Parfaitement sérieux. Emmenez et fusillez.

Les soldats firent un mouvement pour entraîner l'espion.

— Un instant, dit celui-ci, qui voyait que l'affaire prenait une tournure grave.

— Avoues-tu?

— Eh bien! oui, j'avoue, dit l'espion après un instant d'hésitation.

— Tu avoues que tu as avalé tes dépêches.

— Oui, général.

— Et combien y a t-il de temps de cela?

— Il y a maintenant deux heures et demie, à peu près, général.

— Dermoncourt, dit mon père à son aide-de-camp qui couchait dans une

chambre à côté de la sienne, et qui depuis le commencement de cette scène le regardait et l'écoutait, avec la plus grande attention, ne sachant pas trop où elle allait aboutir.

— Me voilà, général.

— Tu entends ?

— Quoi, général ?

— Que cet homme a avalé ses dépêches.

— Oui.

— Depuis deux heures et demie ?

— Depuis deux heures et demie.

— Eh bien ! va trouver le pharmacien du village, et demande-lui si au bout de deux heures c'est un purgatif ou un vomitif qu'il faut donner à un homme à qui l'on veut faire rendre ce qu'il a pris. Qu'il te dise celui des deux qui aura le plus prompt résultat.

Au bout de cinq minutes, Dermoncourt rentra et dit, la main à son chapeau, et avec un flegme merveilleux :

— Un purgatif, général.

— Le rapportes-tu ?

— Oui, général.

On présenta le purgatif à l'espion, qui l'avala en faisant la grimace; puis on le conduisit dans la chambre de Dermoncourt, où deux soldats le gardèrent à vue, tandis que Dermoncourt passait une assez mauvaise nuit, réveillé par les soldats chaque fois que l'espion portait les mains au bouton de sa culotte.

Enfin, vers les trois heures du matin, il accoucha d'une petite boulette de cire, grosse comme une aveline; la boulette de cire fut lavée dans une de ces petites rigoles d'irrigation qui se trouvaient par milliers dans les prairies de Mantoue.

Imbibée d'une eau que l'espion portait à cet effet dans un petit flacon caché dans la poche de son gilet, et que les soldats n'avaient pas jugé à propos de lui enlever, et présentée à mon père, qui la fit ouvrir à Dermoncourt, lequel, en sa qualité d'aide-de-camp secrétaire, était chargé de l'ouverture des dépêches.

Il ne restait plus qu'une crainte, c'est que la dépêche ne fut en allemand, et personne, au quartier général, ne parlait allemand.

Pendant ce temps Dermoncourt, à l'aide d'un canif, faisait l'opération césarienne à la boulette de cire et en tirait une lettre écrite sur papier vélin et d'une écriture assez fine pour que, roulée entre les doigts, cette lettre ne prit pas plus d'importance qu'un gros pois.

La joie des deux opérateurs fut grande

lorsqu'ils s'aperçurent que la lettre était écrite en français. On eût dit que l'empereur et son général en chef avaient prévu le cas où cette lettre tomberait entre les mains de mon père.

Voici la teneur de la lettre que je transcris sur une copie écrite de la main de mon père; l'original, comme nous le dirons tout à l'heure, fut envoyé à Bonaparte.

« Trente, le 15 décembre 1796.

« Je m'empresse d'avoir l'honneur de transmettre à Votre Excellence, littéralement et dans la même langue que je les ai reçus, les ordres de Sa Majesté en date du 5 du mois.

» Vous aurez soin d'avertir sans retard le maréchal Wurmser pour ne pas discontinuer ses opérations; vous lui ferez savoir que j'attends de sa valeur et de son

zèle qu'il défendra Mantoue jusqu'à toute extrémité; que je le connais trop, ainsi que les braves officiers généraux qui sont avec lui, pour craindre qu'ils se rendent prisonniers, surtout s'il s'agissait de transporter la garnison en France au lieu de l'envoyer dans mes États; je désire que dans le cas qu'il fût réduit à toute extrémité, et qu'il fût sans ressources pour les subsistances, qu'il trouvât le moyen, en détruisant autant que possible ce qui, dans Mantoue, serait de préférence utile à l'ennemi, et en emmenant la partie des troupes qui sera en état de le suivre, de gagner et de passer le Pô, et de se porter à Ferrare ou à Bologne, et de se rendre, en cas de besoin, vers Rome ou en Toscane. Il trouvera de ce côté très peu d'ennemis et *de la bonne volonté* pour l'approvisionnement de ses troupes, pour les-

quelles, au besoin, il ferait usage de la force, ainsi que pour surmonter tout autre obstacle.

FRANÇOIS.

« Un homme sûr, cadet du régiment de Strasoldo, remettra cette dépêche importante à Votre Excellence. J'ajouterai que la situation actuelle et les besoins de l'armée, ne permettent pas de tenter de nouvelles opérations *avant trois semaines ou un mois*, sans s'exposer de rechef aux dangers de ne pouvoir réussir. Je ne puis trop insister près de Votre Excellence, afin qu'elle tienne le plus longtemps possible dans Mantoue, l'ordre de Sa Majesté lui servant d'ailleurs de direction générale. Dans tous les cas, je prie Votre Excellence de m'envoyer de ses nouvelles par des moyens sûrs dont je puisse à mon

tour me servir pour correspondre avec elle.

« ALTVINTZI.

» *P. S.* Selon toute probabilité, le mouvement que je ferai aura lieu le 13 ou 14 janvier. Je déboucherai avec trente mille hommes par le plateau de Rivoli et j'expédierai Provera avec dix mille hommes par l'Adige sur Legnago, avec un convoi considérable. Quand vous entendrez le canon, faites une sortie pour faciliter son mouvement. »

La joie de mon père et de Dermoncourt fut grande. La dépêche, comme on voit, était des plus importantes. D'abord elle dénonçait la Toscane, les Etats vénitiens et pontificaux comme des pays *pleins de bonne volonté*. Ensuite elle indiquait la résolution où était Altvinzi de

ne rien faire *avant trois semaines ou un mois.*

Il fallait donc faire passer, le plus vite possible, cette dépêche à Bonaparte.

Dermoncourt monta à l'instant même à cheval et prit la route de Milan.

Il y arriva le surlendemain à sept heures du matin, et descendit au perron de l'hôtel Serbelloni où logeait le général Bonaparte. Il avait fait une partie de la route à cheval, et l'autre dans une espèce de calessino, qu'on appelle sediola.

Mais là Dermoncourt trouva un obstacle auquel il ne s'attendait pas. L'aide-de-camp de service avait ordre de ne laisser pénétrer jusqu'à Bonaparte qu'à neuf heures du matin.

Dermoncourt se fâcha.

— Eh! monsieur, lui dit-il, vous voyez bien, par la boue dont je suis couvert,

que je n'arrive pas du bal ; et si j'insiste pour voir le général en chef, c'est que j'ai quelque chose d'important à lui dire.

L'aide-de-camp s'obstina dans son refus ; Dermoncourt s'entêta dans sa volonté de voir Bonaparte. L'aide-de-camp lui barra le passage. Dermoncourt était un boule-dogue de l'école républicaine ; il prit l'aide-de-camp par les deux épaules, lui fit faire un demi-tour sur lui-même et passa. Mais toute cette lutte ne s'était pas accomplie sans bruit, et Dermoncourt trouva Bonaparte sur la porte de son cabinet.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Bonaparte en fronçant le sourcil.

— Ma foi, général, répondit Dermoncourt, il y a qu'il n'est pas très agréable, quand on vient de faire quarante lieues, en vingt-six heures, d'être obligé de

passer sur le ventre de vos aides-de-camp pour arriver jusqu'à vous.

— Mais, si telle était la consigne donnée?

— Si telle était la consigne donnée, dit gaîment Dermoncourt, faites-moi fusiller, car j'ai violé la consigne. Cependant je vous prierai de ne commander le piquet qu'après avoir lu cette dépêche.

Bonaparte lut la dépêche.

Puis se retournant vers l'aide-de-camp :

— Vous avez oublié, monsieur, lui dit-il, que la consigne n'existait pas pour tout officier d'état-major arrivant de Mantoue, et qu'à midi comme à minuit la porte leur est ouverte. Rendez-vous aux arrêts.

L'aide-de-camp s'inclina et sortit.

— Comment Dumas s'est-il procuré cette dépêche ? demanda Bonaparte.

Dermoncourt raconta l'affaire et entra dans les détails.

— Berthier ! Berthier ! cria Bonaparte.

Berthier parut avec sa gravité et son importance ordinaires.

— Tiens, Berthier, lui dit Bonaparte, en lui présentant la dépêche, flaire-moi cela et dis-moi ce que cela sent.

— Mais, général, dit Berthier, cela sent là..... merde.

— Eh bien ! à la bonne heure ! tu n'as pas mâché le mot ; lis maintenant.

Berthier lut.

— Oh ! oh ! fit-il.

— Comprends-tu, Berthier ? la prochaine bataille s'appellera la bataille de Rivoli, et celle-là, ou je me trompe fort,

elle décidera de la campagne. En tout cas, comme dit Altvinzi, nous avons une vingtaine de jours devant nous.

— Et comme un homme prévenu en vaut deux, dit Dermoncourt, et que, même quand vous n'êtes pas prévenu, vous en valez cent, cela va être drôle.

— En attendant, dit Bonaparte, comme tu as probablement faim, tu vas prendre le temps de te décroter, voilà tout, et tu déjeûneras avec nous. Connais-tu Joséphine?

— Mon général, je n'ai point cet honneur.

— Eh bien! je te présenterai à elle; va et reviens.

Dermoncourt ne se le fit pas dire deux fois; il déjeûna et dîna avec Bonaparte,

qui exigea qu'il restât au palais et y couchât.

Le lendemain matin il lui remit une lettre pour mon père, le chargea de mille compliments, et lui annonça qu'il pouvait partir quand il voudrait, et qu'au moment du départ, la voiture serait prête.

Dermoncourt monta en voiture dans la cour; Bonaparte et Joséphine étaient à une fenêtre, et Berthier à la fenêtre voisine.

— Bon voyage ! cria Bonaparte à Dermoncourt.

— Merci, général, répondit celui-ci; n'oubliez pas le 13 janvier, et défiez-vous des délices de Capoue.

— Sois tranquille, lui cria le général en chef; je ne ferai point comme Annibal.

Voici la lettre que Bonaparte écrivait à mon père :

Armée d'Italie. *République française.*

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

« Au quartier général de Milan, le 7 nivôse (dimanche 28 décembre), an V de la République une et indivisible.

» *Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au général Dumas.*

» J'ai reçu la lettre que m'a apportée votre aide-de-camp ; il était impossible d'avoir plus à propos des renseignements plus essentiels ; vous aurez reçu l'ordre que je donne pour qu'on éloigne d'une lieue de Mantoue tous les habitants du pays ; je ne doute pas que vous ne teniez la main à l'exécution de cet ordre, quoiqu'un peu sévère, est très utile.

» Je donne l'ordre pour que l'on prenne quelques précautions de l'autre côté du Pô. Ce projet de la cour de Vienne me paraît insensé. Je vous prie de faire passer sous bonne escorte à Milan l'espion que vous avez arrêté.

» Je vous félicite de votre bon succès et en augure un meilleur.

» BONAPARTE. »

On le voit, une année s'est écoulée à peine, mais après les batailles de Montenotte, de Millesimo, de Diego, de Mondovi, de Lonato, de Castiglione et d'Arcole, il voit assez clair dans sa destinée pour franciser son nom, dont il supprime définitivement l'U.

Dermoncourt arriva près de mon père et lui remit la lettre du général en chef. Mon père la lut, sans faire probablement, à propos de la suppression de cette

lettre qui *italianisait* le nom de Bonaparte, l'observation que nous venons de faire aujourd'hui.

Le jour même du départ de Dermoncourt de Milan, l'armée française reçut l'ordre d'occuper les positions de Montebaldo, de la Corona et de Rivoli.

Le 5 janvier, le général Altvinzi quitta Bassano.

Le 6, Bonaparte fit occuper Bologne par sept mille hommes.

Le 11, Bonaparte se rendait sous les murs de Mantoue.

Le 12, l'armée autrichienne livre les combats de Saint-Michel et de la Corona, et campe à Montebaldo.

Le 13, Joubert évacue la Corona et prend position à Rivoli, tandis que les Autrichiens occupent Bevilacqua.

Enfin le 14, Bonaparte visite le pla-

teau de Rivoli, sur lequel il était arrivé à deux heures du matin.

C'était là qu'allait se livrer la bataille prédite.

On en sait les résultats. Quarante-cinq mille Autrichiens avaient engagé la bataille à huit heures du matin.

A huit heures du soir on les cherchait vainement, on eût dit qu'un tremblement de terre les avait engloutis; on en avait fini d'un seul coup avec Altvinzi.

Restait Provera.

Provera suivait le plan indiqué dans la lettre interceptée par mon père. Il s'est dérobé à Augereau, il a jeté un pont à Anghiari, un peu au-dessus de Legnago. Il marche sur Mantoue qu'il vient ravitailler avec neuf ou dix mille hommes.

Augereau a appris son passage, il se

jette sur ses derrières, lui prend deux mille hommes ; mais, avec les sept mille qui lui restent, Provera continue sa route.

Heureusement Bonaparte apprend ces détails à Castel-Novo, il est à distance égale de Mantoue ; il commande à des Français, il arrivera donc avant Provera.

S'il n'arrive pas et que la garnison fasse la sortie demandée à Wurmser par la lettre d'Altvinzi, le corps du blocus sera pris entre deux feux.

La division Masséna reçoit l'ordre de marcher au pas de course sur Mantoue ; elle doit arriver le même soir.

Les réserves laissées à Villa-Franca feront la même route et avec la même vitesse.

Enfin Bonaparte lui-même part au galop pour être rendu avant la nuit.

Maintenant, on peut voir par les lettres du général Serrurier à mon père ce qui se passait du côté de Mantoue, et quelle activité régnait dans le camp français.

« Au quartier-général de Roverbella, 20 nivôse an V (1).

Serrurier, général de division, commandant le blocus, au général Dumas, commandant la 2e division.

» Je viens de recevoir, général, une lettre du général divisionnaire Augereau, datée de Porto-Legnago, le 19, par laquelle il me mande que l'ennemi, avec des forces bien supérieures à lui, a attaqué ses avant-postes, et que l'adjudant-

(1) Quatre jours avant la bataille de Rivoli.

général Duphot a abandonné le château de Bevilaqua, afin de n'y être pas tourné. Il m'écrira pour me faire connaître les mouvements qu'aura fait l'ennemi pendant cette nuit. Tous nos postes sont exactement attentifs, mais je doute que l'ennemi de Mantoue entreprenne quelque grand mouvement, à moins que son armée n'ait un avantage bien marqué, ou bien qu'il ne cherche à s'évader. Sitôt que j'aurai des nouvelles du général Augereau, je vous en ferai part.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER. »

On comprend que cet ennemi qui attaque Augereau, c'est Provera, qui, en vertu des instructions qu'il a reçues, marche sur Mantoue.

« Quartier-général de Roverbella,
22 nivôse.

» *Serrurier, etc., etc.*

» En conséquence de la lettre que vous m'avez écrite hier, général, relativement au desséchement que les ennemis ont opéré, je crois devoir redoubler de moyens pour la défense du Mincio. Je viens, en conséquence, d'écrire au général Victor pour qu'il envoie aujourd'hui un bataillon de sa réserve à Formigosa, afin de le porter ensuite où le besoin l'exigera; quoique je charge ce général de correspondre directement avec moi, je lui recommande encore de vous faire passer, ainsi qu'au général Dallemagne, tous les avis nécessaires.

» Le restant du bataillon de la 57e,

dont vous avez déjà partie, restera en réserve à Goïto.

» Salut et fraternité,

» SERRURIER.

» 23 nivôse.

» *Serrurier, etc.*

« Je vous préviens, général, que l'ennemi a attaqué nos lignes et qu'on est aux prises depuis environ neuf heures du matin. Je ne doute pas que la garnison de Mantoue ne le seconde par quelque mouvement; étant prêts à la recevoir, nous la ferons bien vite rentrer dans ses murs. En cas d'événement, je vous prie de correspondre avec moi et avec les généraux qui sont près de vous; il serait possible que quelque partie de la ligne de l'armée soit obligée de céder du terrain, c'est pourquoi il est encore essentiel de surveiller l'extérieur, afin

d'empêcher quelque troupe ou convoi d'entrer dans la place.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER. »

Le 25 nivose, à dix heures du matin, mon père recevait cette lettre :

« Quartier général de Roverbella, 25 nivose (1).

» *Serrurier, etc., au général Dumas.*

» Je vous préviens, général, que l'ennemi a passé l'Adige cette nuit à Anghiari, près Porto-Legnago Je ne connais pas sa force, mais nous devons nous mettre en mesure, parce qu'il est vraisemblable que nous serons attaqués cette nuit. N'oubliez pas, je vous prie d'en faire prévenir le général Miollis ; recom-

(1) C'était le jour de la bataille de Rivoli, qui s'engageait au même moment, on voit que les mouvements des deux généraux étaient bien combinés.

mandez-lui de pousser des reconnaissances du côté de Castellaro, ou du moins des Due-Castelli.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER.

» *P. S.* J'ordonne au commandant de la 64e qui est à Formigosa, de se retirer sur le géneral Miollis, dès qu'il ne pourra plus tenir. En cas d'événement, je me retirerai sur Goïto »

Deux heures après, mon père reçut cette autre lettre :

« Saint-Antoine, 25 nivôse.

» *Serrurier, etc.*

» Je n'ose présumer, général, qu'il n'y aura pas de sortie du côté du général Dallemagne (1). Au contraire, je crois que l'ennemi peut se présenter en force

(1) Dallemagne était du côté opposé à Montanara, sur la route de Milan.

sur Governolo et Formigosa, pour s'assurer de ces deux points et s'assurer le Pô, pour ravitailler Mantoue. Il est certain qu'ils auront bien moins de chemin à faire pour arriver dans cette partie là que par ici. Au reste, je pense qu'il faut nous garder partout. Cela n'empêchera point que s'il y a quelque occasion, nous en profiterons.

» Le général Beaumont n'a plus de cavalerie, je la lui ai toute retirée cette nuit pour l'envoyer à Castel-Novo.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER.

» *P. S.* Je compte beaucoup sur le général Miollis et sur un bataillon que j'ai mis à Governolo.

» Toute réflexion faite, pour ne pas perdre de temps, je vais retourner à Ro-

verbella, où j'espère recevoir des nouvelles du général en chef. »

Mon père fit passer au général Miollis, qui était à Saint-Georges, copie de ces deux lettres.

La journée s'écoula en observation. Mon père passa la nuit aux avant-postes.

Le 26, à neuf heures du matin, il reçut cette dépêche :

« *Le général Serrurier, etc.*

» Je vous donne avis que les ennemis paraissent du côté des Due-Castelli.

» Donnez vos ordres en conséquence.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER.

» Roverbella, 26 nivôse. »

Deux heures après, il recevait une seconde lettre :

« *Le général Serrurier, etc.*

» Il faut absolument, général, vous op-

poser au débarquement de l'ennemi; portez, à cet effet, de ce côté, jusqu'à quinze cents hommes.

» Les troupes ne manquent point à présent, ainsi soyez tranquille.

» Roverbella, 26 nivôse. »

Pour porter quinze cents hommes sur le point indiqué par le général Serrurier, il eût fallu les avoir. Mon père écrivit donc à son ami Dallemagne, à Montanara, de détacher ce qu'il pourrait d'hommes de sa division et de les lui envoyer.

Dallemagne répondit aussitôt.

« Montanara, 20 nivôse an V.

» *Dallemagne à son ami Dumas.*

» Quoique je ne doive pas être attaqué, mon bon ami, les moyens que j'ai sont trop faibles pour porter une grande force du côté de Formigosa. J'ai un tiers de ma division qui ne peut se relever, et sa force

n'est que de deux mille hommes. Juge, mon ami, si je puis avoir du disponible. Aussitôt ta lettre reçue, j'ai cependant donné ordre au général Montaut de tenir quelque peu de troupes prêtes à marcher. D'ailleurs, je t'observe que le général Serrurier me prévient, par sa lettre d'hier soir, qu'il va donner des ordres pour que le pont de Formigosa soit coupé. En conséquence, s'il a mis son ordre à exécution, il m'est impossible de te donner des secours; je te dirai mieux, si l'ennemi, qui a passé l'Adige, parvient à attaquer par Saint-Georges, la sortie de Mantoue est assurée, et, malgré la meilleure volonté à soutenir le choc, nous serions obligés de succomber, parce que l'ennemi ne peut s'enfourner sans courir de grands risques, où il a des forces majeures.

» Adieu, mon cher ami, compte que

je saisirai toujours avec empressement toutes les occasions de t'être utile, ainsi qu'à mon pays.

» Je t'embrasse sincèrement,

» DALLEMAGNE »

Cependant il en coûtait au brave Dallemagne de refuser à mon père les hommes qu'il demandait, car il savait une chose, c'est que, s'il les demandait, c'est qu'il croyait en avoir grand besoin.

Aussi, vers midi, lui écrivait-il de Casanova :

« *Le général Dallemagne au général Dumas.*

» Je viens d'apprendre, général, que le pont de Formigosa existait encore. J'ai de suite donné ordre au général Montaut de partir avec cinq cents hommes et deux pièces d'artillerie pour For-

migosa, et lui ai donné les instructions nécessaires pour prendre l'ennemi par derrière, si toutefois tu es attaqué.

Salut et fraternité.

» DALLEMAGNE. »

A cette lettre était jointe la copie suivante, qui expliquait comment le pont de Formigosa n'était point détruit :

Copie de la lettre écrite par le sieur Doré, chef du 1er bataillon de la 64e demi-brigade, au général Dallemagne.

« Je vous préviens, général, que, conformément aux ordres que j'ai reçus cette nuit du général Serrurier, je me suis rendu ce matin à Governolo avec mon bataillon ; le général m'avait donné l'ordre de rompre le pont de Formigosa avant de me porter à Governolo. Lorsque je me suis présenté pour mettre son or-

dre à exécution, le commandant d'un détachement de la 45e demi-brigade, qui occupe ce poste, s'est opposé à l'exécution de cet ordre, comme étant contraire aux instructions que vous lui aviez données disant qu'il fallait au moins voir l'ennemi auparavant, je me suis rendu à son raisonnement, que j'ai trouvé fort juste.

» Signé DORÉ.

» Pour copie conforme,

» DALLEMAGNE. »

A six heures, mon père recevait cette troisième lettre :

« Au quartier-général, à Montarana, 26 nivôse, sur les quatre heures et demie.

» *Le général Dallemagne au général Dumas.*

» En supposant que le général Mon-

taut ne soit pas encore rendu avec ses cinq cents hommes à Formigosa, je viens de lui écrire pour précipiter sa marche, comme le général Serrurier me marque, qu'en cas d'attaque il faut tenir jusqu'à la dernière extrémité. En conséquence de ce que je crains beaucoup si l'on m'attaque, et si tu prévois que ces cinq cents hommes ne te soient pas bien utiles, fais-moi l'amitié de me les renvoyer. Quoiqu'il en soit, si l'ennemi attaque, nous ferons en sorte de le bien recevoir.

» Je t 'embrasse.

» DALLEMAGNE. »

On voit la préoccupation dans laquelle mettait cet excellent Dallemagne l'idée du danger que courait mon père.

Ce n'était pas mon père, mais Miollis qui portait le poids de cette journée.

Provera avait marché droit devant lui, et, par Cerea, Sanguinetto, Torre et Castellaro, était venu donner de front contre Saint-Georges, où commandait Miollis.

Le général autrichien connaissait le mauvais état dans lequel se trouvaient les fortifications de Saint-Georges, et il espérait bien que Miollis n'essayerait pas même de lui disputer le passage; aussi le fit-il sommer tout simplement de se rendre.

Miollis répondit par une effroyable canonnade, que mon père, non seulement entendait de Saint-Antoine, mais dont il voyait la fumée.

Mon père expédia aussitôt Dermoncourt pour avoir des nouvelles positives. D'enclos en enclos et de haies en haies, Dermoncourt, fort jeune, fort alerte et fort brave, gagna Saint-Georges et y

trouva le général Miollis, qui faisait à la fois face à Provera et à Wurmser.

Au moment où au milieu du feu Dermoncourt joignait Miollis et le saluait, une balle enlevait le chapeau de ce dernier.

— Ah! c'est toi, mon enfant, lui dit Miollis, tu viens de la part de Dumas?

— Oui, général, il entendait votre canonnade, et, connaissant le mauvais état de vos fortifications, il était fort inquiet de vous.

— Eh bien! dis-lui de se rassurer sur mon compte; j'ai établi mon quartier-général ici, sur la place d'armes, et je réponds d'une chose, c'est que si l'ennemi traverse cette place, il passera sur mon tombeau.

— Mais Provera? demanda Dermoncourt.

— Bah! Provera, il est dans le traque-

nard; mon ami Augereau, qui l'a laissé passer, le suit, et tandis que je l'arrête ici, va lui en donner sur le c...; dis donc à Dumas que demain Provera sera expédié.

Dermoncourt n'avait pas besoin d'en voir davantage; il repartit pour Saint-Antoine, où mon père avait transporté son quartier-général afin d'être plus à portée de l'ennemi.

Il arriva à cinq heures, annonça que tout allait bien. Victor avait rallié mon père avec sa brigade; il dînait avec lui quand Dermoncourt entra.

C'était la troisième nuit qu'on allait passer sans dormir. Mon père et Victor se jetèrent tout habillés sur leur lit. Dermoncourt restait pour faire le rapport au général de son excursion à Saint-Georges.

Il était au plus fort de sa rédaction

lorsqu'il sentit qu'on lui mettait la main sur l'épaule.

Il se retourna. C'était Bonaparte; il arrivait.

— Eh bien! lui dit-il, nous avons gagné la bataille de Rivoli. J'arrive; la tête de la division Masséna me suit au pas de course. Que fait Miollis? Où est Provera? Augereau l'a laissé passer, à ce que l'on m'a dit. L'a-t-il suivi au moins? Que fait Wurmser? A-t-il essayé quelque mouvement? Voyons, parle.

— Général, répondit Dermoncourt avec le même laconisme, Augereau a été forcé, mais il est tombé sur les derrières de Provera et lui a pris deux mille hommes et douze pièces de canon.

— Bon!

— Provera est devant Saint-Georges,

où Miollis a tenu toute la journée et tiendra jusqu'à ce qu'on l'extermine, lui et ses hommes.

— Bon!

— Wurmser a voulu faire des sorties, mais on l'a rejeté dans Mantoue.

— Bon. Et où est Dumas?

— Me voilà, général, répondit mon père, en paraissant sur le seuil de la chambre à coucher.

— Ah! C'est vous, monsieur, lui dit Bonaparte en le regardant de travers.

Ce regard n'était pas de ceux que mon père laissait passer sans en demander l'explication.

—Oui, c'est moi. Eh bien! qu'y a-t-il?

— Il y a, monsieur, que le général Serrurier vous a écrit deux lettres hier.

— Eh bien! après?

— Dans la première, il vous disait

qu'en cas d'événements il se retirerait sur Goïto.

— Oui, général.

— Vous avez répondu à cette lettre ?

— Oui.

— Qu'avez-vous répondu ?

— Vous voulez le savoir ?

— Cela me fera plaisir.

— Eh bien ! je lui ai répondu : Retirez-vous au diable si vous voulez, je m'en bats l'œil ! Quant à moi je me fais tuer, mais je ne me retire pas !

— Savez-vous que si vous m'écriviez une lettre comme celle-là, je vous ferais fusiller.

— C'est possible, mais vous ne m'écririez probablement pas une lettre comme celle que m'a écrite le général Serrurier.

— C'est bien.

Puis se retournant vers Dermoncourt :

— Allez faire former les troupes sur trois colonnes, lui dit-il, et quand cela sera fait, venez m'en rendre compte.

Dermoncourt sortit. Alors, s'adressant à mon père, qui s'apprêtait à rentrer dans sa chambre

— Restez, général, j'ai dû vous dire ce que je vous ai dit, devant votre aide-de-camp. Que diable, quand on écrit des lettres pareilles à son supérieur, on les lui écrit soi-même au moins, et l'on ne les dicte pas à un secrétaire. Ne parlons plus de cela. Quels sont vos commandants ?

— Mais, général, répondit mon père, la première colonne, composée de la 57e demi-brigade, a son chef naturel : c'est Victor ; la seconde sera commandée par l'adjudant-général Rambaud, notre chef

d'état-major; la troisième par le colonel Moreau, commandant la 11e demi-brigade.

— C'est bon !... Où est Victor ?

— Oh! il n'est pas loin, dit mon père, écoutez et vous l'entendrez ronfler.

— Allez l'éveiller.

Mon père passa dans la chambre à côté et secoua Victor, qui ne voulait pas à toutes forces ouvrir les yeux.

— Mais sacrebleu! lui dit mon père, éveille-toi donc.

— Que diable veux-tu, demanda celui-ci en grommelant.

— Je veux te faire général de division.

— Moi!

— Oui, Bonaparte est là et te donne le commandement d'une colonne à la bataille de demain.

— Ah ! morbleu !

Victor se secoua et accourut.

Dermoncourt rentrait en même temps.

— Eh bien ? demanda Bonaparte.

— Vos ordres sont exécutés, général.

— Bien. Maintenant, va voir aux environs de la Favorite dans quelle position est l'ennemi.

Dermoncourt partit.

Il était huit heures du soir ; nos troupes occupaient la Favorite. Dermoncourt dépassa les avant-postes, et, s'aventurant vers Mantoue, alla juste donner dans une sortie que faisait Wurmser.

Aussi, trois quarts d'heures après son départ, l'entendit-on crier de loin :

— A cheval, général ! à cheval, l'ennemi me suit.

En effet il avait manqué être pris, et,

se sentant poursuivi de près il appelait à son aide.

Mon père monta à cheval, se lança à la tête du 20e régiment de dragons, et tomba sur l'ennemi qu'il refoula dans la place et qu'il contint jusqu'au jour, tandis que la division Masséna, toute disloquée par la marche forcée et par la distance énorme qu'elle avait parcourue, arrivait à Marmirolo et à Saint-Antoine, où elle se renfermait.

L'intention de Bonaparte, en faisant si grande diligence, était d'en finir d'un coup avec Provera, comme d'un coup il en avait fini avec Altvinzi.

En effet, du moment où Provera n'était point entré dans Mantoue, du moment où Augereau l'avait suivi par derrière, du moment où, ayant en face de lui Miollis, Bonaparte lui tombait sur le

flanc avec la division Masséna, Provera était perdu.

Bonaparte passa la nuit à faire les dispositions du lendemain.

Mon père resta au poste où il était. C'était le poste important, puisqu'il était chargé de refouler dans la place Wurmser et ses quinze ou vingt mille hommes, c'est-à-dire une garnison qui, sans compter Provera, était plus forte que l'ennemi qui la bloquait.

Attaque de Wurmser. — Le poids de la bataille porte sur le pont défendu par mon père. — Bataille de la Favorite. — Famine de Mantoue. — Reddition de la ville. — Mon père en disgrâce passe à l'armée de Vérone. — Traite de Tolentino. — Mon père passe sous les ordres de Joubert. — Instructions de Joubert pour la campagne du Tyrol — Passage du Lavis. — Le pont de Clausen. — L'Horatius-Coclès du Tyrol.

Pendant la nuit, Provera, au moyen d'une barque, parvint à communiquer avec Wurmser et à combiner pour le lendemain, avec le général, une attaque sur la Favorite et sur Montada. On ignorait à Mantoue et dans le camp de Provera, l'arrivée de Bonaparte et des trou-

pes qui avaient combattu la veille à Rivoli.

L'eût-on sue, elle n'était pas croyable et on ne l'eût pas crue.

A cinq heures du matin, mon père fut attaqué par Wurmser ; la lutte fut terrible. Après la lettre qu'il avait écrite trois jours auparavant à Serrurier, mon père ne pouvait pas reculer et ne recula point. Avec deux ou trois régiments, et entr'autres son régiment de dragons ; il tint ferme et donna le temps à Bonaparte de lui envoyer la 57e demi-brigade de Victor, qui, pour arriver jusqu'à lui et le dégager, fit une si sanglante trouée, qu'elle fut appelée la *terrible* à partir de ce jour.

On retrouva mon père avec sept ou huit cents hommes, entouré de morts. Il avait eu un cheval tué sous lui. Un

second avait été enterré par un boulet et le cavalier seul, que l'on croyait mort, comme le cheval, était sorti en se secouant de cette glorieuse tombe.

Wurser, repoussé à son tour, se rabattit sur la Favorite, mais la Favorite défendue par quinze cents hommes résista à l'effort de Wurmser et fit même une sortie; devant cette sortie, devant les charges réitérées de mon père et de ses dragons, devant l'héroïque obstination de Victor, dont les troupes fraîches combattaient avec la rage du repos auquel elles avaient été condamnées, tandis que l'armée s'illustrait à Rivoli, Wurmser recula et fut forcé de rentrer en ville.

Dès-lors, Provera abandonné fut perdu. Pris entre Bonaparte, Miollis, Serrurier et Augereau, il mit bas les armes

avec cinq mille hommes. Le reste de sa troupe était tué.

Ainsi, en deux jours, les batailles de Rivoli et de la Favorite gagnées, deux armées détruites, vingt mille hommes faits prisonniers, tous les canons et tout le matériel pris, les Autrichiens hors d'état de tenir la campagne, à moins de créer une cinquième armée; tout cela était le résultat du hasard qui avait livré l'espion à mon père, hasard fécondé par le génie de Napoléon.

La brigade seule de mon père, prit six drapeaux.

Aussi le lendemain, 28 nivôse, mon père reçut-il cette lettre du général Serrurier :

« Au quartier général de Roverbella,

le 28 nivôse an V de la République, une et indivisible.

« *Le général Serrurier, etc., au général de division Dumas.*

» Vous voudrez bien donner l'ordre, général, pour que les drapeaux qui ont été pris par vous dans la journée d'hier à l'ennemi, soient apportés ici au général Berthier, et, en son absence, chez moi.

» Le général en chef accorde quatre louis à chaque homme qui remettra un drapeau.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER. »

Le soir même de la bataille, mon père avait reçu une dépêche du général

Serrurier, laquelle contenait une lettre pour Wurmser.

Cette lettre n'était rien autre qu'une sommation de rendre Mantoue.

Voici cette lettre du général Serrurier.

« *Le général Serrurier, etc., au général de division Dumas.*

» De Roverbella, 25 nivôse an V.

» Je vous donne avis, général, que je viens d'envoyer l'ordre à la 57e demi-brigade, ainsi qu'à la 18e de se porter à la Favorite, et je les préviens qu'elles y seront à vos ordres. Je vous observe cependant que ces deux corps ne feront partie de votre division qu'un instant seulement, c'est pourquoi vous ne les éloignerez que dans un cas d'absolue nécessité.

» On a rendu compte au général en

chef que vous aviez arrêté un convoi considérable de bœufs et grains; si c'est vrai, donnez des ordres pour qu'on les conduise à Porto-Legnago sous bonne escorte.

» Que toute l'artillerie et les canons pris sur l'ennemi soient dirigés sur notre parc d'artillerie et que cela soit exécuté sur-le-champ. Recommandez la plus grande surveillance parmi les postes. On soupçonne le général Wurmser de vouloir profiter du moment de notre joie pour s'échapper.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER.

» *P. S.* Je vous prie, général, de faire passer le plus tôt possible, au général Wurmser, à Mantoue, la lettre ci-jointe.

» SERRURIER. »

Le convoi de bœufs et grains fut à l'instant même dirigé sur Legnago et la lettre parvint à Wurmser la nuit même.

L'armée avait grand besoin de ce convoi de grains et de viande. La preuve en est dans cette lettre que le général Serrurier écrivait à mon père le 20 nivôse.

« J'étais instruit, général, que la viande manque; je n'en ai point parlé parce que je n'y connais pas de remède. Nous sommes dans le même cas que les troupes qui sont à Vérone. J'ai ordonné au commissaire des guerres de délivrer du riz en place, jusqu'à ce que nous puissions faire mieux.

» On ne m'ennuie jamais, général, lorsqu'on s'occupe du soldat. Ceux qui ont servi avec moi savent que je m'en occupe.

» J'ai fait des demandes en effets d'ha-

billement et d'équipement. Mille *roupes* (1) me sont annoncées depuis mon arrivée, ainsi que quelques paires de souliers, pour toute la division, et rien n'arrive.

» Rappelez, je vous prie, à notre adjudant-général l'état des officiers que j'ai demandés, il m'est absolument nécessaire pour remplir les vues du général en chef.

» Salut et fraternité.

» SERRURIER. »

Quant à la garnison, elle était, on le comprend bien, dans un état déplorable, sous le rapport des vivres. La famine en était arrivée à ce point qu'une poule coûtait dix louis, et un chat quinze. On se

(1) Nous ignorons la signification de ce mot, trop bien et trop lisiblement écrit, d'ailleurs, dans l'original, pour que nous craignions de faire erreur.

procurait encore des rats à deux louis, mais avec la plus grande difficulté.

Wurmser se confessait tous les quinze jours, et chaque fois qu'il se confessait il envoyait au chanoine Cavallini, curé de la collégiale de Saint-André.... un morceau de cheval, en s'invitant à dîner dans la maison. Ces jours-là, c'était fête, et des restes du dîner on vivait toute la semaine.

En vertu de la lettre que mon père lui avait fait passer dans la nuit du 27 au 28 nivôse, Wurmser se détermina à capituler le 2 pluviose — 22 janvier 1797; — mais la reddition n'eût lieu que le 14 pluviose, et l'entrée de l'armée française dans la ville que le 15 du même mois — 4 février 1797.

Il eut sa libre sortie de Mantoue avec son état-major, deux cents hommes de

cavalerie, cinq cents personnes à son choix et six pièces de canon.

Quant à la garnison, forte de treize à quatorze mille hommes, elle fut faite prisonnière et conduite à Trieste pour y être échangée.

Comme mon père l'avait prédit à Victor en le réveillant, il fut fait général de division. L'adjudant-général Vaux fut fait général de brigade, Bonaparte signala, comme s'étant particulièrement distingués, les généraux Brune, Vial et Ross, et les chefs de brigade d'Estaing, Marquis et Fournery.

De mon père, il n'en fut pas question, et son nom ne fut pas même prononcé.

On sait que c'était assez l'habitude de Bonaparte, il n'aimait pas qu'un général fît trop.

Témoin Kellermann à Marengo.

Non seulement mon père qui avait pris la lettre qui avait dévoilé le plan d'Altvinzi, qui avait contenu Wurmser dans Mantoue, qui avait pris six drapeaux à une troupe trois fois plus forte que la sienne, qui avait eu deux chevaux tués sous lui ; non seulement mon père ne fut pas cité, mais encore sa division fut réunie à celle de Masséna, ce qui était une disgrâce.

Mon père, furieux, voulait donner sa démission, Dermoncourt l'en empêcha.

Mon père alors s'informa et apprit que le général chargé du rapport sur le siége l'avait porté *en observation* pendant le combat de la Favorite.

Il commença par se faire donner le certificat suivant :

Armée d'Italie. — Division du blocus de Mantoue. 20e régiment de dragons.

» Nous, officiers au 20e régiment de dragons, soussignés, certifions que le général de division Dumas a perdu un cheval tué sous lui, dans la bataille du 27 de ce mois, devant Mantoue, et un autre enterré d'un boulet.

» Fait au bivouac de Marmirolo, le 29 nivôse de l'an V de la République française.

» Signé : Bontemps, adjudant ; Baudin, adjudant ; Dubois, sous-lieutenant; Bonnefoy, sous-lieutenant; A.-J. Bonnard, chef de brigade; Lecomte, lieutenant; Lebrun, lieutenant; Dejean, capitaine; Bouzat, lieutenant. »

Puis il écrivit à Bonaparte :

« Général,

» J'apprends que le j... f..... 'chargé de vous faire un rapport de la bataille du 27, m'a porté comme étant resté en observation pendant la bataille du 27.

» Je ne lui souhaite pas de pareilles observations, attendu qu'il ferait caca dans sa culotte.

» Salut et fraternité.

» ALEXANDRE DUMAS. »

Le fait est que la lettre qui attachait mon père à la division Masséna était sèche et eût même blessé un homme d'un caractère moins susceptible que le sien.

La voici. Elle était datée du lendemain du jour de la bataille, où mon père avait eu deux chevaux tués sous lui.

« *Le général de division, chef de l'état-major.*

» Au quartier-général de Roverbella, le 28 nivôse an V de la République une et indivisible.

» Le général en chef ordonne au général divisionnaire Dumas de partir de Marmirolo, dès qu'il aura été remplacé par le général Chabot, et de se rendre à la division du général Masséna pour servir à l'armée active, sous les ordres de ce général, à Vérone.

» ALEXANDRE BERTHIER. »

Cette fois, il n'y avait plus ni salut, ni fraternité, même en abrégé.

Ce qui avait exaspéré mon père, c'est qu'il était impossible que même, avec la meilleure volonté du monde, Bonaparte eût cru un instant à cette note, — *Obser-*

vation, puisque c'était en vertu même des ordres qu'il avait reçus de lui que mon père avait fait cette héroïque défense du 27, dans laquelle, avec des troupes trois fois inférieures en nombre à celles du maréchal, il le repoussa dans Mantoue.

Voici les ordres que Bonaparte dictait à Berthier au moment même où, après l'avoir quitté chez lui au presbytère de Saint-Antoine, mon père, à la tête d'une poignée de dragons, repoussait la sortie nocturne de Wurmser :

État-major général.

» Au quartier-général de Roverbella, le 25 nivôse, à huit heures du soir.

» Le général en chef ordonne, général, que vous vous portiez sur-le-champ avec deux pièces d'artillerie légère et toute la

cavalerie que vous pourrez réunir, et particulièrement les cent dragons qu'il a envoyés ce soir pour reconnaître la position de l'ennemi (1), observer ses mouvements et être tout prêts à l'attaquer avec succès dès l'instant que le général Dallemagne, auquel le général en chef envoie l'ordre, aura fait son mouvement pour tomber également sur l'ennemi.

» Les troupes arrivées ce soir à Rover-

(1) C'était à la tête de ses dragons que mon père était parti, en présence même du général en chef; mais Bonaparte tenait à ce que tout fût, sinon fait, du moins eût l'air d'être fait par ses ordres et par son initiative. Nous verrons quelque chose de curieux du même genre à propos de la bataille des Pyramides. Bonaparte était un habile metteur en scène; mais qu'on nous laisse croire que la Providence, qui l'avait pris pour instrument, comme elle fait des hommes de génie, était bien pour quelque chose dans le succès des pièces qu'il a jouées.

bella, sont excédées de fatigue et ont besoin de deux heures de repos, après quel temps elles seront prêtes à agir. Elles recevront les ordres du général en chef pour les mouvements qu'elles doivent faire, d'après la reconnaissance que vous allez faire et que vous lui enverrez, et d'après les rapports qu'il attend incessamment sur les reconnaissances qu'il a ordonnées sur les différents points de la Molinella.

» Quelque chose qui arrive, vous devez jeter dans Saint-Georges les vivres et le monde nécessaires pour que ce poste puisse se défendre quarante-huit heures. Le général en chef vous a déjà fait donner l'ordre, par le général Serrurier (1), de réunir un corps de quinze cents hom-

(1) On a vu que cet ordre était parvenu à mon père dans la journée, et bien avant l'arrivée de Bonaparte.

mes, composé de l'élite de votre division, lequel sera à portée de l'endroit où l'ennemi a établi sa communication avec la garnison de Mantoue, pour pouvoir, si l'occasion s'en présente favorable, commencer l'attaque, ou, au premier ordre que vous recevriez, vous ne devriez pas craindre de dégarnir Saint-Antoine; c'est par là que passeront les renforts qui vous seront envoyés.

» Rendez compte au général en chef de votre reconnaissance et de toutes les dispositions que vous avez faites.

» ALEX. BERTHIER. »

Ce fut en effet par Saint-Antoine que Bonaparte, voyant mon père entouré par des forces quadruples, lui envoya, pour le dégager, la fameuse 27e demi-brigade, qui le trouva à moitié enterré dans le

même trou où son cheval était enterré tout à fait.

Masséna connaissait la cause de cette disgrâce; aussi reçut-il mon père non seulement comme un camarade, mais encore comme un homme dont il appréciait les qualités militaires.

En conséquence, il lui donna le commandement de son avant-garde.

Ce fut à la tête de cette avant-garde que mon père se trouva au combat de Saint-Michel, entra dans Vicence et assista à la bataille de Bassano.

En six mois, comme le disait lui-même Bonaparte dans sa proclamation de guerre au pape, l'armée d'Italie avait fait cent mille prisonniers, pris quatre cents pièces de canon et détruit cinq armées.

On comprend que cette guere pontificale fut une plaisanterie. Le 16 pluviose,

nous étions maîtres de la Romagne, du duché d'Urbin, de la marche d'Ancône, de l'Ombrie et des districts de Perugia et de Camerino.

Enfin, le 30 pluviose (19 février), la République française et le souverain pontife signaient le traité de Tolentino, en exécution duquel le saint-père cédait à la France Avignon et le comtat Venaissin, renonçait aux légations de Ferrare et de Bologne, ainsi qu'à la Romagne, et consentait à l'occupation de la ville, citadelle et territoire d'Ancône. Il s'obligeait, en outre, à verser à l'instant même trente millions dans la caisse de l'armée d'Italie, à désavouer solennellement le meurtre de Basseville, et à payer trois cents mille francs à titre de dédommagement, à ceux qui avaient pu souffrir de ce meurtre.

Enfin, le pape s'obligeait à remettre les objets d'art et les manuscrits mentionnés dans l'armistice de Bologne, et à rendre sans dégradation, à la République française, dont il était la propriété, le palais de l'Ecole des Arts. — Le traité de Tolentino termina cette première campagne d'Italie, qui avait vu renouveler les prodiges d'Annibal avec la fortune d'Alexandre.

Pendant que la République française, représentée par Bonaparte, signait avec le pape le traité de Tolentino, les Autrichiens rassemblaient dans les montagnes du Tyrol une sixième armée dont l'empereur donnait le commandement au prince Charles, auquel sa campagne sur le Rhin venait de faire une réputation.

Le prince Charles prit le commande-

ment de cette armée dans le courant de février 1797, pluviose an V.

A la fin de février, c'est-à-dire vers le 8 ou le 9 ventose, l'armée ennemie tenait les positions suivantes :

Son corps principal était sur le Tagliamento ; son aile droite, sous les ordres du général Kerpen et du général Laudon, était placée derrière la Lavis et la Ros, et défendait l'entrée du Tyrol. Le prince Lusignan, si bien battu à Rivoli, occupait, avec sa brigade, l'intervalle existant entre les deux lignes principales, et avait pris position aux environs de Feltre ; enfin, l'avant-garde, sous les ordres du général Hohenzollen, se tenait sur la Piave.

De son côté, Bonaparte qui attendait dix-huit mille hommes de renfort de l'armée du Rhin, avait réuni, dans la

Marche-Trévisane, quatre divisions de son armée. Masséna était à Bassano, le général Guyeux occupait Trévise, Bernadotte, qui commençait à arriver, devait occuper Padoue. Joubert, avec sa division et celle des généraux Baraguay-d'Hilliers et Delmas, était opposé à Kerpen et à Laudon. Enfin, Victor et sept mille cinq cents hommes restaient dans la Marche-d'Ancône, tandis que Kilmaine, avec six mille hommes à peu près, gardait la Lombardie et les frontières du Piémont et de Gênes.

Tout cela formait, pour les Autrichiens, un total de trente-cinq mille hommes, et, pour les Français, de trente-six à trente-sept mille.

Vers le milieu de ventose, mon père reçut l'ordre de quitter le corps d'armée

de Masséna pour celui de Joubert, et de quitter Bassano pour Trente.

Joubert, auprès duquel il était envoyé, fut un des hommes les plus remarquables de cette époque, si fertile en hommes remarquables. C'était un de ces beaux, jeunes et fiers républicains de l'école de Marceau, de Hoche, et je puis dire de mon père. Comme Marceau, comme Hoche et comme mon père, il mourut jeune. Seulement Marceau et lui eurent le bonheur de mourir chacun d'une balle tyrolienne, tandis que Hoche et mon père moururent empoisonnés.

Joubert était un des héros de Rivoli. Comme mon père à la Favorite, il avait eu son cheval tué sous lui, et, s'emparant du fusil d'un grenadier, il avait combattu pendant le reste de la journée à pied. Cette journée dans laquelle

il avait pris plusieurs pièces de canon et culbuté l'ennemi dans l'Adige, lui avait valu le grade de général de division.

Nous avons dit qu'il commandait à une vingtaine de mille hommes dans le Tyrol, lorsque mon père lui fut adjoint pour commander la cavalerie.

Joubert reçut mon père de la façon la plus affectueuse.

« Mon cher Dumas, lui dit-il, si je » vous laissais le commandement qu'on » vous a donné, vous occuperiez un » poste illusoire, car vous n'auriez sous » vos ordres que deux régiments de dra- » gons fort incomplets, le 5e et le 8e, » qui en forment à peine un à eux deux. » Aussi n'est-ce pas cela, j'en suis bien » certain, que celui qui vous envoie à » moi a compris.

» J'ai vingt mille hommes, je vous en

» donne dix mille à commander, ou plu-
» tôt nous commanderons le tout à nous
» deux ! »

Mon père remercia Joubert ; l'injustice de Bonaparte était si flagrante vis-à-vis de lui que Joubert, comme Masséna, n'avait eu en la recevant qu'une préoccupation, celle de la lui faire oublier.

Les deux généraux logèrent ensemble, puis, comme il s'agissait de commencer les hostilités, ensemble toujours, ils visitèrent les avant-postes, et il fut décidé qu'on attaquerait le lendemain.

Ce lendemain était le 21 mars 1797, 30 ventose an V.

Le même jour mon père reçut officiellement de Joubert les instructions suivantes, arrêtées à l'avance entre eux :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

« Au quartier général de Trente, le 29 nivôse an V de la République Française.

« *Le général de division Joubert au général divisionnaire Dumas.*

» Huit heures du matin.

« Vous partirez dans le jour, général, pour prendre à Segonzano le commandement des brigades du général Belliard qui a sous ses ordres la 22e légère et la 85e de ligne, et du général Pelletier qui a sous les siens la 14e de bataille.

» Vous ordonnerez au général Belliard de partir à la tombée de la nuit des positions qu'il occupe avec la 85e pour se rendre à Segonzano. Le général Pelletier se rendra aussi au même endroit

dès que l'ennemi ne pourra plus juger ses mouvements, c'est à dire aussi à la tombée de la nuit. Vous ferez le rassemblement de toutes ces troupes avant le jour, le passage du Lavis et l'attaque de Favio et le Lembra.

» Vous mettrez en tête de vos colonnes tous les carabiniers et tous les grenadiers.

» D'après ce dont nous sommes convenus, dans la reconnaissance que nous fîmes de ce point, vous formerez deux colonnes pour passer le Lavis, sur la droite de Favio, et aller faire votre rassemblement sur le chemin et à la tête du ravin qui se trouve à un petit quart-d'heure à droite du village, et tourner ainsi tous les ouvrages des ennemis. Favio enlevé, vous vous porterez sur Cimbra, et en formerez l'attaque, en prenant

à sa naissance, avec votre infanterie légère, le ravin qui le sépare de Favio.

» Votre attention sera aussi de tourner par la montagne les ouvrages que les ennemis ont sur ce point et de les jeter dans la plaine ou dans le village, où vous les attaquerez vivement avec vos carabiniers et vos grenadiers, en colonnes serrées. Votre infanterie légère en tirailleurs, soutenue de près par la 85e et la 45e. Il est inutile de dire que vous aurez une réserve sur le chemin qui va de Favio à Limbra, en face du ravin.

» Pour masquer la véritable attaque depuis Abéo jusqu'à Segonzano, vous donnerez l'ordre aux généraux Pelletier et Belliard de faire faire à la même heure qu'à Segonzano, par les postes, des fausses attaques sur toute la ligne,

en tâchant même, dans quelques endroits, de passer le torrent pour s'avancer sous le feu des ennemis.

» Le général Baraguay-d'Hilliers vous donnera pour l'attaque seulement, la cinquième de bataille : il fera votre réserve avec les deux autres demi-brigades, et occupera à la nuit, par un bataillon, Lavis et Sevignano ; le reste à Segonzano.

» Je lui fais encore porter un bataillon et des compagnies de carabiniers à Bedole, pour faire une fausse attaque sur Sovero. Communiquez cela au général Belliard à qui j'ordonne de classer tous les renseignements nécessaires ainsi que les guides pour cette marche.

» Dans le cas *que* vous vous empareriez de Lembra, comme c'est à présumer, avant que les colonnes qui partent de

Lavis y soient, vous vous dirigerez de manière à prendre l'ennemi en queue. Vous aurez aussi attention de prendre garde aux renforts qui pourraient venir de Salurn, par la montagne.

» Il y aura trois pièces de canon à Segonzano, sous le feu desquelles vous pourriez passer le torrent le jour, si vous n'avez pas réussi la nuit. Il doit aussi avoir là soixante mille cartouches; vos troupes auront trois jours de vivres et deux rations d'eau de-vie à leur départ.

» Opiniâtreté dans vos attaques, attention à tenir le soldat rallié, *déffenses* sévères de pillage, désarmement des Tyroliens, telles sont, vous le savez, puisque je vous les ai lues, les instructions du général en chef.

» Vous répandrez et ferez afficher les

imprimés de la proclamation que je vous *envois*.

» Salut.

» JOUBERT. »

Conformément aux instructions de Joubert, mon père partit d'Albiano le 30 nivôse, à deux heures du matin et se posta avec les 5e, 14e et 85e demi-brigades de bataille et la 22e légère sous le château de Segonzano, pour passer la rivière du Lavis. A peine les premiers hommes qui essayèrent de passer le torrent eurent-ils mis le pied dans l'eau, qu'ils s'aperçurent, à la rapidité du courant, combien le passage serait difficile. On n'avait de l'eau que jusqu'à la ceinture, mais le courant était si fort, qu'au tiers du gué cinq ou six hommes avaient déjà perdu pied, et, emportés comme par une

cataracte, étaient allés se briser contre les rochers qui barrent la rivière.

Mon père eut alors l'idée de se servir de ces rochers pour établir une chaîne. Il prit les plus forts parmi ses hommes, les plaça sous la direction de Dermoncourt, et l'on parvint à barrer entièrement le cours du fleuve. Dès-lors, il n'y eut plus de danger : les hommes emportés par la rapidité du courant étaient arrêtés par cette chaîne vivante, et bientôt l'avant-garde, composée, comme l'avait recommandé Joubert, des grenadiers de la demi-brigade, ayant mon père et Belliard à leur tête, atteignirent l'autre bord.

Bientôt, mon père fut maître de toutes les redoutes que l'ennemi avait sur le front de Segonzano. Parvenu sur les hauteurs qui dominent Favio, il attaqua

ce village, qui, après une vigoureuse résistance, fut enlevé de vive force.

Favio pris, on marcha aussitôt sur Lembra, où l'ennemi était retranché avec deux pièces de canon. Mon père avait eu le soin en partant de faire filer une colonne sur les montagnes qui dominent ces deux villages.

L'ennemi se défendit vigoureusement, mais la colonne des montagnes étant arrivée et ayant donné à son tour, l'ennemi fut contraint de se jeter dans la plaine. Aussitôt mon père fit battre le pas de charge, et un dernier effort décida de la victoire. Les retranchements furent enlevés, les deux pièces de canon prises, et deux mille hommes tombèrent entre nos mains.

Mon père signala, comme s'étant particulièrement distingués à cette attaque,

le général Belliard et les adjudants-généraux Valentin et Liébaut.

Un chef de bataillon nommé Martin, appartenant à la 25e de bataille, avait, avec vingt-cinq hommes, chargé et fait prisonniers deux cents ennemis. Mon père demanda de l'avancement pour cet officier, ainsi que pour les deux aides-de-camp Dermoncourt et Lambert et l'adjoint Milienk.

Favio et Lembra pris, mon père ordonna au général Belliard de marcher à la tête de sa colonne sur Lesignano, où l'ennemi occupait une forte position. Il devait le prendre en queue, tandis que mon père se porterait sur Salurn, afin de protéger le mouvement que devait faire de son côté Joubert.

Le lendemain mon père marcha sur Castello et fit une centaine de prison-

niers. Le soir, il se concerta avec le général Baraguay-d'Hilliers, et il fut convenu que le lendemain on attaquerait les villages de Toran, d'Altrivo, de Castello et de Tavaleze.

Les troupes bivouaquèrent.

Le 2 germinal, à deux heures du matin, les troupes se portèrent sur les quatre villages désignés à leurs attaques; mais l'ennemi les avait déjà évacués. Le général Pigeon, jeté sur ses traces par le général Baraguay-d'Hilliers, le poursuivit vivement jusqu'au village de Pisaro, après quoi, conformément aux instructions du 30 nivôse, on descendit à Newmark. On avait alors sur la rive droite de l'Adige le général autrichien Laudon, qui tenait les villages de Molle et de Caldera, et qui se retirait sur Bolzano.

Vers deux heures de l'après-midi, mon père apprit par un chef de bataillon du génie que l'ennemi se portait sur le pont de Newmark, par lequel on pouvait l'inquiéter dans sa retraite.

Ce pont nous était aussi important pour l'attaque qu'il l'était à lui pour la défense. Mon père ordonna au général Belliard de marcher sur ce pont avec la 85e demi-brigade qu'il commandait. Arrivé au pont, il culbutta l'ennemi et s'avança sur le village de Molle, qu'il emporta de vive force.

» Moi-même, dit mon père dans son rapport, moi-même, à la tête du 5e régiment de dragons, je chargeai la cavalerie ennemie, qui s'était avancée sur moi; elle fut mise en déroute, quoique supérieure en nombre. Je coupai la figure du commandant et le cou à un de

ses cavaliers. Le régiment que je commandais a pris, tué ou blessé, une centaine de cavaliers autrichiens.

» L'adjudant-général Blondeau s'est particulièrement distingué dans cette affaire. »

On voit avec quelle simplicité mon père rendait compte des faits qui lui étaient personnels. Cette charge du 5e régiment de dragons avait été, à ce qu'il paraît, une chose magnifique. Joubert, dans son rapport à Bonaparte, dit que mon père est devenu *la terreur de la cavalerie autrichienne*, et Dermoncourt, de son côté, raconte ainsi cet engagement :

» Le général Dumas, s'étant mis à la tête de la cavalerie, tua de sa main le commandant et un soldat qui, le voyant en mauvaise passe, accourait à son se-

cours; accula l'infanterie dans les vignes, et, continuant de poursuivre la cavalerie à bride abattue, avec une centaine d'hommes seulement, il nous chargea de ramasser tout ce qu'il laissait d'Autrichiens derrière lui.

» Nous prîmes dix-neuf cents hommes. »

Cette brillante affaire terminée, on se mit en marche sur Bolzano, toujours chassant l'ennemi qui se tenait à une distance respectueuse. On entra dans la ville sans coup férir. Mon père chargea l'adjudant-général Blondeau de pousser des reconnaissances jusqu'au village de Tolman. Il laissa Delmas en position à Bolzano, pour observer les troupes de Laudon, et le 4 germinal, à deux heures du matin, il se mit lui-même en mar-

che, suivant la route de Brixen, par laquelle s'était retiré l'ennemi.

Voyons comment mon père raconte cette brillante affaire, qui lui valut le titre d'HORATIUS COCLÈS du Tyrol. Nous verrons ensuite comment la raconte Dermoncourt, son aide-de-camp :

« J'ai trouvé l'ennemi en force, occupant la position presque inexpugnable de Clausen. Il a été attaqué avec vigueur, et forcé d'abandonner la ville. Nos troupes y sont entrées et ont été chargées par la cavalerie ennemie, mais sans succès.

» A la tête du cinquième régiment de dragons, que j'ai fait avancer promptement, j'ai chargé la cavalerie autrichienne et l'ai mise en pleine déroute, laissant beaucoup de morts et de blessés; mille cinq cents de leurs fantassins ont été faits prisonniers.

» Le reste a été poursuivi jusqu'auprès de Brixen. L'ennemi, qui restait rangé en bataille, paraissait vouloir nous y attendre, je ralliai mon avant-garde, et je me disposais à l'en chasser; mais il se sauva à notre approche. Je l'ai conduite avec ma cavalerie à plus d'une lieue au delà de Brixen.

» Dans ces différentes charges, j'ai reçu trois coups de sabre. Mon aide-de-camp Dermoncourt a été blessé à mes côtés. »

Des 5 *et* 6 *germinal.*

« Les troupes se reposèrent le 5.

» Vous aviez chargé le général Baraguay-d'Hilliers d'attaquer l'ennemi le 6, en avant de Michëlbach, où il restait retranché, et je dus partager ce mouvement avec la cavalerie. Vous savez, gé-

néral, vous y étant trouvé vous-même, comment les deux régiments de dragons que je commandais s'y sont comportés, et ont contribué au succès de cette journée.

» Vous savez aussi, général, que j'ai eu mon cheval tué sous moi et que j'ai perdu mes équipages et des pistolets d'une rare bonté. Mon aide-de-camp Lambert a fait des merveilles.

» Je vous adresserai aujourd'hui les rapports des généraux de brigade qui ne me sont pas encore parvenus.

» Fait à Brixen, le 7 germinal an V républicain.

ALEX. DUMAS.

» *P. S.* Il faut que je te donne mon manteau, je crois qu'il est enchanté; il a été

troué par sept balles dont pas une ne m'a touché. Il te portera bonheur. »

Maintenant laissons parler Dermoncourt. C'est dans ce récit seulement qu'on verra agir mon père, qui s'efface lorsque c'est lui-même qui parle, et surtout lorsqu'il parle de lui :

» L'armée séjourna à Bolzano pendant quarante-huit heures, ce qui, dans cette campagne qui ressemblait plutôt à une course qu'à une guerre, était un long séjour. Le général Delmas resta à Bolzano pour observer les troupes de Laudon et la route d'Inspruck. Le reste de l'armée, le général Dumas en tête, se mit en marche le lendemain pour se porter sur Brixen et tâcher de rejoindre l'armée du général Kerpen, qui avait pris cette direction.

» La route que nous suivions côtoyait

une espèce de cours d'eau moitié ruisseau, moitié torrent, qui prend sa source dans les montagnes Noires, et qui vient, grossi des eaux du Riente, se jeter dans l'Adige, au-dessous de Bolzano. Tantôt la route côtoyait la rive droite, tantôt enjambant le ruisseau elle suivait la rive gauche, puis, au bout de quelques lieues, repassait sur l'autre rive. La retraite des Autrichiens avait été si rapide, qu'ils n'avaient pas même fait sauter les ponts. Nous marchions derrière eux au pas de course, et nous désespérions presque de les rejoindre jamais, lorsque les éclaireurs vinrent nous dire qu'ils avaient barricadé le pont de Clausen avec des voitures, et qu'ils paraissaient disposés, cette fois, à nous disputer le passage.

» Le général partit à l'instant même avec une cinquantaine de dragons pour

examiner les localités. Je les suivis.

» En arrivant au pont de Clausen, nous trouvâmes le pont effectivement barré, et de l'infanterie et de la cavalerie derrière. Nous crûmes que la position examinée, le général allait attendre du renfort; mais il n'y songeait guère.

» — Allons, allons, dit-il, vingt-cinq hommes à pied, et qu'on me dégage ce pont-là.

» Vingt-cinq dragons jetèrent la bride de leurs chevaux aux mains de leurs camarades, et, au milieu du feu de l'infanterie autrichienne, s'élancèrent vers le pont.

» La besogne n'était pas commode; d'abord les charrettes étaient lourdes à remuer, ensuite les balles sifflaient comme grêle.

» — Allons, fainéant, me dit le géné-

ral, est-ce que tu ne vas pas donner un coup de main à ces braves gens-là?

» Je descendis et j'allai m'atteler aux voitures; mais, comme le général ne trouvait pas que le pont se déblayât assez vite, il sauta à son tour à bas de cheval et vint nous aider. En un instant, et avec sa force herculéenne, il en eut plus fait à lui seul que nous à vingt-cinq. Quand je dis à vingt-cinq, j'exagère; les balles autrichiennes avaient fait leurs trous, et nous avions cinq ou six de nos hommes hors de combat, quand, par bonheur, il nous arriva une soixantaine de fantassins au pas de course; ils se répandirent aux deux côtés du pont et commencèrent à faire à leur tour un feu admirable qui commença à inquiéter les Autrichiens et les empêcha de viser aussi juste. Il en résulta que nous finîmes par pousser les charrettes dans

le torrent, ce qui était d'autant plus facile que le pont n'avait point de parapet.

» A peine le passage fut-il libre, que le général sauta sur son cheval, et, sans regarder s'il était suivi ou non, s'élança dans la rue du village qui s'ouvre sur le pont. J'avais beau lui crier : — « Mais, général, nous ne sommes que nous deux, » il n'entendait pas, ou plutôt il ne voulait pas entendre. Tout à coup, nous nous trouvâmes en face d'un peloton de cavalerie sur lequel le général tomba, et comme tous les hommes étaient en ligne, d'un seul coup de sabre donné de revers, il tua le maréchal-des-logis, balafra effroyablement le soldat qui se trouvait près de lui, et, de la pointe de son sabre, en blessa encore un troisième. Les Autrichiens, ne pouvant croire que deux hommes avaient l'audace de les

charger ainsi, voulurent faire demi-tour, mais les chevaux fourchèrent, et chevaux et cavaliers tombèrent pêle-mêle. En ce moment, nos dragons arrivèrent avec les fantassins en croupe, et tout le peloton autrichien fut pris.

» Je fis mon compliment au général sur son coup de sabre, disant que je n'avais jamais vu son pareil.

» — Parce que tu es un *blanc-bec*, me répondit-il; mais tâche seulement de ne pas te faire tuer, et, avant la fin de la campagne, tu en auras vu bien d'autres.

» Nous avions fait une centaine de prisonniers; mais, de l'autre côté du village, nous apercevions, gravissant une montagne, un corps assez considérable de cavaliers. A peine le général eut-il vu ce corps qu'il le montra à ses

dragons, et que, laissant les prisonniers à l'infanterie, il se mit à la poursuite des Autrichiens avec ses cinquante hommes.

» Nous étions admirablement montés, le général et moi, de sorte que nous gagnions beaucoup sur nos soldats. De leur côté, les Autrichiens croyant être poursuivis par l'armée entière, fuyaient à fond de train. Il en résulta qu'au bout d'un certain temps nous nous trouvâmes seuls, le général et moi.

» Enfin, parvenu à la hauteur d'une auberge où la route faisait un coude, je m'arrêtai et je lui dis :

» — Général, ce que nous faisons, ou plutôt ce que vous faites là n'est pas raisonnable; arrêtons-nous et attendons que nous soyons ralliés. D'ailleurs, la disposition du terrain indique un plateau

derrière la maison, et peut-être allons-nous y trouver l'ennemi en bataille.

» — Eh bien! garçon, va voir, s'il y est, me dit-il, nos chevaux souffleront pendant ce temps-là.

» Je mis pied à terre, je tournai autour de l'auberge et je vis, à deux cents pas trois beaux escadrons en bataille. Je revins faire mon rapport au général qui, sans dire un mot, mit son cheval au pas et se dirigea vers les escadrons ennemis. Je remontai à cheval et je le suivis.

» A peine eut-il fait cent pas qu'il se trouva à la portée de la voix. Le commandant parlait français, et le reconnaissant :

» — Ah! c'est toi, *Diable noir*, lui dit-il, à nous deux!

» Les Autrichiens n'appelaient le gé-

néral que *Schwartz-teufel* (le Diable noir).

» — Fais cent pas, j... f....., dit le général, et j'en ferai deux cents.

» Et, sur cette réponse, il mit son cheval au galop.

» Pendant ce temps-là, je criais comme un diable, et tout en suivant le général que je ne voulais pas quitter : « A moi, dragons! à moi, dragons! » De sorte que l'ennemi croyant à tous moments voir déboucher des forces considérables, tourna le dos, le commandant tout le premier.

» Le général allait les poursuivre à lui tout seul, quand j'arrêtai son cheval par la bride et le forçai d'attendre les nôtres, sur le terrain même que l'ennemi venait d'occuper.

» Mais une fois que nous eûmes été

rejoints, il n'y eut plus moyen d'arrêter le général, et nous nous remîmes à la chasse des Autrichiens. Seulement, cette fois, j'obtins, comme la route était fort accidentée, que nous nous ferions éclairer par des tirailleurs.

» Les tirailleurs partirent devant, et pendant ce temps nous fîmes souffler nos chevaux.

» Au bout d'une heure, nous entendîmes une fusillade qui indiquait que nos hommes étaient aux prises avec les Autrichiens. Le général m'envoya voir ce que cela signifiait.

» Dix minutes après, j'étais de retour.

» — Eh bien! me dit le général, que se passe-t-il là-bas?

» — Général, il y a que l'ennemi tient, mais tout juste assez, m'a dit un de nos soldats, qui parle allemand, et qui par

conséquent entend ce qu'ils disent pour nous engager à passer le pont de Clausen. Le pont une fois passé, l'ennemi prétend qu'il prendra sa revanche.

» — Ah! il prétend cela, dit le général; eh bien! c'est ce que nous allons voir. En avant les dragons!

» Et, à la tête de nos cinquante ou soixante hommes, nous voilà chargeant de nouveau l'ennemi.

» Nous arrivons au fameux pont; il y avait juste de quoi passer trois chevaux de front, et pas le moindre parapet.

» Comme je l'avais dit au général, l'ennemi ne tint que juste ce qu'il fallait pour nous entraîner à sa poursuite. Le général passa le pont, convaincu que les Autrichiens n'oseraient revenir sur nous. Nous nous engageâmes en conséquence dans la principale rue, à la suite de nos tirail-

leurs et d'une douzaine de dragons que le général avait envoyés pour les soutenir.

» Nous étions au milieu de la rue, à peu près, quand nous vîmes nos tirailleurs et nos dragons ramenés par tout un escadron de cavalerie. Ce n'était pas une retraite, c'était une déroute.

» La peur est épidémique; elle gagna les dragons qui étaient avec nous, ou plutôt nos dragons la gagnèrent. Tous suivirent leurs camarades qui détalaient au grand galop; une douzaine seulement tint bon avec nous.

» Avec ces douze hommes, nous arrêtâmes la charge ennemie; et, tant bien que mal, nous revînmes en vue du pont; mais arrivés là, et comme si leur salut était au delà de ce pont, nos dragons, les derniers restés, détalèrent à leur tour.

» Dire comment le général et moi nous revînmes au pont, serait chose difficile. Je voyais le général lever son sabre comme un batteur en grange lève son fléau; et à chaque fois que le sabre s'abaissait un homme tombait. Mais bientôt j'eus à m'occuper tellement de moi-même, que je fus obligé de perdre de vue le général. Deux ou trois cavaliers autrichiens s'étaient acharnés après moi, et voulaient m'avoir mort ou vif. Je blessai l'un d'un coup de pointe, j'ouvris le front de l'autre d'un coup de taille; mais le troisième m'allongea un coup de sabre qui me passa dans l'articulation de l'épaule, et qui me fit faire un tel mouvement en arrière, que mon cheval, assez fin de bouche, se cabra et se renversa sur moi dans un fossé. C'était bien l'affaire de mon Autrichien, qui continuait à me larder de coups de sabre, et

qui eût fini par m'embrocher tout à fait si je n'étais pas parvenu à tirer avec ma main gauche un pistolet de mes fontes. Je lâchai le coup au hasard; je ne sais si je touchai le cheval ou le cavalier, mais ce que je sais c'est que le cheval pivota sur ses pieds de derrière, prit le galop, et à vingt ou vingt-cinq pas de moi se débarrassa de son cavalier.

» Comme personne ne s'occupait plus de moi, je pus me retourner vers le général. Il s'était arrêté à la tête du pont de Clausen, et tenait seul contre tout l'escadron; en outre, comme, à cause du peu de largeur du pont, les hommes ne pouvaient arriver à lui que sur deux ou trois de front, il en sabrait autant qu'il s'en présentait.

» Je restai émerveillé: j'avais toujours regardé l'histoire d'Horatius Coclès

comme une fable, et je voyais pareille chose s'accomplir sous mes yeux.

» Enfin, je fis un effort, je me dégageai de dessous mon cheval, je parvins à me tirer de mon fossé, et je me mis à crier tant que je pus : « Dragons, à votre général ! »

» Quant à le défendre, c'était impossible, j'avais le bras droit presque désarticulé.

» Heureusement, le second aide-de-camp du général, qui se nommait Lambert, arrivait juste en ce moment-là, avec un renfort de troupes fraîches : il apprit des fuyards ce qui se passait, les rallia et se précipita avec eux au secours du général, qui fut dégagé, il l'avoua lui-même, à temps.

» Il avait tué sept ou huit hommes, en

avait blessé le double, mais il commençait à être au bout de ses forces.

» Le général avait reçu trois blessures : une au bras, une à la cuisse, l'autre sur la tête.

» Cette dernière avait brisé la calotte de fer du chapeau, mais, comme les deux autres, elle ne faisait qu'inciser légèrement l'épiderme.

» En outre, le général avait reçu sept balles dans son manteau; son cheval avait été tué sous lui, mais heureusement avait barré le pont avec son cadavre, et peut-être cette circonstance l'avait-elle sauvé, car les Autrichiens s'étaient mis à piller son porte-manteau et ses fontes, ce qui lui avait donné le temps de rattraper un cheval sans maître et de recommencer le combat.

» Grâce au renfort amené par Lambert,

le général put reprendre l'offensive, et donna une si rude chasse à cette cavalerie, que nous ne la revîmes point de toute la campagne. »

C'est ce manteau troué de sept balles que mon père envoyait à Joubert comme un talisman, qui fut insuffisant à le défendre à Novi.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Fontainebleau, imp. de E. Jacquin.

MES MÉMOIRES.

Ouvrages du Marquis de Foudras.

DES VENTES.

Madeleine Repentante (*suite du Caprice*)	4 vol.
Un Caprice de grande dame	3 vol.
Un Capitaine de Beauvoisis	4 vol.
Jacques de Brancion	3 vol.
Les Gentilshommes chasseurs	2 vol.
Les Viveurs d'autrefois	4 vol.
Les Chevaliers du Lansquenet	10 vol.
Lord Algernon	4 vol.
Madame de Miremont	2 vol.
Lilia la Tyrolienne	4 vol.
Tristan de Beauregard	4 vol.
Suzanne d'Estouville	4 vol.
La comtesse Alvinzi	2 vol.
Le Capitaine La Curée	4 vol.

Sous presse.

Dames de cœur et Dames de pique.
Le dernier des Roués.
Un Drame en famille.
Les Veillées de la Saint Hubert.
Le Commandeur de Pontaubert.
Mane et Vénus.

Ouvrages de A. de Gondrecourt.

DES VENTES.

La Tour de Dago	3 vol.
Le Bout de l'oreille	7 vol.
Le Légataire	2 vol.
Les Péchés mignons	3 vol.
Médine	2 vol.
La Marquise de Candeuil	2 vol.
Un Ami diabolique	3 vol.
Les derniers Kerven	2 vol.

Sous presse.

Mémoires d'un vieux Garçon
La Chasse aux diamants.

Ouvrage d'Alexandre Dumas.

LA COMTESSE DE SALISBURY.

6 volumes in-8.

On vend séparément les derniers volumes pour compléter la première édition.

Imprimerie de E Dépée, à Sceaux.

MES

MÉMOIRES

PAR

ALEXANDRE DUMAS.

2

PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR,
37, RUE SERPENTE.

1852

Mon père.

(SUITE).

Mon père va au secours de Delmas. — Dès le lendemain de son arrivée à Bolzano il prend l'offensive. — Il revient à Brixen. — Encore un pont défendu. — Quatrième cheval tué. — Les pistolets.

La blessure de Dermoncourt était assez grave, et il fut forcé de garder le lit. Mon père le laissa à Brixen, et s'en alla donner un coup d'épaule à Delmas qui, ainsi que nous l'avons dit, était resté à Bolzano pour faire face à Laudon.

Laudon, après s'être ravitaillé et s'être

un peu refait de notre passage du Lavis et de sa défaite de Newmark, Laudon, renforcé par des paysans du Tyrol, avait recommencé contre Delmas, isolé avec peu de monde à Bolzano, une guerre assez sérieuse.

Delmas, réduit à ses propres moyens, abandonné à neuf lieues du corps d'armée, envoya un message au général Joubert, qui avait rejoint mon père à Brixen, le 7 germinal. Ce message annonçait que Delmas craignait d'être attaqué d'un moment à l'autre, et se croyait trop faible pour résister longtemps.

Joubert montra la dépêche à mon père à peine descendu de cheval, lequel lui proposa de partir à l'instant même avec sa cavalerie, qu'il croyait suffisante pour dégager Delmas, et même, pour en finir avec Laudon. Joubert accepta, et mon

père partit, laissant à Joubert la commission de ravoir ses pistolets, à quelque prix que ce fût. Mon père, on se le rappelle, tenait énormément à ses pistolets, qui lui avaient été donnés par ma mère, et qui lui avaient sauvé la vie au camp de la Madeleine.

Il fit si grande diligence que, le lendemain matin, il était à Bolzano avec toute sa cavalerie.

Cette cavalerie, hommes et chevaux, semblait avoir reçu une partie de l'âme de son chef. Elle avait une telle confiance en lui, depuis qu'elle l'avait vu surtout lutter corps à corps avec l'ennemi, comme il avait fait dans les derniers combats, qu'elle l'eût suivi au bout du monde.

Comme mon père et ses hommes étaient entrés de nuit à Bolzano, l'ennemi ignorait son arrivée et croyait n'avoir affaire

qu'à Delmas et aux quelques hommes qui l'accompagnaient; les deux généraux résolurent de profiter de cette ignorance des Autrichiens pour prendre l'offensive dès le lendemain. Aussi, au point du jour, les deux généraux attaquèrent-ils l'ennemi au moment où il croyait attaquer lui-même.

Mon père tenait la grande route avec la cavalerie. Delmas, avec son infanterie, prit par les hauteurs, attaqua les positions les unes après les autres et les emporta toutes, tandis que mon père sabrait les fuyards.

La journée fut si chaude et les Autrichiens se reconnurent si bien battus, qu'ils disparurent des environs de Bolzano, et que mon père put revenir à Brixen.

Il n'avait mis que trois jours à accomplir son expédition.

Il était temps qu'il revînt ; les paysans s'étaient révoltés, ils avaient égorgé quelques maraudeurs qui avaient eu l'imprudence de sortir des cantonnements. Grace à cette révolte, Kerpen était revenu, et l'on allait avoir affaire non-seulement aux troupes réglées, mais aux Tyroliens, ces terribles chasseurs dont la balle nous avait déjà enlevé Marceau et allait bientôt nous enlever Joubert.

On se mit aussitôt en campagne : mon père, à la tête de son infatigable cavalerie, et sur un beau cheval que lui avait donné Joubert, et le général Joubert à la tête de ses grenadiers de prédilection.

Cette fois encore il arriva ce qui ar-

rivait toujours, mon père rencontra l'ennemi sur la grande route et se mit à sabrer selon son habitude, et en sabrant se laissa emporter.

Cette fois encore je laisserai parler Dermoncourt:

« La déroute fut grande; le général Dumas sabra et fit sabrer pendant plus de deux lieues. Grand nombre d'Autrichiens et de Tyroliens furent tués, la vue seule du général produisait sur ces hommes l'effet d'un corps d'armée, et rien ne tenait devant le *schwartz Teufel*.

» Il arriva que le général, monté sur un très bon cheval que venait de lui donner le général Joubert, en remplacement de celui qu'il avait perdu huit jours auparavant, se trouva cette fois encore à un quart de lieue en avant de son escadron; il arriva ainsi toujours

sabrant, et sans regarder s'il était suivi à un pont dont l'ennemi avait déjà eu le temps d'enlever les planches, et où il ne restait plus que les poutrelles; force lui fut de s'arrêter, son cheval ne pouvait ni sauter par dessus la rivière, ni traverser le pont sur les étroites charpentes. Furieux, le général s'arrêta et se mit à faire le moulinet avec son sabre. De leur côté, les Tyroliens, sentant qu'ils n'étaient plus poursuivis, firent volte-face et commencèrent sur cet homme isolé une effroyable fusillade, trois balles atteignirent à la fois le cheval du général, qui tomba, et cette fois entraîna le cavalier dans sa chute, lui engageant la jambe sous lui.

» Les Tyroliens crurent le général tué, et se précipitèrent vers le pont en criant : « Ah! voilà le *diable noir mort*.. »

» La situation était grave. Du pied qui lui restait libre, le général repoussa le cadavre de son cheval, ce qui lui permit de dégager son autre jambe; après quoi se relevant, il se retira sur un petit tertre dominant la route, et où les Autrichiens avaient élevé à la hâte une espèce de petit retranchement qu'ils avaient abandonné en apercevant le général. Les Autrichiens ont l'habitude, comme on sait, quand ils se sauvent, d'abandonner ou de jeter leurs armes. Le général trouva donc dans cette redoute improvisée une cinquantaine de fusils tout chargés. Dans la circonstance où se trouvait le général, cela valait mieux qu'un trésor, si riche qu'il fût. Il s'abrita derrière un sapin, et à lui tout seul commença la fusillade.

» D'abord il choisit de préférence ceux qui dévalisaient son cheval. Bon tireur,

comme il était, pas un coup n'était perdu, les hommes s'entassaient les uns sur les autres. Tous ceux qui s'aventuraient sur ces poutrelles étroites tombaient morts (1).

» La cavalerie du général entendit cette fusillade, et, comme on ne savait pas ce qu'il était devenu, on pensa que tout ce bruit qui se faisait à un quart de lieue de là était un tapage de sa façon.

» Lambert prit une cinquantaine de cavaliers avec vingt-cinq fantassins en croupe, accourut et trouva le général tenant ferme dans son escarpe.

» En un instant le pont fut emporté, les Autrichiens et les Tyroliens poursuivis jusqu'au village. Une centaine d'entre eux furent faits prisonniers.

(1) Le peintre Lethiers a fait pour mon père un tableau représentant cette scène.

» Lambert m'a affirmé qu'il avait vu plus de vingt-cinq Autrichiens tués, tant autour du cheval qu'ils avaient dépouillé, que dans l'intervalle du pont au petit retranchement, que pas un seul, au reste, n'avait eu le temps d'atteindre.

» Le général revint à Brixen sur un cheval autrichien que Lambert lui ramena. Il rentra dans ma chambre, où je gardais le lit, si pâle et si faible, que je m'écriai :

» — Oh! mon Dieu! général, êtes-vous blessé ?

» — Non, me dit-il, mais j'en ai tant tué, tant tué....

» Et il s'évanouit.

» J'appelai. On accourut, le général n'avait pas même eu le temps de gagner un fauteuil et était tombé presque sans connaissance sur le carreau.

» Cet accident n'avait rien de dangereux, produit qu'il était seulement par l'extrême fatigue. En effet, le sabre du général sortait de plus de quatre pouces du fourreau, tant il était ébréché et forcé.

» A l'aide de quelques spiritueux, nous le fîmes revenir à lui. Mais ce qui le remit tout à fait, ce fut une pleine soupière de potage qu'on avait fait pour moi, et qu'il avala. Depuis six heures du matin qu'il se battait, il n'avait rien pris, et il était quatre heures de l'après-midi.

» Au reste, tout au contraire des autres, le général, à moins de surprise, se battait toujours à jeûn.

» Le général Joubert entra en ce moment et se jeta au cou du général.

» — En vérité, mon cher Dumas, lui

dit-il, tu me fais frémir toutes les fois que je te vois monter à cheval et partir au galop à la tête de tes dragons. Je me dis toujours : « Il est impossible qu'il en revienne en allant ce train-là. » Aujourd'hui, tu as encore fait des merveilles, à ce qu'il paraît. Voyons, ménage toi' Que diable deviendrai-je, si tu te faisais tuer? Songe que nous avons encore du chemin à faire avant d'arriver à Villach (1).

» Le général était si faible qu'il ne pouvait encore parler. Il se contenta de prendre Joubert par derrière la tête, de lui approcher le visage de son visage et de l'embrasser comme on embrasse un enfant.

» Le lendemain, le général Joubert demanda, pour le général Dumas, un sabre d'honneur, attendu qu'il avait mis

(1) Rendez-vous et quartier-général de Bonaparte.

le sien hors d'état de service à force de frapper sur les Autrichiens.

» Mon père ne s'était pas trompé : la leçon donnée aux deux généraux autrichiens était si rude, qu'ils ne revinrent ni l'un ni l'autre à la charge; de sorte que, huit jours après, le général Delmas, sans être inquiété, put rejoindre le gros de la division à Brixen.

» Le lendemain de son arrivée, l'armée se mit en marche sur Lensk. On n'avait pas reçu de nouvelles de Bonaparte. On ignorait la position qu'il occupait. N'importe, on opérait au juger, et l'on pensait, en opérant vers la Styrie, se rapprocher de la grande armée. »

La marche s'accomplit sans autres empêchements que ceux qu'y opposèrent quelques régiments de dragons de l'archiduc Jean, qui nous suivirent. De

temps en temps, Joubert détachait mon père sur ces cavaliers et ces dragons, et alors l'armée avait le spectacle d'une de ces charges qui faisaient *frémir* Joubert, lequel ne *frémissait* pas facilement cependant.

Dans une de ces charges, mon père avait fait un officier prisonnier, et l'ayant reconnu pour un homme de bonne maison, il s'était contenté de sa parole d'honneur, de sorte que l'Autrichien, qui parlait parfaitement français, monté sur un des chevaux de Dermoncourt, caracolait et causait avec l'état-major. Voyant le lendemain du jour où il avait été pris, son régiment qui suivait notre arrière-garde à cinq cents pas de distance attendant sans aucun doute un moment opportun pour lui tomber dessus, il demanda à mon père la permission d'aller

donner quelques commissions pour sa famille. Mon père, qui savait qu'il pouvait se fier à sa parole, lui fit signe qu'il était parfaitement libre. Aussitôt l'officier partit au galop, et en un instant, sans que personne des nôtres songeât même à lui demander où il allait, il eut franchi l'espace qui le séparait de ses anciens compagnons.

Après les avoir chargé de ses commissions, il prit congé d'eux et voulut revenir; mais alors l'officier qui commandait cette avant-garde lui fit observer qu'étant retombé entre les mains des soldats de l'Autriche, il n'était plus prisonnier des Français, l'invitant à rester avec eux et à nous laisser continuer notre route.

Mais l'officier répondit à toutes ces instigations :

— Je suis prisonnier sur parole.

Et, comme ses anciens camarades voulaient le retenir de force, il tira un des pistolets des fontes et déclara que le premier qui porterait la main sur lui, il lui brûlerait la cervelle.

Et en même temps, faisant demi-tour, il regagna l'état-major français au galop.

Puis, s'approchant de Dermoncourt :

— Vous avez bien fait, dit-il, d'avoir eu assez de confiance en moi pour laisser vos pistolets dans vos fontes, car je leur dois d'avoir tenu ma parole d'honneur vis-à-vis de vous.

La marche continua avec la même tranquillité, et les deux généraux ne comprenaient pas trop cette inertie de la part des Autrichiens, lorsqu'ils apprirent les succès de la grande armée qui

marchait sur Vienne, et que les têtes de colonne de l'armée du Rhin étaient arrivées à Lensk.

Une seule fois, l'armée eut le spectacle non pas d'un combat, mais d'une de ces rencontres à la manière de l'Iliade. Notre extrême arrière-garde, composée d'un brigadier et de quatre hommes, fut rejointe par l'extrême avant-garde de l'ennemi, composée d'un pareil nombre d'hommes, et commandée par un capitaine. Aussitôt, il s'engagea une conversation entre les deux commandants.

Le capitaine commença dans notre langue une conversation que le brigadier ne trouva pas de son goût. Le brigadier se prétendit offensé, et l'invita, puisqu'ils avaient chacun quatre témoins, à vider à l'instant même leur affaire. Ce capitaine qui était Belge accepta. Les

deux patrouilles s'arrêtèrent, et, dans l'intervalle formé entre elles, les champions en vinrent aux mains.

Le hasard avait fait que le brigadier était maître d'armes et que le capitaine était très fort sur le sabre. Il résulta de cette double supériorité un spectacle des plus curieux. Chaque coup porté était aussitôt paré. Chaque parade amenait sa riposte. Enfin, après deux minutes de combat, les champions s'engagèrent de si près, que les sabres se trouvèrent poignée à poignée. Alors le brigadier qui était très vigoureux, jeta le sien et prit le capitaine à bras le corps. Obligé de se défendre de la même manière qu'on l'attaquait, le capitaine à son tour, fut forcé d'abandonner le sien et de soutenir la lutte dans les conditions où elle lui était présentée. Mais là commençait la

supériorité du brigadier. Il enleva le capitaine des arçons, mais désarçonné lui-même par la violence du mouvement, il perdit l'équilibre et tomba avec lui. Seulement il tomba dessus et le capitaine dessous. En outre, en tombant, le capitaine déjà touché légèrement d'un coup de sabre, se démit l'épaule. Il n'y avait pas moyen de faire plus longue résistance. Le capitaine se rendit, puis aussitôt, fidèle à la parole engagée, il ordonna à sa troupe de ne pas bouger, ce que d'ailleurs elle était assez disposée à faire. Les dragons tenant la carabine haute et étant prêts à faire feu. Chacun tira de son côté, les Autrichiens s'en retournèrent sans chef et les français revinrent avec leur prisonnier.

C'était justement le capitaine du lieutenant que nous avions déjà pris, de

sorte que le lieutenant, déjà familier avec tout notre état-major, put présenter son supérieur à mon père.

Mon père le reçut à merveille, et fit venir aussitôt le chirurgien-major, aux mains duquel il le remit.

Cette bonne réception et les soins que mon père eut de ces deux officiers, eurent un résultat que l'on verra en son lieu et à sa place.

Cependant, il était déjà question du traité de Leoben, et un armistice avait même été conclu, lorsqu'arriva à notre état-major un commandant de dragons autrichiens, porteur d'un sauf-conduit de l'état-major de l'armée du Rhin.

Le commandant était justement le même qui avait fait demi-tour à la ferme de Clausen, lorsqu'après avoir provo-

qué mon père, celui-ci avait marché sur lui.

Les deux prisonniers étaient des officiers sous ses ordres, et il venait leur apporter des effets et de l'argent.

Il remercia fort mon père des soins extrêmes qu'il avait eus de ses deux officiers, et comme mon père l'avait invité à dîner, une fois à table, la conversation tourna vers cette aventure du plateau, où tout un régiment avait battu en retraite devant deux hommes.

Mon père n'avait pas reconnu le commandant.

« Ma foi, dit-il, quant à moi, je n'ai regretté qu'une chose, c'est que le chef d'escadrons qui m'avait défié eût changé d'avis et n'eût pas jugé à propos de m'attendre. »

Aux premières paroles dites sur ce

sujet, Dermoncourt avait remarqué la gêne du chef d'escadrons, et dès-lors, le regardant plus attentivement, il l'avait reconnu pour le commandant auquel mon père avait eu affaire.

Il jugea donc prudent de couper court à la conversation en disant :

— Mon général, vous ne reconnaissez donc pas monsieur ?

— Ma foi! non, dit mon père.

— C'est que ce commandant.....

— Eh bien ?

Dermoncourt fit un signe à l'officier comme pour lui dire que c'était à lui de continuer la conversation.

L'officier comprit.

— C'est que ce commandant, c'était moi, général, dit-il en riant.

— Vraiment ?

— Mais vous n'avez donc pas vu

monsieur ? demanda Dermoncourt à mon père.

— Ma foi ! non, dit celui-ci. J'étais monté ce jour-là, et furieux de ne pas me donner un coup de sabre avec celui qui m'avait provoqué.

— Eh bien ! celui qui vous avait provoqué, général, c'était moi. J'étais bien résolu, cependant; mais lorsque je vous vis marcher sur moi, je me rappelai la façon dont je vous avais vu *travailler*, et le cœur me manqua. Voilà ce que j'avais besoin de vous dire à vous-même, général, et voilà pourquoi j'ai demandé une permission pour venir apporter moi-même l'argent et les effets de mes officiers. Je voulais voir de près un homme pour lequel j'ai une si grande admiration, que j'ose lui dire en face : « Général, j'ai eu

peur de vous, et j'ai refusé le combat que je vous avais offert. »

Mon père lui tendit la main.

— Ma foi, s'il en est ainsi, commandant, ne parlons plus de cela. J'aime mieux maintenant que notre connaissance se soit faite à table qu'ailleurs. A votre bonne santé, commandant.

On but, et la conversation passa sur un autre sujet.

Cette conversation eut encore pour objet mon père et son beau fait d'armes de Clausen. Les trois officiers avaient entendu raconter l'affaire du pont. On avait cru mon père tué; car, nous l'avons dit, son cheval l'avait été. Cette nouvelle avait fait grande sensation dans l'armée autrichienne.

Mon père alors parla des fameux pistolets qu'il regrettait, et qu'il avait chargé

Joubert de tirer, s'il était possible, des mains des Autrichiens, où malgré cette recommandation ils étaient restés.

Les trois officiers alors prirent bonne note de ce regret exprimé par mon père, et chacun résolut de se mettre en quête de ces armes précieuses aussitôt, le commandant, qu'il serait rendu au camp, les deux autres, qu'ils seraient libres.

Grâce à mon père, cette liberté ne se fit point attendre. Les deux officiers furent échangés contre des officiers français du même grade, et prirent congé de l'état-major avec des protestations de reconnaissance, dont l'un d'eux, au reste, ne tarda pas à donner des preuves à mon père.

Huit jours après leur départ, un parlementaire était venu au camp français, et ayant demandé à parler à mon père,

lui remit les pistolets tant regrettés par lui et qui avaient été portés au général Kerpen lui-même, lequel, sur la demande de l'officier pris et blessé par mon père, les renvoyait avec un billet charmant.

Le surlendemain, mon père reçut de cet officier la lettre suivante :

« Monsieur le général,

» J'espère que vous avez reçu, par l'officier parti avant-hier, vos pistolets, que le lieutenant-général baron de Kerpen vous a envoyés. J'ai reçu mon manteau, ce dont j'ai l'honneur de vous remercier, aussi bien que de toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Soyez persuadé, général, que ma reconnaissance est sans égale, et que je ne désirerais rien tant que d'avoir l'occasion de vous le prouver. Mes blessures commencent à se guérir. La

fièvre m'a quitté : l'on nous donne les plus grandes espérances de paix. J'espère, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement conclue, que je pourrai être en état d'aller vous embrasser, avant que vous quittiez ces contrées. Frossard (1), qui est tout épris de vous et du général Joubert, me charge de mille choses de sa part pour tous les deux.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus distingués,

» Monsieur le général,

» Votre très obéissant serviteur,

» HAT. DE LEVIS,
» Capitaine.

» A Lintz, ce 20 avril 1797. »

(1) C'était l'officier belge.

Ce fut ainsi que mon père rentra en possession de ces fameux pistolets tant regrettés par lui.

Qu'on me pardonne tous ces détails. Hélas! dans le mouvement rapide qui nous entraîne à travers les révolutions, nos mœurs changent, s'effacent, s'oublient pour faire place à d'autre mœurs aussi mobiles que celles qu'elles remplacent. La révolution française avait imprimé à nos armées un cachet tout particulier; je le retrouve et j'en garde l'empreinte comme on fait d'une médaille précieuse qui va se perdant sous la rouille et dont on veut faire connaître le prix à ses contemporains et le caractère à la postérité.

D'ailleurs, nous jugerions mal tous ces hommes de la République, si nous les jugions par ceux qui ont survécu, et

que nous avons connu sous l'Empire. L'Empire était une époque de vigoureuse pression, et c'était un rude batteur de monnaie nouvelle que l'empereur Napoléon. Il fallait que toute monnaie fût frappée à son image, et que tout bronze fût fondu à sa fournaise. Lui-même avait en quelque sorte donné l'exemple de la transfiguration. Rien ne ressemble moins au consul Bonaparte que l'empereur Napoléon ; au vainqueur d'Arcole que le vaincu de Waterloo.

Donc, les hommes qu'il faut mouler quand nous voudrons donner une idée des mœurs républicaines, sont ces hommes qui ont échappé au niveau de l'empire par une mort prématurée. C'est Marceau, c'est Hoche, c'est Desaix, c'est Kléber, c'est mon père.

Nés avec la République, ces hommes

sont morts avec elle. Rien n'a changé dans ces hommes là, pas même la forme des habits sous lesquels battaient leurs cœurs si braves, si loyaux, si républicains!

Mon père, Hoche et Marceau se trouvèrent réunis un jour à la même table. Tous trois commandaient en chef. Mon père était le plus vieux, il avait trente-et-un ans.

Les deux autres en avaient l'un vingt-quatre, l'autre vingt-six.

Quel avenir! si une balle n'eût pas emporté l'un et le poison les deux autres!...

Les deux Césars. — Envoyez-moi donc Dumas. — Mon père est nommé gouverneur du Trévisan. — L'agent du Directoire. — Mon père nommé gouverneur de la Polesine. — Le traité de Campo-Formio. — Les bals du Quartier-Général. — Retour à Paris.

Joubert devait une grande partie des succès de cette belle campagne du Tyrol à mon père. Aussi, loyal comme il l'était, fit-il pour son compagnon d'armes ce qu'en pareille circonstance son compagnon d'armes eût fait pour lui. Chaque rapport transmis à Bonaparte met

tait sous les yeux du général en chef le nom de mon père entouré des éloges les plus pompeux. A entendre Joubert, tous les succès de la campagne, il les devait à l'activité et au courage de mon père. Mon père, c'était la terreur de la cavalerie autrichienne c'était Bayard au moyen-âge; et si, ajoutait Joubert, par un de ces miracles qu'amène la révolution des siècles, *il y avait alors deux Césars en Italie, le général Dumas en était un.*

Il y avait loin de là à la conduite de Berthier, qui portait mon père en observation, dans une campagne où il avait trois chevaux tués sous lui.

Aussi Bonaparte revint-il peu à peu sur le compte de mon père; et Joubert étant allé faire à Gratz une visite au général en chef, celui-ci, en le quittant, lui dit ces seules paroles, qui, dans cette

circonstance, étaient des plus significatives :

« A propos, envoyez moi donc Dumas. »

De retour à l'armée, Joubert se hâta de s'acquitter de la commission reçue ; mais mon père boudait de son côté, et il fallut toutes les amicales avances de Joubert pour le déterminer à se rendre à l'invitation de Bonaparte. Cependant il partit pour Gratz, mais se promettant, si Bonaparte ne le recevait pas comme il méritait d'être reçu, d'envoyer sa démission au Directoire.

Mon père était créole, c'est à dire à la fois plein de nonchalance, d'impétuosité et d'inconstance ; un profond dégoût des choses ardemment désirées le prenait aussitôt que ses désirs étaient accomplis. Alors l'activité qu'il avait dé-

ployée pour les obtenir s'éteignait tout à coup. Il tombait dans son insouciance et dans son ennui habituels, et, à la première contrariété, il parlait du bonheur de la vie champêtre, comme le poète antique dont il avait conquis la patrie, et envoyait sa démission au Directoire.

Heureusement, Dermoncourt était là. Dermoncourt, chargé d'envoyer cette démission, la glissait dans le tiroir de son bureau, mettait la clé du tiroir dans sa poche, et il attendait tranquillement.

Au bout de huit jours, de quinze jours, d'un mois, la cause du dégoût momentané qui avait pris l'âme de mon pauvre père avait disparu. Une charge brillante, une manœuvre hardie, couronnées du succès qu'elles méritaient d'obtenir, avaient ranimé l'enthousiasme au fond de ce cœur plein d'aspirations vers l'im-

possible, et avec un soupir il laissait tomber ces mots :

— Ma foi ; je crois que j'ai eu tort d'envoyer ma démission.

Ce à quoi Dermoncourt, qui guettait le mot, répondait :

— Soyez tranquille, général, votre démission...

— Eh bien ! ma démission...

— Elle est dans le tiroir, toute prête pour la première occasion ; il n'y aura que la date à changer.

Ce fut donc en se promettant bien à lui-même d'envoyer directement cette fois sa démission au Directoire, au premier désagrément qu'il éprouverait de la part de Bonaparte, que mon père se présenta devant lui à Gratz.

Mais en l'apercevant, Bonaparte ouvrit les bras.

— Salut, dit-il, à l'Horatius Coclès du Tyrol.

La réception était trop flatteuse pour que mon père tînt plus longtemps rancune : il tendit les bras de son côté, et l'accolade fraternelle fut donnée et rendue.

— Oh ! quand je pense que je l'ai tenu dans mes bras et que je pouvais l'étouffer ! disait huit ans après mon père, au moment où Bonaparte se faisait nommer empereur.

Bonaparte avait un but à tout ce qu'il faisait ; son but, en appelant près de lui mon père, était d'organiser dans son armée des divisions de cavalerie dont son armée manquait. Mon père eut été chargé de cette organisation, et, ces divisions établies, il les eût commandées.

En attendant, mon père fut nommé

gouverneur de la province de Trévise dans laquelle Dermoncourt et lui se rendirent immédiatement.

Le nouveau gouverneur fut admirablement reçu dans cette magnifique province. Les plus beaux palais des plus riches sénateurs de Venise furent mis à sa disposition. Le Trévisan était à Venise ce que l'ancienne Baïa était à Rome, la maison de campagne d'une reine.

La municipalité offrit 300 francs par jour à mon père pour la dépense de sa table et de sa maison. Mon père établit ses calculs avec Dermoncourt, (j'ai sous les yeux ces calculs faits sur une carte même du Trévisan), et reconnut que 100 francs lui suffisaient.

Il n'accepta donc que 100 francs.

Les pauvres Italiens n'étaient pas habitués à ces façons-là. Aussi ne compre-

naient-ils rien à ce désintéressement; longtemps encore ils n'osèrent s'y fier; ils attendaient toujours la promulgation de quelque contribution de guerre, de quelque impôt forcé, de quelque avanie enfin, comme on dit en Orient.

Un jour, ils crurent le moment fatal arrivé, et leur terreur fut grande : la présence d'un agent du gouvernement français, ayant mission de dévaliser les monts-de-piété italiens, avait été signalée. Cet agent se présenta chez mon père pour lui faire part de sa mission.

Il n'y trouva que Dermoncourt.

Dermoncourt écouta tranquillement tous les projets de cet agent de rapines, toutes les offres de partage qu'il fit pour être transmises à mon père, puis, quand il eut fini :

— Comment êtes-vous venu ici? lui demanda-t-il.

— Mais en poste.

— Eh bien! si j'ai un conseil à vous donner, c'est de partir comme vous êtes venu, sans même voir le général.

— Et pourquoi? demanda le voyageur.

— Mais parce qu'il est brutal en diable à l'endroit de certaines propositions.

— Bah! je les lui ferai si belles qu'il les écoutera.

— Vous le voulez absolument?

— Mais oui.

— Essayez.

Mon père entrait juste à ce moment-là.

L'agent demanda à rester seul avec lui.

Mon père interrogea de l'œil Dermon-

court, qui lui fit narquoisement signe d'accorder l'audience demandée.

Resté seul avec mon père, l'agent du Directoire exposa longuement sa mission; puis, voyant que mon père écoutait sans répondre, il passa de l'exposition au fait, et du fait à la péroraison.

La péroraison, c'était la part de pillage qui revenait à mon père.

Mais mon père ne le laissa point achever.

Il le prit au collet, l'enleva à bras tendu, ouvrit la porte, et le jeta au milieu de son état-major qui, réuni par Dermoncourt, attendait la fin de cette scène.

— Messieurs, dit-il, regardez bien ce petit gueux-là, afin de le reconnaître, et si jamais il se représente à mes avant-postes, dans quelque partie du monde

que je me retrouve, faites-le fusiller sans même me déranger pour me dire que justice est faite.

L'agent du Directoire n'en demanda pas davantage, il disparut, et mon père compta un infatigable ennemi de plus.

Ces spoliations étaient communes en Italie, mais celles des monts-de-piété étaient en général les plus lucratives. Dans ces temps de gêne et de misère, presque tous les bijoux, tous les diamants et toute l'argenterie des grands seigneurs italiens étaient aux monts-de-piété. Beaucoup même, forcés par les événements politiques de quitter leur pays, faisaient porter, comme dans un endroit inviolable, tout ce qu'ils avaient de plus précieux à ces monts-de-piété.

Puis arrivait un agent du Directoire, qui, avec un pouvoir vrai ou faux, cer-

tains gouverneurs n'y regardant pas de si près, faisait rafle complète, établissait la part du général, faisait la sienne ensuite, et envoyait le reste au gouvernement.

Un des agents les plus connus de cette époque avait reçu le nom prédestiné de Rapinat. Il exerçait principalement dans la Lombardie.

On avait fait sur lui ces quatre vers :

Le Milanais que l'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de rapine,
Ou rapine de Rapinat.

Aussi, lorsqu'après deux mois de résidence dans le pays, mon père quitta le gouvernement de Trévisan, pour aller prendre celui du Polésine, dont le siége était à Rovigo, trouva-t-il à la porte du palais une excellente voiture attelée de

quatre chevaux, cocher sur le siége qui l'attendait.

C'était un cadeau de la ville de Trévise.

Mon père voulait refuser, mais elle était offerte de si bonne grâce et avec une telle insistance, qu'il lui fallut accepter. En outre, les municipalités voisines lui remirent une douzaine d'adresses au milieu desquelles nous en prenons deux au hasard :

« *Au citoyen général Dumas, commandant le Trévisan.*

» Les municipalités de Mestre, Noales, Castel-Franco et Azolo.

» Les soussignés représentant les municipalités ci-dessus son unanimement et particulièrement chargés de se rendre auprès de vous, citoyen général,

pour vous témoigner combien elles sont sensibles et reconnaissantes à la douceur et à la sagesse de votre gouvernement. Plût au ciel que leurs moyens égalassent leur admiration et leur reconnaissance. Quel bonheur pour elles de pouvoir vous en donner des marques dignes de votre mérite et de vos vertus; mais si dans l'épuisement et dans la détresse où elles se trouvent, elles ne peuvent suivre les élans de leurs âmes, elles se flattent néanmoins que votre sensibilité, votre magnanimité agréera le petit témoignage qu'elles viennent offrir à leur protecteur et à leur père.

» Continuez, généreux commandant, à nous protéger. Jetez toujours vos yeux paternels sur vos enfants, c'est de votre cœur que nous attendons tous les soulagements possibles.

» Nous sommes, avec la plus haute considération,

» HENRI-ANTOINE REINATI, président et provéditeur;

» JEAN ALLÉGRI, président de la municipalité de Noales;

» FRANÇOIS BELTRAMINI, président de la municipalité d'Azolo;

» PHILIPPE DI RICORDI, vice-président de la municipalité de Mestre.

» Castel-Franco, le 2 messidor, cinquième année de la république française, et la première de la liberté italienne.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

VERTU.

» Le 9 nivôse 1797, l'an VI de la République française, une et indivisible, et deuxième de la liberté italienne.

» *La municipalité de Adria au citoyen Alexandre Dumas, général de division.*

» Cette municipalité, général, ne saurait arriver à vous exprimer toutes les obligations qu'elle vous a pour les actes de faveur dont vous avez daigné la combler, en diverses circonstances, surtout en la soulageant par le retrait des troupes, et encore plus par le remboursement des sommes injustement perçues par le général L.

» La municipalité, reconnaissante de vos bontés pour elle, saisit cette occasion de vous offrir un cheval, vous priant de l'accepter comme un faible hommage et un gage assuré de toutes les obligations qu'elle vous doit.

» Nous sommes, général, avec une sincère estime,

» LUNATI, président.

» Salut et fraternité.

» LARDI, secrétaire général. »

Comme on le voit, ce fut un véritable désespoir lorsque mon père quitta le Trévisan. Le deuil fut général, la ville de Trévise voulait envoyer une députation au général en chef Bonaparte pour qu'on lui laissât son gouverneur. Quand elle eut perdu tout espoir de le conserver; on lui demanda dix jours qui furent employés à des fêtes continuelles; puis l'heure du départ arrivée, tout ce qu'il y avait de distingué dans la ville reconduisit mon père jusqu'à Padoue, où les fêtes recommencèrent.

Pendant huit autres journées ces adieux furent prolongés; les huit premières maisons de la ville se chargèrent chacune d'une fête; chaque jour mon père changeait de domicile et allait habiter pour toute la journée et toute la nuit chez le sénateur traitant.

Au reste, en arrivant à Rovigo, capitale de son nouveau gouvernement, mon père trouva une réception pareille aux adieux qui l'avaient accompagné à son départ; les habitants du Polésine avaient été prévenus par ceux du Trévisan, et savaient d'avance à quoi s'en tenir sur leur nouveau gouverneur.

C'était dans la Polésine, pays fertile en grains, province riche en fourrages, que Bonaparte avait réuni les escadrons de cavalerie dont il voulait former une di-

vision, et qu'il chargeait mon père d'organiser.

A son arrivée, mon père régla comme il avait fait dans le Trévisan, la dépense de sa table et de sa maison à 100 fr. par jour, recommandant expressément aux municipalités de n'autoriser aucune fourniture et de ne répondre à aucune réquisition sans son approbation.

Mon père habitait depuis quelque temps Rovigo, lorsque les négociations du congrès traînant en longueur, Bonaparte, pour en finir, résolut de réunir son armée et de se porter sur le Tagliamento. Mon père rejoignit donc sa division, et demeura sur le fleuve jusqu'au 18 octobre 1797, époque à laquelle la paix fut signée au village de Campo-Formio.

Huit jours après, mon père revenait à Rovigo.

Par cette paix de Campo-Formio, qui terminait la campagne de 1792, campagne dans laquelle l'expédition du Tyrol, faite par mon père et Joubert, tient une si glorieuse place, l'Autriche cédait à la France la Belgique, avec Mayence, Manheim et Philipsbourg, et à la République cisalpine la Lombardie autrichienne.

Les Etats de Venise étaient partagés.

Corfou, Zante, Céphalonie, Saint-Maure, Cérigo et les îles dépendantes avec l'Albanie étaient cédées à la France. L'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, la ville de Venise et les Etats de terre ferme jusqu'à l'Adige, au Panaro et au Pô étaient abandonnés à l'empereur d'Autriche, qui se trouvait aussi maître du golfe Adriatique.

Le reste des Etats de terre ferme était donné à la République cisalpine reconnue par l'empereur.

Enfin, le duc de Modène recevait le Brisgaw en indemnité.

Pauvre municipalité d'Adria, qui, dans son adresse à mon père, datait de l'an II de la liberté italienne!

Pendant se séjour sur le Tagliamento, séjour qui, comme nous l'avons dit, avait pour but de presser les négociations autrichiennes, mon père allait dîner trois fois par semaine au quartier-général de Bonaparte. Ce fut là qu'il fit connaissance plus sérieuse avec Joséphine, qu'il avait déjà rencontrée à Milan, et qui lui conserva, même après sa disgrâce, une vive amitié de créole à créole.

D'un autre côté, on se réunissait une

fois par semaine à Udine. — C'était Bernadotte qui commandait dans cette ville. — Après le spectacle on établissait, comme nous faisons en France, un plancher dans la salle, et l'on dansait toute la nuit.

Bonaparte, comme on le comprend bien, dansait peu; mais Murat, mais Clarke, mais les jeunes aides-de-camp dansaient beaucoup.

Le lendemain de la signature du traité de Campo-Formio, le bal fut ouvert par un quadrille composé de Joséphine dansant avec Clarke, de mademoiselle Pauline Bonaparte dansant avec Murat, de mademoiselle Caroline Bonaparte dansant avec Dermoncourt, et de madame César Berthier dansant avec mon père.

Le traité de Campo-Formio signé, Bonaparte partit pour Paris, et descendit

dans sa petite maison de la rue des Victoires qu'il venait d'acheter à Talma.

Ce fut là que fut rêvée et mise à exécution la campagne d'Egypte.

L'Horatius Coclès du Tyrol. — Le drapeau de l'armée d'Italie. — Le champ de bataille de Morat. — Première pensée de la campagne d'Egypte. — Malte à vendre. — Départ pour Toulon. — Bonaparte et Joséphine au lit. — Ce qu'on allait faire en Egypte.

Bonaparte, avec plus de succès que le héros de Carthage, venait de faire en Italie à peu près ce qu'avait fait Annibal. Il lui restait à faire en Orient ce qu'y avaient fait Alexandre et César.

Mais auparavant, Bonaparte avait acquitté envers mon père et envers Joubert

une dette de reconnaissance. Il avait présenté mon père au Directoire exécutif comme l'*Horatius Coclès du Tyrol*.

Et il avait chargé Joubert d'offrir aux chefs du gouvernement le *drapeau de l'armée d'Italie*.

Ce drapeau de l'armée d'Italie était plus qu'un drapeau, c'était un monument, monument fabuleux de cette fabuleuse campagne.

Sur une de ces faces, il portait ces mots:

A l'armée d'Italie, la patrie reconnaissante.

Sur l'autre face était l'énumération des combats livrés et des places prises.

Puis des inscriptions abrégées, simples et magnifiques, de la campagne qui venait de s'accomplir.

Voici cette seconde face, hélas! bien oubliée par les hommes qui se sont suc-

cessivement trouvés à la tête de notre gouvernement, et plus oubliée encore par le neveu de l'empereur que par tous les autres.

« Cent cinquante mille prisonniers, cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces de canon, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux de soixante-quatre canons, douze frégates de trente-deux, douze corvettes, dix-huit galères ; — armistice avec le roi de Sardaigne, convention avec Gênes, armistice avec le duc de Parme, armistice avec le roi de Naples, armistice avec le pape, préliminaires de Leoben, convention de Montebello avec la république de Gênes, traité de paix avec l'empereur à Campo-Formio.

» Donné la liberté aux peuples de Bo-

logne, Ferrare, Massa, Carrara, Modène, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crême, d'une partie du Veronnais, de Chiavenne, de Bormio, de la Valteline, aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, mer Égée et d'Ithaque.

» Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrège, de l'Albane, des Carrache, de Raphaël et de Léonard de Vinci. »

En passant à Mantoue, Bonaparte s'y était arrêté. Il avait visité le monument que le général Miollis élevait à Virgile, et avait fait célébrer une fête militaire en l'honneur de Hoche, qui venait de mourir, selon toute probabilité, empoisonné.

Bonaparte traversa la Suisse ; en sortant de Moudon, où on lui avait fait une réception brillante, sa voiture s'était brisée.

Il continua sa route à pied, et à pied arriva près de l'ossuaire de Morat, qui n'était pas encore détruit par Brune.

— Où était le champ de bataille du duc de Bourgogne? demanda cet autre Téméraire, qui lui aussi devait avoir son ossuaire à Waterloo.

— Là, général, lui dit un officier suisse, en lui montrant ce qu'il désirait voir.

— Combien avait-il d'hommes?

— Soixante mille, général.

— Comment a-t-il été attaqué?

— Par les Suisses descendus des montagnes voisines, et qui, à la faveur d'un

bois qui existait alors, ont tourné les Bourguignons.

— Comment! s'écria-t-il, Charles-le-Téméraire avait soixante mille hommes, et il n'a pas fait occuper les montagnes!

Et le vainqueur de l'Italie haussa les épaules.

— Les Français d'aujourd'hui combattent mieux que cela, dit Lannes.

— Dans ce temps-là, dit brusquement Bonaparte, les Bourguignons n'étaient pas des Français.

Et comme on lui amenait en ce moment sa voiture raccommodée, il monta dedans et s'éloigna avec rapidité.

Bonaparte n'était pas sans inquiétude sur cet avenir qu'il s'était fait lui-même par une suite de victoires inouïes. Il avait bien été accueilli à Paris en triom-

phateur; toute la salle s'était bien levée en criant *vive Bonaparte!* quand on avait su qu'il assistait à la seconde représentation d'*Horatius Coclès;* mais toutes ces ovations ne l'aveuglaient pas.

Le même soir il disait à Bourrienne :

« On ne conserve à Paris le souvenir de rien. Si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu. Une renommée, dans cette grande Babylone, en remplace une autre. On ne m'aura pas plutôt vu trois fois au spectacle, comme on m'y a vu ce soir, que l'on ne m'y regardera plus. »

Quelques jours après, il fut nommé membre de l'Institut, classe des sciences et des arts. Cette nomination lui fut très-sensible.

Il écrivit aussitôt au président la lettre suivante :

« Citoyen président,

» Le suffrage des hommes distingués qui composent l'Institut m'honore.

» Je sens bien qu'avant d'être leur égal, je serai longtemps leur écolier.

» S'il était une manière plus expressive de leur faire connaître l'estime que j'ai pour eux, je m'en servirais.

» Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucuns regrets, sont celles que l'on fait sur l'ignorance.

» L'occupation la plus honorable comme la plus utile pour les nations, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines.

» La vraie puissance de la République française doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule

idée nouvelle qui ne lui appartienne.

» BONAPARTE. »

Il y a dans l'*Avare* de Molière une phrase que Harpagon se promet de faire écrire en lettres d'or dans sa salle à manger : Prince Louis, n'y a-t-il pas, dites-moi, dans la lettre de votre oncle à l'Institut, une phrase que vous feriez bien aussi de méditer ?

Toutes ces ovations aux spectacles, toutes ces réceptions à l'Institut étaient bonnes pour distraire un esprit aussi actif que celui de Bonaparte, mais ne pouvaient pas lui suffire.

Aussi en revint-il à son idée favorite : l'Orient.

C'était à Passeriano que cette idée lui était venue en voyant s'avancer les négociations.

« L'Europe est une taupinière, se disait-il un jour, en se promenant avec Bourrienne, César Berthier et mon père; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient, où vivent six cents millions d'hommes. »

Déjà, dans le mois d'août 1797, il écrivait au Directoire :

« Le temps n'est pas éloigné où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faudrait nous emparer de l'Egypte. »

« Malte est à vendre, disait-il un autre jour, et ce ne serait pas la payer trop cher que de l'acheter la moitié de ce que nous rapportera la paix de Campo-Formio. »

Cependant, soit pour cacher son dessein, soit qu'il crût réellement à la pos-

sibilité d'une descente en Angleterre, le 10 février 1798, il partit pour le Nord, où il visita Boulogne, Ambleteuse, Calais, Dunkerque, Furne, Newport, Ostende et l'île de Walcheren; mais en revenant de cette tournée, il disait à Bourrienne :

— C'est un coup de dé trop chanceux ; je ne le hasarderai pas ; je ne veux pas jouer ainsi le sort de cette belle France.

L'idée de l'expédition d'Egypte était-elle venue d'elle-même à Bonaparte, ou avait-il retrouvé dans les cartons du duc de Choiseul la proposition que ce ministre fit à Louis XV d'un projet pareil ? C'est ce qu'il est impossible de préciser. Au reste, les Directeurs ne mirent aucune opposition au désir de cet autre Cambyse. Ils étaient jaloux de sa gloire, et ils sentaient que l'ombre projetée sur eux par le vainqueur d'Arcole et de Ri-

voli était mortelle comme celle de l'Upas.

Le 12 avril 1798, Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Orient.

— Combien de temps resterez-vous en Egypte, général? lui demanda son secrétaire, en le félicitant sur sa nomination.

— Six mois ou six ans, répondit Bonaparte; tout dépend des événements. Je coloniserai ce pays; je ferai venir des artistes, des ouvriers de tout genre, des femmes, des acteurs, des poètes. Je n'ai que vingt-neuf ans; j'en aurai trente-cinq. Ce n'est pas un âge. Ces six ans me suffisent, si tout me réussit, pour aller dans l'Inde aussi loin qu'Alexandre.

Le 19 avril, Bonaparte annonça son départ pour Toulon.

Le 4 mai, il quitta Paris, accompagné de Joséphine.

Le 8 mai, il arriva à Toulon.

Sept régiments de la division de mon père avaient été dirigés sur Toulon. Arrivé dans cette ville avant Kléber et avant Bonaparte, il prit le commandement en chef des troupes de l'expédition, commandement qu'il rendit à Kléber, comme à son ancien, lorsque Kléber arriva à son tour.

Toulon était pour Bonaparte une ville de souvenir; c'était de Toulon que l'aigle avait pris son vol. Le jour de son arrivée, il alla faire une promenade au bord de la mer, et visita le petit Gibraltar.

A peine avait-il eu le temps de voir mon père; mais dans ce peu de temps il lui avait dit :

— Venez me voir demain matin d'aussi bonne heure que vous voudrez.

— A six heures du matin, le lendemain, mon père traversait la place d'Armes pour se rendre chez Bonaparte, quand il rencontra Dermoncourt.

— Où diable allez-vous donc si matin, général, lui demanda celui-ci ?

— Viens avec moi, lui répondit mon père, et tu le sauras.

Tous deux se mirent en route.

En approchant du lieu de la destination :

— Mais, ce n'est pas chez Bonaparte que vous allez, général ? demanda Dermoncourt.

— Si fait.

— Mais il ne vous recevra pas.

— Pourquoi donc ?

— Mais, parce qu'il est de trop bonne heure.

— Oh! cela ne fait rien.

— Vous le trouverez couché.

— C'est probable.

— Couché avec sa femme. Il l'aime comme un bourgeois.

— Tant mieux..... Cette bonne Joséphine, je serais enchanté de la revoir.

Et mon père entraîna Dermoncourt, moitié désireux, moitié craintif de voir ce qui allait se passer.

En somme, il se doutait que mon père avait audience particulière. Il le suivit.

En effet, mon père prit un escalier, suivit un couloir, ouvrit une petite porte, poussa un paravent, et se trouva avec Dermoncourt, qui le suivait toujours, dans la chambre de Bonaparte.

Il était couché avec Joséphine, et, comme il faisait très chaud, tous deux n'étaient couverts que d'un seul drap, qui dessinait leurs corps.

Joséphine pleurait, Bonaparte d'une main, lui essuyait les yeux, et de l'autre battait, en riant, une marche militaire sur la partie du corps de Joséphine qui était tournée vers la ruelle.

— Ah! pardieu, Dumas, dit-il en apercevant mon père, vous arrivez bien; vous allez m'aider à faire entendre raison à cette folle. Ne veut-elle pas venir en Egypte avec nous! Est-ce que vous emmenez votre femme, vous?

— Ma foi non, dit mon père, et je crois qu'elle m'embarrasserait fort.

— Eh bien! tu vois, tu ne diras pas que Dumas est un mauvais mari, qu'il n'aime pas sa femme et sa fille... Ecou-

te..... ou je serai de retour dans six mois, ou nous serons là-bas pour quelques années...

Les pleurs de Joséphine redoublèrent.

— Si nous sommes là pour quelques années, la flotille reviendra prendre nécessairement une vingtaine de mille hommes sur les côtes d'Italie. Retourne à Paris, préviens madame Dumas, et de ce convoi-là, par exemple, vous en serez. Cela vous va-t-il, Dumas?

— Parfaitement, répondit mon père.

— Une fois là-bas, ma bonne Joséphine, Dumas qui ne fait que des filles et moi qui n'en fais même pas, nous ferons tout ce que nous pourrons pour faire chacun un garçon. Si nous faisons un garçon, il en sera le parrain avec sa femme; s'il fait un garçon, j'en serai le parrain avec toi. Allons, c'est dit, ne

pleure plus et laisse-nous causer d'affaires.

Puis se tournant vers Dermoncourt :

— Monsieur Dermoncourt, lui dit Bonaparte, vous venez d'entendre un mot qui vous indique le but de notre expédition ; ce but, personne ne le connaît. Que le mot Egypte ne sorte donc pas de votre bouche. Vous comprenez en pareille circonstance l'importance d'un secret.

Dermoncourt fit signe qu'il était muet comme un disciple de Pythagore.

Joséphine se consola, et, même s'il faut en croire Bourrienne, se consola trop.

Le 15 mai, mon père fit une nouvelle visite à Bonaparte ; le départ était fixé au 19.

Il trouva Bonaparte prêt à dicter un ordre à Bourrienne.

Il allait se retirer par discrétion.

— Non, non, lui dit Bonaparte, entrez, vous n'êtes pas de trop pour ce que je vais faire.

Puis, mettant la main sur l'épaule du géant :

— Ce qui m'a plu en vous, Dumas, lui-dit-il, c'est non seulement votre courage, qui est incontestable, mais votre humanité, chose plus rare. J'ai su que Collot d'Herbois avait voulu vous faire couper la tête, parce que, je ne sais dans quelle petite ville de la Tarentaise, vous aviez sauvé de la guillotine trois ou quatre pauvres diables qui n'avaient pas voulu laisser fondre leurs cloches. Eh bien ! croyez-vous qu'ici, il y a six semaines, en vertu de la loi sur les émi-

grés, ils ont fusillé, les bourreaux! un vieillard de plus de quatre-vingts ans. Aussi... écoutez. Ecrivez Bourrienne.

Et il dicta :

« Au quartier-général de Toulon, le 26 floréal an VI (16 mai 1798).

Bonaparte, membre de l'Institut national, aux commissions militaires de la 9e division, établies en vertu de la loi du 19 fructidor.

» J'ai appris, citoyens, avec la plus grande douleur, que des vieillards âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans, de misérables femmes enceintes et environnées d'enfants en bas âge, avaient été fusillés comme prévenus d'émigration.

» Les soldats de la liberté seraient-ils donc devenus des bourreaux?

» La pitié qu'ils ont portée au milieu des combats serait-elle morte dans leur cœur?

» La loi du 19 fructidor a été une mesure de salut public. Son intention a été d'atteindre les conspirateurs, et non de misérables femmes et des vieillards caducs.

» Je vous exhorte donc, citoyens, toutes les fois que la loi présentera à votre tribunal des vieillards de plus de soixante ans, ou des femmes, de déclarer qu'au milieu des combats vous avez respecté les vieillards et les femmes de nos ennemis.

» Le militaire qui signe une sentence contre une personne incapable de porter les armes est un lâche.

» BONAPARTE. »

En sortant de chez Bonaparte, mon père rencontra Kléber qui allait y entrer.

— Tu ne sais pas ce que nous allons faire là-bas? dit-il.

— Nous allons faire une colonie?

— Non, nous allons refaire une royauté.

— Oh! oh! dit Kléber, il faudra voir....

— Eh bien! tu verras.

Et là-dessus les deux amis se quittèrent.

La flotte met à la voile. — Le vaisseau amiral touche. — Prédiction du contre-maître du *Guillaume Tell*. — On prend Malte en passant. — Mot de Caffarélli. — Cause pour laquelle on échappe à Nelson. — Arrivée à Alexandrie. — Kléber blessé. — Mon père est envoyé au devant des Arabes qui ramènent les prisonniers. — Les têtes coupées. — Malheurs arrivés aux prisonniers. — Première marche dans le désert. — Les trois pastèques. — La bataille des Pyramides appréciée par mon père — Lettre du général Dupuis. — Lettre de l'adjudant-général Boyer. — Querelle. — Opinion de Bonaparte sur le Directoire. — Pénurie d'argent. — Mon père trouve un trésor. — Envoi de ce trésor à Bonaparte. — Révolte du Caire. — Le tableau de Girodet. — Le hussard blond.

Le 19 mai, on mit à la voile.

Bonaparte montait l'*Orient*, magnifique bâtiment de cent vingt canons.

En sortant du port, l'*Orient*, qui, par son énorme chargement, tirait trop d'eau,

toucha le fond, ce qui occasionna un instant de trouble dans la flotte.

Le contre-maître du *Guillaume-Tell*, bâtiment sur lequel était monté mon père, secoua alors tristement la tête. Ce contre-maître se nommait Royer.

— Qu'y a-t-il, Royer? demanda mon père.

— Il y a, général, qu'il arrivera malheur à la flotte.

— Et pourquoi cela?

— Parce que le bâtiment-amiral a touché. Voyez-vous, cela est immanquable.

Mon père haussa les épaules.

Deux mois après, la flotte était détruite à Aboukir.

On connaît tous les détails de la traversée. — On prit Malte en passant. — Malte l'imprenable!

Aussi, en visitant les fortifications avec

Bonaparte, Caffarelli ne put s'empêcher de lui dire :

— Ma foi, général, vous êtes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la citadelle pour vous en ouvrir les portes sans cela je ne sais pas comment vous y seriez entré.

Bonaparte mit en liberté les prisonniers turcs. C'était une avance faite au grand seigneur.

La flotte quitta Malte le 21 et fit voile vers Candie.

Nelson était à Messine avec la flotte anglaise. Il y apprit la prise de Malte. Convaincu que Bonaparte faisait voile pour l'Égypte, il se dirigea directement vers Alexandrie.

Pendant la nuit du 22 au 23 juin, la flotte anglaise passa à six lieues à peu près de la flotte française. Elle ne vit rien,

et tandis que nous appuyions au nord, appuyant au sud, elle arriva trois jours avant nous à Alexandrie.

Voyant qu'il n'y avait pas trace de notre passage et ayant appris qu'aucun bâtiment n'avait été signalé, il pensa que notre expédition était destinée à conquérir l'Asie, il se dirigea vivement vers Alexandrette de Syrie.

Cette erreur sauva l'expédition qui, arrivée à la hauteur de Candie, prit les vents éthésiens et se dirigea directement vers le sud.

Le 1er juillet, au point du jour, on aperçut la terre, et, s'élançant au-dessus des ruines et des maisons blanches, la colonne de Septime-Sévère.

Bonaparte comprenait à quel danger il venait d'échapper; c'était par miracle que nous n'avions pas été vus de la flotte

anglaise ; il donna l'ordre de débarquer sans retard.

Le jour fut employé à cette importante opération, et quoique la mer fût houleuse, elle s'exécuta sans accident grave.

Seulement, en arrivant à terre, une vingtaine d'hommes ayant cru apercevoir une fontaine, ils se mirent à courir dans l'intérieur du pays et furent enlevés par une tribu bédouine.

Leur capitaine fut tué.

C'était un mauvais début, aussi Bonaparte fit-il un ordre du jour des plus sévères contre les traînards, tout en promettant une récompense de 100 piastres à chaque Arabe qui ramènerait un prisonnier.

100 piastres turques font 25 francs à

peine, mais Bonaparte pensait qu'il ne fallait pas gâter les Bédouins.

Comme on le verra plus tard, il avait raison.

La cavalerie n'avait pu débarquer à cause du gros temps. Bonaparte résolut de ne pas l'attendre, et vers trois heures du matin, on se mit en marche pour Alexandrie, avec les trois divisons Kléber, Bon et Morand.

Mon père, son fusil de chasse à la main, se mit à la tête des carabiniers de la 4e demi-brigade légère.

On ne trouva aucun obstacle sur la route jusqu'au moment où l'on vint se heurter aux murs d'Alexandrie, défendu par les Turcs.

Un des premiers coups fut pour Kléber. Au moment où il commandait l'attaque une balle l'atteignit à la tête.

La résistance d'Alexandrie ne fut pas sérieuse, et au bout d'une heure de combat, la ville était prise.

Mon père était entré un des premiers à Alexandrie, et sa grande taille, son teint brun, à peu près de la teinte de celui des Arabes, avaient fait une vive impression sur les indigènes. On raconta ce fait à Bonaparte, et comme il tirait parti de tout, il fit venir mon père.

— Général, lui dit-il, prenez une vingtaine de mes guides et portez-vous avec eux au devant de la tribu arabe qui me ramène les prisonniers, je tiens à ce que vous soyez le premier général qu'ils voient, le premier chef à qui ils aient affaire.

Mon père partit au galop et rencontra ceux qu'il cherchait à un quart de lieue à peu près de la ville; il leur annonça

aussitôt, par l'organe de son drogman, qu'ils pouvaient se présenter chez le général en chef, qui les verrait avec plaisir et les récompenserait selon la promesse faite.

Bonaparte ne s'était pas trompé : mon père devint à l'instant même l'objet de l'attention, de la curiosité et de l'admiration de ces hommes de la nature, et, se mêlant à eux, il entra dans Alexandrie.

Bonaparte les reçut tous dans un grand salon donnant sur la mer, leur fit distribuer ses proclamations traduites en arabe, et leur offrit un repas dans la préparation duquel on eut soin de ne blesser en rien les coutumes du pays.

Ils acceptèrent avec satisfaction, s'accroupirent, et commencèrent à tirer à pleines mains chacun de son côté.

Au milieu du repas, la musique réunie de trois régiments d'infanterie fit éclater tout à coup le *Chant du Départ.*

Quoique l'explosion fût à la fois terrible et inattendue, pas un ne tressaillit, et chacun continua de manger, malgré l'effroyable tintamarre que faisaient ces cent vingt musiciens.

Lorsque l'air fut fini, Bonaparte leur demanda si cette musique leur plaisait.

— Oui, répondirent-ils, mais nous avons la nôtre qui vaut mieux.

Bonaparte désira entendre alors cette musique si supérieure à la musique française. Trois Arabes quittèrent aussitôt le repas, deux prirent des espèces de tambour, l'un qui ressemblait à la boutique d'un marchand d'oublis, l'autre à un potiron coupé par la moitié. Le troisième s'empara d'une espèce de guitare à trois

cordes, et le concert arabe commença, faisant gravement concurrence au concert français.

Bonaparte leur fit de grands compliments sur leur musique, leur donna la récompense promise, et de part et d'autre on se jura amitié.

Une douzaine d'hommes manquaient à l'appel. Les Bédouins étaient en train de décapiter leurs prisonniers et avaient déjà accompli le tiers de leur besogne, lorsqu'ils apprirent qu'il y avait cent piastres de récompense pour chaque Français ramené vivant. En hommes qui mettent les affaires en première ligne et font passer le commerce avant tout, ils s'interrompirent à l'instant même, et se contentèrent de se livrer sur leurs prisonniers à un autre divertissement moins cruel, mais plus extraordinaire encore

aux yeux des captifs que celui qu'ils avaient craint d'abord.

Il en résulta que, lorsque Bonaparte fit venir ces prisonniers devant lui pour les interroger, il fut tout étonné de les voir rougir, se détourner, balbutier comme des jeunes filles honteuses. Enfin, pressé par les instances du général en chef, qui, entendant toujours parler des *malheurs* arrivés aux captifs, voulait absolument savoir quels étaient ces malheurs, un vieux soldat lui raconta, en pleurant de colère, qu'il lui était arrivé, à lui et à ses compagnons, ce qui serait arrivé aux anges du Seigneur, entre Sodome et Gomorrhe, si ceux-ci qui avaient, sur nos grenadiers l'avantage d'avoir des ailes, n'étaient pas remontés immédiatement au ciel.

— Imbécile! dit Bonaparte en haus-

sant les épaules, te voilà bien malade. Allons, allons, remercie le ciel d'en être quitte à si bon marché et ne pleure plus.

Le malheur des prisonniers fit grand bruit dans l'armée, et ne servit pas peu à maintenir la discipline, plus difficile à faire observer si les soldats n'eussent eu à craindre que d'avoir la tête coupée.

Bonaparte resta sept jours dans Alexandrie.

Le premier jour, il passa en revue l'armée.

Le second jour, il donna l'ordre à l'amiral Brueix de faire entrer la flotte dans le vieux port d'Alexandrie ou de la conduire à Corfou.

Le troisième, il fit sa proclamation aux habitants et donna l'ordre à Desaix de marcher sur le Caire.

Le quatrième, il fit graver sur la colonne de Pompée les noms des hommes tués devant Alexandrie, et les fit enterrer au pied de ce monument.

Le cinquième, le général Dugua s'empara d'Aboukir.

Le sixième, on s'empara de Rosette, et, tandis qu'on organisait la flottille, l'armée se mit en marche sur le Caire.

Le septième, il donna le commandement d'Alexandrie à Kléber, assura la Porte de son désir de rester en bonne intelligence avec elle, et partit à son tour pour le Caire.

Desaix, partit le premier, fut le premier atteint par le découragement. Je cite Desaix, parce que le dévouement de Desaix à Bonaparte est inattaquable.

Eh bien ! le 15 juillet, Desaix écrivait à Bonaparte, du Bakahireh :

« De grâce, ne nous laissez pas dans » cette position. La troupe se décourage » et murmure. Faites-nous avancer ou » reculer à toutes jambes. Les villages » ne sont que des huttes absolument sans » ressources. »

Au moment du départ, l'armée reçut pour quatre jours de vivres. Malheureusement, on eut l'imprudence d'y ajouter pour quatre jours de rhum. Il résulta de cette adjonction du liquide au solide que peu après les premières heures de marche dans le désert qui sépare Alexandrie de Damanhour, les soldats mourant de soif, mais n'éprouvant pas encore les atteintes de la faim, commencèrent par entamer le rhum et revinrent si souvent au bidon qui le renfermait, qu'à moitié de l'étape le bidon était vide et le soldat ivre.

Plein de cette confiance dans l'avenir que donne l'ivresse, le soldat se figura dès-lors qu'il n'aurait plus jamais faim, et commença par alléger son sac, à semer son riz et à jeter son biscuit.

Les chefs s'aperçurent de ce qui se passait et donnèrent ordre de faire halte.

Cette halte de deux heures suffit à dissiper les premières fumées de l'alcool. On se remit en marche, regrettant déjà l'imprudence commise : vers cinq heures du matin, cette faim qu'on croyait disparue à jamais commença de se faire cruellement sentir. On se traîna péniblement jusqu'à Damanhour, où l'on arriva le 9, à huit heures du matin.

On avait quelqu'espoir de trouver des vivres dans cette ville, mais elle était entièrement évacuée. On fouilla toutes les maisons, et, comme la moisson s'a-

chevait, on trouva un peu de froment battu, mais les moulins à bras, à l'aide desquels les Arabes moudent leur blé, étaient tout disloqués, et avaient été, avec intention, mis hors d'usage. On en remonta plusieurs et l'on parvint à se procurer un peu de farine, mais en si petite quantité, que si l'on en eût fait la distribution, chaque homme n'en eût pas reçu une demi-once.

Ce fut alors que le découragement commença à se mettre dans l'armée, et que la faim, cette mauvaise conseillère, se hasarda de souffler la rébellion aux soldats et même aux chefs.

On se remit en marche pour Rhamanieh, au milieu du découragement et des murmures. Cependant, comme le soldat ne pouvait s'en prendre qu'à lui, puisqu'il s'était dépouillé lui-même, il

lui fallut bien patienter. On arriva mourant de faim à Rhamanieh.

Là on apprit que l'on séjournerait les 11 et 12 pour attendre des vivres commandés dans le Delta, et qui arrivèrent effectivement.

Ces vivres frais, le voisinage du Nil, dans lequel les soldats se plongeaient au fur et à mesure qu'ils arrivaient, rendirent un peu de courage à l'armée.

Mon père, qui s'était procuré deux ou trois pastèques, avait invité quelques généraux de ses amis à venir manger sous sa tente. On se rendit à son invitation.

Nous avons vu le mauvais début de la campagne, et combien on avait déjà souffert depuis le départ d'Alexandrie. L'Egypte, qu'on avait vue de loin comme un large ruban d'émeraude déroulé à

travers le désert, apparaissait non plus avec son abondance antique, qui en faisait le grenier du monde, mais avec sa pauvreté moderne, ses populations fuyantes, ses villages déserts et ruinés.

On a entendu les plaintes de Desaix; ces plaintes étaient celles de toute l'armée.

La réunion sous la tente de mon père, réunion qui avait pour objet de manger trois pastèques, prit au bout de quelques instants, et quand chacun eut mis sa mauvaise humeur en commun, un aspect politique.

Que venait-on dire dans ce pays maudit, qui avait successivement dévoré tous ceux qui avaient voulu le conquérir depuis Cambyse jusqu'à Saint-Louis? Etait-ce une colonie qu'on voulait y fonder? A quel propos quitter la France, son so-

leil qui réchauffe sans brûler, ses grands bois, ses plaines fertiles, pour ce ciel de feu, pour ce désert sans abri, pour ces plaines ardentes? Etait-ce une royauté que Bonaparte voulait se tailler en Orient, à l'instar des anciens proconsuls? Alors fallait-il demander aux autres généraux s'ils voulaient se contenter d'être les chefs de cet autre Satrape. De pareils projets pouvaient réussir avec les armées antiques composées d'affranchis et d'esclaves, mais non avec des patriotes de 1792 qui étaient non pas les satellites d'un homme, mais les soldats de la nation.

N'y avait-il dans toutes ces récriminations que de simples murmures arrachés par la souffrance, ou était-ce déjà un commencement de rébellion contre la future ambition de l'homme du 18 brumaire?

c'est ce qu'il eût été peut-être difficile de dire à ceux-là mêmes qui prirent part à cette réunion, mais c'est ce qui fut dénoncé à Bonaparte comme une grave atteinte à son autorité, par un général qui avait crié plus haut que tous les autres pour trouver les pastèques de mon père très bonnes et les intentions du général en chef très mauvaises.

Quoiqu'il en soit, ce fut à Rhamanieh et sous cette tente de mon père que commença cette opposition républicaine à laquelle Kléber donna tant de force en s'y ralliant.

Le 12, la flottille commandée par le chef de division Perrée arriva de Rosette.

Perrée montait le *Cerf*.

Bonaparte plaça sur le bâtiment monté par Perrée tout l'Institut scientifique :

Monge, Fournier, Costaz, Berthollet, Dolomieu, Tallien.

Ils devaient remonter le Nil parallèlement à l'armée française, leurs chevaux servant à compléter un petit corps de cavalerie.

On sait comment cette flottille, poussée par le vent, marcha plus rapidement que l'armée, fut attaquée par la flottille turque, et fusillée des deux côtés du Nil par les Fellahs. L'ordonnateur de Sussy, qui fut depuis le comte de Sussy, eut dans ce combat le bras cassé par une balle.

Attiré par le canon, Bonaparte intervint à temps, et, après avoir passé sur le corps de quatre mille mamelucks à Chebreciss, il sauva la flottille d'une destruction totale.

Huit jours après, Bonaparte livrait la bataille des Pyramides.

Quatre jours après la bataille des Pyramides, c'est à dire le 25 juillet à quatre heures du soir, Bonaparte faisait son entrée au Caire.

Nul mieux que Bonaparte ne connaissait cette mise en scène de la victoire, qui double dans le monde le bruit qu'elle doit faire d'écho en écho. Nul mieux que Bonaparte ne trouvait, à tête reposée, ces mots sublimes qui sont censés avoir été dits avant, pendant ou après le combat, et dont un des plus célèbres est celui-ci :

« Soldats, du haut de ces monnments, quarante siècles vous contemplent. »

Veut-on savoir maintenant le degré d'exagération apporté par le bulletin du général en chef, veut-on se faire une

idée juste de l'impression produite par ce combat sur ceux-là mêmes qui y avaient assisté et y avaient joué des rôles qui n'étaient pas tout à fait secondaires ?

Qu'on me permette de transcrire cette lettre de mon père, adressée à Kléber, demeuré comme on sait, à Alexandrie, en qualité de gouverneur, et surtout pour s'y remettre de sa blessure :

« A Boulak, près le Caire, le 9 thermidor an VI.

» Nous sommes enfin arrivés, mon ami, au pays tant désiré. Qu'il est loin ! bon Dieu ! de ce que l'imagination la plus raisonnable se l'était représenté ! L'horrible villasse du Caire est peuplée d'une canaille paresseuse, accroupie tout le jour devant ses huttes infâmes,

fumant et prenant du tabac, ou mangeant des pastèques et buvant de l'eau.

» On peut se perdre aisément tout un jour dans les rues puantes et étroites de cette fameuse capitale ; le seul quartier des mamelucks est habitable. Le général en chef y demeure, dans une assez belle maison du bey. J'ai écrit au chef de brigade Dupuis, actuellement général et commandant au Caire, pour qu'il s'y fît réserver une maison. Je n'ai pas encore de réponse.

» La division est à une espèce de ville appelée Boulak, près du Nil, à une demi-lieue du Caire. Nous sommes tous logés dans des maisons abandonnées et fort vilaines, Dugua seul est passablement.

» Le général Lannes vient de recevoir l'ordre d'aller prendre le commandement de la division Menou, à la place de

Vial, qui va à Damiette, avec un bataillon. Il m'assure qu'il refusera. La deuxième légère et le général Verdier sont en position près les Pyramides, sur la rive gauche du Nil, jusqu'à ce que le poste qu'il occupe soit fortifié, pour y placer un poste de cent hommes.

» On doit établir un pont vis-à-vis Ghizeth: cet endroit est en ce moment occupé par la réserve d'artillerie et du génie. La division Régnier est au devant du Caire, à deux ou trois lieues; celle de Desaix va venir au Vieux-Caire; celle de Bon est à la citadelle, et celle de Menou en ville.

» Tu n'as pas idée des marches fatigantes que nous avons faites pour atteindre le Caire. Arrivant toujours à trois ou quatre heures après-midi, après avoir souffert toute la chaleur, la plupart du temps sans vivres, étant obligés de glaner ce

que les divisions qui nous précédaient avaient laissé dans les horribles villages qu'elles avaient souvent pillés. Harcelés pendant toute la marche par cette horde de voleurs nommés Bédouins, qui nous ont tué des hommes et des officiers à vingt-cinq pas de la colonne. L'aide-de-camp du général Dugua, nommé Geroset, a été assassiné de cette façon avant-hier, en allant porter un ordre à un peloton de grenadiers. C'est une guerre, ma foi! pire que celle de la Vendée.

» Nous avons eu, le jour de notre arrivée, combat sur le Nil, à la hauteur du Caire; les Mamelucks, qui sont pleins d'esprit, ont eu celui de passer de la rive droite sur la rive gauche du Nil. Il va sans dire qu'ils ont été rossés, et que nous leur avons f.... le cul dans le fleuve. Cette bataille se nommera, je

crois, celle des Pyramides. Ils ont perdu sept ou huit cents hommes, sans exagération aucune. Une grande partie de ce nombre se noya en voulant passer le Nil à la nage.

» Je désire bien savoir comment tu te portes et quand tu seras en état de venir prendre le commandement de la division, qui est en de bien faibles mains. Tout le monde t'y désire et chacun se relâche singulièrement du service. Je fais ce que je puis pour retenir chaque partie liée entre elles, mais cela va très mal. Les troupes ne sont ni payées ni nourries, et tu devines aisément combien cela attire de murmures. Ils sont encore peut-être plus forts de la part des officiers que de celle des soldats. On nous fait espérer que d'ici à huit jours les administrations seront bien organisées pour faire exacte-

ment les distributions, mais cela sera bien long.

» Si tu viens bientôt, ce que je souhaite ardemment, fais-toi escorter, même sur ta barque, par des carabiniers qui puissent répondre aux attaques des Bédouins, qui ne manqueront certainement pas de se présenter sur la rive du Nil pour te fusiller au passage.

» Le commissaire ordonnateur Sussy a eu le bras cassé sur la flottille, en remontant au Caire. Tu pourrais peut-être revenir avec les chaloupes canonnières et les djermès qui sont allées chercher les effets des troupes à Alexandrie.

» Arrive, arrive, arrive.

» Tout à toi,

» DUMAS.

» Amitié à Auguste et à ses collègues. »

Peut-être pensera-t-on que la méchante humeur de mon père, l'ennui de ne pas avoir de division à commander, son esprit de républicanisme enfin, lui font envisager les choses du mauvais côté, soit. Cherchons dans la correspondance de l'armée d'Egypte, interceptée par l'escadre de Nelson, une lettre du général Dupuis. Celui-ci n'a pas à se plaindre, il commande le Caire, et il va reconnaître dès les premières lignes de sa dépêche que la position est bien au-dessus de ses mérites.

« *Dupuis, général de brigade, commandant la place, à son ami Carlos.*

» Au Grand-Caire, 11 thermidor, an VI.

» Sur mer comme sur terre, en Europe

comme en Afrique, je suis sur les épines. Oui, mon cher, à notre arrivée devant Malte, je fus en prendre possession et détruire la Chevalerie. Je fus nommé commandant de la place. Aujourd'hui, après vingt jours d'une marche des plus pénibles dans les déserts, nous sommes arrivés au Grand-Caire après avoir battu les Mamelucks, *c'est à dire après les avoir mis en fuite*, car ils ne sont pas dignes de notre colère.

» Me voilà donc, mon ami, revêtu d'une nouvelle dignité que je n'ai pu refuser lorsqu'on m'y a joint le commandement du Caire. Cette place était trop belle pour moi pour que je puisse refuser le nouveau grade que Bonaparte m'a offert.

» La conduite de la brigade à l'affaire des Pyramides a été unique. Elle seule a

détruit quatre mille Mameluks à cheval, pris quarante pièces de canon qui étaient en batterie sous leurs retranchements, leurs drapeaux, leurs magnifiques chevaux, leurs riches bagages, puisqu'il n'y a pas de soldats qui n'aient sur lui cent louis sans exagérer, plusieurs en ont cinq cents.

» Enfin, mon cher, j'occupe aujourd'hui le plus beau sérail du Caire, celui de la sultane favorite d'Ibrahim-Bey, soudan de l'Egypte. J'occupe son palais enchanté, et je respecte, au milieu des nymphes du Nil, la promesse que j'ai faite à ma bonne amie d'Europe.

» Cette ville est abominable, les rues y respirent la peste par leurs immondices, le peuple est affreux et abruti. Je prends de la peine comme un cheval, et ne puis encore parvenir à me reconnaî-

tre dans cette immense cité, plus grande que Paris, mais bien différente.

»Ah! qu'il me tarde de revoir la Ligurie!

» Oui, mon cher, quoique je sois à merveille ici, quoique rien ne m'y manque, où sont mes amis? où est la respectable Marina? Je pleure sur notre séparation. Mais j'espère les revoir bientôt, oui bientôt, car je m'ennuie diablement loin d'eux.

» Notre passage du désert et nos diverses batailles ne nous ont presque rien coûté. L'armée se porte bien; on l'habille en ce moment; je ne sais si nous irons en Syrie, nous sommes prêts. J'ai eu le malheur de perdre ma... (1) à la prise d'assaut d'Alexandrie.

(1) Hâtons-nous de dire que le mot était illisible, à ce qu'il paraît; les Anglais n'ont pu l'imprimer, ce qui nous laisse dans le doute sur la chose importante que le général Dupuis avait eu le malheur de perdre.

» Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en prie.

» Jugez de la lâcheté de ce grand peuple si vanté. Je me suis emparé de cette immense cité le 5 de ce mois, avec deux compagnies de grenadiers seulement.

» Cette ville a six cent mille âmes de population.

» Adieu, mon bon ami. J'embrasse mille fois Marcellin, sa mère, son père, son papa Carlo et vos amis.

» Croyez-moi, pour la vie, le plus dévoué des vôtres.

» DUPUIS.

» J'écris par ce courrier à Pijon et Spinola. Dites à Pijon qu'il est bienheureux d'avoir été exilé. *Plût au ciel que je l'eusse été aussi.* Je l'embrasse et sa famille. Mes amitiés au pauvre Piétro.

» J'embrasse Honoria, votre frère et votre oncle. »

Ainsi qu'on juge par cette lettre de l'enthousiasme général. Voilà un homme qui était gouverneur du Caire et qui reconnaissait la place bien supérieure à ses mérites et qui eût mieux aimé être exilé que de jouir de l'honneur qu'on lui faisait.

« Sans doute un gouverneur est un grand personnage, disait Sancho, mais plutôt que d'être gouverneur de Barataria, j'eusse mieux aimé rester dans mon village et garder mes chiens. »

Une lettre de l'adjudant-général Boyer, dont nous mettons un fragment sous les yeux de nos lecteurs, achèvera de peindre la situation :

« Revenons à Alexandrie. Cette ville n'a plus de son antiquité que le nom. Figurez-vous des ruines habitées par un peuple impassible, prenant tous les événements comme ils viennent, que rien n'étonne, qui, la pipe à la bouche, n'a d'autre occupation que de rester sur son cul, devant sa porte, sur un banc, et qui passe ainsi sa journée, se souciant fort peu de sa famille et de ses enfants, des mères qui errent la figure couverte d'un haillon noir et offrent aux passants à vendre leurs enfants, des hommes à moitié nus dont la peau ressemble à du bronze, fouillant dans des ruisseaux bourbeux, et qui, semblables à des cochons, rongent et dévorent tout ce qu'ils y trouvent; des maisons hautes de vingt pieds au plus, dont le toît est une plateforme, l'intérieur une écurie, l'extérieur

l'aspect de quatre murailles, voilà les maisons d'Alexandrie.

» Ajoutez qu'autour de cet amas de misères et d'horreurs, un désert nu comme la main, où, de cinq lieues en cinq lieues, vous rencontrez un mauvais puits d'eau saumâtre. Figurez-vous une armée obligée de passer à travers ces plaines arides, qui n'offrent pas même au soldat un asile contre les chaleurs insupportables qui y règnent. Le soldat, portant pour cinq jours de vivres, chargé de son sac, habillé de laine, au bout d'une heure de marche, accablé par le chaud et la pesanteur des effets qu'il porte, il se décharge, il jette ses vivres ne songeant qu'au présent, sans penser au lendemain; arrive la soif, et il ne trouve pas d'eau, la faim et il ne trouve pas de pain. C'est ainsi qu'à travers les

horreurs que présente ce tableau, on a vu des soldats mourir de soif, de chaleur, d'inanition; d'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûler la cervelle; d'autres se jeter, armes et bagages, dans le Nil et périr au milieu des eaux.

» Chaque jour, nos marches nous offraient un pareil spectacle, et, chose inouïe et que personne ne croira, c'est que l'armée entière, pendant une marche de dix-sept jours, n'a pas eu de pain; le soldat se nourrissait de citrouilles, de melons, de poules et de quelques légumes qu'il trouvait dans le pays. Telle a été la nourriture de tous, depuis celle du général jusqu'à celle du dernier soldat. Souvent même le général a jeûné pendant dix-huit, vingt et vingt-quatre heures, parce que le soldat, arrivant le pre-

mier dans les villages, livrait tout au pillage, et que souvent il fallait se contenter de son rebut ou de ce que son intempérance abandonnait.

» Il est inutile de vous parler de notre boisson, nous vivons tous ici sous la loi de Mahomet : elle défend le vin, mais, par contre, elle nous fournit abondamment de l'eau du ciel.

» Faut-il vous parler du pays situé sur les deux rives du Nil ? Pour vous en donner une idée juste et précise, il faut entrer dans la marche topographique du fleuve.

» Deux lieues au dessous du Caire, il se divise en deux branches ; l'une descend à Rosette, l'autre à Damiette. L'entre-deux de ces eaux est le Delta, pays extraordinairement fertile qu'arrose le Nil. Aux extrémités des deux branches,

du côté des terres, est une lisière de pays cultivé, qui n'a guère qu'une lieue de large, tantôt plus, tantôt moins. Passez au-delà, vous entrez dans les déserts, les uns aboutissant à la Lybie, les autres aux plaines qui vont à la mer Rouge. De Rosette au Caire, le pays est très habité. On y cultive beaucoup de riz, du blé, des lentilles, du blé de Turquie. Les villages sont les uns sur les autres. Leur construction est exécrable; ce n'est autre chose que de la boue travaillée avec les pieds et entassée, avec des trous pratiqués dessus. Pour vous en donner une plus juste idée, rappelez-vous les tas de neige que font les enfants chez nous; les fours qu'ils construisent ressemblent parfaitement aux palais des Egyptiens.

» Les cultivateurs, appelés communément fellahs, sont extrêmement labo-

rieux; ils vivent de très peu de chose, et dans une malpropreté qui fait horreur. J'en ai vu qui buvaient le surplus de l'eau que mes chameaux et mes chevaux laissaient dans l'abreuvoir.

» Voilà cette Egypte si renommée par les historiens et les voyageurs!

» A travers toutes ces horreurs, à travers tous les maux qu'on endure, je conviens cependant que c'est le pays le plus susceptible de donner à la France une colonie dont les profits lui seront incalculables. Mais il faut du temps et des hommes. Je me suis aperçu que ce n'est point avec des soldats qu'on fonde les colonies, avec les nôtres surtout. Ils sont terribles dans les combats, terribles peut-être après la victoire, sans contredit les plus intrépides du monde, mais peu faits pour des expéditions lointaines. Ils

se laissent rebuter par un propos inconséquent et lâche. Ils en tiennent eux-mêmes. On en a entendu qui disaient, en voyant passer les généraux :

» — Les voilà, les bourreaux des Français !

» Le calice est versé ; je le boirai jusqu'à la lie. J'ai pour moi la constance, ma santé, un courage qui, j'espère, ne m'abandonnera pas, et, avec cela, je pousserai jusqu'au bout.

» J'ai vu hier le divan que compose le général Bonaparte. Il est composé de neuf personnes. J'ai vu neuf automates habillés à la turque, de superbes turbans, de magnifiques barbes, et des costumes qui me rappellent les images des douze apôtres que papa tient dans l'armoire. Quant à l'esprit, aux connaissances, au génie et au talent, je ne vous en

dis rien : ce chapitre est toujours en blanc en Turquie. Nulle part autant d'ignorance, nulle part autant de richesses, nulle part aussi mauvais et aussi sordide usage temporel.

En voilà assez sur ce chapitre. J'ai voulu vous faire ma description, j'ai sans contredit omis bien des articles, le rapport du général Bonaparte y suppléera.

» Ne soyez pas inquiet pour mon compte : je souffre, mais c'est avec toute l'armée. Mes effets me sont parvenus. J'ai dans nos adversités tous les avantages de la fortune. Soyez tranquille, je jouis d'une bonne santé.

» Ménagez les vôtres : j'aurai, j'espère, le bonheur de vous embrasser avant un an. Je sais l'apprécier d'avance, et vous le prouverai.

» J'embrasse bien tendrement mes sœurs, et suis avec respect votre très soumis fils.

» BOYER. »

Comme on le voit, l'opinion sur l'expédition était unanime : chacun souffrait, chacun se plaignait, chacun demandait la France.

Le souvenir de ces plaintes, la mémoire de ces rébellions prêtes à éclater sans cesse, poursuivait Bonaparte à Sainte-Hélène.

« Un jour, raconte-t-il, gagné par l'humeur, je me précipitai dans un groupe de généraux mécontens, et m'adressant à l'un d'eux de la plus haute stature : « Vous avez tenu des propos séditieux, lui dis-je avec véhémence, prenez garde que je ne remplisse mon devoir, vos cinq pieds

six pouces ne vous empêcheraient pas d'être fusillé dans deux heures. »

Ce général de haute stature auquel il s'adressait, c'était mon père.

Seulement Bonaparte n'était souvent pas plus exact dans ses récits que dans ses bulletins.

Nous allons raconter à notre tour comment la chose se passa.

Après la bataille des Pyramides, à laquelle mon père, toujours son fusil de chasse à la main, prit part en simple soldat, faute de cavalerie, il alla voir Bonaparte à Ghizeth; il s'était aperçu que depuis la réunion de Damanhour, le général en chef le boudait, et il voulait avoir une explication.

L'explication ne fut pas difficile à obtenir. En l'apercevant, Bonaparte fronça

le sourcil, et enfonçant son chapeau sur sa tête :

— Ah ! c'est vous, dit-il, tant mieux ! Passons dans ce cabinet.

Et, en disant ces mots, il ouvrit une porte.

Mon père passa le premier, Bonaparte le suivit, et derrière lui ferma la porte au verrou.

— Général, lui dit-il alors, vous vous conduisez mal avec moi. Vous cherchez à démoraliser l'armée. Je sais tout ce qui s'est passé à Damanhour.

Alors mon père fit un pas en avant, et, posant sa main sur le bras que Bonaparte appuyait sur la garde de son sabre :

— Avant de vous répondre, général, lui dit-il, je vous demanderai dans quelle intention vous avez fermé cette porte

et dans quel but vous voulez bien m'accorder l'honneur du tête-à-tête?

— Dans le but de vous dire : qu'à mes yeux le premier et le dernier de mon armée sont égaux devant la discipline, et que je ferai, l'occasion s'en présentant, fusiller un général comme un tambour.

— C'est possible général ; mais je crois cependant qu'il y a certains hommes que vous regarderiez à deux fois à faire fusiller.

— Non, s'ils entravent mes projets.

— Prenez garde général, tout à l'heure vous parliez de discipline, maintenant vous ne parlez plus que de vous. Eh! bien, à vous, je veux bien donner une explication. Oui, la réunion de Damanhour est vraie ; oui, les généraux découragés dès la première marche, se sont

demandé quel était le but de cette expédition; oui, ils ont cru y voir non pas un motif d'intérêt général, mais d'ambition personnelle; oui, j'ai dit que pour la gloire et l'intérêt de le patrie, je ferais le tour du monde; mais que s'il ne s'agissait que de votre caprice, je m'arrêterais dès le premier pas. Or, ce que j'ai dit ce soir-là, je vous le répète, et si le misérable qui vous a rapporté mes paroles vous a dit autre chose que ce que je vous dis, c'est non seulement un espion, mais pis que cela, c'est un calomniateur.

Bonaparte regarda un instant mon père, puis avec une certaine affection.

— Ainsi Dumas, lui dit-il, vous faites deux parts dans votre esprit, vous mettez la France d'un côté et moi de l'autre. Vous croyez que je sépare mes intérêts

de ses intérêts, ma fortune de la sienne?

— Je crois que les intérêts de la France doivent passer avant ceux d'un homme, si grand que soit cet homme. Je crois que la fortune d'une nation ne doit pas être soumise à celle d'un individu.

— Ainsi, vous êtes prêt à vous séparer de moi ?

— Oui, dès que je croirai voir que vous vous séparez de la France.

— Vous avez tort, Dumas, dit froidement Bonaparte.

— C'est possible, répondit mon père, mais je n'admets pas les dictatures, pas plus celle de Sylla que celle de César.

— Et vous demandez.....

— A retourner en France par la première occasion qui se présentera.

— C'est bien. Je vous promets de ne mettre aucun obstacle à votre départ.

— Merci, général, c'est la seule faveur que je sollicite de vous.

Et, s'inclinant, mon père marcha vers la porte, tira le verrou et sortit.

Un quart d'heure après, mon père racontait à Dermoncourt ce qui venait de se passer entre lui et Bonaparte, et vingt fois depuis, Dermoncourt m'a raconté à son tour, sans y changer un seul mot, cette conversation, qui eut une si grande influence sur l'avenir de mon père et sur le mien.

Le 1er août eu lieu la bataille d'Aboukir, dans laquelle la flotte française fut détruite. Il ne fut donc plus, momentanément du moins, question de retour pour personne, pas plus pour mon père que pour les autres.

Cette fatale bataille d'Aboukir eut un terrible retentissement dans l'armée. Au

premier moment, Bonaparte lui-même en fut atterré, et comme Auguste s'écriant : « Varus, qu'as-tu fait des mes légions ! » Bonaparte s'écria plus d'une fois : « Brueys ! Brueys ! qu'as-tu fait de nos vaisseaux ! »

Ce qui tourmentait surtout Bonaparte, c'était cette incertitude sur son retour en France. La flotte détruite, il n'était plus maître de lui-même. Cette perspective qu'il avait envisagée froidement, de rester six ans en Egypte, lui était devenue insupportable. Un jour que Bourrienne voulait le consoler et lui disait de compter sur le Directoire :

— Votre Directoire, s'écria-t-il, mais vous savez bien que c'est un tas de J.... f.... qui m'envient et me haïssent ; ils me laisseront périr ici, et puis ne

voyez-vous pas toutes ces figures ? C'est à qui ne restera pas.

Cette dernière boutade était suscitée surtout par les rapports qu'on faisait à Bonaparte du mécontentement général. Dans ces rapports, Kléber n'était pas plus épargné que ne l'avait été mon père. Il sut que Bonaparte parlait de lui comme d'un opposant, et le 22 août 1798, il lui écrivit la lettre suivante :

» Vous seriez injuste, citoyen général, si vous preniez pour une marque de faiblesse ou de découragement la véhémence avec laquelle je vous ai exposé mes besoins. Il m'importe peu où je dois vivre, où je dois mourir, pourvu que je vive pour la gloire de nos armes et que je meure comme j'aurai vécu. Comptez donc sur moi dans tout concours de circonstances, ainsi que sur ceux à qui

vous ordonnez de m'obéir. Je vous l'ai déjà mandé, l'événement du 14 (1) n'a produit sur les soldats qu'indignation et désir de vengeance. »

Bonaparte répondit :

« Croyez au prix que j'attache à votre estime et à votre amitié. Je crains que nous ne soyons un peu brouillés. Vous seriez injuste à votre tour si vous doutiez de la peine que j'en éprouvais. Sur le sol de l'Egypte, les nuages, quand il y en a, passent en six heures ; de mon côté, s'il y en avait, ils seraient passés dans trois.

» L'estime que j'ai pour vous est au moins égale à celle que vous m'avez témoignée quelquefois. »

Il y a loin de ces froides lettres à cet enthousiasme qui aurait fait dire à Klé-

(1) 14 thermidor. — 1er août.

ber portant la main sur l'épaule de Bonaparte :

« Général, vous êtes grand comme le monde. »

On a beau dire, ce sont les poètes qui font l'histoire, et l'histoire qu'ils font est la plus belle de toutes les histoires.

Rayez le mot de Bonaparte aux Pyramides, rayez le mot de Kléber à Bonaparte, et vous supprimerez le cadre d'or qui enferme cette grande expédition d'Egypte, la plus folle et la plus inutile des expéditions, si elle n'en est la plus gigantesque et la plus poétique.

Cependant une certaine abondance dans les vivres avait succédé à la famine et faisait oublier momentanément aux soldats rentrés dans le bien-être matériel les fatigues et les souffrances du commencement de la campagne. Mal-

heureusement, en échange, le numéraire manquait absolument.

Ce fut alors que Bonaparte écrivit à Kléber la lettre suivante, qui doit prendre date avant celle que nous venons de citer, et qui va nous servir à expliquer cette fameuse insurrection du Caire, dans la répression de laquelle mon père joua le principal rôle :

« *Bonaparte, général en chef, au général de division Kléber.*

» Au quartier-général du Caire, 9 thermidor an VI.

» Nous avons au Caire, citoyen général, une très belle monnaie. Nous aurions besoin de tous les lingots que nous avons laissés à Alexandrie, en échange de quelque numéraire que les négociants

nous ont donné. Je vous prie donc de faire réunir les négociants auxquels ont été remis lesdits lingots, et de les leur redemander. Je leur donnerai en place des blés et denrées dont nous avons une quantité immense.

» Notre pauvreté en numéraire est égale à notre richesse en denrées, ce qui nous oblige absolument à retirer du commerce le plus de lingots et d'argent que nous pouvons, et à donner en échange des denrées.

» Nous avons essuyé *plus de fatigues que beaucoup de gens n'avaient le courage d'en supporter;* mais dans ce moment-ci nous nous reposons au Caire, qui ne laisse pas de nous offrir beaucoup de ressources; toutes les divisions y sont réunies.

» L'état-major vous aura instruit de

l'événement militaire qui a précédé votre entrée au Caire, il a été assez brillant : nous avons jeté deux mille mamelucks des mieux montés dans le Nil.

» Envoyez-nous les imprimeries arabes et françaises ; veillez à ce que l'on embarque tous les vins, eaux-de-vie, tentes, souliers ; envoyez tous ces objets par mer à Rosette et sur la croissance du Nil, ils remonteront facilement jusqu'au Caire.

» J'attends des nouvelles de votre santé ; je désire qu'elle se rétablisse promptement et que vous veniez bientôt nous rejoindre.

» J'ai écrit à Louis de partir pour Rosette avec tous mes effets.

» A l'instant même, je trouve dans un jardin des mamelucks une lettre datée du 21 messidor ; ce qui prouve qu'un de

nos courriers a été intercepté par les mamelucks.

» Salut,

» BONAPARTE. »

Vers ce temps, où la pénurie du numéraire se faisait sentir à ce point que Bonaparte ne craignait pas de redemander aux négociants les lingots d'or et d'argent qui étaient pour eux le gage de l'argent prêté, leur offrant en échange des grains qui, dans le pays, n'avaient aucune valeur. Mon père, en faisant des embellissements dans la maison qu'il occupait et qui avait appartenu à un bey, trouva un trésor. Ce trésor, que le propriétaire de la maison, dans sa fuite rapide, n'avait pas eu le temps d'emporter, fut estimé à près de deux millions.

Mon père écrivit à l'instant même à Bonaparte.

« Citoyen général,

» Le léopard ne change pas de peau, l'honnête homme ne change pas de conscience.

» Je vous envoie un trésor que je viens de trouver et que l'on évalue à près de de deux millions.

» Si je suis tué ou si je meurs de tristesse ici, souvenez-vous que je suis pauvre et que je laisse en France une femme et un enfant.

» Salut et fraternité.

» ALEX. DUMAS. »

Cette lettre, imprimée officiellement dans la correspondance de l'armée d'Egypte, fit, au milieu de certaines accu-

sations qui pesaient sur certains chefs, un grand effet. Reproduite par les journaux de New-Yorck et de Philadelphie, elle eut un si grand succès au milieu de cette république naissante, que cinquante ans après, dans un voyage que je fis, appelé en Hollande par le jeune roi, à propos de son couronnement, l'honorable M. d'Aveysae, ministre des Etats-Unis à la Haye, me l'a répétée mot pour mot.

Cependant, ce défaut de numéraire dont se plaignait Bonaparte, se faisait sentir de plus en plus, on ne savait comment faire pour payer l'armée, sans recourir aux avances. C'était un moyen odieux, qui eût rappelé le mode de perception de ces fameux Mamelucks. — qu'on était, disait-on, venu exprès pour punir de leurs vols et de leurs dépréda-

tions. Il était donc impossible d'y avoir recours. Dans cet embarras, Poussielgue, l'administrateur-général des finances, proposa au général en chef d'établir le droit d'enregistrement sur toutes les concessions de propriétés qui s'étaient faites depuis l'arrivée en Egypte ou qui se feraient à l'avenir, toutes ces concessions étant temporaires, pouvant être retirées ou renouvelées, selon le caprice du général en chef. La ressource était incalculable.

Ce moyen fiscal inconnu jusqu'alors en Orient, fut considéré comme une avanie déguisée et portant préjudice aux grands concessionnaires turcs ou arabes dont la majeure partie habitait le Caire, fit de cette capitale un centre de révolte.

Un des premiers ordres donnés en arrivant au Caire avait été de surveiller

les crieurs des mosquées. Ces crieurs sont dans l'habitude d'appeler trois fois par jour les fidèles à la prière. Pendant quelques temps on surveilla ces appels ; puis, peu à peu, on s'y habitua, et l'on négligea cette surveillance. Voyant cela, les muzzins substituèrent aux paroles consacrées des appels à la révolte ; dans leur ignorance de la langue, les Français ne s'aperçurent pas de cette substitution, et les Turcs purent librement conspirer, donner des ordres pour retarder ou avancer l'heure de la conspiration, dont l'explosion fut enfin fixée au matin du 21 octobre.

Le 21 octobre, à huit heures du matin, la conspiration éclata à la fois sur tous les points, depuis Syène jusqu'à Alexandrie.

Mon père était malade et encore cou-

ché lorsque Dermoncourt se précipita dans sa chambre en criant :

« Général, la ville est en pleine insurrection. Le général Dupuis vient d'être assassiné. A cheval ! à cheval ! »

Mon père ne se fit pas répéter la nouvelle à deux fois. Il connaissait la valeur du temps en pareille circonstance. Il sauta à peu près nu sur un cheval sans selle, prit son sabre, et s'élança dans les rues du Caire, à la tête de quelques officiers qu'il avait autour de lui.

La nouvelle annoncée était vraie en tout point. Le commandant du Caire, le général Dupuis, venait d'être blessé mortellement, sous l'aisselle, d'un coup de lance qui lui avait coupé l'artère, et et dont l'avait frappé un Turc caché dans une cave. Bonaparte, disait-on, était à l'île de Roudha, et ne pouvait rentrer

dans la ville. La maison du général Caffarelli avait été forcée, et tous ceux qui s'y trouvaient mis à mort. Enfin, les révoltés se portaient en masse chez le payeur-général Estève.

Ce fut sur ce point que se porta mon père, ralliant à lui tout ce qu'il trouvait d'hommes sur son chemin.

Il parvint à se trouver ainsi à la tête d'une soixantaine d'hommes.

On sait l'admiration qu'avait inspirée aux Arabes la beauté herculéenne de mon père : monté sur un grand cheval de dragon qu'il maniait en cavalier consommé, offrant sa tête, sa poitrine et ses bras nus à tous les coups, s'élançant au milieu des groupes les plus acharnés avec cette insouciance de la mort qu'il avait toujours eue, mais que redoublait, en cette circonstance, l'espèce de spleen

dont il était atteint, il apparut aux Arabes comme l'ange exterminateur à la flamboyante épée. En un instant, les abords de la trésorerie furent balayés, les Turcs et les Arabes sabrés, Estève délivré.

Pauvre Estève! je me le rappelle encore m'embrassant tout enfant et me disant :

— Rappelle-toi bien ceci, c'est que sans ton père, la tête qui t'embrasse pourrirait dans les fossés du Caire.

La journée se passa en luttes continuelles et acharnées. Les membres de l'Institut d'Egypte qui habitaient la maison de Camin-Bey, dans un quartier assez éloigné, s'étaient retranchés et faisaient le coup de feu comme de simples mortels. Ils se battirent toute la journée, et ce ne fut que vers le soir que mon

père parvint jusqu'à eux avec ses braves dragons et les délivra.

Vers la même heure, on apprit qu'un convoi de malades appartenant à la division Reynier, et venant de Belbevs, avait été égorgé.

Bonaparte était-il à Roudha, comme le disent toutes les relations officielles, ou était-il à son quartier-général, comme l'affirme Bourrienne? Se présenta-t-il inutilement à l'une des portes du Vieux-Caire, à la porte de l'Institut, et ne put-il rentrer vers six heures du soir que par la porte de Boulak, où se trouva-t-il cerné dans son hôtel, sans moyen d'action? c'est ce qui est resté dans l'obscurité; mais ce qu'il y a de clair, de positif, de patent, c'est qu'on ne le vit nulle part, dans cette première journée, et j'en appelle au souvenir des Egyptiens qui

vivent encore, c'est que l'on vit mon père partout.

Les premiers ordres donnés par Bonaparte eurent leur exécution vers cinq heures du soir. Le bruit du canon tonnant dans les rues principales, le bruit d'une batterie d'obusiers établie sur le Mokkatan, le bruit du tonnerre enfin, bruit si rare au Caire, qu'il épouvanta les révoltés, annonça que la résistance, jusqu'alors partielle et pour ainsi dire instinctive, prenait un accroissement et surtout une direction.

La nuit interrompit le combat. C'est un point de religion chez les Turcs, de ne point poursuivre la bataille engagée pendant l'obscurité. Bonaparte profita de la nuit pour prendre toutes ses dispositions.

Au lever du soleil, la révolte vivait

encore; mais les révoltés étaient perdus.

Bon nombre d'entre eux, et surtout les principaux chefs, s'étaient réfugiés dans la grande mosquée d'El-Meazar : mon père reçut l'ordre d'aller les y attaquer et de frapper ainsi au cœur ce qui restait de l'insurrection.

Les portes furent brisées à coup de canon, et mon père, lançant son cheval au grand galop, entra le premier dans la mosquée.

Le hasard fit qu'en face de la porte, c'est-à-dire sur la route que parcourait dans sa course le cheval de mon père, se trouvait un tombeau élevé de trois pieds à peu près; en rencontrant cet obstacle, le cheval s'arrêta court, se cabra, et, laissant retomber ses deux pieds de devant sur le tombeau, demeura un ins-

tant immobile, les yeux sanglants et jetant la fumée par les naseaux.

— L'ange ! l'ange ! crièrent les Arabes, et leur résistance ne fut plus de la lutte, mais du désespoir chez quelques-uns, mais chez la plupart la résignation du fanatisme.

Les chefs crièrent *Amhan!* et se rendirent.

Mon père alla rendre compte à Bonaparte de la prise de la mosquée. Il connaissait déjà les détails de cette prise; il reçut parfaitement mon père avec lequel l'envoi du trésor avait commencé de le raccommoder.

— Bonjour, Hercule, lui dit-il, c'est toi qui as terrassé l'hydre.

Et il lui tendit la main.

— Messieurs, dit-il en se tournant vers ceux qui l'entouraient, je ferai faire

un tableau de la prise de la grande mosquée; Dumas, vous avez déjà posé pour la figure principale.

Le tableau fut en effet commandé à Girodet; mais ce tableau, on se le rappelle, n'a pour figure principale qu'un grand hussard blond, sans nom et presque sans grade. C'est lui qui tient la place de mon père, qui, huit jours après l'insurrection du Caire calmée, se brouilla de nouveau avec Bonaparte en insistant plus que jamais pour revenir en France.

Nostalgie. — Evénements de Rome et de Naples. — Ferdinand.—Caroline.— Emma-Lyonna. —Nelson. —Déclaration de guerre.— Proclamation du prince Belmonte-Pignatelli. — Relation de la captivité de mon père, écrite par lui-même.

En effet, tiré un instant par l'insurrection du Caire, de cette nostalgie à laquelle il s'était laissé aller, mon père y retomba bientôt; un dégoût profond de toute chose s'était emparé de lui, avec le dégoût de la vie; et, malgré les conseils de ses amis, il insista obstinément pour

que Bonaparte lui accordât son congé.

Dans une dernière entrevue qu'il eut avec mon père, Bonaparte tenta un dernier effort pour le déterminer à rester. Il alla même jusqu'à lui dire qu'un jour ou l'autre lui-même passerait en France, et lui promettre de le ramener avec lui. Rien ne put calmer ce désir de départ, devenu une maladie.

Malheureusement, Dermoncourt, le seul homme qui eût quelqu'influence sur mon père, était retourné à son régiment et stationnait à Bel-Beyss, lorsqu'il apprit que le départ de son général était arrêté ; il accourut au Caire, et se rendit chez lui. Il trouva l'appartement démeublé et mon père faisant une vente des objets qui lui étaient inutiles.

Avec l'argent de cette vente, il acheta quatre mille livres de café moka, onze

chevaux arabes, dont deux étalons et neuf juments, et fréta un petit bâtiment nommé la *Belle-Maltaise*.

Le défaut de nouvelles, toutes interceptées par les croisières anglaises, faisait qu'on ignorait complètement ce qui s'était passé en Europe.

Disons, pour l'intelligence des faits qui vont suivre, un mot des événements de Rome et de Naples. Nous serons aussi succinct que possible.

Ferdinand et Caroline régnaient à Naples. Caroline, sœur de Marie-Antoinette, avait en haine les Français, qui venaient de tuer sa sœur, la révolution française, qui menaçait de précipiter de leurs trônes tous les souverains de la terre. C'était une femme ardente à toutes les passions de la haine et de l'amour, luxurieuse à la fois de plaisir et de sang

Ferdinand était un lazzarone, à peine savait-il lire, à peine savait-il écrire. Jamais il n'avait connu d'autre langue que le patois napolitain, il avait dans ce patois fait une parodie du *panem et circenses antique*. Il disait : les Napolitains se gouvernent avec trois F. — *Forca, Festa, Farina*. — Potence, Fête, Farine.

On comprend qu'un traité arraché par la terreur à de pareils souverains, ne pouvait avoir son exécution, que tant qu'ils demeureraient sous l'empire de cette terreur. Cette terreur, c'était Bonaparte qui la leur avait particulièrement inspirée. Or, non seulement Bonaparte était en Egypte, mais encore on venait d'apprendre la nouvelle que la flotte française avait été détruite à Aboukir, et à la suite de cette destruction, on tenait

Bonaparte pour perdu, l'armée française pour perdue.

Déjà au moment où l'escadre anglaise s'apprêtait à arrêter notre marche vers le but encore inconnu de notre expédition, la flotte anglaise, au mépris de nos traités avec le roi Ferdinand, avait été reçue dans le port de Naples avec des démonstrations non équivoques de sympathie. Ce fut bien autre chose après la bataille d'Aboukir.

A peine la flotte de Nelson eut-elle été signalée en vue de Naples, traînant à la remorque les débris de nos vaisseaux, que le roi, la reine, l'ambassadeur d'Angleterre Hamilton et la belle Emma Lyonna, sa femme, s'embarquèrent sur des navires splendidement décorés et s'avancèrent à la rencontre du vainqueur.

O belle et fatale Emma Lyonna, quel sera l'historien qui osera se faire le Tacite de votre vie? Quel sera le poète qui osera se faire le Juvénal de vos passions.

Favorite de Caroline, maîtresse de Nelson, quel sera le bourreau qui osera additionner le chiffre de vos victimes?

Toute cette splendide cour se rendit donc au devant de l'amiral.

Le roi, pour lui offrir une épée, la reine pour lui offrir une maîtresse. Le soir, la ville fut illuminée, et il y eut bal au palais.

Nelson parut avec Ferdinand au balcon royal, et l'on cria : *Vive Ferdinand! Vive Nelson!*

Et tout cela se passait en face de notre ambassadeur Garat, qui assistait à la

chute de notre influence et à l'accroissement de l'influence anglaise.

Aussi se plaignit-il.

Mais il lui fut répondu que la flotte anglaise n'avait été reçue dans le port de Naples qu'à la suite de la menace qu'avait fait l'amiral Nelson de bombarder la ville.

La réponse était illusoire, et, cependant notre ambassadeur dut s'en contenter.

Ce fut ainsi qu'il vit s'organiser une armée de soixante mille hommes, à la tête de laquelle on mit le général autrichien Mack, auquel ses défaites successives attirèrent quelque célébrité.

Dès cette heure, la guerre contre la France fut résolue.

L'armée napolitaine, sous le comman-

dement du général autrichien, fut divisée en trois camps.

Vingt-deux mille soldats furent envoyés à Saint-Germano.

Seize mille occupèrent les Abbruzzes.

Huit mille campèrent dans la plaine de Sessa.

Six mille s'enfermèrent dans les murs de Gaëte.

Cinquante-deux mille hommes s'apprêtaient ainsi à envahir les Etats romains et à nous chasser de Rome que nous occupions.

Cependant, quoique résolue, la guerre n'était pas encore déclarée. L'ambassadeur demanda une seconde fois au gouvernement de Naples compte de ce qui se passait.

Le gouvernement répondit qu'il désirait plus que jamais la continuation des

bonnes relations entre le gouvernement napolitain et le gouvernement français, et que les soldats dont se préoccupait M. Garat, n'étaient dans leurs camps respectifs que pour s'instruire.

Mais quelques jours après, c'est à dire le 22 novembre, parut un manifeste dans lequel le roi Ferdinand rappelait les *désordres révolutionnaires de la France, les changements politiques de l'Italie, le voisinage des ennemis de la monarchie et de la tranquillité générale, l'occupation de Malte, fief du royaume de Sicile, la fuite du pape et les périls de la religion;* puis à la suite de cet exposé de griefs; il déclarait que par ces nombreux et puissants motifs, *il conduirait une armée dans les Etats romains, afin de rendre à ce peuple son légitime souverain, son chef à la sainte Eglise et le repos aux peuples de son royaume.*

Il ajoutait que, *ne déclarant la guerre à aucun monarque, il engageait les armées étrangères à ne point contrarier la marche des troupes napolitaines, qui n'avaient d'autre but que de pacifier Rome et le territoire du Saint-Siége.*

En même temps, des lettres particulières des ministres du roi de Naples aux ministres étrangers excitaient ceux-ci à faire aux Français, non une guerre loyale et ouverte, non pas une guerre de bataille rangée, mais une guerre d'*assassinats* et d'*empoisonnements*.

C'est incroyable, n'est-ce pas? c'est impossible, même, lisez une lettre du prince Belmonte-Pignatelli, ministre du roi de Naples, au chevalier Priocca, ministre du roi de Piémont.

La voici :

« Nous savons que, dans le conseil de

votre roi, plusieurs ministres circonspects, pour ne pas dire timides, *frémissent à l'idée du parjure et du meurtre*, comme si le dernier traité d'alliance entre la France et la Sardaigne était un acte politique à respecter. N'a-t-il pas été dicté par la force oppressive du vainqueur? N'a-t-il pas été accepté sous l'empire de la nécessité? De pareils traités ne sont que des injustices du plus fort à l'égard de l'opprimé, qui, en les violant, s'en dédommage à la première occasion que lui fournit la faveur de la fortune. Quoi! en présence de votre roi prisonnier dans sa capitale, entouré de baïonnettes ennemies, vous appelleriez parjure de ne point tenir les promesses arrachées par la nécessité, désapprouvées par la conscience? Vous appelleriez assassinat l'extermination de vos tyrans? Non, les ba-

taillons français, pleins de confiance et de sécurité dans la paix, sont disséminés dans le Piémont; excitez le patriotisme du peuple jusqu'à l'enthousiasme et la fureur, de sorte que tout Piémontais aspire à abattre à ses pieds un ennemi de la patrie.

» Ces *meurtres partiels* profiteront plus au Piémont que des victoires remportées sur le champ de bataille, et jamais la postérité équitable ne donnera le nom de trahison à ces actes énergiques de tout un peuple qui passe sur les cadavres de ses oppresseurs pour reconquérir sa liberté. Nos braves Napolitains, sous la conduite du brave général Mack, donneront les premiers le signal de mort contre l'ennemi des trônes et des peuples, et peut-être seront-ils déjà en marche quand cette lettre vous parviendra. »

Or, c'était aux mains d'un gouvernement qui écrivait de pareilles lettres que mon père, général républicain, quittant l'Egypte à cause de son dévoûment à la République, qu'il voyait menacée par l'ambition de Bonaparte, allait tomber, et dans quel moment? au moment où, battu de tous les côtés par une poignée de Français, chassé de son royaume du continent, le chef de ce gouvernement était forcé de se retirer à Palerme avec ce cortége de haines, de colères et de vengeances qui accompagnent les défaites et conseillent aux vaincus les résolutions désespérées et fatales.

Aussi allons-nous voir le prince Belmonte-Pignatelli mettre en pratique sur mon père et ses malheureux compagnons les préceptes exposés par lui à son col-

lègue le chevalier Priocca, ministre du roi de Piémont.

Je laisserai mon père lui-même raconter cette terrible captivité, et après quarante-cinq ans, une voix sortira du tombeau, qui, comme celle du père d'Hamlet, dénoncera au monde, le crime de ses meurtriers.

« *Rapport fait au gouvernement français, par le général de division Alexandre Dumas, sur sa captivité à Tarente et à Brindisi, ports du royaume de Naples.*

» Parti du port d'Alexandrie dans la soirée du 17 ventôse an VII, sur le bâtiment la *Belle-Maltaise*, avec le général Mancourt et le citoyen Dolomieu et beaucoup d'autres passagers français, militaires ou employés de l'armée d'Egypte, tous munis de congés signés Bonaparte,

j'espérais, à la faveur d'un vent favorable et grâce à la renommée d'excellent voilier qu'avait notre bâtiment, échapper à la flotte anglaise et arriver en dix ou douze jours dans un port de France. Cet espoir était d'autant mieux fondé que le capitaine maltais qui le commandait, — ce capitaine se nommait Félix, — m'avait assuré qu'il suffisait de quelques réparations de peu d'importance.

A une lieue de la ville à peu près, comme nous venions d'Egypte, nous avions une quarantaine à faire, et croyant le pays de Naples un pays ami, je tenais à me conformer aux lois sanitaires et à n'inspirer aux populations de la Calabre aucune crainte de peste.

A peine fûmes-nous mouillés, que j'envoyai le patron du bâtiment avec une lettre adressée au gouverneur de la ville.

Cette lettre lui disait qui nous étions, lui exprimait notre détresse et réclamait de son humanité tous les secours qu'il pouvait avoir à sa disposition, secours dont nous avions le plus pressant besoin.

Deux heures après, le capitaine était de retour, il rapportait une réponse verbale du gouverneur. Cette réponse nous invitait à débarquer en toute confiance. La seule condition qui fut mise à notre débarquement, était de faire quarantaine.

Cette condition allait d'elle-même, personne ne songea à la combattre, et nous nous réjouîmes de cet heureux dénoûment à une situation si précaire.

Entrés dans le port, on nous fit descendre les uns après les autres et fouiller par quatre capitaines napolitains, dont les bâtiments avaient été brûlés de-

vant Alexandrie, et à qui j'avais donné passage sur la *Belle-Maltaise*, par pure humanité.

Ce premier traitement nous parut étrange. Cependant, nous étions si loin de concevoir des soupçons, que nous l'attribuâmes à la rigueur des lois sanitaires, et que nous ne fîmes aucune résistance à ce qu'il s'exécutât.

A la suite de cette visite, on nous entassa confusément, généraux, officiers, passagers, matelots, dans une chambre si étroite, que personne de nous n'osa, en se couchant, empiéter sur les droits de son voisin.

Nous passâmes ainsi le reste de la journée et de la nuit.

Le lendemain, on mit à terre ce qui restait de nos effets et de nos équipages,

et l'on s'empara de nos lettres, de nos papiers et de nos armes.

Mes deux chevaux ne furent pas oubliés dans la confiscation, quoique pendant deux mois on m'en fit payer la nourriture, tout en me laissant croire qu'ils me seraient rendus.

Quarante-huit heures s'écoulèrent encore pendant lesquelles nous demeurâmes entassés dans notre chambre. Enfin, le troisième jour, sur ma réclamation et à prix d'argent, on nous donna, au général Manscourt, à Dolomieu et à moi, une chambre particulière pour y achever notre quarantaine.

Sur ces entrefaites, on nous annonça la visite du fils du roi de Naples.

Introduite près de nous, l'altesse royale s'informa de la santé des généraux Bo-

parte et Berthier et de la situation de l'armée d'Egypte.

Puis il nous quitta brusquement sans nous dire adieu.

Ces étranges façons, jointes au mauvais italien qu'il parlait, nous donnèrent quelques doutes sur son identité.

Huit jours après, les membres du gouvernement vinrent nous annoncer que par l'ordre du prince François nous étions déclarés prisonniers de guerre.

Nous ne nous étions pas trompés. Voici ce qu'était ce prétendu prince François.

Quatre aventuriers corses avaient résolu de soulever les populations en faveur des Bourbons; mais, connaissant la lâcheté proverbiale du prince François, ils résolurent d'agir en son nom.

L'un d'eux devait se donner pour lui.

C'était un nommé Corbara, vagabond sans aveu, mais brave.

Les autres, qui se nommaient de Cesare, Boccheciampe et Colonna, devaient passer : Colonna pour le connétable du royaume, Roccheciampe pour le frère du roi d'Espagne, et de Cesare pour le duc de Saxe.

Maintenant, qu'étaient ces hommes qui prenaient ces titres pompeux ?

De Césare, un ancien domestique à livrée.

Roccheciampe, un ancien soldat d'artillerie déserteur.

Et Colonna, une espèce de vagabond comme Corbara, son ami et son compatriote.

C'était à Montjari, dans la maison de l'intendant Girunda, que toute cette comédie avait été jouée.

Girunda, qui, en sa qualité d'intendant, était censé connaître l'héritier de la couronne, avait, lui, pour mission de précéder les quatre aventuriers en les annonçant sous les divers noms et les différents titres qu'ils avaient pris.

Grâce à ces précautions, le voyage des faux princes fut un triomphe, et devant eux, derrière eux, autour d'eux, toute la province se souleva.

En attendant, le prétendu prince François, agissait en dictateur, cassant les magistrats, nommant des gouverneurs de ville, levant des contributions, et tout cela, il faut l'avouer, plus intelligemment peut-être, et à coup sûr plus hardiment que ne l'eût fait le véritable héritier de la couronne.

Deux incidents qui eussent dû perdre nos aventuriers contribuèrent, au con-

traire, à augmenter le crédit dont ils jouissaient. D'abord, l'archevêque d'Otrante connaissait personnellement le prince François; l'archevêque d'Otrante, prévenu par Girunda, reçut la fausse altesse royale comme il eût reçu le vrai prince, et pour Otrante, tout fut dit.

Ensuite, pendant son séjour à Tarente, les deux vieilles princesses, tantes de Louis XVI, qui venaient de Naples et qui allaient en Sicile, poussées par le gros temps, vinrent relâcher dans le port. Elles apprirent que leur parent était là, et demandèrent naturellement à le voir. Force fut au faux prince de se présenter à ses prétendues tantes. Mais les deux vieilles princesses ayant appris dans quel but Corbara jouait ce personnage, et songeant au bien qui ressortait pour le parti bourbonnien de cette comédie,

prêtèrent la main au mensonge et contribuèrent même par les démonstrations qu'elles donnèrent de leur amitié au prétendu petit-fils de Louis XIV, à le populariser dans l'esprit des Calabrais.

Cette assertion serait presqu'incroyable si on ne la trouvait reproduite dans les mêmes termes à peu près sous la plume du général Coletta. (1)

(1) Ces imposteurs se dirigèrent vers la ville de Tarente, mais lorsqu'ils y furent arrivés, ils virent aborder le vaisseau qui portait, de Naples en Sicile, les vieilles princesses de France. Nos aventuriers ne se déconcertèrent point, et Corbara s'étant fait précéder par un message qui révélait aux princesses les effets merveilleux de la crédulité du peuple, se rendit avec une pompe royale et l'assurance d'un parent, auprès de ces dames. Les princesses, malgré la fierté naturelle à la race des Bourbons, accueillirent en petit fils cet aventurier obscur, et croyant servir ainsi la cause du roi, lui donnèrent le titre d'altesse, et lui prodiguèrent des témoignages de respect et d'affection.

(*Histoire de Naples*, de 1734 à 1825, par Coletta).

Voilà quel était l'homme qui disposait de notre destinée et qui nous déclarait prisonniers de guerre.

En nous faisant cette déclaration au nom de la fausse altesse, on nous avait promis positivement que, lors de notre mise en liberté, nos armes, nos chevaux, et nos papiers nous seraient fidèlement rendus.

Avec les intentions que l'on avait sur nous, on pouvait impunément nous promettre tout cela.

J'insistai pour voir une seconde fois l'altesse royale, et lui demander des explications sur cette captivité à laquelle je ne comprenais rien, ignorant la reprise des hostilités entre Naples et la France ; mais il va sans dire que S.A.R. ne se prodiguait pas ainsi.

Je lui écrivis alors, mais d'après l'ex-

plication que je viens de donner, on comprend que ma lettre resta sans réponse.

Un mois environ après cette visite, et comme je ne sais dans quel but on nous faisait espérer notre prochain renvoi en France, arriva une lettre du cardinal Ruffo, dont communication nous fut donnée.

Cette lettre nous invitait, le général Manscourt et moi, à écrire aux généraux en chef des armées de Naples et d'Italie, pour traiter du cartel de notre échange contre il signor Roccheciampe, qui venait d'être fait prisonnier et conduit à Ancône. La lettre ajoutait que le roi de Naples faisait plus de cas de ce signor Roccheciampe seul, que de tous les autres généraux napolitains, pri-

sonniers de guerre, soit en Italie, soit en France.

Nous adressâmes, en conséquence, au cardinal les lettres nécessaires. Mais le cardinal ayant appris que Roccheciampe avait été, non pas fait prisonnier, mais tué, la négociation, qui ne pouvait plus avoir le résultat attendu, demeura sans effet.

Bien plus, un matin, le gouverneur civil et politique de Tarente et le commandant militaire se firent introduire près de nous et nous déclarèrent qu'il avaient ordre de nous faire transporter à l'instant même, le général Manscourt et moi, au château. Cet ordre reçut immédiatement son exécution.

Le lendemain, à force d'instances, nous obtînmes que nos domestiques vinssent nous rejoindre.

Ce fut ainsi que nous fûmes séparés de Dolomieu, qu'attendait une captivité non moins terrible que la nôtre (1).

A notre arrivée au château, on nous donna à chacun une chambre séparée.

A peine installés, nous fîmes venir le gouverneur, nous lui racontâmes la proposition faite par le cardinal Ruffo, et nous lui demandâmes conseil sur ce que nous avions à faire.

Il nous invita, notre lettre étant res-

(1) Transporté dans les prisons de Naples, Dolomieu réclamait de son geôlier quelqu'adoucissement à sa position.

Le geôlier refusa ce que lui demandait l'illustre savant.

— Prenez garde, lui dit celui-ci, avec de pareils traitements, je sens que je n'ai plus que quelques jours à vivre.

— Que m'importe! répondit le geôlier, je ne dois compte que de vos os.

Dolomieu mourut deux ans après sa sortie de prison.

tée sans réponse, à en écrire une nouvelle, ce que nous fîmes à l'instant même; un bâtiment en partance devait s'en charger et la remettre au général d'Anciera, commandant de Messine.

Il va sans dire que nous n'eûmes pas plus de nouvelles de celle-là que de la première.

Le surlendemain de mon entrée au château de Brindisi, comme je reposais sur mon lit, la fenêtre ouverte, un paquet d'un certain volume passa à travers les barreaux de cette fenêtre, et vint tomber au milieu de ma chambre.

Je me levai et ramassai le paquet, il était ficelé, je coupai les cordelettes qui le maintenaient, et je reconnus que ce paquet se composait de deux volumes.

Ces deux volumes étaient intitulés : *Le Médecin de campagne*, par Tissot.

Un petit papier plié entre la première et la seconde page renfermait ces mots :

« *De la part des patriotes calabrais. Voir au mot : Poison.* »

Je cherchai le mot indiqué, il était doublement souligné.

Je compris que ma vie était menacée. Je cachai les deux volumes de mon mieux, dans la crainte qu'ils me fussent enlevés. Je lus et relus si souvent l'article recommandé, que j'en arrivai à connaître à peu près par cœur les différents remèdes applicables aux différents cas d'empoisonnement que l'on pouvait tenter sur moi.

Cependant, durant les huit premiers jours, notre situation fut tolérable ; nous jouissions de la promenade devant la porte de notre logement sur un espace d'environ trente toises. Mais sous pré-

texte que les Français venaient de s'emparer de Naples, le gouverneur nous déclara, vers la fin de la première semaine, que la promenade nous était désormais interdite, et le même jour, nous vîmes des serruriers poser des verroux à toutes nos portes et des maçons exhausser les murs d'une cour de douze pieds de long sur huit de large, qui nous restait pour prendre l'air.

Ce fut alors que nous posâmes vainement ce dilemme : — ou nous sommes prisonniers de guerre, et l'on nous doit le traitement alloué au grade de général prisonnier, ou nous ne sommes pas prisonniers de guerre, et alors on doit nous remettre en liberté.

Pendant huit mois, nous fûmes obligés de vivre à nos frais, rançonnés par tout

le monde, et payant chaque objet le double de sa valeur.

Au bout de huit mois, un ordre du roi nous fut communiqué, par lequel il était accordé à chacun de nous dix carlins par jour.

C'était quatre francs dix sous à peu près de notre monnaie de France, et sur ces quatre francs dix sous nous devions défrayer nos domestiques.

On eût pu cependant doubler notre solde, la détermination étant prise de ne pas nous la payer longtemps.

J'avais quitté l'Egypte à cause du mauvais état de ma santé. Mes amis, qui voyaient dans mes souffrances une nostalgie pure et simple, criaient à la maladie imaginaire. Moi seul me sentais malade réellement et me rendais compte de la gravité de ma maladie.

Une attaque de paralysie qui me frappa la joue gauche vint malheureusement, quelques jours après mon entrée au lazaret, me donner raison contre les incrédules. J'avais alors à grand'peine obtenu d'être visité par un médecin, lequel se contenta de m'ordonner des remèdes tellement insignifiants, que le mal demeura stationnaire. Quelques jours après mon entrée au château, ce même médecin me vint visiter, sans être demandé, cette fois.

C'était le 16 juin, à dix heures du matin.

J'étais au bain; il me conseilla un biscuit trempé dans un verre de vin, et se chargea de m'envoyer ces biscuits. Dix minutes après, les biscuits promis arrivèrent.

Je fis comme il avait conseillé. Mais,

vers les deux heures de l'après-midi, je fus violemment saisi de vomissements qui m'empêchèrent de dîner d'abord, et qui, en redoublant toujours d'intensité, me mirent bientôt à deux doigts de la mort.

Je me rappelai aussitôt la recommandation des patriotes, le mot poison souligné; je demandai du lait. Une chèvre, que j'avais ramenée d'Egypte et qui était une distraction dans ma captivité, m'en fournit par bonheur la valeur d'une bouteille et demie. La chèvre épuisée, mon domestique se procura de l'huile et m'en fit avaler trente ou quarante cuillerées, quelques gouttes de citron mêlées à cette huile corrigeaient ce que ce remède avait de nauséabond.

Dès qu'il me vit en ce fâcheux état, le général Manscourt fit prévenir le gouver-

neur de l'accident qui venait de m'arriver, le priant d'envoyer à l'instant même chercher le médecin ; mais le gouverneur répondit tranquillement que la chose était impossible, attendu que le médecin était à la campagne.

Ce ne fut que vers huit heures du soir et lorsque les instances de mon compagnon de captivité prirent le caractère de la menace, qu'il le décida enfin à venir avec lui dans ma prison, il était accompagné de tous les membres du gouvernement, et escortés de douze soldats armés.

Ce fut avec cet appareil militaire, contre lequel Manscourt protesta de toute la hauteur de son courage et de toute la force de sa loyauté que la consultation me fut donnée.

Sans doute le médecin, pour se pré-

senter devant moi, avait besoin de toute cette force armée, car, si bien soutenu qu'il fût en entrant dans ma chambre, il était lui-même pâle comme un mort.

Ce fut alors moi qui l'interpellai, et si vivement, qu'il balbutia, me répondant à peine et avec un tel embarras dans ses réponses, qu'il me fut facile de deviner que, s'il n'était pas l'auteur du crime, et c'était probable, car cet homme n'avait aucun intérêt à ma mort, il en était du moins l'instrument.

Quant aux remèdes à suivre, il m'en ordonna un seul qui était de boire de l'eau glacée, ou de sucer de la neige.

A l'empressement que l'on mit à suivre l'ordonnance de ce misérable, je me défiai, et en effet, au bout d'un quart d'heure de ce traitement, le mal avait tellement empiré, que je me hâtai d'y

renoncer et de revenir à mon huile et à mon citron. . . . . .

Ce qui me confirma dans cette croyance que j'étais empoisonné, ce fut, outre les douleurs d'entrailles et les vomissements, qui avaient tous les caractères de l'empoisonnement par les matières arsénieuses, ce fut, dis-je, que je me rappelai avoir vu, à travers la porte ouverte, tandis que j'étais au bain et avant qu'il ne vînt à moi, le médecin s'approcher du général Manscourt, qui lisait dans la chambre voisine, et lui dire mystérieusement qu'il était certain que nous devions être dépouillés comme l'avaient été nos compagnons. En conséquence, il se mettait à sa disposition, s'engageant, si nous avions quelques objets précieux, à nous les conserver jusqu'à notre sortie

de prison, époque à laquelle il s'empresserait de nous les rendre.

Il avait profité, pour faire cette proposition au général Manscourt, de l'absence d'un canonnier tarentin, nommé Sammarone, qui était son complice, mais avec lequel il ne se souciait pas de partager nos dépouilles.

Le lendemain ma chèvre mourut, elle m'avait sauvé la vie, il fallait la punir.

Trois jours après, le médecin mourut, il avait manqué son coup, il fallait prévenir son indiscrétion.

Le médecin, le jour où il m'avait rendu visite, avait fait, pour le général Manscourt, atteint d'une affection scorbutique, une ordonnance que celui-ci se garda bien de suivre, voyant l'état où m'avaient mis les biscuits envoyés par ce miséra-

ble. Sans doute cette abstention lui sauva la vie.

Mais sa mort était résolue comme la mienne, seulement on eut recours pour lui à un autre moyen.

Une poudre fut mêlée à son tabac, qui commença dès-lors à lui donner de violents maux de tête, et ensuite quelques attaques de folie. Le général Manscourt ne savait à quoi attribuer ces accidents, lorsque j'eus l'idée de visiter la boîte dans laquelle il enfermait son tabac. La poudre qu'on y avait mêlée était tellement corrosive, que le fond était troué en plusieurs endroits et que des parcelles de ferblanc, dans la proportion d'un vingtième à peu près, étaient mêlées à son tabac.

J'eus encore recours à mon *Médecin de campagne*, il recommandait la saignée.

Le général Manscourt se fit tirer du sang à trois reprises différentes et fut soulagé.

Cependant, à la suite de mon empoisonnement, j'avais été atteint de surdité, un de mes yeux avait complètement perdu la faculté de voir, et la paralysie avait fait des progrès.

Ce qu'il y a de remarquable et ce qui prouve la présence d'un agent destructeur, c'est que tous ces symptômes de caducité me frappaient à trente-trois ans et neuf mois.

Quoique l'essai que je venais de faire d'un premier médecin ne me donnât pas une grande confiance dans un second, l'état de marasme dans lequel j'étais tombé me força de recourir au gouverneur et de réclamer de nouveau le secours de la science.

En conséquence, je le fis venir et lui demandai si je ne pourrais pas consulter un chirurgien français qui arrivait d'Egypte avec de nouveaux prisonniers; mais ma demande me fut refusée, et force me fut de me contenter du médecin du château.

Ce médecin s'appelait Carlin et parlait parfaitement français.

Son début m'inquiéta. Ce fut un déluge de protestations de dévoûment, d'assurances de sympathies trop exagérées pour être vraies. Il m'examina avec la plus scrupuleuse attention, déclara que mes soupçons n'étaient point fondés, et que j'étais atteint d'une maladie de langueur.

Au reste, il désapprouvait en tous points le traitement que m'avait fait suivre le médecin mort, le traitant d'ignorant et d'imbécile, m'ordonnant des in-

jections dans les oreilles, et me faisant prendre tous les matins une demi-once de crême de tartre.

Au bout de huit jours, ma surdité, qui commençait à disparaître, était revenue et mon estomac était tellement surexcité que toute digestion était devenue impossible.

Carlin me visitait régulièrement, parlait beaucoup, affectait un patriotisme exagéré et une grande sympathie pour les Français ; mais comme toutes ces démonstrations, au lieu d'exciter ma confiance, me rendaient de plus en plus circonspect, le gouverneur inventa un moyen qu'il crut devoir être efficace, c'était de défendre à Carlin l'entrée de ma prison, sous prétexte qu'il me servait à entretenir des intelligences avec les patriotes italiens.

J'avoue que je fus dupe de ce stratagème. Mon état empirait chaque jour. Je réclamai Carlin de toutes mes forces, mais le gouverneur feignit la plus grande rigueur à son égard, et, le tenant toujours éloigné de moi, m'envoya un autre médecin.

Celui-là, comme son prédécesseur, désapprouva complètement le régime que je suivais, disant que les injections d'oreille qu'on me faisait faire, par exemple, n'étaient bonnes qu'à redoubler ma surdité, en irritant la membrane si délicate du tympan. En outre, il me fit préparer lui-même des potions, qu'il m'apportait en venant me visiter, et à la suite desquelles j'éprouvai un mieux sensible; seulement, j'eus l'imprudence d'avouer ce mieux, et comme ce n'était point ma guérison que l'on voulait, le

brave homme fut congédié après la seconde visite. J'eus beau le redemander, le gouverneur me répondit qu'il se refusait obstinément à me venir voir.

Il fallut donc me passer de médecin. Grace au livre de Tissot, je continuais cependant de me traiter tant bien que mal, mon œil seul allait en empirant. Enfin, Manscourt se rappela, dans des conditions à peu près pareilles, avoir vu une guérison opérée avec du sucre candi réduit en poudre et soufflé dans l'œil sept ou huit fois par jour Nous nous procurâmes du sucre candi et nous commençâmes ce traitement qui avait au moins l'avantage de n'être pas difficile à suivre. J'en éprouvai une amélioration sensible, et aujourd'huije n'ai plus sur cet œil qu'une légère taie qui, je l'espère, finira par disparaître tout à fait.

Malheureusement ma surdité et mes douleurs d'estomac allaient empirant sans cesse ; force me fut donc de redemander Carlin, qui ne me fut rendu qu'à la condition que dans nos conversations il ne prononcerait plus un seul mot de français, et dans ces visites serait toujours accompagné du gouvernenr.

Carlin en me revoyant, me trouva si mal, qu'il demanda une consultation ; et je désirais moi-même cette consultation, et je l'avais inutilement demandée, elle me fut accordée enfin et se composa de Carlin, d'un médecin de la ville, du chirurgien du château et d'un chirurgien français, que j'obtins à force d'instances auprès du marquis de Valvo, ministre napolitain, en mission à cette époque à Tarente.

A la porte et au moment d'entrer, le

gouverneur arrêta le chirurgien français :

— Vous allez voir votre général Dumas, lui dit-il, prenez bien garde de laisser échapper un seul mot français, ou sinon vous êtes perdu.

Puis tirant les six verroux qui nous tenaient prisonniers :

— Vous voyez bien cette porte ? dit-il elle s'ouvre devant vous pour la première et la dernière fois.

Alors tous entrèrent dans ma chambre et se réunirent autour de mon lit. Je cherchai des yeux le médecin français, ayant hâte de voir un compatriote, et presque malgré moi je fus forcé de reconnaître ce malheureux dans un pauvre diable exténué, à moitié nu, et se présentant lui-même à moi avec l'aspect de la souffrance et de la misère.

Je lui adressai la parole, mais à mon grand étonnement, il ne me répondit pas. J'insistai. Même silence. J'interrogeai le gouverneur, celui-ci balbutia quelques paroles sans suite.

Pendant ce temps, le médecin français disait tout bas et vivement au général Manscourt :

— Il m'est défendu sous peine de mort de parler au prisonnier.

Carlin alors expliqua alors à ses confrères la cause et les développements de ma maladie, ainsi que le traitement qu'il avait jugé à propos de me faire suivre; puis, après une légère discussion dans laquelle intervint à peine le médecin français, tant à cause de son ignorance de la langue italienne que de l'intimidation, suite naturelle des menaces du gouverneur, il fut convenu que je sui-

vrais le traitement primitif, auquel on ajouterait seulement des pilules et des vésicatoires sur les bras, sur le col et derrière les deux oreilles.

Je me soumis à ce traitement; mais au bout d'un mois il avait fait sur moi de tels ravages, que je fus obligé de l'abandonner; pendant ce mois j'avais été atteint d'une insomnie continuelle : j'étais empoisonné une seconde fois.

J'appelai le médecin, je lui exposai tous les symptômes; je les lui rendis si visibles, si patents, que le gouverneur, présent à l'entretien, n'osait me regarder et détournait la tête; mais l'imperturbable Carlin tint bon, affirma que, seul, le traitement qu'il me faisait suivre pouvait me sauver, et mes trente pilules étant épuisées, il m'en ordonna de nouvelles.

Alors je fis semblant de me rendre.

Je promis de me conformer à l'ordonnance, et le lendemain je reçus dix nouvelles pilules que je garde soigneusement pour les soumettre à l'analyse.

Celles-là sans doute devaient opérer plus activement que les autres, car en me quittant il m'annonça qu'il partait pour la campagne, et me dit adieu sous prétexte que selon toute probabilité, j'aurais quitté Tarente à son retour.

Huit jours après, quoique j'eusse complètement abandonné ce traitement fatal, je me sentis tout à coup frappé comme d'un coup de foudre, et je tombai sans connaissance au milieu de ma chambre.

Je venais d'être atteint d'une violente attaque d'apoplexie.

Le général Manscourt fit à l'instant même prévenir le gouverneur de l'acci-

dent qui venait de m'arriver, en réclamant le secours du chirurgien du château; mais le gouverneur, sans daigner se déranger de son repas, répondit tranquillement que le chirurgien était à la campagne, et qu'à son retour on me l'enverrait.

J'attendis ainsi près de quatre heures.

Pendant ce temps, la nature abandonnée à elle-même avait lutté, et j'avais repris quelque connaissance. Il est vrai que c'était juste ce qu'il en fallait pour sentir que je m'en allais mourant.

En conséquence, rassemblant le peu de forces qui me restait, j'ordonnai à une vieille femme qui faisait nos provisions d'aller dire au gouverneur que je savais parfaitement que le chirurgien n'était pas à la campagne, et que s'il

n'était pas auprès de moi dans dix minutes, je le prévenais que je me traînerais jusqu'à la fenêtre et crierais à toute la ville que j'étais empoisonné, ce qui n'étonnerait personne sans doute, mais ce qui du moins mettrait au grand jour son infamie.

Cette menace eut son effet : cinq minutes après ma porte s'ouvrit, et ce chirurgien, qui ne pouvait venir parce qu'il était à la campagne, entra.

J'avais eu recours à mon Tissot, et j'avais vu que, pour le cas où je me trouvais, une abondante émission de sang était le seul remède. J'ordonnai donc impérieusement au médecin de me saigner.

Mais, comme s'il ne devait obéir qu'à des ordres supérieurs, il se retourna vers le commandant du château, comme

pour lui en demander la permission. Sans doute il l'obtint, car il tira de sa poche un instrument de chirurgie ; seulement au lieu que cet instrument fut une lancette, c'était une flamme à saigner les chevaux.

Je haussai les épaules.

— Pourquoi pas un poignard tout de suite ? lui dis-je, ce serait plus tôt fait.

Et j'étendis mon bras.

Mais sans doute la permission n'était pas suffisante ; car ce ne fut qu'à la troisième ouverture que ce misérable me fit dans le bras, qu'il atteignit la veine et que le sang vint.

Cette première attaque d'apoplexie fut trois jours après, suivie d'une seconde pour laquelle le même chirurgien appelé de nouveau, me fit, avec le même instrument, une seconde saignée seule-

ment. Celle-là, il jugea à propos de me la faire au pied, et si maladroitement, — ou si adroitement plutôt, car on craignait toujours que, grâce aux secours des patriotes, nous ne nous évadassions — qu'un nerf fut attaqué, et que pendant plus de trois mois ma jambe enflait démesurément au bout de dix pas que je faisais.

Cependant, comme le craignait le gouverneur, le bruit de ces infâmes traitements s'était répandu dans la ville. Un jour une pierre tomba dans ma chambre, enveloppée d'un morceau de papier; sur ce papier étaient écrits ces mots :

« On veut vous empoisonner, mais vous avez dû recevoir un livre dans lequel nous avons souligné le mot *poison*. Si vous avez besoin de quelque remède que vous ne puissiez pas vous

procurer dans votre prison, laissez pendre une ficelle à votre fenêtre, et au bout de la ficelle on accrochera ce que vous demanderez. »

Entre le papier et la pierre était roulée une longue ficelle armée d'un hameçon.

Dès la nuit suivante, je laissai pendre la ficelle en demandant du kina pour me traiter et du chocolat pour me nourrir.

Le lendemain, j'eus ma provision faite de l'un et de l'autre.

Grâce à ce traitement et à cette nourriture, le mal cessa de faire des progrès, et les attaques d'apoplexie disparurent; seulement je restai estropié de la jambe droite, sourd de l'oreille droite, paralysé de la joue gauche, et ayant l'œil droit presque perdu.

En outre, j'étais en proie à de violents maux de tête et à de continuels bourdonnements.

J'assistais enfin sur moi-même à cet étrange spectacle d'une nature vigoureuse, pliant sous la lutte d'une destruction obstinée.

Il y avait près de quinze mois que nous étions prisonniers à Tarente, et notre importance faisant qu'on s'occupait de nous dans la ville; on en arriva à reculer devant le scandale de notre mort. Toutes ces tentatives d'empoisonnement ne s'étaient pas faites sans transpirer dans la ville. Les patriotes parlaient tout haut des infâmes traitements auxquels j'étais en butte. Il fut donc décidé, entre le marquis de la Squiave et les agents du roi de Naples à Tarente, de nous transférer au château maritime de Brindisi.

Cette singulière disposition nous fut cachée avec soin ; mais si secrète qu'elle eût été tenue, les patriotes en avaient été avertis, et trois ou quatre d'entre eux, en passant devant nos fenêtres, nous firent comprendre, par leurs gestes, que nous devions être transférés dans une autre prison, et que dans la route nous serions assassinés.

J'appelai Manscourt pour lui faire part de la nouvelle qui nous était transmise. Mais nous crûmes à un faux bruit, et nous ne nous inquiétâmes point autrement de cet avis.

Le même soir, vers onze heures, nous étions couchés, quand tout à coup une porte s'ouvrit à grand fracas, et le marquis de la Squiave, avec une cinquantaine de sbires, entra, et nous intima l'ordre de partir sur le champ pour Brin-

disi. Alors cet avertissement qui m'avait été donné dans la journée me revint à l'esprit, et pensant que, puisque la première partie de cet avertissement qui concernait la translation était vraie, la seconde qui concernait l'assassinat devait être aussi vraie que la première. Je trouvai que tout autant valait mourir de suite. Que d'ailleurs, mourir en résistant était préférable à mourir lentement, heure par heure, minute par minute. Je déclarai donc que je ne bougerais pas ; qu'on m'enlèverait par force, mais que je me défendrais jusqu'à la dernière extrémité.

A cette réponse, le marquis tira son sabre et s'avança vers moi.

J'avais, au chevet de mon lit, une canne avec un lourd pommeau d'or massif, qu'on m'avait sans doute laissée parce

qu'on prenait ce pommeau pour du cuivre. Je saisis ma canne, et, sautant en bas de mon lit, je tombai sur le marquis et sur toute cette canaille d'une si rude façon, que le marquis lâcha son sabre et s'enfuit, et que tous ces misérables coquins, jetant couteaux et poignards, le suivirent en poussant de grands cris, et cela si vivement, qu'en moins de dix secondes, ma chambre fut complètement évacuée.

Je ne sais, au reste, comment eût tourné pour nous cet acte de rébellion, si l'armistice conclu à Foligno n'était venu mettre un terme à ce long supplice, auquel nous devions nécessairement finir par succomber. Mais comme le gouvernement napolitain devait être infâme pour nous jusqu'au dernier moment, on se garda bien de nous annon-

cer la fin de notre captivité. Tout au contraire, avec des menaces nouvelles, avec un appareil formidable, et comme si on nous réunissait là pour nous y faire périr tous ensemble, on nous transféra à Brindisi, tous tant que nous étions de Français à Tarente ou dans les environs.

Ce fut seulement au moment d'être embarqués que nous sûmes l'armistice conclu et le cartel d'échange arrêté. Nous étions libres.

Seulement, notre liberté, selon toute probabilité, ne serait pas de longue durée.

On nous embarquait à Brindisi pour Ancône, et cela sur une mer couverte de voiles ennemies. L'Angleterre allait donc, selon toute apparence, hériter de nous, et nous ne faisions que changer

notre ancienne captivité contre une nouvelle.

Je fis toutes ces observations au marquis de la Squiave, et protestai en mon nom et au nom de mes compagnons contre cet embarquement.

Mes protestations furent inutiles. On nous entassa sur une felouque, et l'on fit voile pour Ancône.

Il va sans dire qu'au moment de l'embarquement, je réclamai mes papiers, mes chevaux, tous les objets qui m'avaient été volés enfin, et surtout mon sabre auquel je tenais beaucoup, attendu qu'il m'avait été donné par Bonaparte à Alexandrie.

A toutes ces réclamations, il me fut répondu qu'on en référerait à Sa Majesté.

J'ai su depuis qu'en effet cette récla-

mation avait été transmise au roi Ferdinand; mais, comme il chassait tous les jours avec mes fusils et mes chevaux, comme il trouvait que les fusils portaient bien et que les chevaux étaient bons coureurs, fusils et chevaux, il garda tout.

Nous arrivâmes à Ancône, ayant par miracle échappé aux Anglais et aux Barbaresques.

A Ancône, nous trouvâmes, le général Watrin, qui, nous voyant absolument dénués, — nous avions vendu tout ce que nous possédions pour vivre, — nous offrit sa bourse.

Cette bourse nous servit à nous vêtir d'abord, et ensuite à donner cent piastres au capitaine napolitain qui nous avait transportés, et qui n'eut pas honte

de venir nous réclamer cette somme pour sa *buona mano*.

Tel est le récit exact de ces vingt mois de captivité pendant lesquels on essaya sur moi trois tentatives d'empoisonnement et une d'assassinat.

Au reste, quoique ma vie ne doive pas être longue maintenant, je remercie le ciel de me l'avoir conservée jusqu'à cette heure, puisque, tout mourant que je suis, il me reste encore assez de force pour dénoncer au monde une série de traitements, tels que les peuples les moins civilisés rougiraient de les faire souffrir à leurs plus cruels ennemis.

Fait au quartier-général de l'armée d'observation du Midi à Florence, le 15 floréal an IX de la République.

AL. DUMAS.

Mon père venait d'être échangé contre le fameux général Mack, prêté par l'empereur d'Autriche aux Napolitains, le même qui plus tard devait, pour la troisième fois, être repris à Ulm et sur lequel on fit ce quatrain :

En loyauté comme en vaillance,
Mack est un homme singulier :
Retenu sur parole il s'échappe de France,
Libre dans Ulm, il se rend prisonnier.

Pendant sa captivité qui avait duré du 27 ventôse an VII (17 mars 1799) au 15 floréal an IX (5 avril 1801), de grands événements s'étaient passés.

Bonaparte, après avoir échoué à Saint-Jean-d'Acre, voyant ses projets gigantesques sur l'Orient échouer devant une bicoque; Bonaparte, sans nouvelles d'Europe depuis dix mois, apprend tout

à coup, par une gazette égarée, nos revers d'Italie : la reprise de Mantoue, la bataille de Novi, la mort de Joubert; il quitte l'Egypte, touche à Frejus après une traversée de quarante jours à bord de la *Muiron* ; arrive à Paris le 16 octobre 1799, renverse le Directoire un mois après, dans la fameuse journée du 18 brumaire ; se fait nommer premier consul, marie sa sœur Caroline à Murat, part pour l'Italie le 6 mai 1800, passe le mont Saint-Bernard avec son armée, dans les journées du 19 et du 20, et bat les Autrichiens à Marengo, le 14 juin 1800, le même jour où Kléber est assassiné au Caire par Soliman.

Le 12 janvier 1801, Murat avait quitté Milan pour envahir Naples et délivrer Rome.

Le 18 février, l'armistice dont nous

avons parlé et auquel mon père devait sa liberté, avait été conclu entre la France et le roi de Naples.

Enfin, comme nous l'avons vu, mon père était arrivé le 5 avril au quartier-général de Florence, d'où il avait expédié au premier consul le rapport qu'on vient de lire, et que j'ai copié sur le manuscrit écrit de sa main, signé de son nom.

En arrivant d'Ancône, le 23 germinal an IX, mon père s'était empressé d'écrire aux consuls la lettre suivante :

« Citoyens consuls,

» J'ai l'honneur de vous informer que nous sommes arrivés hier dans cette ville avec quatre-vingt-quatorze prisonniers, tant officiers, sous-officiers que soldats et marins, pour la plupart aveu-

gles ou estropiés. Nous nous bornons dans ce moment à vous dire que les traitements que nous avons éprouvés du gouvernement de Naples le déshonore aux yeux de l'humanité et de toutes les nations, puisqu'il a, pour se débarrasser de nous, employé les plus affreux moyens, même celui du poison.

» J'aurai, du reste, l'honneur de vous envoyer du quartier-général de Florence le rapport détaillé de toutes les infamies dont le gouvernement napolitain s'est rendu coupable à notre égard.

» Agréez, citoyens consuls, l'assurance de nos respects. »

Le mois de juillet suivant, il écrivait à Murat :

« Si plus tôt, mon cher Murat, je n'ai pu m'entretenir avec toi, cherches-en la seule cause dans ma misérable santé,

qui, toujours chancelante, me rappelle cruellement et continuellement les traitements affreux que le roi de Naples m'a fait souffrir.

» J'aurais désiré, mon cher Murat, savoir quelque chose de positif sur les 500,000 francs que tu m'as dit que le gouvernement napolitain était forcé de payer par forme d'indemnité à ceux des prisonniers de guerre qui ont survécu au séjour qu'ils ont fait dans ses prisons. Je me suis adressé à beaucoup de personnes à ce sujet; mais aucune ne m'a pu dire ce qui existait réellement à propos de cette indemnité. Toi seul, mon cher Murat, es\ probablement chargé d'en traiter avec le roi de Naples. Et je ne doute nullement, en ce cas, que tu ne penses à moi pour cette double raison de l'intérêt que tu as paru prendre à mes

malheurs et de l'amitié éternelle que nous nous sommes mutuellement vouée depuis longtemps. Je te prie de ne pas oublier la réclamation des objets qui m'ont été volés par ce roi, ainsi que le portent les déclarations qui m'ont été remises par ses agents lors de mon départ de Brindisi, et qui sont dans les pièces que je t'ai laissées. Presse donc la remise de tous ces objets s'ils ne sont déjà en ton pouvoir, et surtout celle de mes deux chevaux. Tu sais combien je suis attaché à la jument que tu m'as donnée, puisque, faisant jeter neuf chevaux sur onze à la mer, j'ai gardé celle-là.

» Le premier consul a été indigné, m'a-t-on dit, de la conduite tenue par le roi de Naples à mon égard, et m'a promis de me faire restituer tous les objets qui m'ont été enlevés, et particulière-

ment le sabre qu'il m'a donné à Alexandrie et qui est entre les mains de ce misérable de Cesare.

» Je désire beaucoup que tu l'aies devancé.

» Tout à toi. »

Mais cette réclamation de mon père, juste qu'elle parut d'abord au premier consul lui-même, n'allait pas toute seule, ainsi que le prouve cette lettre adressée à Bonaparte :

« Le général Lannes m'a dit, de votre part, que vous ne pouviez m'accorder d'indemnité avant que vous ne sachiez si le général Murat avait réellement exigé du gouvernement napolitain cette même indemnité. Personne ne connaît mieux que vous les souffrances que j'ai éprou-

vées, et combien a été complète la spoliation de mes effets.

» Le général Murat m'écrit que le ministre des relations extérieures est chargé de la répartition d'une somme de cinq cent mille francs que le gouvernement napolitain s'est obligé de payer aux Français qui ont été victimes de la barbarie. Je me contenterai donc, citoyen, de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour que je sois compris dans l'état de répartition de cette somme.

» J'espère que vous voudrez bien vous intéresser, dans cette juste demande, à un homme à qui vous avez donné tant d'assurances verbales et tant de témoignages écrits de votre estime et de votre amitié. »

On le voit, les nuages de l'Egypte,

ces nuages qui, au dire de Bonaparte, ne duraient que six heures, avaient passé la Méditerranée et s'épaississaient sur la tête de mon pauvre père.

Il l'avait cependant dit lui-même, il n'avait pas longtemps à vivre et ne devait pas tarder à débarrasser Napoléon d'un des derniers généraux républicains que Bonaparte avait rencontrés sur sa route.

Hoche était mort empoisonné ; — Joubert avait été tué à Novi ; — Kléber avait été assassiné au Caire ; — mon père éprouvait les premières atteintes d'un cancer à l'estomac, suite naturelle de l'arsenic qui lui avait été donné.

Il va sans dire que mon père ne fut pas compris dans cette répartition des 500,000 francs accordés comme indemnité aux prisonniers.

Mon père alors avait au moins compté sur sa solde pendant ces deux ans de captivité.

Il s'était adressé à ce sujet à Bonaparte, et Bonaparte avait répondu favorablement, lorsque mon père apprit au contraire que cette nouvelle demande, si juste qu'elle parut au premier abord, souffrait les plus grandes difficultés.

Ce fut alors qu'il adressa à Bonaparte cette lettre, la dernière, je crois, qu'il lui écrivit. C'était quelques jours après ma naissance.

« 7 vendémiaire an X.

» Je croyais, ainsi que vous me fîtes l'honneur de me le dire, être rappelé de mes appointements arriérés à compter du 30 pluviose an VII. Les revues ont établi le décompte de ce qui m'était

dû pour ce temps. J'ai été soldé des trois prémiers trimestres de l'an IX, mais le ministre de la guerre me dit, par sa lettre du 29 fructidor dernier, que je ne puis recevoir ce qui me revient pour une partie de l'an VII et de l'an VIII en entier, attendu que l'arrêté que vous avez pris en ma faveur porte textuellement que je ne serai rappelé que pour ce que la loi m'accorde, c'est à dire deux mois de traitement d'activité.

» Mais, général consul, vous connaissez les malheurs que je viens d'éprouver. Vous savez mon peu de fortune. Vous vous rappelez le trésor du Caire!

» J'espère donc assez en votre amitié pour croire que vous voudrez bien ordonner que je sois soldé de ce qui me reste dû de l'an VII et de l'an VIII. C'est tout ce que je demande.

» Les empoisonnements successifs que j'ai subis dans les prisons de Naples ont tellement délabré ma santé, qu'à trente-six ans j'éprouve déjà des infirmités que je n'aurais dû ressentir que dans un âge plus avancé. J'espère donc, général consul, que vous ne permettrez pas que l'homme qui partagea vos travaux et vos périls languisse dans la pauvreté, quand il est en votre pouvoir de le mettre au-dessus du besoin, en lui accordant un témoignage de la générosité nationale dont vous êtes l'organe.

» J'éprouve un autre chagrin, général consul, et qui, je l'avoue, m'est plus sensible encore que ceux dont je me suis plaint : Le ministre de la guerre m'a prévenu, par une lettre du 29 fructidor dernier, que, pour l'an X, j'étais porté au nombre des généraux en non-activité.

Eh quoi ! je suis à mon âge et avec mon nom frappé d'une espèce de réforme! Mes services passés devaient m'en garantir cependant. En 93, je commandais en chef les armées de la république; je suis le plus ancien officier-général de mon grade; j'ai pour moi des faits d'armes qui ont puissamment influé sur les événements; j'ai toujours conduit à la victoire les défenseurs de la patrie. Dites qui plus que moi reçut de votre part des témoignages d'estime. Et voilà mes cadets de toute manière qui sont employés, et moi je me trouve sans activité ! Voyons, général consul, j'en appelle à votre cœur; permettez que j'y dépose mes plaintes, et que je remette entre vos mains ma défense contre les ennemis que je puis avoir. »

Huit jours auparavant, mon père avait écrit au ministre de la guerre :

« J'ai reçu votre lettre du 29 du mois dernier, qui m'annonce que, me trouvant sans destination, je suis compris au nombre des officiers généraux en non activité, et que je jouirai du traitement de 7,500 francs à partir du 1er vendémiaire an X.

» Les services que j'ai rendus à la nation me font croire sans peine que le gouvernement s'empressera de m'employer à la première occasion qui se présentera, lorsque vous lui mettrez sous les yeux le tableau de ces mêmes services.

» Je ne parle pas des malheurs récents que je viens d'éprouver ; Français, je les ai cependant supportés pour la France,

et, à ce titre, ces malheurs devaient me donner des droits à la reconnaissance nationale ; on sait d'ailleurs que j'ai successivement passé par tous les grades militaires, depuis celui de soldat jusqu'à celui de général en chef, après les avoir tous gagnés à la pointe de mon épée, sans que l'intrigue y ait aucune part.

» Le mont Cenis, le mont Saint-Bernard, la défense opiniâtre du 27 nivose an VI devant Mantoue, où j'ai eu deux chevaux tués sous moi ; le passage du Lawis, qui a été mis sur le compte des généraux Baraguay-d'Hilliers et Delmas et qui m'appartient ; le trait d'Horatius Coclès renouvelé dans le Tyrol et qui m'a valu l'honneur d'être présenté sous ce nom au Directoire exécutif par le général Bonaparte, qui, dans ce temps, avait fait jeter les yeux sur moi pour

commander en chef l'armée du Tyrol; enfin l'insurrection du Caire que j'ai apaisée, en votre absence à tous, vous le savez bien, citoyen ministre : voilà mes droits, droits imprescritibles aux égards de mes anciens compagnons d'armes et à la reconnaissance de mon pays.

» Dès 1793, citoyen ministre, j'ai commandé en chef les armées de la République; dans ces temps malheureux et difficiles je n'ai jamais été vaincu ; au contraire, la victoire a constamment couronné mes entreprises.

» Maintenant je suis le plus ancien officier général de mon grade; compagnon du général connu dans presque toutes les guerres en Italie, en Egypte nul plus que moi n'a concouru à ses triomphes et à la gloire de nos armes. Ses lettres, lettres que je possède, font

foi de son estime, quand elles ne font plus foi de son amitié ; vous-même, à mon retour des prisons napolitaines, vous m'avez prodigué les marques du plus vif intérêt, et voilà que maintenant je subis une espèce de réforme.

» Citoyen ministre, je ne devais pas m'y attendre; je vous prie en conséquence, de faire part de cette lettre au premier consul, et de lui dire que j'attends de son ancienne amitié des ordres pour être employé.

» L'honneur a toujours guidé mes démarches, la franchise et la loyauté sont les bases de mon caractère, et l'injustice est pour moi le plus cruel des supplices. »

J'ai sous les yeux le registre de la correspondance de mon père ; le registre

s'arrête là, et n'offre plus que des pages blanches.

Ces deux lettres au ministre de la guerre et au premier consul, sont les dernières qu'il ait écrites.

Sans doute étaient-elles restées sans réponse.

Alors, le découragement l'a pris; il s'est affaissé sur lui-même, et, enseveli dans l'ombre de sa non-activité, comme dans cette chambre des morts où les condamnés faisaient une dernière halte avant de marcher à l'échafaud, il a attendu dans un engourdissement mêlé d'accès de désespoir, ce moment suprême que la plupart de ses compagnons d'armes, plus heureux que lui, ont vu venir couchés sur le champ de bataille.

Les trois premières années de ma vie.

Je naquis, comme je l'ai dit au commencement de ces mémoires, le 5 thermidor an X, 24 juillet 1802, à quatre heures et demie du matin.

Je me présentais à la vie avec de grandes apparences de force et de vigueur, s'il faut en croire une lettre que mon

père écrivait le lendemain de ma naissance à son ami le général Brune.

La lettre est étrange et possède même un *post-scriptum* assez excentrique ; mais ceux qui ont eu la patience de lire ces mémoires jusqu'ici, connaissent déjà le genre d'esprit de mon père, esprit tout de boutade et de verve, comme on peut voir.

D'ailleurs, ceux qui ne voudront pas avoir sur moi les détails que mon père donnait à Brune, peuvent passer par dessus cette lettre, sans la lire, ni elle, ni son *post-scriptum*.

Telle qu'elle est la voici :

« Ce 5 thermidor an X.

» Mon cher Brune,

» Je t'annonce avec joie que ma fem-

me est accouchée hier matin d'un gros garçon, qui pèse neuf livres et qui a dix-huit pouces de long. Tu vois que s'il continue à grandir à l'extérieur comme il a fait à l'intérieur, il promet d'atteindre une assez belle taille.

» Ah ça, tu sauras une chose. C'est que je compte sur toi pour être parrain. Ma fille Aimée, qui t'envoie mille tendresses du bout de ses petits doigts noirs, sera ta commère. Accours vite, quoique le nouveau venu en ce monde ne paraisse pas avoir envie d'en sortir de sitôt. Accours vite, car il y a longtemps que je ne t'ai vu, et j'ai une bonne grosse envie de te voir.

» Ton ami,

» AL. DUMAS. »

» P. S. Je rouvre ma lettre pour te

dire que le gaillard vient de pisser par dessus sa tête. C'est de bon augure, hein. »

Qu'on passe quelque chose à l'amour-propre de mon pauvre père. Il avait tant désiré ce garçon, depuis dix ans qu'il était marié, qu'il crut que sa naissance, comme celle d'Auguste, devait être précédée, accompagnée et suivie de présages dignes d'intéresser le monde.

En tout cas, ces présages, si satisfaisants pour mon père, parurent, à ce qu'il paraît, moins positifs à Brune; car voici la lettre qu'il lui répondit, poste pour poste, comme on voit :

» CONSEIL D'ÉTAT.

» Paris, le 10 thermidor an X de la République.

» *Au général Dumas.*

» Mon cher général, un préjugé que

j'ai, m'empêche de me rendre à tes désirs. J'ai été parrain cinq fois, mes cinq *filliots* sont *morts*. Au décès du dernier, j'ai promis de ne plus nommer d'enfants. Mon préjugé te paraîtra peut-être fantasque. Mais je serais malheureux d'y renoncer. Je suis ami de ta famille, et cette qualité m'autorise à compter sur ton indulgence. Il m'a fallu être bien ferme dans ma résolution pour refuser le compérage avec ta charmante fille. Fais-lui agréer mes regrets ainsi qu'à ta charmante femme, et agrée l'assurance de mon sincère attachement. »

» BRUNE.

» *P. S.* Je te fais passer quelques boîtes pour la petite marraine et sa maman. »

Malgré ce premier refus et les craintes

qu'il exprimait, mon père insista. Je ne connais pas la seconde lettre, mais sans doute les présages s'étaient succédé plus heureux encore et plus convaincants que les premiers, car de cette insistance de mon père il résulta un *mezzo termine* : c'est que Brune ne me tiendrait pas sur les fonts de baptême lui même, mais que mon père, muni d'une procuration en bonne forme, m'y tiendrait en son lieu et place.

Quant à la commère qui, loin d'éprouver de la répugnance pour cette cérémonie qui lui avait déjà valu force bonbons, et qui devait lui en valoir davantage encore, et s'en faisait une fête, rien ne fut changé à son endroit.

Brune, par procuration, et Aimée-Alexandre Dumas, ma sœur, âgée alors

de neuf ans, furent donc mes parrain et marraine.

Au moment du départ de l'Egypte, il avait été convenu, on s'en souvient, que si jamais ma mère mettait au monde un garçon, les parrain et marraine du susdit garçon devaient être Bonaparte et Joséphine. Mais les choses étaient tellement changées, depuis ce temps, que mon père n'eut pas même l'idée de rappeler, au premier consul, la promesse du général en chef.

La première lueur qui se répand dans cette première obscurité de ma vie pour y éclairer un souvenir, date de l'année 1805. Je me rappelle la topographie partielle d'un petit château que nous habitions et qui se nommait *les Fossés*.

Cette topographie se borne à la cuisine et à la salle à manger, les deux en-

droits que je fréquentais sans doute avec le plus de sympathie.

Je n'ai pas revu ce château depuis 1805, et cependant je puis dire que l'on descendait dans cette cuisine par une marche, qu'un gros bloc était en face de la porte, que la table de cuisine venait immédiatement après lui, qu'en face de cette table de cuisine, à gauche était la cheminée, cheminée immense, à l'intétérieur de laquelle était presque toujours le fusil favori de mon père, monté en argent, avec un coussinet de maroquin vert à la crosse, fusil auquel on me défendait, sous les peines les plus sévères, de toucher, et auquel je touchais éternellement, sans que jamais ma bonne mère ait, malgré ses terreurs, réalisé aucune de ses menaces à mon endroit.

Enfin, au-delà de la cheminée était la

salle à manger, à laquelle on montait par trois marches, qui était parquetée en sapins, et lambrissée de bois peint en gris.

Quand aux commensaux de cette maison, à part mon père et ma mère, ils se composaient, et je les classe ici selon l'importance qu'ils avaient pris dans mon esprit.

Ils se composaient :

1° D'un gros chien noir, nommé Truff, qui avait le privilége d'être bien venu partout, attendu que j'en avais fait ma monture ordinaire.

2° D'un jardinier nommé Pierre, qui faisait pour moi, dans le jardin, provision de grenouilles et de couleuvres, sorte d'animaux dont j'étais fort curieux.

3° D'un nègre, valet de chambre de

mon père, nommé Hipolyte, espèce de jocrisse noir, dont les naïvetés étaient passées en proverbe, et que mon père gardait, je crois, pour compléter une série d'anecdotes qu'il eût pu opposer avec avantage aux jeannoteries de Brunet.

4° D'un garde nommé Mocquet, pour lequel j'avais une profonde admiration, attendu que tous les soirs il avait à raconter de magnifiques histoires sur son adresse, histoires qui s'interrompaient aussitôt que paraissait le général, le général n'ayant point de cette adresse une idée aussi haute que le narrateur.

5° Enfin d'une fille de cuisine, nommée Marie.

Cette dernière se perd complètement pour moi, dans les brouillards crépusculaires de ma vie. — C'est un nom que

j'ai entendu donner à une forme restée indécise dans mon esprit, mais qui, autant que je puis me le rappeler, n'avait rien de poétique.

Truff mourut de vieillesse vers la fin de 1805, Mocquet et Pierre l'ensevelirent dans un coin du jardin. Ce fut le premier enterrement auquel j'assistai, et je pleurai bien sincèrement le vieil ami de ma première jeunesse.

Maintenant mes autres souvenirs sont épars et brillants dans une demi-obscurité, sans ordre et sans chronologie.

Un jour que je jouais dans le jardin, Pierre m'appela, je courus à lui. Quand Pierre m'appelait c'est qu'il avait fait quelque trouvaille digne de mon attention. En effet il venait de pousser d'une espèce de pré dans un chemin une cou-

leuvre qui avait un grosse bosse au ventre. D'un coup de bêche il coupa la couleuvre en deux et de la couleuvre sortit une grenouille. Un peu engourdie d'abord par le commencement de digestion dont elle avait été l'objet, mais qui bientôt revint à elle, détira ses pattes l'une après l'autre, bailla démesurément et se mit à sauter doucement d'abord, puis plus vivement, puis enfin comme s'il ne lui était absolument rien arrivé.

Ce phénomène, que je n'ai jamais eu l'occasion de voir se reproduire depuis, me frappa singulièrement et est resté si présent à mon esprit, qu'en fermant les yeux, je revois au moment où j'écris ces lignes, les deux tronçons mouvants de la couleuvre, la grenouille encore immobile et Pierre appuyé sur sa bêche et souriant d'avance à mon étonnement, comme si

Pierre, la grenouille et la couleuvre étaient encore là.

Seulement, le visage de Pierre est à demi effacé par le temps, comme un daguerréotype mal venu.

Je me souviens encore que vers la moitié de l'année 1805, mon père, souffrant et mal partout, quitta notre château des Fossés pour une maison ou un château situé à Antilly, — de ce séjour, je n'ai aucun souvenir, — et que mon déménagement à moi se fit sur le dos de Pierre. Or, il avait beaucoup plu la veille et la surveille, et mon étonnement était grand de voir Pierre, sans se déranger, traverser les flaques d'eau qui coupaient le chemin.

— Tu sais donc nager, Pierre? lui demandai-je.

Il faut que l'impression que m'a faite

le courage de Pierre, traversant ces flaques d'eau soit bien vive, puisque ces paroles sont les premières que je me rappelle avoir prononcées, et, comme celles de M. de Crac, qui avaient gelé en hiver et qui dégelaient au printemps, je les entends bruire à mon oreille avec l'accent lointain et presque perdu de ma voix enfantine.

Cette interrogation à Pierre : — Pierre, sais-tu nager ? venait d'un événement arrivé chez nous, et qui avait laissé une impression profonde dans ma jeune imagination. Trois jeunes gens, dont l'un nommé Dupuis, et que j'ai revu depuis bijoutier à Paris, trois jeunes gens de Villers-Cotterets étaient venus au château *des Fossés*, entouré d'eau, pour demander la permission de se baigner dans l'espèce de canal qui lui faisait une ceinture.

Mon père avait accordé cette permission, avait demandé aux jeunes gens s'ils savaient nager, et, sur leur réponse négative, leur avait assigné un endroit où ils devaient avoir pied, et où par conséquent ils ne couraient aucun danger. Nos baigneurs s'étaient d'abord tenus là, puis peu à peu, ils s'étaient enhardis, de sorte que tout à coup nous entendîmes de grands cris du côté du canal : on y courut, c'était nos trois baigneurs qui étaient tout simplement en train de se noyer.

Heureusement Hippolyte était là et Hippolyte nageait comme un poisson. En un tour de main il fut à l'eau, et quand mon père arriva au bord du canal, il était déjà en bonne voie de sauver le premier. Mon père admirable nageur des colonies, se jeta à l'eau à son tour

et sauva le second. Hippolyte sauva le troisième.

Toute cette repêcherie fut l'affaire de cinq minutes et cependant l'un des trois baigneurs avait déjà perdu connaissance, de sorte que le voyant couché, les yeux fermés et sans souffle, je le crus mort. Ma mère qui savait qu'il n'était qu'évanoui, et à qui mon père assurait qu'il ne courait aucun danger de la vie, profita de ce spectacle qui m'impressionnait profondément pour me faire un sermon plein d'éloquence sur le danger d'aller jouer sur les bords du canal. Jamais sermon n'eut un auditoire plus attentif, jamais prédicateur n'eut un converti plus fervent.

A partir de ce moment, on ne m'eût pas, pour tous les trésors de l'enfance, chevaux galoppants, moutons bêlants,

chiens aboyants, on ne m'eût pas fait cueillir une fleur sur les bords du canal.

Une chose m'avait frappé encore, c'étaient les formes merveilleuses de mon père, ces formes pour lesquelles on semblait avoir fondu dans un même moule les statues d'Herculè et d'Antinoüs, comparées aux formes grêles et pauvres d'Hippolyte.

Il en résulte que je vois mon père, quand je le vois, nu, ruisselant d'eau, et souriant d'un divin sourire, comme un homme qui vient d'accomplir un acte qui l'égale à Dieu, c'est à dire qui vient de sauver un autre homme.

Voilà pourquoi je demandais à Pierre s'il savait nager : c'est que le voyant s'aventurer dans des flaques d'eau de deux pouces de profondeur, je songeais

à ce jeune homme évanoui sur les gazons du canal, et que je ne voyais là, pour nous sauver, ni mon père ni Hippolyte.

Hyppolyte, excellent nageur, coureur dératé, assez bon cavalier, était loin d'avoir, comme je crois l'avoir déjà dit, des facultés intellectuelles correspondantes à ses qualités physiques. Deux exemples donneront une idée de son intelligence.

Un soir que ma mère craignait une gelée de nuit et qu'elle voulait en préserver quelque belles fleurs d'automne placées sur un petit mur d'appui et dont la vue égayait les fenêtres de la salle à manger, elle appela Hippolyte.

Hyppolite accourut et attendit l'ordre qu'on allait lui donner, ses gros yeux écarquillés et ses grosses lèvres ouvertes.

— Hippolyte, lui dit ma mère, vous rentrerez ces pots-là ce soir, et vous les mettrez dans la cuisine.

— Oui, madame, répondit Hippolyte.

Le soir, ma mère trouva effectivement les pots dans la cuisine, mais empilés les uns sur les autres, afin de prendre le moins de place possible sur les terres de Marie, la cuisinière.

Une sueur froide passa sur le front de ma pauvre mère, car elle comprenait tout.

Hippolyte avait obéi à la lettre. Il avait vidé les fleurs et rentré les pots.

Les fleurs brisées, entassées, les unes sur les autres et toutes brillantes de gelées, furent retrouvées le lendemain au pied du mur.

On appela Pierre, leur médecin. Pierre

en sauva quelques-unes, mais la plus grande partie se trouva perdue.

Le second fait est plus grave. Je l'avais offert à Alcide Touzet, pour qu'il le plaçât dans la *Sœur de Jocrisse*, mais il n'osa l'utiliser.

J'avais un charmant petit friquet que Pierre avait attrapé. Le pauvre petit, volant à peine, avait voulu s'aventurer comme Icare à suivre son père, et était passé de son nid dans une cage, où il avait grossi et où son aile avait pris tout le développement nécessaire.

C'était Hippolyte qui était chargé spécialement de donner du grain à mon friquet et de nettoyer la cage.

Un jour je trouvai la cage ouverte et mon friquet disparu.

De là, cris, douleurs, trépignements, et enfin intervention maternelle.

— Qui a laissé cette porte ouverte? demanda ma mère à Hippolyte.

— C'est moi, madame, répondit celui-ci, joyeux comme s'il avait fait l'action la plus adroite du monde.

— Et pourquoi cela?

— Dam! pauvre petite bête, sa cage sentait le renfermé.

Il n'y avait rien à répondre à cela. Ma mère n'ouvrait-elle pas elle-même les fenêtres et les portes des chambres qui sentaient le renfermé, et ne recommandait-elle pas aux domestiques d'en faire autant en pareille circonstance?

On me donna un autre friquet, et l'on enjoignit à Hippolyte de nettoyer la cage assez souvent pour qu'elle ne sentît plus le renfermé.

Je ne me rappelle pas s'il obéit bien ponctuellement. D'ailleurs, un autre évé-

nement préoccupait la maison : le garde Mocquet avait le cauchemar.

Savez-vous ce que c'est que le cauchemar? Oui, car vous avez vu ce monstre aux gros yeux, assis sur la poitrine d'un homme endormi et haletant.

De qui est la lithographie, je ne m'en souviens pas; mais je l'ai vue comme vous l'avez vue.

Seulement, le cauchemar de Mocquet, ce n'était pas un singe aux gros yeux, monstre fantastique éclos dans l'imagination d'Hugo, et reproduit par le pinceau de Delacroix, par le crayon de Boulanger ou par le ciseau de Feuchère; non, c'était une petite vieille, habitant le village d'Haramont, distant d'un quart de lieue de notre château des Fossés, et que Mocquet tenait pour son ennemie personnelle.

Mocquet entra un jour, dès le matin, dans la chambre de mon père, encore couché, et s'arrêta devant son lit.

— Eh bien ! Mocquet, demanda mon père, qu'y a-t-il ? Et pourquoi cet air funèbre.

— Il y a, mon général, répondit gravement Mocquet, que je suis *cauchemardé.*

Mocquet, sans s'en douter, avait enrichi la langue française d'un verbe passif.

— Tu es *cauchemardé*? Oh ! oh! fit mon père en se soulevant sur le coude.

— Oui, général.

Et Mocquet tira son brûle-gueule de sa bouche, ce qu'il ne faisait que rarement et dans les circonstances graves.

Ce brûle-gueule était devenu non pas

un accessoire de Mocquet, mais une partie intégrante de Mocquet.

Nul ne pouvait dire avoir jamais vu Mocquet sans son brûle-gueule. Quand par hasard, il ne le tenait pas à la bouche, il le tenait à la main.

Ce brûle-gueule, destiné à accompagner Mocquet au milieu des fourrés les plus épais, devait présenter le moins de prise possible aux corps solides qui pouvaient amener son anéantissement.

Or, l'anéantissement d'un brûle-gueule bien culotté était pour Mocquet une perte que les années seules pouvaient réparer, et encore !

Aussi, la tige du brûle-gueule de Mocquet ne dépassait jamais cinq ou six lignes, et encore pouvait-on toujours, sur les cinq ou six lignes, parier pour moitié en tuyau de plume.

Cette habitude de ne pas quitter sa pipe, laquelle avait creusé son étau entre les incisives et les canines de Mocquet, avait amené chez lui une autre habitude qui était celle de parler les dents serrées, ce qui donnait un caractère d'entêtement particulier à tout ce qu'il disait; car alors rien n'empêchait plus ses dents de se rejoindre.

— Et depuis quand es-tu *cauchemardé*, mon pauvre Mocquet? demanda mon père..

— Depuis huit jours, général.

— Et par qui?

— Oh! je sais bien par qui, dit Mocquet les dents plus serrées que jamais.

— Mais, enfin, peut-on le savoir?

— Par cette vieille sorcière de mère Durand, général.

— Par la mère Durand d'Haramont?

— Oui, par elle.

— Diable, Mocquet, il faut faire attention à cela.

— Je fais attention aussi, et elle me le paiera, la vieille taupe.

La vieille taupe était une expression de haine que Mocquet avait empruntée à Pierre, lequel n'ayant pas de plus grand ennemi que les taupes, donnait le nom de taupe à tout ce qu'il détestait.

— Il faut faire attention à cela, Mocquet, avait dit mon père.

Ce n'est pas que mon père crut au cauchemar de Mocquet, ce n'est pas même qu'en admettant l'existence de ce cauchemar, il crût que c'était la mère Durand qui *cauchemardait* son garde. Non; mais mon père connaissait les préjugés

de nos paysans ; il savait que la croyance *aux sorts* est encore fort répandue dans les campagnes. Il avait entendu raconter quelques exemples terribles de vengeance de la part d'ensorcelés, qui avaient cru rompre le charme en tuant celui ou celle qui les avait *charmés*, et Mocquet en dénonçant la mère Durand à mon père, avait mis dans sa dénonciation un tel accent de menace, il avait serré la crosse de son fusil de telle façon, que mon père avait cru devoir abonder dans le sens de Mocquet, afin de prendre sur lui cette influence, qu'il ne fît rien sans le consulter.

— Mais avant qu'elle ne paie, mon cher Mocquet, — lui dit mon père, — il faudrait bien t'assurer qu'on ne peut pas te guérir de ton cauchemar.

— On ne peut pas, général.

— Comment, on ne peut pas?

— Non, j'ai fait l'impossible.

— Qu'as-tu fait?

— D'abord, j'ai bu un grand bol de vin chaud avant de me coucher.

— Qui t'a conseillé ce remède-là? Est-ce M. Lecosse.

Lecosse était le médecin en chef de Villers-Cotterets.

— M. Lecosse? fit Mocquet, est-ce qu'il connaît quelque chose *aux sorts*, lui? Non, pardieu pas, ce n'est pas M. Lecosse.

— Qui est-ce donc?

— C'est le berger de Longpré.

— Mais un bol de vin chaud, animal; tu as dû être ivre-mort après l'avoir bu.

— Le berger en a bu la moitié.

— Je comprends l'ordonnance, alors;

et le bol de vin chaud n'a rien fait?

— Mon général, elle est venue piétiner sur ma poitrine cette nuit-là, comme si je n'avais absolument rien pris.

— Et qu'as-tu fait encore?

— J'ai fait ce que je fais quand je veux prendre une bête *fausse*.

Mocquet avait une phraséologie qui lui était particulière. Jamais on n'avait pu lui faire dire une bête fauve. Toutes les fois que mon père disait : *une bête fauve*, Mocquet reprenait : Oui, général, *une bête fausse*, — parce que, général, sauf votre respect, vous vous trompez.

— Comment, je me trompe?

— Oui, on ne dit pas une bête fauve, on dit une bête fausse.

— Et pourquoi cela?

— Parce que bête fauve, cela ne veut rien dire.

— Et que veut dire bête fausse?

— Ça veut dire une bête qui ne va que la nuit, ça veut dire une bête qui trompe, ça veut dire une bête fausse enfin. La définition était si logique qu'il n'y avait rien à répondre. Aussi mon père ne répondit-il rien, et Mocquet triomphant, continua d'appeler les *bêtes fauves*, des *bêtes fausses*.

Voilà pourquoi à la question de mon père :

— Et qu'as-tu fait encore?

Mocquet répondait :

—J'ai fait ce que je fais quand je veux prendre une bête fausse.

— Et que fais-tu, Mocquet?

— J'ai préparé un *pierge*.

C'était la façon de Mocquet de prononcer le mot *piége*.

— Tu as préparé un piége pour prendre la mère Durand ?

Mocquet n'aimait pas qu'on prononçât les mots autrement que lui. Il reprit :

— J'ai préparé un *pierge* pour la mère Durand.

— Et où l'as-tu mis, à ta porte?

— Oh! bien oui, à ma porte; est-ce qu'elle passe à ma porte, la vieille sorcière? Elle entre dans ma chambre à coucher, je ne sais pas seulement par où.

— Par la cheminée, peut-être?

— Il n'y en a pas. Et d'ailleurs je ne la vois que lorsque je la sens, quand elle me piétine sur la poitrine : v'lan! v'lan! v'lan!

— Enfin, où as-tu mis le piége?

— Le *pierge*? Je l'ai mis sur mon estomac, donc.

— Et quel piége as-tu mis ?

— Oh ! un fameux *pierge*, avec une chaîne de fer que j'ai passée à mon poignet. Il pesait bien dix livres. Oh ! oui, dix à douze livres au moins.

— Et cette nuit-là ?

— Oh ! cette nuit-là, ça été bien pis. Ordinairement c'était avec ses galoches qu'elle me pétrissait la poitrine ; cette nuit-là, elle est venue avec ses sabots.

— Et elle vient comme cela ?

— Toutes les nuits que le bon Dieu fait. Aussi j'en maigris que je deviens étique ; mais ce matin j'ai pris mon parti.

— Et quel parti as-tu pris, Mocquet ?

— J'ai pris le parti de lui flanquer un coup de fusil, donc.

— C'est un parti sage. Et quand dois-tu le mettre à exécution ?

— Oh! ce soir ou demain, général.

— Diable! et moi qui voulais t'envoyer à Villers-Hellon.

— Oh! ça ne fait rien, général. Etait-ce pressé, ce que j'allais faire?

— Très pressé.

— Eh bien! je peux aller à Villers-Hellon, il n'y a que quatre lieues, et être revenu ce soir. Ça fait huit lieues dans la journée. Nous en avons avalé bien d'autres en chassant, général.

— C'est dit, Mocquet. Je vais te donner une lettre pour M. Collard, et tu partiras.

— Et je partirai. Oui, général.

Mon père se leva et écrivit à M. Collard.

Nous dirons plus tard ce que c'était que M. Collard; en attendant, conten-

tons-nous de consigner ici que c'était un des bons amis de mon père.

La lettre était conçue en ces termes :

« Mon cher Collard,

» Je vous envoie mon imbécile de garde, que vous connaissez. Il s'imagine qu'une vielle femme le *cauchemarde* toutes les nuits, et pour en finir avec son vampire, il veut tout simplement le tuer. Comme la justice pourrait trouver mauvaise cette manière de se traiter soi-même des étouffements, je vous l'envoie sous un prétexte quelconque. Envoyez-le chez Dauré de Vouty, qui, sous un autre prétexte, l'enverra chez Dulauloy, lequel, avec ou sans prétexte, l'enverra au diable, s'il veut.

» En somme, il faut que sa tournée dure une quinzaine de jours. Dans quinze

jours, nous habiterons Antilly, et alors, comme il ne sera plus dans le voisinage d'Haramont, et que probablement son cauchemar le quittera en route, la mère Durand pourra dormir tranquille, ce que je ne lui conseillerais pas de faire, si Mocquet demeurait dans les environs.

» Il vous porte une douzaine de bécassines et un lièvre que nous avons tués hier en chassant dans les marais de Wualue.

» Mille tendres souvenirs à votre belle Hermine, et mille baisers à votre chère petite Caroline.

» Votre ami,

ALEX. DUMAS.

» *P. S.* Nous avons reçu hier des nouvelles de votre filleule Aimée, qui se porte bien ; quant à Berlick, il grandit

d'un pouce par mois, et court toujours sur la pointe des pieds. »

» Les sabots n'y ont rien fait. »

Mocquet partit une heure après la lettre écrite, et, trois semaines écoulées, vint nous rejoindre à Antilly.

— Eh bien? lui demanda mon père, le voyant gaillard et bien portant; eh bien! la mère Durand?

— Eh bien, général, elle m'a quitté, la vieille taupe. Il paraît qu'elle n'avait de pouvoir que dans le canton.

Maintenant le lecteur a le droit de me demander une explication sur le *post-scriptum* de mon père et d'exiger que je lui dise ce que c'était que ce *Berlick* qui grandissait d'un pouce par mois et qui courait sur la pointe des pieds sans que les sabots y fissent rien.

Berlick, c'était moi.

Voici à quelle circonstance je devais ce charmant sobriquet.

Pendant la grossesse de ma mère, avait eu lieu, comme d'habitude, le jour de la Pentecôte, la fête de Villers-Cotterets.

Fête charmante, sur laquelle je reviendrai, qui se passe sous les feuillées nouvelles, au milieu des fleurs qui s'ouvrent, des papillons qui voltigent, des fauvettes qui chantent.

Fête qui autrefois avait sa réputation, fête à laquelle on venait de vingt lieues à la ronde, et qui, comme toutes les fêtes, à commencer par la Fête-Dieu, n'existe plus guère que sur le calendrier.

Donc, à cette fête où venait tant de monde, était venu un homme portant

sur son dos une barraque, comme l'escargot porte sa coquille.

Cette barraque contenait le spectacle essentiellement national de Polichinelle, spectacle auquel Gœthe a emprunté son drame de Faust.

En effet, qu'est-ce que Polichinelle ? un libertin usé, blasé, rusé, qui enlève les femmes, qui baffoue les frères et les maris, qui rosse le commissaire et qui finit par être emporté par le diable.

Qu'est-ce que Faust sinon un libertin usé, blasé, peu rusé, c'est vrai, qui enlève Marguerite, qui tue son frère, qui rosse les bourgmestres, et qui finit par être emporté par Méphistophélès ?

Je ne me hasarderai pas à dire que Polichinelle est plus poétique que Faust, mais j'oserai soutenir qu'il est aussi philosophe et plus amusant.

Donc, notre homme à la barraque avait établi son spectacle sur la pelouse, et donnait trente ou quarante représentations par jour de cette sublime farce qui nous a tous fait rire, enfants, et fait réfléchir hommes.

Ma mère, enceinte de sept mois, alla voir polichinelle. Notre homme à la barraque était un homme d'imagination. Au lieu d'appeler son diable tout simplement le diable, il lui avait donné un nom.

Il l'appelait Berlick.

L'apparition de Berlick frappa singulièrement ma mère.

Berlick était noir comme un diable. Berlick avait une langue et une queue écarlates. Berlick ne parlait que par une espèce de grognement qui ressemblait au bruit que fait un syphon d'eau de seltz

au moment où il se vide, bruit inconnu à cette époque où ces syphons n'étaient pas inventés, mais par cela même d'autant plus effrayant.

Ma mère resta préoccupée de cette figure fantastique au point qu'en sortant elle s'appuya sur sa voisine en disant :

— Ah ! ma chère, je suis perdue, j'accoucherai d'un Berlick.

Sa voisine, qui était enceinte comme elle, et qui s'appelait madame Duez, lui répondit :

— Alors, ma chère, si tu accouches d'un Berlick, moi qui étais avec toi, j'accoucherai d'un Berlock.

Les deux amies rentrèrent à la maison en riant, mais chez ma mère le rire n'était pas franc, et elle demeura convaincue qu'elle mettrait au monde un

enfant qui aurait le visage noir, une queue rouge et une langue de feu.

Le jour de l'accouchement arriva.

Plus ce jour approchait plus la croyance de ma mère prenait d'intensité. Elle prétendait que je faisais des bonds comme un diable seul pouvait en faire, et que quand je lui donnais des coups de pied, elle sentait les griffes dont mes pieds étaient armés.

Enfin arriva le 24 juillet, la demie sonna après quatre heures du matin, et je naquis.

Mais en venant au monde, il paraît qu'à force de me tourner et de me retourner, je m'étais pris le cou dans le cordon ombilical, de sorte que j'apparus violet et à moitié étranglé.

La femme qui assistait ma mère poussa un cri.

— Ah ! mon Dieu ! murmura ma mère, — noir, n'est-ce pas ?

La femme n'osa répondre. Du violet au noir, il y avait si peu de différence, que ce n'était pas la peine de la démentir.

En ce moment je voulus crier, comme fait en entrant dans la vie cette créature destinée à la douleur, que l'on appelle l'homme.

Le cordon me serrait le cou, je ne pus faire entendre qu'une espèce de grognement, analogue à un bruit qui n'était que trop présent à l'oreille de ma mère.

— Berlick ! s'écria-t-elle désespérée, Berlick !

Heureusement l'accoucheur se hâta de la rassurer, il me dégagea le cou et ma face reprit sa couleur et mon cri fut un vagissement d'enfant et non un grognement diabolique.

Mais je n'en étais pas moins baptisé du nom de Berlick et le nom m'en resta.

Quant au second paragraphe du *post-scriptum*.

« Il court toujours sur la pointe de ses pieds et les sabots n'y ont rien fait. »

Il avait trait à une particularité de mon organisation, qui fit que jusqu'à l'âge de quatre ans, je marchai ou plutôt je courus, car je ne marchais jamais et je courais toujours; je courus, dis-je, sur l'extrême pointe des pieds.

Elssler, près de moi, eût paru danser sur les talons.

Il résultait de cette manière toute particulière de me mouvoir, que, quoique je ne tombasse pas plus souvent qu'un autre enfant, ma mère avait plus qu'une autre mère, la crainte de me voir tomber, et demandait conseil à tout le monde

qui lui était due comme prisonnier à Brindisi, et de plus se faire ordonnancer le paiement de sa solde arriérée de l'an VII et de l'an VIII.

Nous partîmes pour Paris.

Oh ! ce voyage, c'est autre chose. Je me le rappelle parfaitement, non pas précisément le voyage dans sa partie de locomotion, au contraire, je me vois tout arrivé à Paris. C'était vers le mois d'août ou de septembre 1805. Nous étions descendus rue Thiroux, chez un nommé Dollé, ami de mon père. C'était un petit vieillard, portant redingote grise, culottes de velours, bas de coton chinés, souliers à boucles ; il était coiffé en ailes de pigeon et avait une petite queue serrée d'un ruban noir et terminée par un pinceau blanc. Le collet de sa redingote fai-

sait remonter cette queue vers le ciel de la façon la plus menaçante.

Sa femme avait dû être très jolie, et je soupçonne mon père d'avoir été l'ami de la femme avant d'être devenu celui du mari.

On l'appelait Manette.

Je cite tous ces détails pour prouver combien ma mémoire est sûre et combien je puis compter sur elle.

Notre première visite fut pour ma sœur. Elle était dans une excellente pension tenue par une madame de Mauclerc et une demoiselle de Ryan, Anglaise, qui nous prit depuis toute une petite fortune dont nous devions hériter. Cette pension était située rue du Harlay, au Marais. C'était un de nos cousins, l'abbé Conseil, ancien gouverneur des pages du roi

Louis XVI, qui l'avait mise dans cette pension.

J'aurai un mot à dire de ce cousin abbé qui laissa plus tard toute sa fortune à cette demoiselle de Ryan.

J'arrivai au moment de la récréation. Toutes les jeunes personnes étaient dehors, se promenant, causant, jouant dans une grande cour. A peine m'eurent-elles aperçu avec mes longs cheveux blonds qui, à cette époque, bouclaient au lieu de créper, à peine eurent-elles su que j'étais le frère de leur amie, que, pareil à un vol de colombes, tout le pensionnat s'abattit autour de moi. Malheureusement, la société de Pierre et de Mocquet m'avait mal civilisé. J'avais peu vu le monde aux Fossés et à Antilly. Toutes ces dispositions amicales, mais bruyantes, doublèrent ma sauvagerie

habituelle, et je me mis, en échange des caresses dont m'accablaient tous ces sylphes charmants, à distribuer des coups de pieds et des coups de poings dont toutes celles qui eurent l'imprudence de m'approcher reçurent leur part. Les mieux rétribuées furent mademoiselle Pauline Masseron, qui épousa depuis le comte d'Houdetot, pair de France, et mademoiselle Destillères, dont l'hôtel, sous le nom d'hôtel d'Osmond, fait aujourd'hui la convoitise de tous ceux qui passent sur le boulevard des Capucines.

Peut-être mon peu de galanterie naturelle était-il encore augmenté de cette idée qu'une opération que je tenais pour fort désagréable m'attendait en sortant de la pension.

C'était la grande mode des boucles d'oreilles à cette époque, et l'on devait

profiter de notre présence sur le boulevard pour orner chacun de mes cartilages auditifs d'un petit anneau d'or. Je fis, le moment venu, de grandes difficultés pour me laisser faire, mais un énorme abricot que mon père alla chercher leva tous les obstacles, et je m'acheminai vers la rue Thiroux, riche d'un ornement de plus.

Vers le tiers de la rue du Mont-Blanc, mon père se sépara de ma mère, me prit avec lui et m'emmena dans un grand hôtel desservi par des valets en livrée rouge. Mon père dit son nom. On nous fit attendre un instant, puis on nous introduisit à travers des appartements qui me parurent fort somptueux, jusqu'à une chambre à coucher où se tenait étendue sur une chaise longue une vieille dame qui tendit à mon père la main avec un

geste plein de dignité. Mon père, de son côté, baisa respectueusement cette main et s'assit près de cette dame.

Comment se fit-il que moi qui venais d'être si prodigue de gros mots et de gestes si familiers avec toutes ces charmantes jeunes filles qui voulaient m'embrasser, comment se fait-il que quand cette vieille dame m'appela vers elle, je lui tendis avec empressement mes deux joues? C'est que dans cette vieille dame il y avait quelque chose qui attirait et commandait en même temps.

Mon père demeura une demi-heure à peu près avec cette dame, demi-heure pendant laquelle je me tins, moi, assis immobile à ses pieds. Après quoi nous la quittâmes, et elle dut demeurer convaincue que j'étais l'enfant le mieux élevé qu'il y eût au monde.

A la porte, mon père s'arrêta, et, me prenant dans la main pour me mettre à hauteur de son visage, ce qu'il faisait toutes les fois qu'il avait quelque chose de sérieux à me communiquer :

— Mon enfant, me dit-il, pendant que j'étais à Florence, j'ai lu l'histoire d'un sculpteur qui raconte qu'un jour qu'il avait ton âge à peu près, ayant montré à son père une salamandre qui jouait dans le feu, son père lui donna un grand soufflet en lui disant :

— Mon fils, ce soufflet que je te donne là n'est pas pour te châtier, mais pour que tu te rappelles non seulement ce que quelques hommes de notre génération ont vu, mais encore ce que verront peu d'hommes de ta génération à toi, c'est à dire une salamandre. — Eh bien ! moi, je ferai comme le père du sculpteur flo-

rentin; seulement je ne te donnerai pas un soufflet, mais cette pièce d'or, pour que tu te souviennes qu'aujourd'hui tu as été embrassé par une des meilleures et une des plus grandes dames qui aient jamais existé, par madame la marquise de Montesson, veuve de Louis-Philippe d'Orléans, mort il y a juste vingt ans.

Je ne sais pas ce qu'aurait fait sur mon souvenir un soufflet de la main de mon père, mais je sais que cette douce recommandation, accompagnée de cette pièce d'or, grava toute cette scène dans ma mémoire, de telle sorte que je me vois encore aujourd'hui, assis près de cette gracieuse vieille femme qui, tout en causant avec mon père s'amusait doucement à jouer avec mes cheveux.

Madam· la marquise de Montesson

mourut, le 6 février, et mon père le 26 février 1806.

Ainsi j'avais vu, moi qui écris ces lignes en 1850, — car près de trois ans se sont écoulés depuis que ces mémoires ont été commencés, puis abandonnés, puis repris, — ainsi j'avais vu Charlotte-Jeanne-Béraud de la Haie de Riou, marquise de Montesson, veuve du petit-fils du régent.

Au reste, mon père n'avait-il pas, lui, connu M. de Richelieu, qui avait été mis à la Bastille par Louis XIV, pour avoir été trouvé caché sous le lit de madame la duchesse de Bourgogne.

Réunissez les souvenirs de deux générations, et les événements d'un siècle vous sembleront être accomplis d'hier.

Le soir, mon père et ma mère allè-

rent au spectacle et me conduisirent avec eux.

C'était à l'Opéra-Comique; on jouait *Paul et Virginie*, et les deux principaux rôles étaient joués par Michu et madame Saint-Aubin.

Dernièrement, je retrouvai cette bonne petite madame Saint-Aubin, qui avait quelque chose comme trente-huit ans à cette époque, et qui par conséquent en a aujourd'hui quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-trois, et je lui rappelai tous les détails de cette soirée du mois d'août 1805; et parmi tous ces détails, un qui lui était tout personnel, c'est que Virginie était grosse à pleine ceinture.

La pauvre Saint-Aubin n'en pouvait revenir.

Le lendemain Murat et Brune déjeûnaient à la maison.

On déjeûna dans une chambre du premier. De la fenêtre de cette chambre on voyait Montmartre, et je me rappelle que je suivais des yeux un immense cerf-volant nageant dans l'air au dessus des moulins à vents, lorsque mon père m'appela, me mit le sabre de Brune entre les jambes et le chapeau de Murat sur la tête, et me faisant faire en galopant le tour de la table.

— Mon enfant, me dit-il, n'oublie pas plus que tu as fait le tour de cette table à cheval sur le sabre de Brune, et coiffé du chapeau de Murat, que tu n'oublieras que tu as embrassé hier madame de Montesson, veuve du duc d'Orléans, petit-fils du régent.

Vous le voyez, mon père, je n'ai perdu aucun des souvenirs que vous m'avez dit de garder. C'est que, depuis que j'ai l'âge

de raison, votre souvenir à vous, vit en moi comme une lampe sainte, et continue d'éclairer toutes les choses ou tous les hommes que vous avez touchés au doigt en me les montrant, quoique le temps ait détruit ces choses, quoique ces hommes, la mort les ait emportés.

Au reste, à chacun de ces deux hommes assassinés, tous deux à deux mois d'intervalle, j'ai payé mon tribut de souvenir à l'un, à Avignon, à l'autre, au Pizzo.

Qui leur eût dit que cet enfant de trois ans, qui tournait joyeusement autour d'eux, raconterait un jour leur mort, après avoir mis, sur le lieu même du meurtre, ses doigts dans le trou des balles qui ont creusé la muraille après avoir traversé leurs corps.

O mystérieux avenir, presque toujours

sombre et parfois sanglant, au fur et à mesure que tu te déroules, dis donc aux hommes que c'est par pitié pour eux que Dieu a permis que tu leur demeurasses caché!

Un dernier mot sur ce déjeûner. — Mon père avait consulté Corvisart, et, quoique Corvisart eût tenté de le rassurer, mon père se sentait mourir. Mon père avait essayé de voir l'empereur, car le général de l'armée de l'intérieur, Buonaparte, était devenu l'empereur Napoléon, et l'empereur avait refusé de voir mon père. Celui-ci s'était donc rabattu sur Brune et sur Murat, ses deux amis, qui venaient d'être nommés maréchaux de l'empire. Il avait trouvé Brune toujours le même, mais Murat tout refroidi. Ce déjeûner avait pour but de nous recommander, ma mère et moi, à Brune et à

Murat. Ma mère, qui allait être veuve, et moi qui allais être orphelin. Car, mon père mort, sa retraite mourait avec lui, et nous restions sans fortune.

Tous deux lui promirent, le cas échéant, tout ce qui serait en leur pouvoir.

Mon père embrassa Brune, donna une poignée de main à Murat, et quitta Paris le lendemain, la mort dans l âme et dans le cœur tout à la fois.

Nous partîmes de Paris, — ce retour n'est pas plus présent à ma pensée que l'aller, — je revenais seulement avec trois ou quatre souvenirs, qui, après s'être un peu assoupis dans ma jeunesse et dans mon adolescence, devaient se réveiller flamboyants dans l'âge viril.

Où revînmes-nous ? je n'en sais rien ; je crois cependant que c'est à Villers-

Cotterets. Je me retrouve comme souvenir, vers le 3 octobre, demeurant rue de Soissons, au fameux hôtel de l'Ecu, dont mon grand-père était propriétaire lors de la célébration du mariage de sa fille.

Seulement, comme cet Ecu était l'Ecu de France, que l'Ecu de France portait trois fleurs de lys, que les fleurs de lys avaient cessé d'être de mise depuis 1792, l'hôtel de l'Ecu était devenu l'hôtel de l'Epée, et était tenu par un M. Picot, qu'on appelait Picot de l'Epée, pour le distinguer de deux autres Picot, l'un qu'on appelait Picot de Noue, l'autre Picot l'avoué.

J'aurai à revenir sur les deux derniers, qui sont intimement liés à l'histoire de ma jeunesse.

Je me rappelle que, vers la fin d'octo-

bre, un cabriolet vint nous prendre, sous la grande porte; nous y montâmes, mon père et moi, et nous partîmes.

J'étais toujours très joyeux quand mon père m'emmenait avec lui dans quelqu'une de ses courses.

Cette fois, nous traversâmes le parc. Je me rappelle que c'était vers la fin d'octobre, parce que les feuilles s'envolaient comme des bandes d'oiseaux.

Nous arrivâmes à une barrière. La clé en avait été oubliée par mon père. Nous étions déjà à trois quarts de lieue de la maison. C'était trop loin pour retourner Mon père descendit, prit la barrière entre ses bras, lui imprima une violente secousse, et fit sauter de la borne dans laquelle elle était scellée, la portion de pierre dans laquelle était entré le pène de la serrure.

Nous continuâmes notre route.

Au bout d'une demi-heure nous étions arrivés au château de Mongobert. Là, la livrée était verte, et non pas rouge, comme chez madame de Montesson.

On nous fit, comme chez madame de Montesson, traverser une file d'appartements, au bout desquels nous entrâmes dans un boudoir tout tendu de cachemires.

Une femme était couchée sur un sopha.

Mais celle-là était jeune et belle, très jeune et très belle même, si belle, que moi, enfant, cette beauté me frappa.

Cette femme, c'était Pauline Bonaparte née à Ajaccio en 1790, veuve du général Leclerc en 1802, femme, en 1803, du prince Aldobrandini Borghèse, et séparée de son mari en 1804.

C'était une charmante créature que celle qui s'offrait à moi, toute petite, toute gracieuse, toute chaste, elle avait des petites pantoufles brodées que lui avait sans doute données la fée marraine de Cendrillon. Elle ne se leva pas lorsqu'entra mon père. Elle étendit la main et souleva la tête, voilà tout. Mon père voulait s'asseoir à côté d'elle sur une chaise; elle le fit asseoir à ses pieds, qu'elle posa sur ses genoux, jouant du bout de sa pantoufle avec les bontons de son habit.

Ce pied, cette main, cette délicieuse petite femme, blanche et potelée près de cet hercule mulâtre, toujours beau et puissant, malgré ses souffrances, faisait le plus charmant tableau qui se put voir.

Je regardais en riant. La princesse

m'appela et me donna une bonbonnière d'écaille, tout incrustée d'or.

Ce qui m'étonna, c'est qu'elle vida les bonbons qui étaient dedans pour me donner la boîte. Mon père lui en fit l'observation. Elle se pencha à son oreille, lui dit quelques mots tout bas, et tous deux se prirent à rire.

Dans ce moment, la joue blanche et rose de la princesse effleura la joue brune de mon père ; lui parut plus brun, elle, plus blanche. Tous deux étaient superbes.

Peut être ai-je vu cela avec mes yeux d'enfant,—ces yeux pleins d'étonnement de tout ;—mais si j'étais peintre, à coup sûr, je ferais un beau tableau de ces deux personnages.

Tout à coup on entendit le son du cor dans le parc.

— Qu'est cela? demanda mon père?

— Oh! répondit la princesse, ce sont les Montbretons qui chassent.

— Mais, dit mon père, voilà la chasse qui se rapproche; l'animal va passer dans cette allée; venez donc voir, princesse.

— Oh! ma foi, non, mon cher général, dit-elle, je suis bien et je ne me dérange pas; cela me fatigue de marcher, portez-moi si vous voulez.

Mon père la prit dans ses deux mains, comme fait une nourrice d'un enfant, et la porta à la fenêtre.

Il la tint là dix minutes à peu près. L'animal ne voulait pas déboucher. Enfin il traversa l'allée, puis les chiens vinrent après lui, puis les chasseurs après les chiens.

La princesse fit un signe aux chas-

seurs avec un mouchoir qu'elle tenait à la main.

Ceux-ci répondirent avec leurs chapeaux.

Puis mon père la reposa sur le canapé et reprit sa place auprès d'elle.

Je ne sais plus ce qui se passa derrière moi. J'étais tout entier à ce cerf qui venait de franchir cette allée, à ces chiens, ces chasseurs, tout cela était bien autrement intéressant pour moi que la princesse.

Son souvenir cesse donc entièrement pour moi à ce salut fait de sa main blanche et avec son mouchoir blanc.

Je ne l'ai jamais revue depuis, mais je l'avais si bien vue ce jour-là que je la vois encore aujourd'hui.

Restâmes-nous à Mongobert, ou revîn-

mes-nous le même jour à Villers-Cotterets? Je n'en sais plus rien.

Ce que je sais, c'est que peu après mon père s'affaiblit, qu'il sortit moins souvent, qu'il monta plus rarement à cheval, qu'il garda plus longuement la chambre, qu'il me prit plus tristement sur ses genoux.

Encore tout cela m'est-il revenu depuis par lueurs, comme des choses qu'on a vues dans une nuit sombre, à la lueur des éclairs.

Quelques jours avant sa mort, mon père reçut une permission de chasse. C'était le maréchal de l'empire Alexandre Berthier, grand-veneur de la couronne qui la lui envoyait. Alexandre Berthier était un vieil ennemi de mon père. Je crois bien que c'était lui qui l'avait porté en observation au siége de Mantoue.

Aussi lui avait-il fait attendre longtemps cette permission, valable du 1er vendémiaire au 15 ventose, c'est à dire du 23 septembre au 6 mars.

Mon père la reçut le 24 février.

Il devait mourir le 26.

Voici la lettre d'envoi de M. Deviolaine, inspecteur de la forêt.

« Je reçois, au moment de partir pour la forêt une permission de chasse à tir que M. Collard m'adresse pour le général Dumas; je m'empresse de la lui envoyer en lui souhaitant le bonjour et en désirant bien vivement que sa santé lui permette bientôt d'en user.

» Nos amitiés à madame Dumas.

» DEVIOLAINE.

» Ce 24 février 1806. »

En supposant même que mon père se portât bien, on lui envoyait de manière à ce qu'il la reçût le 24 février seulement, une permission valable jusqu'au 6 mars.

C'était donc douze jours de chasse qu'on lui accordait.

Mon père jeta sur une table la lettre et la permission. Ma mère les enferma dans son portefeuille. Quarante-quatre ans après, je viens de les y retrouver l'une dans l'autre.

La veille, mon père voulant vaincre la douleur, avait monté à cheval. Mais, cette fois, le vainqueur avait été vaincu; il avait, au bout d'une demi-heure, été forcé de revenir.

Cette nuit où mon père mourut, je fus emporté, ainsi que je viens de dire, hors de la maison par maman Line et installé

près de mon autre cousine Marianne, qui demeurait chez son père, rue de Soissons. Soit qu'on ne voulût pas mettre mon enfance en contact avec un cercueil, la mort étant prévue, soit qu'on craignit l'embarras que je pourrais causer, cette précaution fut prise vers les cinq heures du soir; puis maman Line revint à la maison.

Ma pauvre mère avait besoin d'aide pour la nuit qu'elle allait passer.

J'adorais mon père, peut-être à cet âge ce sentiment que j'appelle aujourd'hui de l'amour n'était-il qu'un naïf étonnement pour cette structure herculéenne et pour cette force gigantesque que je lui avais vu déployer en plusieurs occasions; peut-être encore n'était-ce qu'une enfantine et orgueilleuse admi-

ration pour son habit brodé, pour son aigrette tricolore et pour son grand sabre que je pouvais à peine soulever, mais tant il y a qu'aujourd'hui encore le souvenir de mon père, dans chaque forme de son corps, dans chaque trait de son visage, m'est aussi présent que si je l'eusse perdu hier. Tant il y a, enfin, qu'aujourd'hui je l'aime encore, je l'aime d'un amour aussi tendre, aussi profond et aussi réel, que s'il eût veillé sur ma jeunesse et que si j'eusse eu le bonheur de passer de cette jeunesse à l'adolescence, appuyé sur son bras puissant.

De son côté, mon père m'adorait, je l'ai dit, et je ne saurais trop le redire, surtout s'il reste quelque chose des morts qui entende ce que l'on dit d'eux, et quoique dans les derniers temps de sa vie les souffrances qu'il éprouvait lui

eussent aigri le caractère au point qu'il ne pouvait supporter dans sa chambre aucun bruit ni aucun mouvement, il y avait une exception pour moi.

Je ne me rappelle point si, en quittant la maison, on me fit embrasser mon père; ce qui arriva dans la nuit et que je vais raconter, que ce soit ou non un effet de ma jeune imagination, me ferait croire qu'on avait oublié ce soin pieux. Je n'avais, au reste, d'autre idée de la mort que ce que j'en ai dit à propos du gros chien noir et du baigneur évanoui, il m'eût été en outre bien difficile de prévoir celle de mon père, moi qui, trois jours auparavant, l'avais vu monter à cheval. Je ne fis donc aucune difficulté pour sortir de la maison; à partir de ce moment, un voile est entre mes yeux et cette dernière journée de sa vie; je ne

me souviens bien distinctement que du fait que je vais raconter, et qui est resté dans tous ses détails parfaitement présent à ma pensée.

On m'avait donc installé chez le père de mes deux cousines.

Ce brave homme était serrurier et se nommait Fortier; il avait un frère, curé de village. Je parlerai plus tard de ce frère qui était un type assez curieux.

Je restai confié aux soins de ma cousine Marianne.

Qu'on me permette, pour l'intelligence de la situation, de donner un plan exact de la maison. Il y a quarante ans, peut-être, que je n'y suis entré, et cependant je la vois comme si je venais d'en sortir.

on n'avait jamais songé à faire rapporter autre chose, et qui donnait sur la place du château.

Il résultait de cette disposition que, du moment où la porte de la forge, donnant sur la rue de Soissons, et la porte du jardin donnant sur la place du Château, étaient fermées, la maison d'habitation, à moins qu'on ne franchit les murs était inabordable.

J'étais donc resté chez ma cousine Marianne, sans faire aucune difficulté d'y rester. J'aimais à aller à la forge, où un garçon, nommé Picard, s'occupait beaucoup de moi. J'y faisais des feux d'artifice avec de la limaille de fer, et les ouvriers, Picard particulièrement, me racontaient des histoires qui me paraissaient fort intéressantes.

Je restai à la forge assez avant

dans la soirée; la forge avait, le soir, des reflets fantastiques et des jeux de lumière et d'ombre qui me plaisaient infiniment. Vers huit heures, ma cousine Marianne vint m'y chercher, me coucha dans le petit lit en face du grand, et je m'endormis de ce bon sommeil que Dieu donne aux enfants, comme la rosée au printemps.

A minuit je fus réveillé, ou plutôt, nous fûmes réveillés, ma cousine et moi, par un grand coup frappé à la porte, une veilleuse brûlait sur une table de nuit; à la lueur de cette veilleuse je vis ma cousine se soulever sur son lit, très effrayée, mais sans rien dire.

Personne ne pouvait frapper à cette porte intérieure, puisque les deux autres portes étaient fermées.

Mais moi, qui aujourd'hui frissonne

presque en écrivant ces lignes, moi au contraire, je n'éprouvai aucune peur, je descendis en bas de mon lit et je m'avançai vers la porte.

— Où vas-tu, Alexandre, me cria ma cousine, où vas-tu donc?

— Tu le vois bien, répondis-je tranquillement, je vais ouvrir à papa, qui vient nous dire adieu.

La pauvre fille sauta hors de son lit toute effarée, m'attrapa comme je mettais la main à la serrure et me recoucha de force dans mon lit.

Je me débattais entre ses bras, criant de toutes mes forces : Adieu, papa! adieu papa!

Quelque chose de pareil à une haleine expirante, passa sur mon visage et me calma.

Cependant je me rendormis avec des

larmes plein les yeux et des sanglots plein la gorge.

Le lendemain on vint nous réveiller au jour.

Mon père était mort juste à l'heure où ce grand coup que j'avais entendu, avait été frappé à la porte.

Alors j'entendis ces mots, sans trop savoir ce que ces mots signifiaient :

— *Mon pauvre enfant, ton papa qui t'aimait tant est mort.*

Qui prononça sur moi ces mots qui me faisaient orphelin à trois ans et demi ?

Il me serait impossible de le dire.

Par qui me fut annoncé le plus grand malheur de ma vie ?

Je l'ignore.

— Mon papa est mort, répliquai-je. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire que tu ne le verras plus.

— Comment, je ne verrai plus papa ?

— Non.

— Et pourquoi ne le verrai-je plus ?

— Parce que le bon Dieu te l'a repris.

— Pour toujours ?

— Pour toujours.

— Et vous dites que je ne le verrai plus?

— Plus jamais.

— Plus jamais, jamais !

— Plus jamais.

— Et où demeure-t-il le bon Dieu ?

— Il demeure au ciel.

Je restai un instant pensif. Si enfant, si privé de raison que je fusse, je comprenais cependant que quelque chose de fatal venait de s'accomplir dans ma vie. Puis, profitant du premier moment où l'on cessa de faire attention à moi, je m'échappai de chez mon oncle et courus droit chez ma mère.

Toutes les portes étaient ouvertes, tous les visages étaient effarés, on sentait que la mort était là.

J'entrai donc sans que personne me vît ou me remarquât. Je gagnai une petite

chambre où l'on enfermait les armes; je pris un fusil à un coup qui appartenait à mon père et que l'on avait souvent promis de me donner quand je serais grand.

Puis, armé de ce fusil, je montai l'escalier.

Au premier étage, je rencontrai ma mère sur le palier.

Elle sortait de la chambre mortuaire; elle était tout en larmes.

— Où vas-tu? me demanda-t-elle, étonnée de me voir là quand elle me croyait chez mon oncle.

— Je vais au ciel, répondis-je.

— Comment, tu vas au ciel?

— Oui, laisse-moi passer.

— Et qu'y vas-tu faire au ciel, mon pauvre enfant?

— J'y vais tuer le bon Dieu qui a tué papa.

Ma mère me saisit entre ses bras, et me serrant à m'étouffer :

— Oh! ne dis pas de ces choses-là, mon enfant, s'écria-t-elle, nous sommes déjà bien assez malheureux.

En effet, la mort de mon père, qui n'avait que quatre mille francs de retraite, nous laissait sans autre fortune qu'une trentaine d'arpens de terre, que possédait, au village de Souey, mon grand-père maternel, encore vivant à cette époque.

Il était bien dû à mon père, comme je l'ai dit, un arriéré de 28,500 francs pour sa solde de l'an VII et de l'an VIII.

Mais, depuis notre voyage à Paris, une loi avait établi que l'arriéré ne serait payé qu'à partir de l'an IX.

Quant à l'indemnité de 500,000 francs, due par le roi de Naples aux prisonniers français et exigée par Bonaparte, il n'en avait plus été question, et c'est pour cela sans doute que les Français venaient de s'emparer du royaume de Naples.

Il est vrai qu'une maison et un beau jardin, situés sur la place de la Fontaine, devaient nous revenir un jour, mais en attendant on en payait la rente viagère à un certain M. Harlay, déjà depuis près

de vingt ans. Au reste, le brave homme justifia jusqu'au bout le proverbe, qui dit qu'une rente viagère est un brevet de longue vie pour celui à qui on la paie, il mourut en 1817 à l'âge de quatre-vingt-douze ou quatre vingt-treize ans.

Nous avions, à cette époque, payé la maison et le jardin quatre fois leur valeur à peu près. Ainsi, outre cette perte immense que nous faisions, moi d'un père, ma mère d'un mari, ma mère et moi perdions encore, ma mère toutes ses ressources, moi cet avenir que la présence d'un père crée seule à son fils.

Murat et Brune essayèrent alors, Brune chaudement, Murat timidement, de tenir, à ma mère et à moi, la promesse

qu'ils avaient faite à mon père. Mais tout fut inutile. Napoléon n'oublia jamais cette réunion qui avait eu lieu chez mon père à la troisième journée de route entre Alexandrie et le Caire, et ma mère victime bien innocente des sentiments républicains de mon père, ne put, de celui qui s'était offert à être mon parrain avant que je fusse né, obtenir, quoique veuve d'un officier général, ayant commandé trois armées en chef, la plus petite pension.

Ce ne fut pas tout, la haine de Napoléon, après avoir frappé mon père dans sa fortune, essaya de le frapper dans sa gloire. Un tableau avait été commandé représentant l'entrée de mon père dans la grande mosquée, le jour de la révolte du Caire que mon père avait apaisée, —

en leur absence à tous, comme il le leur écrivait lui-même. — A mon père, on substitua ce grand hussard blond, qui n'est le portrait de personne, et qui, n'ayant rien dit aux yeux des contemporains, ne dira rien à ceux de la postérité.

On verra plus tard que cette haine s'étendit à moi et que, malgré les démarches qui furent faites en ma faveur par les anciens amis de mon père, je ne pus jamais obtenir mon entrée dans aucune école militaire ni aucun collége civil.

Au reste mon père, l'homme du camp de Maulde, l'homme du camp de la Madeleine, l'homme du Mont-Cenis, l'homme du siége de Mantoue, l'homme du pont de Brexin, l'homme de la révolte du Caire, l'homme que Bonaparte

avait fait gouverneur du Trévisan, et qu'il avait présenté au Directoire comme l'Horatius Coclès du Tyrol, mon père mourait sans avoir été fait chevalier de la Légion-d'Honneur.

Il n'était donc pas étonnant que l'âme de mon père, avant de remonter au ciel, se fût arrêtée une seconde sur son pauvre enfant, qu'il laissait si dépouillé de toute espérance sur la terre.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.
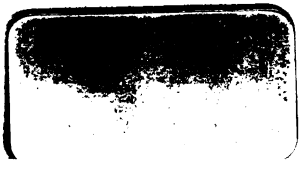
Fontainebleau. — Imprimerie de E. Jacquin.